J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 54 (28 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Samedi 4 et dimanche 5 mars 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 17 :

Le championnat d'Europe de boxe Chervet - Atzori

Avec les « primaires » du New-Hampshire

La bataille pour la Maison-Blanche débute mardi aux Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — La première des 23 élections primaires destinées à désigner les délégués qui siégeront aux Conventions nationales des partis chargées de choisir les candidats à la Maison-Blanche se tiendra mardi dans le New-Hampshire.

Toute l'Amérique est dans l'attente du résultat du New-Hampshire, qui verra s'affronter quelques-unes des vedettes du parti démocrate. Une douzaine de démocrates briguent la Maison-Blanche et font déjà campagne à travers tout le pays depuis plusieurs mois, mais seuls seront officiellement en présence dans le New-Hampshire le sénateur Edmund Muskie (Maine), le sénateur Georges Mcgovern (Dakota du Sud), le maire de Los-Angeles, M. Yorty, le sénateur Vance Harke (Indiana) et M. Edward Coll.

Seuls ces noms figureront sur les bulletins de vote, mais M. Mills, membre de la Chambre des représentants, a lancé une campagne afin d'obtenir que les électeurs démocrates du New-Hampshire ajoutent son nom à la liste. En revanche, le sénateur Humphrey, l'ancien vice-président de M. Johnson, le maire de New-York, M. Lindsay, le gouverneur Georges Wallace, de l'Alabama, et le sénateur de l'Etat de Washington, Jackson, bien que candidats à la Maison-Blanche, n'ont pas fait acte de candidature dans cet Etat.

Le sénateur Muskie est considéré comme le candidat ayant le plus de chances, mais le sénateur Mcgovern, qui a mené une vigoureuse campagne contre la guerre au Viet-nam, constitue pour lui une sérieuse menace.

LE CHOC DE FLORIDE

Une semaine plus tard, le 14 mars, des élections primaires se dérouleront en Floride, où 10 démocrates seront alors sur les rangs. Le sénateur Muskie pourrait y payer chèrement ses attaques contre le projet de navette spatiale, qu'il a qualifié « d'activité inutile ». Dans cet Etat, qui abrite le Cap-Kennedy et ses bases de lancement, la navette spatiale signifierait 50.000 emplois de plus et une nouvelle prospérité.

Davantage que celle du New-Hampshire, l'élection primaire de Floride pourrait « faire le prochain président ». On estime généralement que les candidats ne recueillant pas un nombre « décent » de voix en Floride n'auront plus qu'à se retirer de la course à la Maison-Blanche. Ce pourrait être pour le sénateur Humphrey la chance de mettre hors course le sénateur Muskie.

Une attitude du sénateur Humphrey.

(Téléphoto AP)

La comtesse Della Rovere et son avocat alors qu'ils quittent le palais de justice de Rome après que la jeune femme eut été entendue par un magistrat.

(Téléphoto AP)

DROGUE DANS LE TOUT-ROME

ROME (AP). — Accompagnés d'un avocat, l'acteur français Philippe Leroy et sa femme, Françoise, ont été entendus vendredi par le juge chargé d'enquêter sur la trafic de stupéfiants qui a secoué les milieux du Tout-Rome.

En tout, les noms de 25 personnes, acteurs, industriels et membres de l'aristocratie, ont été cités dans cette affaire, qui a récemment entraîné la fermeture de l'élégant cabaret « Number One », sur la via Veneto. La décision aurait été prise après la découverte par la police de drogue cachée dans une salle de bain.

On pense que le magistrat interrogera tous les suspects avant de décider s'il y a lieu de poursuivre.

L'ARSÈNE LUPIN ALSACIEN EST ENFIN EN PRISON

STRASBOURG (AP). — Le bandit Simon Schneider, 26 ans, surnommé l'Arsène Lupin alsacien, évadé le 10 février dernier de la prison de la rue du Fil à Strasbourg, où il purgeait une peine de prison avait été repéré jeudi soir par la police dans une petite maison du quartier de Neudorf à Strasbourg. Il s'est rendu vendredi matin après un siège de près de deux heures.

Le bandit, armé de deux revolvers et qui détenait un otage, la locataire de l'appartement, Mlle Nicole Henning, n'a pas tiré un seul coup de feu. Sa précédente arrestation, le 20 septembre 1971, avait été précédée d'un siège de sept heures.

Simon Schneider — qui allait être jugé au moment de son évasion pour une tentative de meurtre et divers attentats à la grenade — sera présenté au juge d'instruction après un interrogatoire au siège de la police de Strasbourg.

Né dans un camp de gitans près de Strasbourg, Schneider sait se rendre méconnaissable par cent déguisements. Elégant, généreux, coqueluche des dames de petite vertu de Strasbourg, l'Arsène Lupin alsacien, a déjà connu la prison à quatre reprises.

ET « PIONNIER 10 » FONCE VERS JUPITER

CAP-KENNEDY (AP). — La sonde américaine « Pionnier 10 » a pris son essor, jeudi soir, de Cap-Kennedy et, suivant une course quasi parfaite, fonce en direction de Jupiter et des étoiles, emportant avec elle un message destiné à d'éventuelles civilisations extra-terrestres.

« Pionnier 10 » a franchi l'orbite lunaire vendredi matin, 11 h 40 après son lancement, alors qu'il faut trois jours de vol aux astronautes Apollo pour atteindre l'astre des nuits.

Les techniciens de la NASA procéderont lundi à une légère correction de trajectoire afin de braquer exactement la sonde sur la planète géante qu'elle « frôlera » dans 21 mois après un voyage de quelque 965 millions de kilomètres, si tout se passe sans anicroche au cours de cette mission spatiale la plus ambitieuse jamais entreprise.

Après trois ajournements dus à des vents violents soufflant à haute altitude, l'engin a été lancé jeudi, propulsé par une fusée « Atlas-Centaure » à 50.550 kilomètres à l'heure, soit une vitesse dépassant de plus de 7000 kmlh celle des engins spatiaux les plus rapides réalisés jusqu'à présent.

UN HOMME, UNE FEMME

« Pionnier 10 » sera la première sonde interplanétaire à traverser la ceinture des astéroïdes, à explorer Jupiter et à échapper au système solaire pour errer pendant l'éternité à travers d'autres galaxies, si elle n'entre pas en collision avec un corps céleste ou n'est pas capturée par des êtres intelligents de l'espace. C'est à leur intention, rappelons-le, que l'engin transporte un message gravé sur une plaque dorée, qui représente un homme et une femme nus et des symboles scientifiques expliquant son origine.

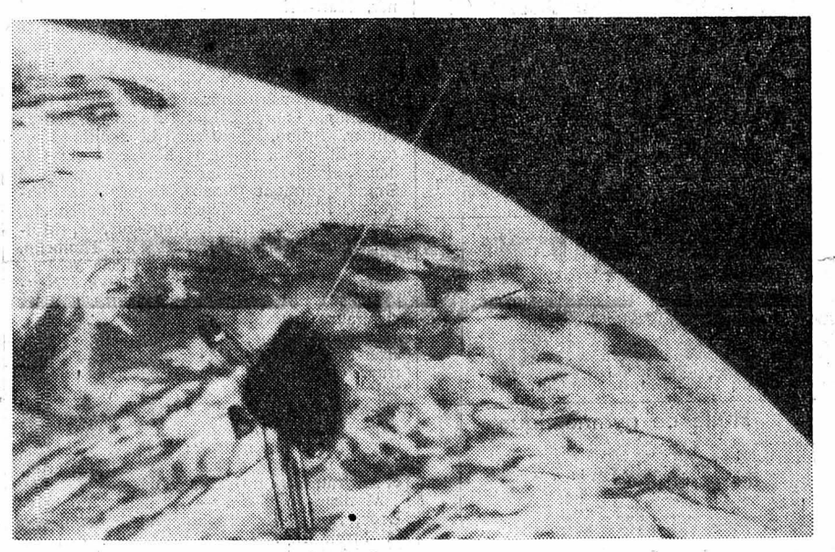

C'est ainsi que « Pionnier-10 » vole vers Jupiter.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Angela Davis : l'ange noir du terrorisme

« Le triomphe de l'intégration (raciale) en droit coïncide avec son effondrement dans les faits, observait très justement James Burnham il y a quelques mois. Le nationalisme noir s'enfle à mesure que se dégonfle l'intégration. L'intégration forcée se révèle être le plus sûr moyen de forcer Blancs et Noirs à se séparer — en une « reségrégation » plus complète que la première ségrégation ».

Ce « nationalisme » noir dont parle Burnham est une nouvelle forme de racisme féroce et haineux qui a produit l'organisation terroriste des Panthères noires. De Martin Luther King, l'agitateur « intégrationniste », on est passé à des fanatiques de la révolution comme Robert Williams, Stokely Carmichael ou Eldridge Cleaver. Voilà où mènent « les fantaisies chargées de culpabilité des libéraux », suivant l'expression qu'emploie Burnham.

C'est aussi à la prison et à un procès pour complicité dans le meurtre d'un juge et participation à un enlèvement que ces « fantaisies » ont mené Angela Davis, professeur d'université devenu une sorte de « pasionaria » du terrorisme noir en Amérique.

Le procès, qui s'est ouvert récemment à San José, près de San Francisco, durera plusieurs mois : non que le cas de l'accusée soit bien compliqué, mais parce que ses avocats vont à dessein le faire traîner en longueur en recourant à tous les subterfuges du droit américain. Le dessein en question est, grâce à une publicité très habile des progressistes embusqués dans les « mass media », de transformer Angela Davis en « pauvre Noire victime de la persécution des Blancs » et son procès en nouvelle affaire Dreyfus.

Or, de qui et de quoi s'agit-il ? Nullement d'une damnée de la terre, car elle n'est pas issue du prolétariat ni d'un ghetto, mais de la bourgeoisie noire aisée. Fille de professeurs aisés habitant un beau quartier de Birmingham, dans l'Alabama, elle a pu fréquenter l'Université Brandeis, puis la Sorbonne et l'Université Gœthe de Francfort. A tous points de vue, donc une privilégiée. Mais c'est justement durant ses études qu'elle tomba sous la terrible influence du pseudo-philosophe et promoteur du gauchisme Herbert Marcuse, et d'autres dangereux « penseurs » du même genre. Et sa thèse de doctorat eut dès lors, inévitablement, « du bon usage de la violence en politique » pour sujet.

Influencée par Marcuse, elle devint communiste. Ecœurée par les absurdités et l'échec du « mixage » racial obligatoire, elle alla chez les Panthères noires. S'étant éprise d'un criminel de droit commun mué depuis en victime politique, elle organise, avec des complices, sa libération et l'enlèvement d'otages comme protection. L'opération rate et finit par un bain de sang.

Sous prétexte qu'Angela Davis se proclame communiste, on fait de son procès une affaire politique. Cela réussit certainement mieux qu'avec le gangster Caryl Chessman, voici une dizaine d'années. D'où le surnom d'« ange noir du terrorisme » qu'on lui donne, qui remplit d'aise, des deux côtés de l'Atlantique, tous les notables du progressisme mondain, en même temps qu'un riche assortiment de surprenantes créatures allant du rédacteur de la « Pravda » à M. Jean Genet.

Pierre COURVILLE

Le chef de gare d'Ingolstadt n'a pas survécu à un drame du rail

INGOLSTADT (Allemagne). — (AP). — Otto Meyer, 50 ans, le chef de gare d'Ingolstadt qui était de service lorsque se produisit une collision entre deux trains transportant de l'essence, s'est donné la mort.

Il avait disparu depuis l'explosion qui suivit la collision et son corps a été trouvé vendredi matin sur une voie ferrée, aux environs d'Ingolstadt. Selon la police, il s'est jeté sous un train.

L'accident a fait trois morts, un couple de sexagénaires qui habitaient une ancienne maison de garde-voie, le long du ballast, et le conducteur d'un des trains.

Il semble, d'après les autorités, qu'un des trains ait percuté l'autre, alors qu'il roulait lentement ou était à l'arrêt, dans la gare.

Une vingtaine de vagons-citernes ont été détruits par le feu ou l'explosion. L'incendie a finalement été éteint vendredi matin.

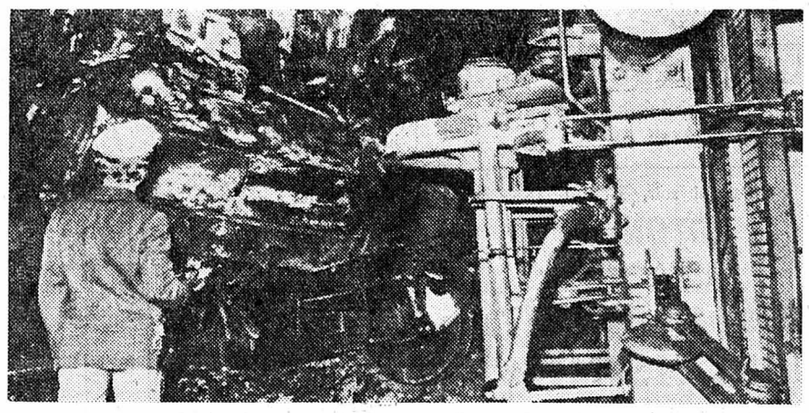

Une vue de la collision.

(Téléphoto AP)

La presse italienne fulmine contre le verdict du procès de Mattmark

ROME (AFP). — La presse italienne traduit la vive émotion provoquée par l'acquittement des responsables de la catastrophe de Mattmark. Le ton est donné en particulier par « Il Popolo », organe de la démocratie-chrétienne, qui, sous le titre « une leçon de civilisation », affirme que la Suisse vient d'offrir « un solide principe de justice sociale ».

« Si des tonnes de rochers et de glace s'abattent sur 88 travailleurs italiens et espagnols qui perdent la vie et laissent leurs familles dans une pauvreté absolue, les entrepreneurs suisses qui les avaient engagés n'ont aucune responsabilité, pour cette « négligence ». L'accusation avait requis des amendes de 150 à 300.000 lires contre les accusés qui, peut-être, ne s'attendaient pas à un tel cadeau. Or, le tribunal a voulu aller au-delà : il les a absous, conditionnant négativement l'issue civile de l'affaire, c'est-à-dire les dommages et intérêts destinés aux familles.

ACCUSATIONS

» La sentence sur la tragédie de Mattmark, affirme « Il Popolo », s'ajoute aux nombreuses manifestations « en faveur » des travailleurs étrangers qui contribuent à remplir le coffre-fort de l'Europe. Ici, les vies humaines sont considérées comme un élément économique. Et, si des travailleurs du sud meurent qu'importe : d'autres viendront prendre leur place. Dans un tel pays, le pauvre Schwarzenbach doit se sentir comme un poisson hors de l'eau.

De même « L'Unita », organe du P.C. italien, s'élève contre le jugement, affirmant que « la thèse de la fatalité avancée au cours des débats est indéfendable : et que « l'on n'a pas voulu condamner ».

Comme bien l'on pense, en Suisse, le parti du travail n'a pas été long à emboîter le pas à l'Unita.

« Un mot est certainement trop faible pour apprécier le véritable deni de justice auquel on vient d'assister à Viège, déclare le communiqué. Il suffit de se reporter au réquisitoire du ministère public pour se rendre compte que les délits les plus graves étaient établis. Mais la conclusion inattendue et dérisoire de ce réquisitoire ouvrait déjà la voie à l'acquittement général, qui est tout à la fois une provocation et un outrage. »

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse : page 13

Les sports : pages 15 et 17

Le carnet du jour - les programmes radio-TV: pages 23 et 25

Cinéma-magazine : page 25

Dernière heure et bourses : page 27

Fausse manœuvre ? Collision en gare du Landeron (Page 3)

Que s'est-il passé exactement le 1er mars au bord du Doubs ? (Page 7)

Vers un nouveau scandale autour du Palais des congrès de Bienne (Page 11)

Cadavre d'une femme assassinée trouvée le long de l'autoroute près de Lausanne (Page 13)

ma banque

SUBSG

Union de Banques Suisses

Place Pury 5 • Rue des Epancheurs

OUVREZ VOTRE PARAPLUIE

Ce n'est pas tout à fait sûr, mais ce sera une précaution à prendre : on nous annonce de la pluie. Qui est responsable ? Une dépression qui s'agite du côté de l'Irlande. Elle ralentira sa course aux abords de notre pays, mais il y aura quelques... retombées. Dimanche mouillé aussi, surtout dans notre région et vous risquez de commencer la semaine avec votre imperméable...

AVIS TARDIFS

Fr. 2,40 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

EXPOSITION
Archéologie et routes nationales
ENTRÉE LIBRE
Ouverture : chaque jour (sauf lundi) de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.
Samedi : visite commentée le soir à 20 heures.
Musée cantonal d'archéologie, avenue DuPeyrou 7.

Paroisse réformée, Auvernier
Assemblée de paroisse
dimanche 5 mars
et non 25 mars comme annoncé, 20 heures, au collège.

BEVAIX - Grande salle
SPLENDIDE MATCH AU LOTO
Studio, pendule neuchâteloise, friteuse, etc.

Hôtel de la Couronne
CRESSIER
CE SOIR, à 20 h 15
MATCH AU COCHON
4 JAMBONS
Se recommande : famille René Jeanbourquin

Ce soir, dès 22 heures
CLUB-HOUSE, Hauterive
(à l'angle du terrain de football), la Société d'émulation, Hauterive, et le Centre culturel neuchâtelois présentent
CABARET
avec Monique ROSSÉ et Geneviève GABUS
DANSE Billets à l'entrée

LES VIEUX-PRÉS
Ce soir
DANSE
Orchestre « 3 ÉTOILES »

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE SPN 2000 NEUCHÂTEL
Dimanche 5 mars 1972 de 9 à 18 heures à la ROTONDE
BOURSE - EXPOSITION
Table des jeunes
Entrée libre

FONTAINEMELON, halle de gymnastique
Ce soir, à 20 h 30
grand match au loto
organisé par la société de musique « L'Ouvrière »

CORCELLES
Halle de gymnastique
à 20 heures
grand match au loto
du H.-C. Montmollin-Corcelles

Halle de gymnastique
NODS
Ce soir
soirée annuelle de la fanfare
avec la participation du trio Steffen
DANSE avec l'orchestre «Mocambo» (5 musiciens)

Salle de spectacles
Boudry
Grande soirée du 10me anniversaire
aujourd'hui, à 14 h 30 et à 20 heures
Groupe éclaireurs Saint-Etienne et Ames vaillantes Colombier

Eglise réformée évangélique
PAROISSE DE NEUCHÂTEL
Assemblée ordinaire
Dimanche 5 mars, à 20 h 15 à la Grande salle des conférences :
Rapports statutaires - Election d'anciens
Présent et avenir de la paroisse

A. CHARLET
bijouterie, sous le Théâtre
DE RETOUR

Samedi soir, à 20 h 15,
à la ROTONDE
SOIRÉE ANNUELLE du
MÄNNERCHOR «FROHSINN»
Prolongation d'ouverture autorisée.

VOTATION FÉDÉRALE
Initiative Denner
NON
Encouragement à la construction de logements
OUI
Protection des locataires
OUI
VOTATION CANTONALE
2 fois OUI
Parti Radical Neuchâtelois

LA COUDRE Salle de spectacles Ce soir, à 20 h
à l'occasion de la soirée du chœur d'hommes «Echo de Fontaine-André»
JEAN DES PANIERS
Dès 23 h 30 DANSE
Prolongation d'ouverture autorisée

Halle de gymnastique, Peseux
Ce soir, dès 23 heures :
GRAND BAL
Orchestre Carlo Seppi
S.F.G., Peseux

Stade Serrières
Dimanche 10 heures
AUDAX-MEYRIN

ARMÉE DU SALUT, fbg de l'Hôpital 39
Dimanche 5 mars
Journée nationale des votations.
Réunions : à 9 h 45 et 20 h. avec le cadet Winkler et les jeunes.
19 h 15, évangélisation, place Pury.

Bôle, ce soir
Ancien collège, dès 20 h 15
GRAND LOTO
du F.-C. Bôle
Abonnement 16 fr.
Voitures à la sortie pour les environs.

Temple de Cortaillod
Dimanche 5 mars, à 17 heures
Mlle S. ROBERT, organiste
Mme Th. HOTZ, alto
M. A. JEANNERET, violoniste
Entrée libre - Collecte

Ce soir,
COLLÈGE DE VILARS
DANSE
dès 23 heures

FREE JAZZ CLUB, fbg de l'Hôpital 72
JAZZ
Ce soir 21 h
J.-F. Boillat Trio

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 1er mars. Francey, Laurent-Robert, fils de Roger-Paul-César, contrôleur-conducteur à Neuchâtel, et de Christianne-Marie-Jeanne née Chevillat ; Menudo, Sonia, fille de Salvador, menuisier à Neuchâtel, et de Francia, née Candelas ; Métairon, Frédéric-Jean-Marc, fils de Jean-Marc-Louis, sommelier à Neuchâtel, et de Agnès-Marie, née Levasseur ; Schönenberger, Roland, fils de Vitus-Paul, économiste à Neuchâtel, et de Blanka-Carla-Maria, nte Nötzli.

Publications de mariage. — 3 mars. Hörner, Karl-Friedrich-August, maroquinier, et Scheidegger, Elsa-Marguerite, les deux à Neuchâtel ; Cuany, Auguste-Eugène, chef d'atelier, et Riedfeg, Lise-Françoise, les deux à Neuchâtel ; Vietti, Giulio-Enrico, technicien-constructeur à Neuchâtel, et Barmaverain, Laurence-Marie, à Saint-Blaise ; Putzer, Bruno, chauffeur, et Smith, Laurence-Elisabeth, les deux à Neuchâtel ; Cabanes, Paul-Henri-Marie, chef d'équipe à Grand-Charmont (Doubs, France), et Bühler, Gertrude, à Neuchâtel ; Ringgenberg, Hans-Jorg, serrurier à Noiraigue, et Müller, Astrid-Maria, à Neuchâtel. Thumelin, Jean-Marie, compositeur typographe à Montreux, et Stauffer, Béatrice-Monique, à Neuchâtel ; L'Eplattenier, Pierre-André, électricien aux Geneveys-sur-Coffrane, et Schenk, Jacqueline-Raymonde, à Neuchâtel ; Conus, Jean-François, maître secondaire à Porrentruy, et Voisard, Marie-Claire-Suzanne, à Saignelégier ; Nussbaumer, Willy-André, radio-électricien à Sion, et Hausmann, Claudine-Antoinette à Sion en fait, à Corcelles-Cormondrèche en droit ; Debély, Georges-André, ingénieur technicien à Saint-Martin, et Meyrat, Eveline, à Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 3 mars. Humbert-Droz, Michel-Henri, photographe de presse, et Strohmeier, Christa-Rosa, les deux à Neuchâtel ; Sarasa, Francisco-Javier, soudeur à Monzon (Huesca, Espagne), et Dubois, Claudine-Madeleine, à Neuchâtel ; Pochon, Yves-Bernard, représentant, et Guyenet, Nicole-Madeleine, les deux à Neuchâtel ; Chopard, Philippe-Claude, employé de banque à Neuchâtel, et Gossauer, Micheline, à Boudry.

Décès. — 27 février. Durig, Olga-Elisa-Rosa, née en 1886, ménagère à Neuchâtel, célibataire. 1er mars. Aeschbacher, Samuel, né en 1952, menuisier à Tramelan, célibataire.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 3 mars 1971. — Température : moyenne : 3,7 ; min. : — 0,8 ; max. : 9,0. Baromètre : moyenne : 715,1. Eau tombée : gouttes de pluie dans l'après-midi. Vent dominant : direction : force modérée dès 14 h 30, ouest, sud-ouest. Vent dominant direction ouest, force faible jusqu'à 10 h 15, ensuite sud, force faible. Etat du ciel : couvert, très nuageux à nuageux de 10 h à 13 h et dès 17 h 30, très nuageux à nuageux.

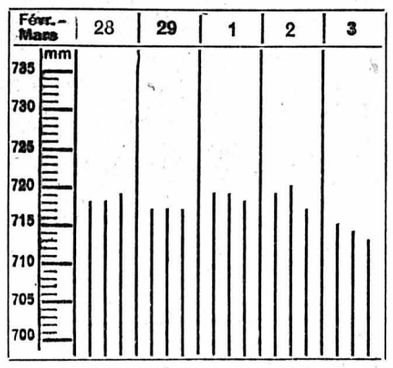

Niveau du lac du 3 mars 1972 : 428,62
Température de l'eau : 5 ½ °.

Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse, Valais : la nébulosité, en augmentation, sera abondante aujourd'hui et des précipitations, sous forme de neige au-dessus de 1100 mètres, se produiront dans l'ouest et le Jura. Ailleurs, au nord des Alpes et dans les Grisons, le ciel sera variable avec de belles éclaircies dues au fœhn. En plaine, sur l'ensemble du nord des Alpes, la température, comprise entre zéro et +5 degrés tôt le matin, atteindra 6 à 11 l'après-midi. Vents du secteur sud se renforçant.

Evolution pour dimanche et lundi : au nord des Alpes, nébulosité variable, abondante surtout dans l'ouest.

A Neuchâtel et dans la région

Dimanche, journée des malades

Si tous les bien-portants y pensaient...

Dans notre monde en pleine transformation, en pleine accélération, il est cependant beaucoup de choses qui n'ont pas changé — beaucoup plus de choses qu'on ne croit. Ainsi l'arrangement des étoiles au-dessus de nos têtes, la forme du violon, le cœur de l'homme... l'état de malade.

Société en expansion, de consommation, société des loisirs : quelle place cette société fait-elle aux malades ? Je veux dire : par rapport à leurs besoins profonds ? Je crains même que la solitude des malades et des malheureux n'ait jamais été aussi grande que de nos jours. De là l'importance que revêt la Journée des malades qui aura lieu cette année le dimanche 5 mars. Aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le tien. Tu apprécieras, lorsque tu te trouveras toi-même sur un lit d'hôpital, qu'on ne t'oublie point.

Certes, il n'est pas toujours facile de s'occuper des malades. Je ne sais plus qui a dit qu'il faut presque du génie pour comprendre un malade, tandis que celui-ci doit se hisser presque jusqu'à la sainteté pour supporter les gens en bonne santé...

C'est difficile, et ce n'est pas si difficile ; bien souvent, il suffit d'écouter son cœur. Le malade, comme le petit enfant, est heureux de peu. Tel qui n'avait en tête que rendement, succès, plaisirs, est-il enchaîné sur un lit depuis quelques semaines, le voilà qui découvre, à trente ou quarante ans, la grande beauté d'une fleur des champs, ou d'un ciel ; il s'émerveille du paraphe d'une hirondelle, apprend, ou réapprend le prix d'un sourire, d'une inflexion de voix. Souvent, il en sera reconnaissant à la maladie. En tout cas, il ne sera plus tout à fait le même homme quand il pourra se lever et retourner dans le monde. S'il a passé par l'hôpital, il aura découvert quelque chose de plus important encore : la souffrance des autres.

Soyons de ceux qui apporteront aux malades, le dimanche 5 mars, un petit bouquet, un peu de chaleur et d'affection — simplement, notre main à tenir. Avant qu'il ne soit trop tard, peut-être, pour certains d'entre eux... Si nous craignons de commettre des impairs, eh bien, ne parlons pas trop ! Ecoutons plutôt... C'est vrai que le malade est doté d'antennes. Un rien peut lui faire plaisir, mais un rien aussi blessera cet écorché vif.

N'étalons pas devant lui nos propres soucis et nos propres misères (ni trop non plus nos sujets de contentement). Le malade a assez de mal à porter son fardeau. Manœuvrons doucement la porte de sa chambre ; ne nous tenons pas trop près de son lit, nos mouvements de bien-portant peuvent mettre au supplice un corps meurtri ; parlons moins haut...

France Pastorelli, cette grande et héroïque malade, a écrit : « Si tous les bien-portants sondaient leur cœur, en est-il un grand nombre qui pourraient légitimement se dire : J'ai été fraternel et compatissant ; j'ai tendrement essayé d'être compréhensif ; cette douleur de mon frère, je lui ai attribué la même importance que si elle m'avait frappé moi-même ; j'ai prodigué tout ce que j'aurais voulu qu'on me prodiguât à moi-même et j'ai épargné tout ce que je n'aurais pas voulu subir ? »

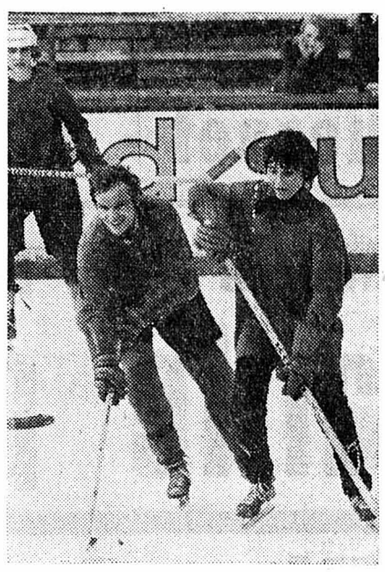

Elèves contre enseignants... mais ce n'était que du hockey !

Reprenant une vieille tradition, un match de hockey opposait, jeudi, à la patinoire de Monruz, élèves et enseignants de l'Ecole professionnelle. Les maîtres devaient l'emporter de justesse (3-2) devant un jeune public enthousiaste.

Récital Lucienne Dalman au Lyceum

Il y a chez nous des chanteurs — et des chanteuses — qui, sans avoir la moindre prétention d'égaler des musiciens de carrière, comme Pierre Mollet, Arlette Chédel ou Philippe Huttenlocher, jouent cependant un rôle fort sympathique et efficace dans la vie musicale de notre ville. C'est le cas de Lucienne Dalman, que beaucoup connaissent déjà pour l'avoir entendue chanter au Lyceum ou dans le cadre du Printemps musical.

Le récital donné jeudi soir dans le petit local de l'Ecluse, a connu un vif succès. Un nombreux auditoire était venu applaudir cette gracieuse et souriante cantatrice qui, de « mezzo » a passé « alto » : une tessiture mieux accordée à ses possibilités, plus particulièrement à son timbre chaleureux dans le médium et dans le grave. La seconde partie de ce concert, consacrée au célèbre cycle schumannien « Amour et vie d'une femme » fut sans doute la meilleure. Et de loin la plus riche sur le plan expressif. C'est là que Lucienne Dalman s'est montrée le plus sensible à l'émotion du moment, au rythme de la phrase. Depuis les accents entrecoupés d'« Ich kann's nicht fassen » et le ton intime de « Du Ring... » jusqu'à l'ample lyrisme d'« An meinem Herzen ».

Les Purcell, Poulenc et Honegger de la première partie ont connu des fortunes diverses. La voix chaude de l'interprète nous a valu de belles demi-teintes dans le sombre « A la santé » et surtout dans cette perle du recueil que les « Alcools d'Apollinaire » ont inspirée à Honegger : le gris et mélancolique « Automne ». Ailleurs, certaines inégalités de timbre, certaines notes mal assurées, lors des passages de l'aigu en grave ont montré que la technique de Lucienne Dalman n'est pas sans faiblesses. Et ni la ligne mélodique, élégante et racée de Purcell, ni les délicates et ironiques évocations du « Bestiaire » de Poulenc ne s'accommodent toujours très bien de cette façon d'« enfler » le son, presque à chaque émission, qui alourdit sensiblement la phrase musicale et le style. Je n'en ai pas moins apprécié la sensible interprétation du « What shall I do... » de Purcell et les animaux les plus « poétiques » du Bestiaire : la chèvre et la carpe...

Comme on pouvait s'y attendre, la présence au piano de June Pantillon a grandement contribué à la réussite de cette soirée. *L. Mv.*

PLATEAU DE DIESSE

Assemblée communale à Lamboing

750.000 fr. pour l'assainissement de l'eau

De notre correspondant :

Les citoyens et citoyennes de Lamboing ont siégé mardi soir en assemblée extraordinaire sous la présidence de M. A. Jeanprêtre. L'objet principal de cette séance, qui a réuni une soixantaine de personnes, était l'examen d'une demande de crédit présentée par le Conseil communal en vue de la réalisation de la première étape de l'assainissement du réseau d'eau. Par les informations reçues précédemment. par les plans affichés à la Maison de commune, par les explications de M. J. Perrenoud, maire, les électeurs ont pu se rendre compte de l'envergure des travaux prévus. L'importance du crédit demandé, soit 750.000 francs, donne du reste une idée de la portée de ce problème. Les électeurs, persuadés de la nécessité de cet aménagement, votèrent sans opposition le crédit demandé, en accordant du même coup l'autorisation d'emprunter la somme nécessaire. Conjointement à cet objet, il s'agissait de désigner une commission chargée, en collaboration avec le Conseil communal, de l'ouverture des soumissions, de la remise et de la surveillance des travaux. Cette commission sera présidée par M. Georges Rigoli et se compose de MM. Jacques Perrenoud, Paul Thomet, Roland Decrauzat, René Sprunger, Gérald Graf, Gérard Racine.

Un projet de réfection du chauffage de la grande salle communale est renvoyé au Conseil communal pour complément d'étude, les installations actuelles paraissant réparables. Le problème de la route de déviation au Plateau de Diesse a déjà suscité pas mal de discussions passionnées ; il y a 2 ans, un projet présenté aux électeurs avait été repoussé. Depuis lors, il n'y a guère d'éléments nouveaux ; aussi, après une longue discussion. l'assemblée reste sur ses positions, à savoir : pleinement consciente de la nécessité d'une route d'évitement, elle en accepte unanimement le principe ; toutefois, elle renvoie le projet actuel pour complément d'étude à un bureau d'ingénieurs ou autre organisme neutre afin qu'il lui présente une ou deux variantes possibles.

Une des bergeries de Mont-Sujet est remise à MM. Jean-Michel Bourquin et Jean-François Graf sous la responsabilité de leurs, parents, ces deux candidats n'étant pas encore majeurs. La seconde bergerie sera remise en soumission.

Neuchâtelois à la radio

Aujourd'hui à 9 h, nous entendrons Pierre Mollet, sur le second programme, chanter trois ballades de Debussy. Demain, sur le premier programme, à 12 h, le conseiller fédéral Pierre Graber, apportera son soutien à la Journée des malades. A 22 h 40, Pierre et Mousse Boulanger, parleront de poésie. Sur le second programme, à 19 h 30, on entendra de jeunes artistes, au conservatoire de la Chaux-de-Fonds, lundi 6 mars, à 10 h 15, sur le second programme, lors de l'émission scolaire. G.-H. Pantillon parlera de la musique. Le même jour, lors du concert de l'après-midi, Pierre Mollet chantera le « Don Quichotte » de Ravel, à 17 h. A 21 h 40, le Chœur de la radio romande chantera le « Magnificat » de Schutz, avec le concours d'Irène Bourquin, alto. Mercredi 8 mars, le journal romand de 18 h, donnera l'édition neuchâteloise.

Lors de l'émission scolaire du jeudi 9 mars, à 10 h 15, on entendra le comédien Adrien Nicati, dans « Figures suisses » (2me programme). Sur ce même programme, à 21 h 30, Pierre et Mousse Boulanger seront à la tribune des poètes. Vendredi 10 mars, sur le premier programme, le pianiste Harry Datyner jouera avec l'OCL, un concerto de Schumann, à 20 h 30. Le même jour, lors de l'émission scolaire de 10 h 15, Mme Reymond-Sauvin donnera une leçon de solfège.

A 21 h, Anne-Lyse parlera dans la rubrique « Jeunes auteurs », de l'« Amandier en fleurs ».

A LA TV

Lundi 6 mars, Yette Perrin commentera les courses de caisses à savon à 17 h 15.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Claude FROSSARD-WICHT ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Stéphane
3 mars 1972
Clinique des Tilleuls Bienne — Rainstrasse 3 Brügg

Monsieur et Madame Louis NUSSBAUMER-EMERY ont la joie d'annoncer la naissance de
Nicolas - Barth
3 mars 1972
Maternité Pourtalès — Fahys 175 Neuchâtel

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

La « Chaîne du troisième âge »

Voici la liste des dons reçus au 3 mars au compte de chèques postaux 20-1888 pour la « Chaîne du troisième âge » :

Report du 2 mars 21.465 fr. ; John Corlet, Orpund 20 fr. ; Mme Uhler-Schott, Neuchâtel 25 fr. ; anonyme, Boudry 10 fr. ; P. Prisi, Riex 10 fr. ; anonyme, Peseux 15 fr. ; anonyme, Neuchâtel 10 fr. ; M.B., Cortaillod 50 fr. Total : 21.605 francs.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Eternel guérit ceux qui ont le cœur brisé et il panse leurs blessures.
Ps. 147 : 3.

Les nièces, neveux, petites-nièces, petits-neveux, parents et amis de

Madame Marthe ROCHAT

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie, survenu à Yverdon, le 3 mars 1972.

O ! vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage et le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui. C'est là que j'espère vous revoir un jour.

Prière pour la famille, au domicile, rue Saint-Roch 16, Yverdon.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, le lundi 6 mars.

Culte à 15 heures.

Honneurs 15 h 30, devant la chapelle du crématoire.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

REMERCIEMENTS

Monsieur G. BEAUSIRE et famille

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.
Domdidier, 2 mars 1972.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

Monsieur et Madame Marcel Matthey-Maillard et leurs fils Claude et Christian, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Jean-Claude Dubois-Matthey et leurs fils Daniel et Laurent, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Lilianne Matthey ;
Monsieur Michel Vermot ;
les enfants de feu Louis Perret-Matthey ;
les enfants de feu Georges Gagnebin-Matthey ;
Mademoiselle Edith Matthey, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Pierre Matthey-Morice, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet ;
Monsieur et Madame Henri Matthey-Kernen, leurs enfants et petits-enfants, à Pully ;
Madame et Monsieur Samuel Fallet-Jeanrichard, leurs enfants et petits-enfants, à Dombresson,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert MATTHEY

leur cher papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une pénible maladie, dans sa 75me année.

2314 La Sagne, le 2 mars 1972.
(Miéville 117)

Je lève les yeux vers les montagnes : D'où me viendra le secours ? Mon secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121.

L'inhumation aura lieu à la Sagne, samedi 4 mars, à 14 h 30, au temple.

Culte pour la famille, au domicile mortuaire, à 14 heures.

En lieu et place de fleurs, prière de penser au « Foyer » de la Sagne, c.c.p. 23 - 36

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté

Au revoir cher papa.
Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame Roland Ribaux et ses filles Fabienne et Sybille, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Numa Ribaux, à Bevaix ;
Madame et Monsieur André Juillerat et leurs enfants Philippe et Véronique, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Louis Corminbœuf, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Gilbert Descombes et leur fils Guy, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Eugène Ribaux, à Bevaix, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Werner Gaille, à Domdidier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Edouard Loutan, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Bernard Meuwly, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri Porret, à Neuchâtel ;
les enfants et petits-enfants de feu Paul Layaz, à Yverdon,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, dans sa 35me année.

Bevaix, le 2 mars 1972.
(Rue du Château 12)

Ton départ nous brise.
Ton souvenir nous reste.

L'ensevelissement aura lieu lundi 6 mars.

Culte au temple de Bevaix à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA PATERNELLE section du Vignoble Colombier, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Roland RIBAUX

membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La **Confrérie des viticulteurs et vignerons de Bevaix** a le profond chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

fils de Monsieur Numa Ribaux, membre dévoué et fondateur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction de l'entreprise Pierre Pizzera S. A., à Boudry, ainsi que le personnel, ont le pénible devoir de faire part du décès subit de leur fidèle collaborateur,

Monsieur Roland RIBAUX
chef peintre

Par sa gentillesse, son amabilité, il était l'ami de tous. Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité et les membres du **F.-C. Rochettes Boudry** ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

ancien membre actif et ami, qui nous laisse un bon souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'état-major et le corps des sapeurs-pompiers de Bevaix ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

sous-officier du détachement de premiers secours, décédé subitement le 2 mars 1972.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1937 de Bevaix ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

leur ami, dont le souvenir sera toujours présent.

Le **F.-C. Châtelard** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Roland RIBAUX

ancien joueur et membre de son comité.

A Neuchâtel et dans la région

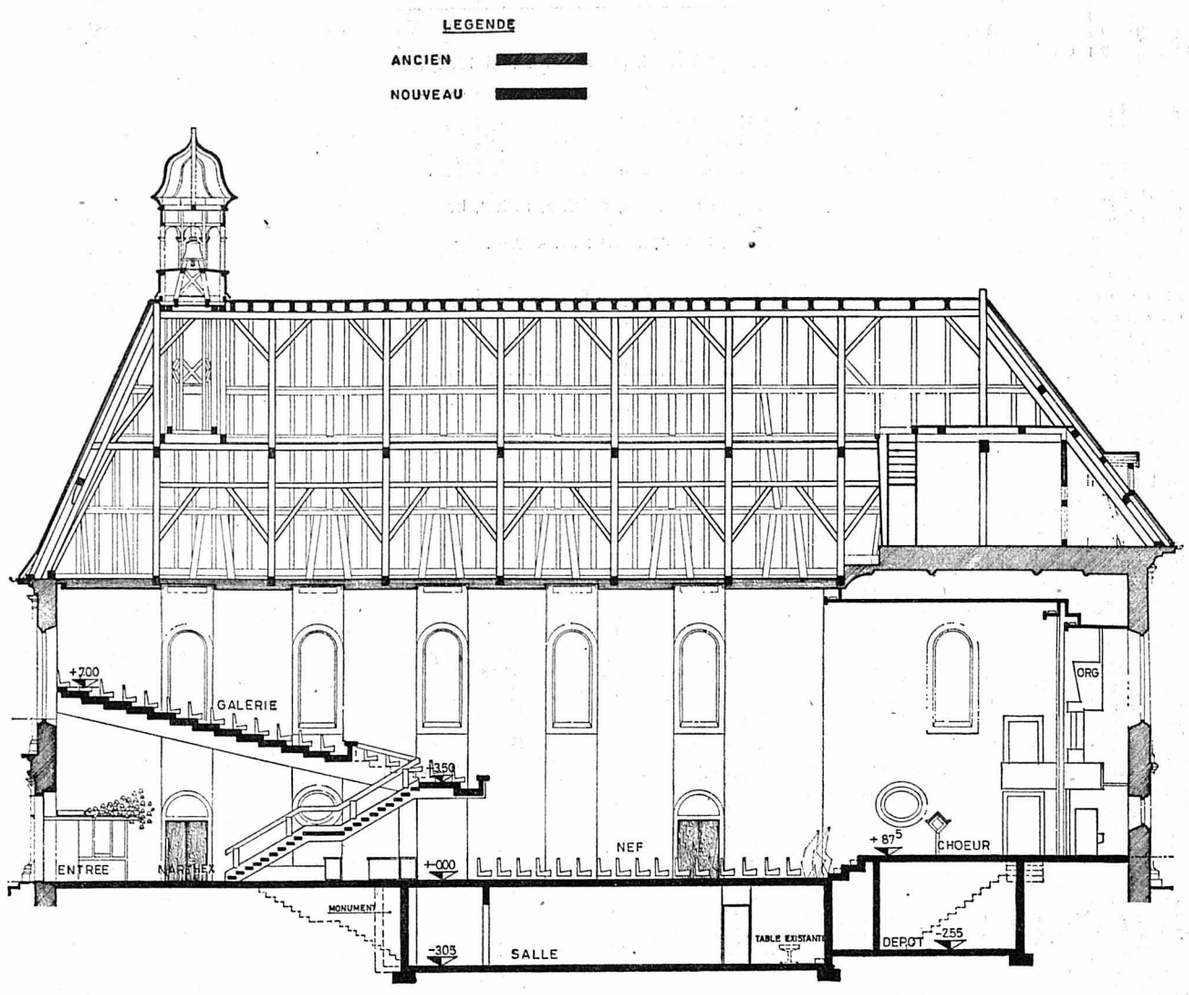

La future Salle de musique de Neuchâtel

Voici, en complément des explications données hier sur le projet de réfection intérieure du Temple du bas, un plan en coupe de ce que sera la future Salle de musique de Neuchâtel.

La salle du rez-de-chaussée, avec sa galerie plongeante, aura 859 places assises, tandis que la Salle des conférences n'en a que 750. Au Temple du bas, il sera possible d'augmenter encore la capacité en certaines occasions. Le foyer sera aménagé à l'entrée principale ouest (rue du Bassin) et de là partiront l'escalier central menant à la galerie et les deux escaliers latéraux qui descendront au sous-sol où se trouvera la salle de paroisse, les vestiaires pour les musiciens, une petite salle et des loges, ainsi que les locaux sanitaires. La salle de concert sera séparée du foyer par une paroi mobile qui permettra, une fois enlevée, d'augmenter sensiblement le nombre de places total.

Voici le détail du devis de cette transformation intérieure : travaux préparatoires 89.000 fr., fondations et gros œuvre 552.000 francs, équipement d'exploitation 364.000 francs, aménagements spéciaux et mobilier fixe 91.000 fr., agencement et aménagement intérieurs 248.000 fr., mobilier 190.000 francs, orgue 150.000 fr., décoration 100.000 francs, ingénieur et architecte 24.000 fr., divers et imprévus 150.000 francs.

Le coût total de ces travaux s'élèvera à 2.331.000 fr., y compris l'entretien extérieur du Temple du bas (charpente, couverture, nettoyage des façades, etc.).

FAUSSE MANŒUVRE AU LANDERON ?

UNE LOCOMOTIVE HAUT LE PIED SE JETTE (À 80 KM/HEURE) CONTRE UNE RAME DE VAGONS DE MARCHANDISES

De notre correspondant :

Vendredi matin, à 7 h 50, une violente détonation a retenti au Landeron : une collision venait de se produire en gare. Sur la voie II, une rame de cinq vagons-marchandises était à l'arrêt. Par suite d'une erreur qui aurait été commise à la gare, une locomotive haut-le-pied venant de Neuchâtel surgit brusquement sur la même voie, circulant à environ 80 kilomètres à l'heure. Le parcours étant en légère courbe, le mécanicien ne vit l'obstacle qu'à une centaine de mètres seulement. Le mécanicien M. Heinz Schnegg, de Port (BE) eut heureusement un réflexe très rapide. Il tira sur la manette des freins et se précipita au fond du couloir, s'y jetant à plat ventre. Et ce fut l'effroyable choc.

La locomotive, une ancienne AE 3/6 III de 89 tonnes emboutit un vagon de la DB chargé de sucre. La face de la locomotive, celle du vagon et le chargement de sucre volèrent en éclats, dans un mélange de verre brisé. La rame stationnée fut poussée environ 30 m plus à l'est. En un clin d'œil, le quai était enneigé comme si la tempête avait soufflé.

Trois hommes ont échappé de justesse à la catastrophe. Tout d'abord le mécanicien. Au grand étonnement de ceux qui se trouvaient dans les parages, il sortit peu après de sa locomotive par la porte arrière. Lors du choc, il avait glissé d'un bout à l'autre s'immobilisant contre la partie enfoncée. Le bout du nez noirci de graisse, il se plaignait d'un bras. C'est un vrai miracle. A trois mètres de la collision, M. André Cramatte employé aux marchandises, attendait le départ du train qui se trouvait sur la voie I. Epouvanté par la collision, il n'eut qu'à se protéger des éclats.

Quant à M. Louis von Allmen, également employé à la gare de marchandises du Landeron, il s'impatientait au signal pour revenir manœuvrer avec une petite locomotive de manœuvre. Quelques instants plus tard, les deux employés se seraient sans doute trouvés en plein lieu d'accident.

Durant plusieurs heures, le service de dépannage des CFF s'est affairé au dégagement de la voie avec son équipe spécialisée et un matériel adéquat. Une enquête a été ouverte pour déterminer les responsabilités. Les dégâts sont certes importants. Un bout du vagon est pulvérisé, son contenu de sucre se trouve en bonne partie éparpillé et souillé par des déchets. La cabine de la locomotive est totalement défoncée.

R.M.

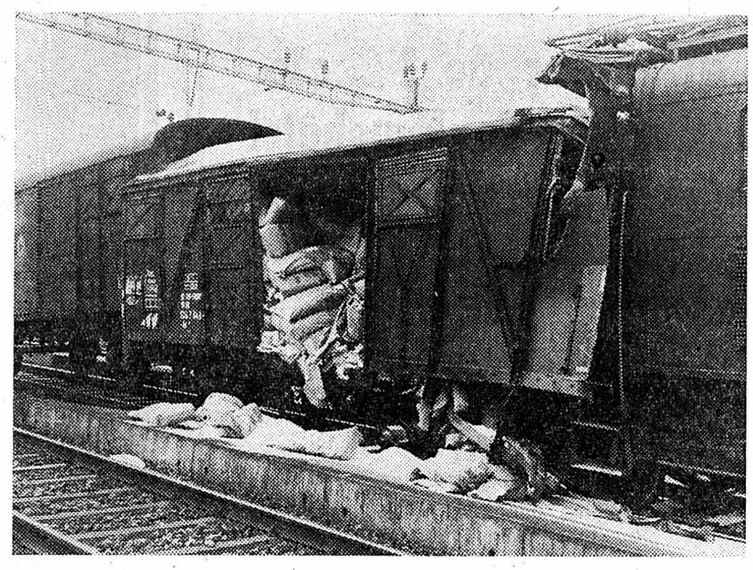

La voie II, hier, au Landeron...

L'avant de la locomotive encastré dans le vagon de la D. B.

Après douze années passées au service de la commune

M. PHILIPPE MAYOR NE SERA PAS CANDIDAT AU CONSEIL COMMUNAL

Avant les élections, les bruits de coulisse ne font jamais défaut. Dimanche dernier, par exemple, certains confrères croyaient pouvoir annoncer que M. Philippe Mayor verrait son siège sacrifié, un second poste de conseiller communal devant revenir aux socialistes. Mais, ajoutait-on, avec le conditionnel de mise, les libéraux demanderaient qu'un poste de directeur des hôpitaux de la ville soit attribué au conseiller communal sortant « ce qui ne serait pas du goût des socialistes ». Etc... Etc...

Dans un communiqué diffusé hier, la section de Neuchâtel du parti libéral a tenu à rappeler que l'élection au deuxième degré des membres du Conseil communal justifiait des contacts entre les principaux groupes du législatif « car la composition de l'exécutif pose peut-être une question de proportionnalité politique, mais surtout celle du choix de candidats capables. ce qui ne s'improvise pas en quelques semaines. Il n'y a assurément pas là matière à qualifier ces pourparlers de « marchandages » comme certaine presse étrangère au canton l'a insinué par légèreté puisqu'il s'agit au contraire du souci élémentaire de prévoyance partagé par les responsables des partis intéressés.

Le groupe libéral du Conseil général a largement bénéficié de la confiance du corps électoral puisqu'il est le seul des trois grands partis à n'avoir perdu aucun siège lors du scrutin d'il y a quatre ans. C'est pourquoi il décidera, selon les résultats des prochaines élections, de l'opportunité de présenter deux candidats au Conseil communal ou de permettre une participation plus importante d'un autre parti. Il lui incombe donc dès maintenant de prévoir les deux éventualités.

Ainsi que le parti libéral l'a déjà réalisé sur le plan cantonal, sa section de Neuchâtel estime qu'il est nécessaire de procéder aussi à un rajeunissement des autorités communales et il entend le faire, tant sur le plan du Conseil général que sur celui de l'exécutif.

Dès lors, M. Philippe Mayor, l'aîné des deux conseillers communaux libéraux, a décidé, après douze ans de fonction au service de la commune, de ne pas accepter de poser une nouvelle fois sa candidature au Conseil communal, tout en restant à la disposition du parti en cas de besoin. En effet, M. Mayor envisage de reprendre une nouvelle activité dans le domaine juridique qui est le sien et de travailler en dehors des affaires communales.

M. Mayor, poursuit ce communiqué, est un magistrat très actif et réalisateur, aussi les milieux libéraux avaient-ils souhaité que ses connaissances et son expérience en matière hospitalière puissent encore servir les intérêts de la ville. Il a toutefois paru préférable que l'autorité issue des élections examine l'ensemble du problème et prenne les mesures adéquates. Entre-temps, M. Mayor a fait savoir qu'il n'accepterait pas le mandat envisagé, le Conseil d'Etat lui confiant une autre activité.

Enfin, le groupe libéral du Conseil général a décidé de présenter une nouvelle fois la candidature de M. Paul-Eddy Martenet afin qu'il puisse continuer durant la prochaine période administrative son activité au sein du Conseil communal où il a rendu de précieux services.

Il résulte donc de ce qui précède que si le groupe libéral présente un deuxième candidat, il s'agira d'une personnalité nouvelle.

Le Conseil d'Etat reçoit les officiers généraux et supérieurs

La chancellerie d'Etat communique :

Hier, le Conseil d'Etat a reçu, au cours d'un déjeuner à Neuchâtel, les officiers généraux et supérieurs neuchâtelois ou ayant des rapports étroits avec les autorités cantonales.

A cette occasion, ils ont été salués par le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef des départements militaire et de l'instruction publique, qui a rappelé notamment combien ces contacts, entre le corps des officiers et le gouvernement, sont heureux. Il en a profité pour remercier tous ceux qui ont quitté leurs commandements le 31 décembre 1971 et pour accueillir leurs successeurs.

Nomination au barreau

Dans sa séance du 29 février, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. Eric-Alain Biéri, licencié en droit, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

COLOMBIER

Bactérie méningocoque et non « accident physiologique »

(c) La recrue Samuel Aeschbacher, 20 ans, de Tramelan, qui avait commencé récemment son école à Colombier, et qui est mort brusquement mercredi au début de l'après-midi dans un hôpital de Neuchâtel où il avait été transporté, n'a pas été victime d'« un accident physiologique » comme l'a laissé supposer un confrère lausannois hier.

La mort foudroyante de ce jeune homme, ainsi que nous l'a certifié au téléphone le commandant d'école, lt.-col. Della Santa, est bel et bien due à une bactérie de type méningocoque. Il est à peu près certain — l'examen des cultures faites en vue de déterminer exactement le type de bactérie nous permettra d'en savoir plus dans quelques jours — que la maladie s'est attaquée non pas au cerveau, mais aux glandes surrénales de la malheureuse victime.

Cette dernière, la veille, était fiévreuse, et le lendemain, son état empirant, le médecin de l'école de recrues lt. d'Arcis fit transporter Samuel Aeschbacher de toute urgence à l'hôpital où il fit l'objet de soins intensifs, mais en vain.

La troupe, qui ne sera pas mise en quarantaine, a été immunisée contre cette maladie par l'administration, durant plusieurs jours, d'un médicament préventif.

CORTAILLOD

Le Conseil général accepte une motion freinant la construction

(c) Le législatif de Cortaillod a siégé hier soir. Les deux motions figurant à l'ordre du jour, celle de MM. Maumary et consorts et de M. Charles Henry, ont été acceptées et une commission spéciale nommée. L'objet de ces motions est d'importance parce qu'il s'agit de freiner la construction. Nous y reviendrons.

TOUR DE VILLE

On recherche un témoin et le conducteur d'une R-16

● LE conducteur de la voiture (probablement une Renault R-16 blanche), qui a renversé un enfant mardi dernier, vers 13 h 45, aux Fahys, près du passage sous-voies du Mail, et la personne qui a conduit l'enfant à l'hôpital Pourtalès et l'a ramené ensuite à son domicile, sont invités à prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel.

Pour l'Auberge de jeunesse

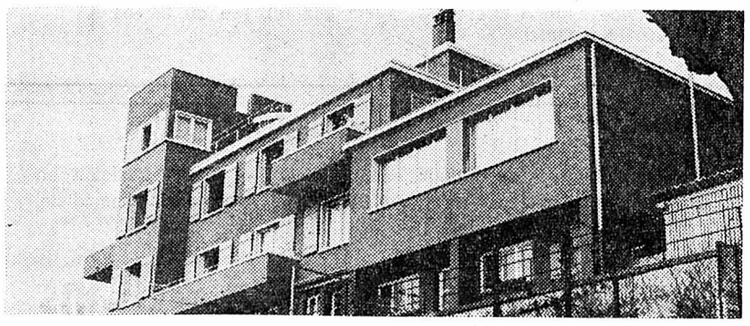

● C'EST au 35 de la rue du Suchiez, au pied de la colline du Chanet, dans le quartier de Vauseyon, que les services communaux projettent d'installer l'Auberge de jeunesse qui n'existe plus au Mail. L'ex-pensionnat Irena ferait très bien l'affaire, moyennant l'achat de cet immeuble en bon état et des transformations intérieures simples, ce qui représente un investissement de 640.000 francs, somme sur laquelle la Ville verserait une subvention unique de 160.000 francs, qui fait l'objet d'une demande au Conseil général qui se réunira lundi.

Cyclomotoriste blessée

● AU carrefour faubourg de la Gare - Sabons, un véhicule conduit par M. F. M., 78 ans, domicilié à Neuchâtel, a coupé la route à une cyclomotoriste, Mlle A. M. F., 18 ans, de la ville, qui fut renversée. La jeune fille, blessée, fut transportée à l'hôpital Pourtalès mais elle a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

Noces d'or

● M. et Mme René Humbert-Rognon, âgés respectivement de 73 et 69 ans, domiciliés rue des Cadolles 13, dans les maisons de retraite communales depuis fin décembre dernier, fêtent aujourd'hui, le cinquantième anniversaire de leur mariage. C'est le 4 mars 1922 qu'ils se marièrent à l'église de Saint-Blaise en présence du pasteur Rossel. M. Humbert fut monteur en chauffage et sa femme horlogère. Ils habitèrent tout d'abord Neuchâtel, puis Boudry et, en 1948, revinrent au chef-lieu, rue du Neubourg 13 avant de monter aux Cadolles.

Les jubilaires ont eu trois enfants : deux fils, qui sont mariés l'un à Marin, l'autre à Genève, et une fille mariée en Belgique, et ils sont les grands-parents de deux enfants. Ajoutons que ce couple lit la « FAN » chaque jour depuis un bon demi-siècle.

Arts appliqués : boursiers fédéraux 1972

La Confédérion encourage chaque année par des bourses d'études non seulement de jeunes et talentueux peintres, graphistes, sculpteurs et architectes, mais aussi des représentants des arts appliqués dont les activités créatrices ont un but plutôt pratique. Pour 1972, les nouveaux boursiers sont, pour notre zone de diffusion : Jacques Degen, photographe (Cornaux), Pierre Degen bijoutier-joaillier (la Neuveville) ; Jean-Marie Droz, tourneur-céramiste (Blanot-Côte-d'Or) ; Alex-Eric Pfingsttag, photographe et journaliste (Fribourg) ; Claude-Alix Renaud, céramiste (Berne) ; Jean-Pierre Rumo, graphiste-photographe (Fribourg).

PESEUX

Camion contre tram : un blessé

Hier, vers 19 h 45, rue de Neuchâtel, à Peseux, M. Gérard Sylvant, domicilié à Saint-Hippolyte (Doubs) a perdu la maîtrise de son camion qui a heurté un tram survenant en sens inverse. Souffrant de blessures aux chevilles et au bras droit, M. Sylvant a été transporté à l'hôpital Pourtalès. Dégâts assez importants.

Enges : planification routière originale

De notre correspondant :

(c) Le tracé de la Nationale 5 ayant suscité à Saint-Blaise pas mal de remous, comme d'ailleurs ce fut le cas dans toutes les localités du Littoral, un rédacteur pince-sans-rire s'en est fait l'écho dans le bulletin local en faisant dire à un quidam que si l'on faisait passer cette « semi-auto-route-autoroute » par les hauts de Saint-Blaise, c'était pour mieux relier Montalchez à Enges ! En extrapolant cette facétieuse remarque. on pourrait dire que si l'on avait songé à construire entre ces deux grands centres agrico-économico-touristiques une super-grande « Corniche » plus belle et plus étoffée que celle de la Riviéra vaudoise, horizontale et quasi rectiligne, on aurait mis tout le monde d'accord, dans le Bas du canton, tout en limitant sinon les frais du moins les dégâts et les irréparables outrages faits aux vignobles ! Voilà du neuf et du raisonnable à l'avant-garde des rêves les plus audacieux et les plus délirants des futurologues de pointe et qui séduira peut-être, sait-on jamais, les responsables fédéraux de l'aménagement du réseau routier national, en l'an deux mille !

Que diable ! ces derniers, ont, comme tout le monde, leurs petites « crises » de générosité, comme vient de le prouver le récent déclassement de la Nationale 5 de 3me en 2me classe et savent, à l'occasion, voir loin, grand et surtout haut ! D'autant plus qu'en l'occurrence, dans le prolongement de ce grandiose et chimérique axe routier et en enjambant les crêtes de Chasseral, on arriverait tout droit aux Enfers, autre grandissime et célèbre métropole mais bernoise autant que jurassienne, de l'agriculture et du tourisme helvétiques !

Bigre. Voilà une route qui ne sera jamais celle des vacances !

On ira voter à la Promenade

BUREAU DE VOTE TRANSFÉRÉ ECOLE DE LA PROMENADE

Electeurs et électrices de la ville de Neuchâtel n'iront plus déposer leurs bulletins de vote dans les urnes au collège des Terreaux, comme cela s'est fait depuis longtemps, mais devront s'acquitter de leur devoir civique désormais au collège de la Promenade, près du Monument de la République qui veillera sur les scrutins...

Il y a beaucoup de places de parc dans cette région ce qui doit normalement favoriser l'exercice des droits politiques des citoyens et citoyennes du chef-lieu. Inutile donc d'aller aux Terreaux où, d'ailleurs, une signalisation adéquate a été mise en place par les services communaux pour diriger les gens vers le collège de la Promenade.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Refus à l'armée : l'indignation d'un ancien pasteur

Monsieur le rédacteur en chef,

Parmi les 75 ecclésiastiques qui ont signé ou approuvé le récent libellé contre notre armée, la moitié (37) sont Neuchâtelois ou Genevois.

Permettez-moi d'exprimer dans vos colonnes la honte que j'éprouve à voir des pasteurs des deux derniers cantons reçus en 1814 dans la Confédération suisse (alliance défensive de peuples divers) se désolidariser de l'immense majorité du peuple suisse, et vouloir, avec outrecuidance, donner une leçon aux autres cantons qui font, depuis des siècles, partie de cette Confédération.

La Suisse (mais, l'enseigne-t-on encore dans nos écoles ?) est un miracle dû, à Dieu, bien sûr, mais aussi à la volonté de ceux qui l'ont formée en 1291 et défendue à main armée depuis lors.

La Suisse n'est pas un pays naturel (comme le Danemark ou l'Espagne, par exemple), mais le territoire d'une nation qui n'existe que par la volonté d'union de ses habitants.

Vouloir que, dès maintenant, cette alliance de cantons divers se trouve sans autre protection que des bornes de frontières, c'est ne tenir aucun compte des réalités. — N'est-il pas évident que, d'un moment à l'autre, un de nos voisins peut se trouver sous la coupe d'un démoniaque fanatique et conquérant comme Hitler, qu'un autre (pensons à mai 1968) pourrait sombrer dans un anarchisme avilissant, que l'Italie, sans majorité stable, est à la merci du premier Mussolini, bon ou mauvais, qui sera assez habile pour galvaniser l'énergie de ses habitants.

Souhaiter notre pays sans défense au milieu d'un monde aussi troublé et instable m'apparaît comme une totale inconscience.

Si pareil défaitisme était prôné par des Schwytzois ou des Uranais, nous pourrions peut-être nous taire. Mais, que les derniers venus dans une alliance comme notre Confédération suisse affirment leur intention de violer effrontément et consciemment une des lois constante et bientôt sept fois séculaire de cette alliance (sa défense armée), cela me rend honteux d'être Neuchâtelois.

Lorsque notre petit pays, en 1814, fut accueilli dans l'alliance fédérale, le gouverneur de notre Principauté écrivit aux Suisses : « Nous savons que les Neuchâtelois sentiront tout le prix de leur union avec une nation brave et généreuse, et qu'ils se montreront dignes de la faveur qu'ils viennent d'en recevoir. »

Mes collègues neuchâtelois, refusant un élément essentiel de l'alliance des cantons suisses, se montrent, à mon avis, « indignes » du beau nom de Confédérés.

Ces ecclésiastiques font état de leur amour pour le tiers monde. Mais la loi de Dieu, qui veut que nous aimions notre prochain, devrait les porter à être fidèles avant tout à la communauté dont ils font partie, eux et leurs prédécesseurs, depuis plus d'un siècle et demi, et qui leur a apporté, grâce à son armée en particulier, des privilèges inestimables (1914-1918 et 1939-1945) dont ils devraient se souvenir et se montrer reconnaissants.

Maurice Perregaux
pasteur en retraite

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

ÉCOLE TECHNIQUE
Mise au concours

Par suite de démission, pour raisons d'âge, du titulaire actuel, le poste de

directeur de l'Ecole technique de Neuchâtel

est mis au concours. (Le titre et la fonction pourront, le cas échéant, être modifiés par la nouvelle organisation des écoles techniques et professionnelles actuellement à l'étude.)

Le titulaire a la direction des :

— classes de praticiens
— classes de techniciens
— classes d'ingénieurs-techniciens ETS de la division d'apport de Neuchâtel (1re et 2me année).

Exigences :

— diplôme d'ingénieur EPFZ ou EPFL ou titre universitaire équivalent, si possible avec plusieurs années d'expérience industrielle.

Obligations et traitement légaux

Entrée en fonction : 15 juillet 1972 ou date à convenir.

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. André Kistler, président de la Commission de l'Ecole technique de Neuchâtel, av. de la Gare 6, 2000 Neuchâtel.

Formalités à remplir avant le 18 mars 1972

1) Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. André Kistler, président de la Commission del'Ecole technique, av. de la Gare 6, Neuchâtel.

2) Informer simultanément le Service de l'enseignement technique et professionnel, département de l'Instruction publique, château, 2001 Neuchâtel.

Neuchâtel, le 4 mars 1972

La Commission de l'Ecole technique

COMMUNE DE MÔTIERS

Mise en soumission de travaux

La commune de Môtiers met au concours, par voie de soumission publique, les travaux d'assainissement du réseau d'eau 2me étape, comprenant :

a) conduite d'alimentation du réservoir à la place de l'hôtel des Six-Communes ϕ 150 mm longueur 1300 m

b) Aménagements au réservoir existant selon projet établi par le bureau d'ingénieurs Scherrer + Meuret + Stampbach, ingénieurs EPF-REG, la Chaux-de-Fonds.

Les formules de soumission seront délivrées lors de la visite des lieux fixée au vendredi 10 mars 1972, à 10 h, à la salle du Tribunal.
Les offres, sous pli fermé, portant la mention « Réseau d'eau 2me étape », seront envoyées au bureau communal de Môtiers jusqu'au lundi 20 mars 1972, à 12 heures.

Le Conseil communal

IMMEUBLES

CHEYRES

Belles parcelles à vendre, au bord du lac de Neuchâtel, environ 600 mètres carrés, chacune, avec chemin d'accès, eau, électricité, autorisation de bâtir.

Ecrire sous chiffres P 900057 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Cernier

IMMEUBLE LOCATIF

8 appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces, dont 4 avec salle de bains ou douche.

1 magasin et 1 garage. Chauffage central général et eau chaude dans tous les appartements.

MAISON FAMILIALE

1 cuisine et 3 chambres, chauffage central au charbon.

Une notice avec renseignements détaillés peut être obtenue sur demande à

l'étude de Me Roland Châtelain, avocat, av. L.-Robert 42, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 44 26.

A vendre à Bevaix

villa

avec 1150 m2 de terrain, comprenant : 4 chambres, cuisine, salle de bains, sous-sol, cave, chauffage, buanderie.
Garage, éventuelleent 1 chambre.

Adresser offres écirtes à 43-266 au bureau du journal.

On achèterait

terrain à bâtir

(500 à 2000 m2), ou

week-end

bien situé, dans la région du lac de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à KT 564 au bureau du journal.

WINCKLER FRIBOURG

A LOUER

A louer à Anet, pour le 1er mai 1972, bel et confortable

appartement de 3½ pièces

Grande chambre, cuisine, réduit, balcon, cave et aire.

Loyer, tout compris : Fr. 470.—.

Fritz Steiner, épicerie, 3232 Anet. Tél. (032) 83 17 61.

Teintureries Réunies S.A., Neuchâtel, cherchent

commissionnaire

S'adresser : Croix-du-Marché, tél. (038) 25 33 16.

1re coiffeuse

est cherchée.
Date d'entrée à convenir.
Place à l'année.
Faire offres à Jeunesse-Coiffure, Neuchâtel.

A LOUER éventuellement **A VENDRE**

bar-restaurant

40 places, petite salle à manger, 5 chambres, 2 garages, grand parking. Conditions favorables.
Tél. (066) 71 13 23 Restaurant du Cheval-Blanc Frédy Hürzeler, 2942 Alle (JB).

A louer tout de suite

appartement 3½ pièces

balcon, cuisine installée, tout confort, 390 fr., charges comprises.
Tél. (038) 53 18 50.

A louer à Provence, à l'année,

grand studio

chauffé, 1 pièce, cuisine et salle de bains.

Adresser offres écrites à OY 568 au bureau du jorunal.

A louer, au bord du lac de Neuchâtel,

chalet

4 ou 5 personnes, pour les mois de juillet-août.
G. Stolz, Sablons 18, Neuchâtel.

A louer à Marin, pour le 24 mars,

1 appartement

dans villa familiale de 4 à 5 pièces. Grande cuisine, Terrasse, garage, jardin. Dépendances.

Loyer : 850 fr. plus charges.

Adresser offres écirtes à DL 557 au bureau du journal.

FBR

BALANCIERS RÉUNIS S. A.
2024 SAINT-AUBIN

Nous engagerions

CONDUCTEURS DE MACHINES automatiques ou semi-automatiques

qui seraient mis au courant sur place, pour entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou écrire (avec prétentions de salaire), ou téléphoner au (038) 55 24 33.

VM **vibro-meter sa**

Fabrique d'équipements de mesure et de surveillance des vibrations pour la recherche, l'industrie et l'aviation. Entreprise jeune et dynamique de moyenne importance, en pleine expansion.
Pour notre bureau de construction nous cherchons un

dessinateur d'appareils

pour l'élaboration de circuits imprimés, schémas et dessins généraux d'appareils électroniques.
Il s'agit d'une activité intéressante au sein d'un petit groupe.
Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec le chef de construction de notre entreprise.
VIBRO-METER S.A.
1700 Fribourg
Tél. (037) 82 11 41, interne 34.

IMMEUBLE

on cherche à

ACHETER

Immeuble ancien au centre de la ville de Neuchâtel

Prière d'adresser offres sous chiffres CK 556 au bureau du journal.

Yverdon

Le Valentin A

(avenue Pierre-de-Savoie 56-58)

Afin de permettre un plus large accès à la propriété par étage, nous avons construit, dans un quartier en pleine expansion, un immeuble de qualité dont les appartements sont vendus dans les rapports suivants

3 PIÈCES = Fr. 65.000.— environ
4 PIÈCES = Fr. 97.000.— environ

En outre, grâce à l'appui des grandes banques vaudoises, les fonds propres requis peuvent être réduits à une somme de **Fr. 12.000.— seulement**

Entrée en jouissance immédiate possible.

Visite sur place les mardis, jeudis et samedis, de 14 h à 18 h 30 ou sur rendez-vous (sauf dimanche).

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à

tefico **1003 Lausanne 2, rue de la Paix tél. 021/23 52 11**

Terrain à bâtir

à Champ-du-Moulin.
Tél (037) 61 27 38.

Je cherche à Neuchâtel et environs

immeubles ou **terrains**

Adresser offres écrites à BC 470 au bureau du journal.

A vendre à prix avantageux

parcelles à construire

équipées, admirablement situées au sud du Landeron.

Prière d'écrire sous chiffre OFA 2024 Lg, Orell Fussli Publicité S.A., 4900 Langenthal.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le jeudi 9 mars 1972

dans l'appartement sis à **Neuchâtel,** rue de la **Côte 46 a,** 3me étage, pour le compte d'une succession, les objets suivants :

dès 09.30 heures : linge, soit : draps, taies d'oreiller, nappes, napperons, serviettes, etc. ; batterie de cuisine ; frigo-table Bosch ; vaisselle, verrerie et cristaux ; bibelots, cuivres ;

dès 14 heures : meubles anciens et autres, soit : 1 méridienne Louis-Philippe ; 1 petite coiffeuse Louis-Philippe ; 1 fauteuil crapaud ; 1 rouet daté 1775 ; 1 cousin de dentellière ; 2 escabelles, dossiers sculptés ; 1 table gigogne ; 1 bureau style Renaissance ; 1 canapé style Louis XIII ; 2 chaises Louis XIII ; 1 crédence et 1 buffet style Henri II ; plusieurs tables, 3 fauteuils, 1 confident, style Louis XV ; 1 petite commode Louis XVI, 2 tiroirs, marquetée avec bronzes, dessus marbre ; 1 coiffeuse avec glace, style Louis XVI ; 1 petit berceau ; 1 garniture de toilette, argent ; 1 cave à liqueurs Napoléon III ; 1 piano droit, brun, Schneider & Sohn ; 1 tabouret de piano ; **tableaux** de : Ferdinand Maire, Guido Locca, Marg. Pellet, P. Seylaz, et Huguenin, ainsi que fauteuils divers, lustres, lampes à pétrole (électrifiées), glaces, grands rideaux et vitrages, plusieurs tapis de milieu, Orient (Chiraz, Serabend), tapis Kilim, tentures Cachemire, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
Pas d'exposition avant la vente.

Le greffier du tribuanl :
W. BIANCHI

A LOUER

dès le 24 mars 1972, à Boudry,

appartements tout confort

Cuisine agencée, tapis tendus : Loyers mensuels, charges non comprises :
3½ pièces 80 m2 dès **Fr. 430.—**
5½ pièces 125 m2 dès **Fr. 655.—**
S'adresser à :
Fiduciaire Seiler & Mayor, 9, rue du Trésor, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer

chalet

au bord du lac, pour vacances, 1, 2 à 3 mois, éventuellement appartement. Rayon 20 km de Neuchâtel.

Tél. (038) 24 37 64.

Emile Egger & Cie S.A.
Fabrique de pompes et de machines
2088 Cressier

cherche

belle chambre meublée indépendante,

avec douche et cuisinette, à Neuchâtel ou aux environs. Evnetuellement studio meublé.
Tél. (038) 47 12 17.

On cherche

magasin

avec vitrine à Neuchâtel-ville.
Tél. 25 00 27 entre 12 et 13 h 30.

Urgent

on cherche appartement de 2 à 3 pièces, de préférence quartier est.

Adresser offes écrites à 43-272 au bureau du jorunal.

On cherche à louer au bord du lac de Neuchâtel

chalet

4 ou 5 personnes, pour les mois de juillet-août.
G. Stolz, Sablons 18, Neuchâtel.

Couple cherche tout de suite appartement

maison familiale ou **ferme**

3-4 pièces, en location ou location-vente. Région : Val-de-Ruz ou environs de Neuchâtel.
Tél. (039) 22 58 30.

URGENT

Jeune couple cherche, pour fin mai 1972, appartement de 3-4 pièces à Neuchâtel ou dans la périphérie immédiate.

Adresser offres écrites à JS 563 au bureau du journal.

Nous cherchons pour date à convenir

locaux

pouvant servir de laboratoire environ 100 m2 entre Neuchâtel et Saint-Blaise.

Faire offres à UNIPHOT S.A., Photo-Ciné Gloor, rue Saint-Maurice 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 01.

Offres d'emplois

La Rotonde

engageralt, pour le 15 mars ou pour date à convenir,

1 sommelier (ère)

Pas de restauration.
Horaire : 16 h à 24 heures.
Salaire fixe.
Prendre rendez-vous au 24 48 48.

On cherche

personne de confiance

pour travail partiel ; bon gain (conviendrait à retraité).
Faire offres à case 729, 2001 Neuchâtel.

hildenbrand

engage

AIDE-MONTEUR

Place stable et très bien rétribuée.

Faire offres manuscrites à :
HILDENBRAND & CIE S.A.
Installations sanitaires, ferblanterie.
10, rue de Saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 66 86 et 87.

Mutuelle Vaudoise Accidents — Vaudoise Vie

JOHN MATTHYS
AGENT GÉNÉRAL

Nous désirons engager, pour date à convenir, collaborateur qualifié qui, après mise au courant, sera appelé à assumer les responsabilités de

CHEF DU SERVICE SINISTRES

de notre agence.

Nous demandons personne possédant solide formation commerciale, pratique de l'assurance et, si possible, du règlement des sinistres.

Il s'agit d'un poste de cadre, indépendant, requérant beaucoup de personnalité.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service à John MATTHYS, agent général, rue du Musée 5.
2001 **Neuchâtel.**

Industriel, divorcé, avec deux enfants de 10 et 9 ans, résidant en Gruyère, dans luxueuse propriété, cherche, pour entrée immédiate,

gouvernante de 25 à 40 ans

Nous demandons :
— permis de conduire ;
— très bonne cuisinière ;
— sens de l'ordre et de l'exactitude ;
— personne aimant la nature ; le chalet est isolé à 1100 m d'altitude ;
— connaissance approfondie de la langue française.

Nous offrons :
— vie de famille dans un chalet avec piscine et sauna ;
— tout confort moderne ;
— belle chambre ;
— voiture à disposition pour les loisirs ;
salaire fort élevé si capable.

Faire offres avec curriculum vitae, plusieurs photos et prétentions de salaire, à : COTUB S. A., Limmattalstrasse 61, 8954 Geroldswil.

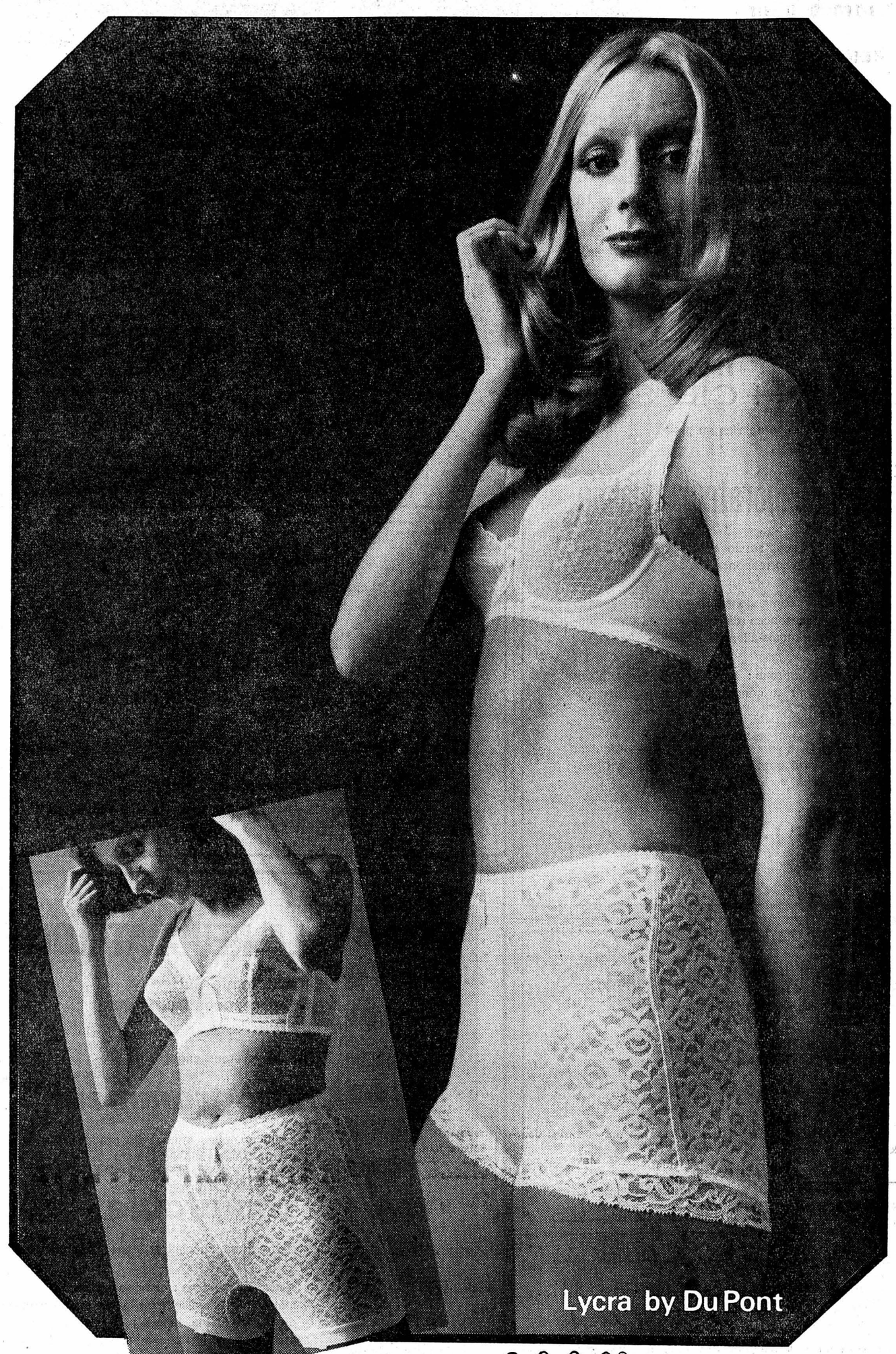

notre exclusivité **Miss 2000®**

Les gaines et soutiens-gorge de ligne jeune.

Soutien-gorge très bien coupé, bonnets de dentelle nylon, dos Lycra* et bretelles réglables. En blanc, nude, noisette ou noir, tailles 70 à 85B: **17.90**

La gaine panty assortie, devant renforcé, jambes courtes, est en Lycra* Jacquard dans les mêmes coloris. Tailles S à XL: **22.90**

Le balconnet en dentelle nylon, bonnets montés sur fiberfill, dos Lycra,* bretelles réglables, se fait en nude, noir, noisette ou blanc. Tailles 70 à 80A et 70 à 85B: **19.90**

Le slip est en Lycra* Jacquard avec petit bord de dentelle. Passe inaperçu sous le pantalon. En nude, blanc, noir ou noisette, tailles S à XL: **22.90**

armourins
neuchâtel

DÉCOUVRIR LE MONDE
VOYAGES INNOVATION

* marque déposée par Du Pont de Nemours International SA

2.1

Ouver-ture-éclair

Prête en un clin d'œil et rangée en un tour de main, tension universelle du fil et pied-de-biche universel pour la quasi-totalité des travaux, deux boutons de réglage seulement. Autant de commodités qui garantissent une couture rapide et impeccable avec l'Elna Lotus. Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. Vous pourrez y assister – sans engagement – à une démonstration de l'Elna Lotus (dès Fr. 450.–) et des autres modèles de la gamme Elna.

elna
vous fait découvrir le plaisir de coudre

Mme M.-Th. PITTELOUD
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 - NEUCHATEL - Tél. (038) 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide

GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENENS
Tél. (021) 35 48 22

A vendre

1 compresseur Spiros 6 m3
1 balance à ciment Rost pour silo
1 rouleau à gazon
1 Rock-Jack
pour excavation roches
1 palan 3 t
chevalets
de 1 m,
et divers petits outillages d'entrepreneur.

Ecrire sous chiffres PA 90713, à Publicitas, 1002 Lausanne.

OPÉRATION DIALOGUE DU PARTI RADICAL

Vivre mieux à Neuchâtel AVEC...

13. UN NOUVEAU CHANTIER COMMUNAL

Ne serait-il pas opportun de regrouper dans un seul atelier toutes les réparations aux véhicules dépendant de la commune, quel que soit le service auquel ils sont attribués ?

Dans son rapport du 14 mai 1968 sur la gestion et les comptes de l'exercice 1967, la commission financière

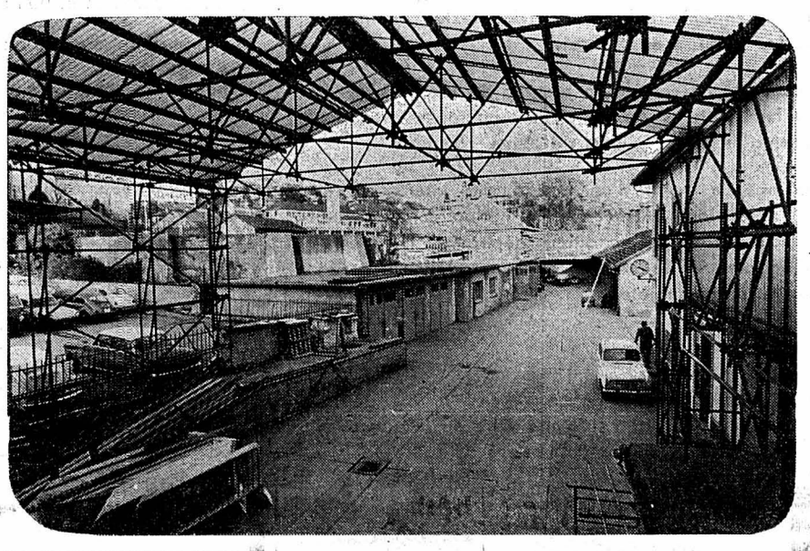

Photo J.-P. Baillod

posait cette question à l'instigation de M. Charles Maeder, radical, rapporteur de la troisième sous-commission (services industriels).

Depuis lors, ce problème a été étudié de très près par le Conseil communal qui, après avoir examiné différentes solutions, a jeté son dévolu sur le terrain destiné à recevoir le nouveau chantier communal : Champ-Bougin. On se rappelle, d'ailleurs, que le Conseil général, le 7 juin 1971, en prévision des constructions nécessitées par l'agrandissement des services industriels, a décidé de classer en zone industrielle les terrains du secteur sis entre le quai de Champ-Bougin et la rue de l'Evole et affectés jusque-là en zones ONC 3 et ONC 1.

La situation des terrains étant légalisée, il convient maintenant d'établir des plans qui, tenant compte des vœux exprimés par la commission financière, favoriseront la rationalisation des divers services communaux. Il suffit, en effet, de visiter l'actuel chantier communal pour comprendre que la situation actuelle ne saurait durer longtemps encore !

Mais cette réalisation, elle aussi, coûtera de l'argent et il importe que notre population le sache avant de préconiser la liste des priorités.

Willy PERROT
inst. électricien diplômé

De nombreuses réalisations s'imposent pour compléter l'équipement social, culturel et sportif de la ville de Neuchâtel.

Pour des raisons financières, toutes ne peuvent cependant être entreprises dans l'immédiat.

Des choix s'imposent. Découpez-donc — ✂ — l'article ci-dessus car, chaque lundi et chaque samedi, dans ce journal, une personnalité radicale présente un projet différent.

A la fin de la série, vous pourrez faire savoir quel ordre d'urgence vous paraît souhaitable.

Participez au développement de votre ville avec l'opération dialogue du parti radical

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour sa

COMPTABILITÉ CLIENTS
et
CONTENTIEUX

un titulaire ayant déjà l'expérience d'une telle activité.

Profil désiré :
— formation d'employé de commerce
— de l'entregent dans les relations humaines
— connaissances de l'allemand parlé
— âge idéal : entre 30 et 40 ans

Ecrire, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à Portescap, service du personnel, Numa-Droz 165, la Chaux-de-Fonds.

MAGGI

Nous cherchons, pour notre département de vente aux gros consommateurs,

collaboratrice secrétaire

qualifiée, capable d'interpréter des textes allemands et de les traduire en français.

Une autre tâche consiste à assurer de façon indépendante les relations écrites et téléphoniques avec nos représentants et nos clients de Suisse romande.

En résumé, il s'agit d'un travail très intéressant et varié, nécessitant une bonne formation commerciale. Nous vous offrons les conditions de travail, les prestations sociales et le salaire d'une grande entreprise de réputation mondiale.

Lieu de travail : Zurich.

Si vous pensez que ce poste répond à vos désirs, veuillez nous faire parvenir votre offre de service avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

8310 Kemptthal
Personalabteilung

On cherche

ferblantier-appareilleur

S'adresser à F. Gross et Fils,
Coq-d'Inde 24
Neuchâtel
Tél. 25 20 56.

Bar à Neuchâtel cherche

une sommelière

pour entrée immédiate.
Congé le samedi soir et le dimanche.

Tél. 25 08 98.

Restaurant **LA PRAIRIE,** à Neuchâtel, cherche

serveuse

Débutante acceptée. Bonnes conditions de travail.

Faire offres à M. J.-J. Robatel, au restaurant LA PRAIRIE,
Grand-Rue 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 57 57.

LA NEUVEVILLE

La place de

confiseur (euse)

est à repourvoir pour date à convenir dans petite entreprise bien achalandée. Il s'agit d'un poste très intéressant avec ambiance de travail agréable et bon salaire.

Prière de faire offres à :
A. Agazzi,
boulangerie-pâtisserie-confiserie,
2520 la Neuveville
tél. (038) 51 21 24.

Entreprise du Valais central, en pleine expansion, cherche plusieurs

menuisiers - machinistes ou mécaniciens

susceptibles de travailler sur chaînes de fabrication.

Entrée immédiate ou à convenir.

Bons salaires, ambiance de travail agréable.

PRODIVAL S.A., 1916 Saint-Pierre-de-Glages (VS).
Tél. (027) 2 75 55.

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
cherche

jeune collaborateur qualifié

pour ses services de ventes. Travail varié avec responsabilité.

Nous demandons : si possible bonnes connaissances de la branche, être bilingue français-allemand.

Nous offrons : bonne situation et place d'avenir à candidat capable et dynamique.

Pirère d'adresser offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel.

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN EMPLOYÉ

pour le service de la comptabilité

UN CAISSIER

pour son agence de Fontainemelon.

Place stable. Caisse de retraite.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.

Grand établissement à Neuchâtel

cherche jeune

CHEF DE CUISINE

ayant des conceptions modernes, de l'initiative et l'esprit de collaboration.

Excellentes conditions.

Faire offres sous chiffres P 900059 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Mr. Pickwick

Barmaid et barman

trouveraient climat de travail agréable dans notre Pub aux prestations sociales d'avant-garde :

— 45 heures par semaine
— 2 jours de congé par semaine
— salaire fixe avec participation au chiffre d'affaires

Entrée immédiate ou date à convenir.
Prière de téléphoner à J.-B. Mehr, tél. (038) 25 85 88.

William Shakespeare Pub
Rue des Terreaux 7 - Neuchâtel

L'Etat-major du Groupement de l'instruction cherche un

collaborateur

de langue française, ayant de solides connaissances d'allemand, une formation de traducteur ou un diplôme de maturité, pour la traduction de textes militaires, généraux et techniques, variés et intéressants. Agé de 25 à 35 ans et disposé à coopérer au sein d'une petite équipe, il aurait la perspective de succéder au traducteur actuel.

Nous offrons une rémunération correspondant à l'importance des travaux, des prestations sociales de premier ordre, le choix de l'horaire de travail. Semaine de 5 jours et possibilité de prendre les repas à prix modique au restaurant du personnel.

Nous prions les intéressés d'adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des justificatifs usuels, et d'une photographie, à

l'Etat-major du Groupement de l'instruction, Papiermühlestrasse 14, 3000 Berne 25. Tél. (031) 67 23 35.

CFF

La Division des travaux des CFF, à Lausanne,
cherche

un dessinateur en bâtiment

possesseur d'un certificat fédéral de capacité.

Possibilités d'avancement intéressantes.

Semaine de 5 jours et avantages sociaux d'une administration fédérale.

S'annoncer par lettre autographe à la Division des travaux CFF, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager un

programmeur

ayant quelques années de pratique. Ce poste pourrait convenir également à un

comptable

désirant se spécialiser dans l'informatique.

Nous demandons : langue maternelle allemande ou française, excellentes connaissances de la deuxième langue ; formation commerciale ; esprit analytique ; goût pour les problèmes comptables.

Nous pouvons offrir : poste largement indépendant ; possibilités réelles de développement personnel ; travail varié et intéressant ; formation complète à notre charge ; rémunération en rapport avec les exigences de cet emploi.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec notre service du personnel, tél. (038) 21 11 71, interne 315, ou de faire leurs offres à

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
rue du Bassin 16, 2001 **Neuchâtel**

Gonset Neuchâtel

engage

VENDEUSES

pour le rayon MÉNAGE. Places stables, bien rétribuées.

1re VENDEUSE

capable en outre de seconder efficacement le chef dans le travail de réassortiment.

Personnes ayant quelques années d'expérience auront la préférence.

Faire offres de service ou se présenter à

Gonset Tél. 25 02 52

CNA

CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS

Nous cherchons, pour notre **secrétariat général** à Lucerne, un jeune

JURISTE bilingue

de langue maternelle française ou italienne, connaissant parfaitement la langue allemande.

Nous offrons :
— place d'avenir intéressante donnant une vue d'ensemble de l'activité de la CNA
— conditions d'engagement favorables
— sur demande, courte pause à midi
— restaurant pour le personnel.

Le secrétaire général de la CNA, M. Schaetti, à Lucerne, téléphone (041) 21 51 11, donnera tous renseignements complémentaires.

Nous attendons volontiers votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire.
Personaldienst SUVA, case postale, 6002 Lucerne.

CJ

Les **Chemins de fer du Jura** engageraient, pour leur service des automobiles à Tramelan :

un chauffeur remplaçant au service des lignes concessionnaires
un chauffeur d'autocars
un mécanicien-chauffeur

Les candidats au poste de chauffeur d'autocars possédant le permis de camion depuis 1 an, et âgés d'au moins 22 ans, seraient formés.
Nous offrons : bonnes conditions de salaire, places stables, activités intéressantes et variées, assurances sociales, etc.
Entrée en service : à convenir.
Offres : les candidats sont priés de s'annoncer au moyen du coupon ci-dessous ou de prendre rendez-vous par téléphone au garage CJ à Tramelan, tél. (032) 97 47 83, ou, en dehors des heures de travail, (032) 91 34 55.

A découper ici et adresser sous pli fermé à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes

Je m'intéresse à une place de chauffeur d'autocars *)
de mécanicien-chauffeur *)
de chauffeur remplaçant au service des lignes concessionnaires *)

Nom et prénom : _____

Localité : _____ Rue et No : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Etat civil : _____ Tél. No : _____

* souligner ce qui convient

LA CHAUX-DE-FONDS

MYSTÈRE AU BORD DU DOUBS UN JEUNE HOMME GRIÈVEMENT BLESSÉ ?

La rumeur publique, une fois de plus, fait état d'un événement grave qui se serait produit le 1er mars au bord du Doubs. Aucun communiqué de la police cantonale n'ayant été diffusé hier en fin d'après-midi, il est difficile de faire la part des choses. C'est pourquoi, nous donnons l'information suivante dans la forme qui nous a été transmise.

Le fils G., âgé de 21 ans, dont la mère est concierge dans un immeuble d'un quartier nord de la ville, se trouvait avec deux camarades au bord du Doubs, le jour de la fête de l'indépendance neuchâteloise. Le jeune homme, sans doute à l'issue d'un repas des plus sympathiques, aurait voulu se débarrasser d'une bouteille qu'il jeta dans la rivière. Un pêcheur se serait alors énervé de cette attitude et aurait menacé les jeunes insouciants.

Le pêcheur est allé chercher une baïonnette (quelque peu rouillée) et se serait acharné, selon les dires des témoins, sur le jeune G. Les coups donnés auraient perforé un poumon et la victime aurait dû se rendre à pied jusqu'à l'ambulance qui ne pouvait se rendre sur place, en raison de la situation du terrain.

Grâce à l'intervention des deux camarades, l'agression s'est limitée au minimum. Le pêcheur aurait été incarcéré jeudi seulement, tandis que G. était hospitalisé dans un état jugé comme grave.

Cette nouvelle, une fois de plus, met en parallèle les difficultés d'une information objective avec la quotidienneté des faits qui pour la plupart sont révélés en fonction de l'intérêt d'une collectivité. Que s'est-il réellement passé ? La question reste posée.

La somme de renseignements récoltée à propos de cette affaire témoigne d'une source sûre. Par ailleurs, l'absence d'un communiqué ne nous permet guère d'être affirmatif. Jusqu'à maintenant, presse et police de sûreté ont poursuivi chacun de leur côté leur enquête. Ne serait-il pas possible, dans des cas aussi graves, de mettre en commun quelques informations ?

Nous attendons une réponse.

Ny

Par des enfants et pour des enfants « Nous construisons une ville »

Année fiévreuse que cette année longue dans la section préprofessionnelle des écoles secondaires de la ville puisqu'elle aura permis la réalisation de deux spectacles de grande envergure. Outre les soirées habituelles de février présentées par les élèves des degrés supérieurs, une création mondiale, originale et passionnante puisqu'il s'agit d'un opéra, est en préparation par les élèves du premier degré.

« Nous construisons une ville » a été écrit en 1927 par P. Hindemith, en collaboration avec des enfants dans l'imagination du sujet, des sketches, des mélodies. La partition d'orchestre était prévue pour des musiciens chevronnés mais dans les quelques notes laissées par le compositeur, celui-ci indiquait que toutes les adaptations étaient permises, voire même nécessaires pour adapter le thème à l'époque actuelle. Cette partition et ses possibilités intéressantes de réalisation ont enthousiasmé Emile de Ceuninck, ainsi que le TPR et le directeur de chorale des « ACOO » de la section préprofessionnelle. Le thème de base — les enfants construisent une ville pour eux et la gouvernent — ainsi que toutes les complémentarités inhérentes à la forme d'un opéra — chœurs, jeu théâtralû orchestre — permettaient en effet un spectacle touchant à la créativité dans nombre de domaines. Au niveau du premier degré, les chœurs font partie des « ACOO » ainsi que la musique, dont deux points de réalisation possible. D'aütre part, le TPR étant chargé de l'animation théâtrale dans les écoles, il y avait là pour l'équipe de comédiens une nouvelle manière d'approche du théâtre par les enfants, en leur donnant l'occasion de jouer eux-mêmes et de monter un vrai spectacle.

LES JALONS

Cet opéra n'a pas encore été joué en langue française et la traduction a été faite par le TPR, dans un texte correspondant à notre époque. La partition, qui sera exécutée uniquement par des enfants, a été adaptée par Emile de Ceuninck, en fonction du nombre de musiciens, environ 15, et des instruments à disposition, principalement vent, piano, percussion. De Ceuninck dirigera également l'orchestre. Quant aux chœurs, ils ont été préparés minutieusement par Claude Darbre. Dès les premières répétitions, les enfants montrèrent une facilité étonnante. Pour le jeu théâtral, et la mise en scène, l'encadrement solide d'une troupe professionnelle a permis un travail en profondeur, laissant large part à l'imagination des enfants. Ceux-ci dirigés par Jo van Osselt puis Charles Joris, ont interprété à leur guise et d'après leur propre vision, des données de base pour la construction de leur ville. Il faut relever cette notion de créativité laissée aux enfants et s'en souvenir.

SPONTANÉITÉ

Le décor et les costumes sont réalisés dans le cadre des « ACOO » par M. François Corbellari, maître de travaux manuels et Netty Korman, maîtresse de couture, sur un projet de J.-L. Walraet, du TPR. Le décor de base se verra peu à peu animé par des objets amenés par les enfants. La liste d'accessoires est d'ailleurs impressionnante : piano rouge, ambulance, sacoche de facteur pleine de lettres, dermaplasts géants, colonne Esso, entre autres. L'imagination et la fantaisie seront reines.

Dans le cadre de l'enseignement, nombre de résultats positifs sont déjà acquis. La musique étant quelque peu délaissée à l'école, la revanche sera belle. De plus, cette réalisation aura donné de nouvelles motivations. enthousiasmantes, aux élèves des cours de musique et de chant, permettant aussi une meilleure connaissance d'un compositeur contemporain. La collaboration du TPR lui aura donné l'occasion de remplir son mandat d'animation dans une forme inédite, riche d'enseignement pour les uns et pour les autres.

Il était prévu de déplacer le spectacle pour les élèves du canton, mais cela s'est révélé impossible. Le décor devrait chaque fois être adapté et de grandes pertes de temps pour des répétitions fatigueraient inutilement les élèves. Le département de l'instruction publique a pris à sa charge 50 % des frais de déplacements des élèves jusqu'à la Chaux-de-Fonds. Le spectacle sera donné pour les enfants dans les derniers jours de mars et derniers jours d'avril au théâtre en matinée. Deux soirées sont prévues les 25 et 27 avril.

IF

Les caisses de retraite : conférence de la S.S.E.C.

Comme chaque année, la « Société suisse des employés de commerce » a organisé un cycle de conférences-débats ayant pour thème un problème actuel. Il s'agissait cette fois, des caisses de retraite. Ce cours s'adressait non seulement aux chefs d'entreprises, mais également aux cadres et responsables

La S.S.E.C. avait fait appel a des spécialistes afin de donner un niveau de qualité à ces cours. Ces trois soirées parfaitement atteint leur but puisque les nombreux participants ont pu trouver réponses aux nombreuses questions qu'ils se posaient, en recevant en plus une importante documentation.

Hockey-club : une coupe et un match !

(c) La coupe neuchâteloise sera-t-elle attribuée au hockey-club des Ponts-de-Martel? La réponse sera donnée dimanche soir, puisque l'équipe des Ponts disputera la finale de cette coupe contre l'équipe de Corcelles-Montmollin. Tous les espoirs sont permis si l'on en croit les derniers résultats des « Ponliers » qui pour la deuxième année ont parfaitement défendu leur position en deuxième ligue. La saison fut particulièrement chargée, et comme le constatait le président du club Eric Jean-Mairet, ce n'est pas moins de cinquante matchs que ses équipes de deuxième et troisième ligue ont disputés depuis l'automne dernier. Un rtsultat fort réjouissant en nombre et en qualité qui est dû, ne l'oublions pas, également aux entraîneurs, M. Vuagneux pour la 1re équipe et M. Claude-Alain Bieri pour la 2me et les novices. Au terme de cette randonnée sportive, la rencontre de dimanche prochain permettra peut-être au hockey-club des Ponts de se distinguer une nouvelle fois et de remporter une coupe à laquelle chaque joueur aspire.

Prochainement, 140 musiciens à la patinoire

Pour la première fois dans la région, le « BBC Symphony Orchestra » de Londres, avec 140 musiciens, sous la direction de Pierre Boulez donnera un unique concert. C'est à la patinoire des Mélèzes, lundi 8 mai, que des œuvres de Boulez, de Schumann, Wood et Varese seront exécutées, alors que le concert même sera présenté par Pierre Boulez.

Il s'agit là d'un événement musical. Il est à souhaiter que l'organisation du CMC, avec la collaboration des industries du Jura neuchâtelois et du département de l'Instruction publique rencontre un écho important auprès de la population.

Le Collège primaire ? Un coup dans l'eau et quelque peu de poussière...

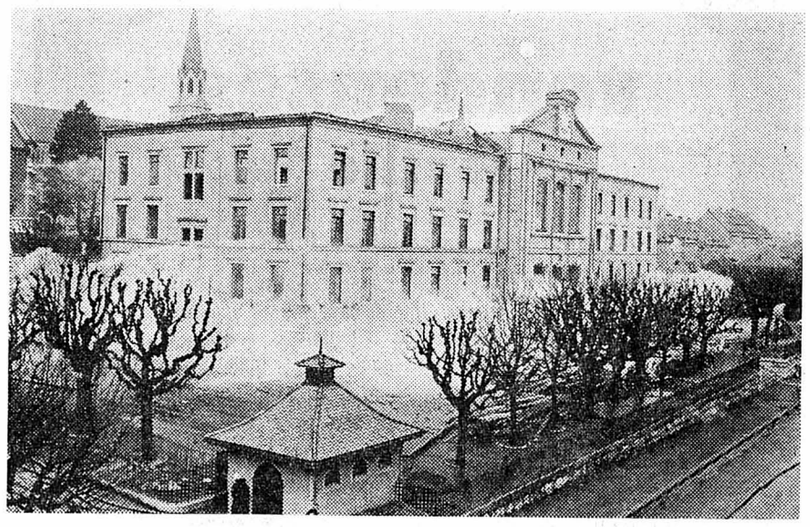

(c) Il y avait du monde, hier après-midi, aux alentours du collège primaire. L'événement, certes, était de taille puisqu'il s'agissait de procéder à la destruction par explosifs de ce bâtiment.

Tout était prêt, y compris le public, qui s'attendait à une magistrale démonstration.

Trois coups de cornette, longs, trois coups brefs. Et puis un grand bruit.

Plus rien ensuite.

Malgré la bonne volonté de chacun, il faudra remettre à demain cette expérience. Car rien ne se sera produit, sauf peut-être une cinquantaine de vitres cassées et quelques dames surprises de recevoir dans leurs jambes des pierres lancées là par l'explosion.

Nous reviendrons donc, dans une prochaine édition, sur la véritable démolition du collège primaire, entendu que celle d'hier ressemblait en fait à une répétition...

Hockey : une finale suisse aux Mélèzes

Aujourd'hui et dimanche auront lieu à la patinoire des Mélèzes les finales du championnat suisse juniors élite, organisées par la Ligue suisse de hockey sur glace. Les équipes de Bienne, Morges, Kloten, Langnau et Uzwil ou Winterthour se disputeront le titre tant envié de champion suisse junior pour la saison 1971-1972. Voici donc une nouvelle manifestation importante à la patinoire couverte des Mélèzes, une année après les championnats du monde de hockey sur glace, groupe B.

Etat civil La Chaux-de-Fonds vendredi 3 mars

NAISSANCES. — Clark, Janice, fille de Rodney-Hugh, commerçant, et de Nicole-Claudine, née Froidevaux. Brossin, Silvain-Christian, fils de Pau-Jean-Pierre, chauffeur TP et de Simone-Josette, née Marchand. Rognon, Pierre-Emmanuel, fils de Pierre-André, juge et d'Anne-Hélène, née Tissot-Daguette. Ménétrey, Sylvie-Chantal, fille de Jean-François, employé postal et d'Adrienne-Denise, née Leschot.

PROMESSES DE MARIAGE. — Graf, Frédy-Gilbert, directeur, et Rizzotto, Vittoria-Amabile. Gagnebin, Pierre-Daniel, instituteur, et Roy, Monique-Maria-Elise.

MARIAGES CIVILS. — Robert, Francis-Marie-André, boulanger, et Bobillier, Liliane-Cécile. Ferro, Silvino, plaqueur, et Lorenzo, Marceliana.

Prochaine réunion italo - suisse

(c) Dans quelques jours s'ouvrira la quinzaine culturelle consacrée notamment à l'Italie. Une petite conférence de presse réunissait hier en fin d'après-midi les principaux responsables et les chroniqueurs des quotidiens régionaux. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Informations horlogères

Résultats de l'exercice 1971 de Zenith Radio Corporation

Pour 1971, le chiffre d'affaires de Zenith Radio Corporation a progressé de 7 % et a atteint 613,1 millions de dollars, contre 573,1 millions de dollars en 1970. Le bénéfice d'exploitation pour l'année se monte à 31,3 millions de dollars (1,65 dollar par action), en progression de 27 % par rapport à l'année précédente (24,7 millions de dollars ou 1,30 dollar par action).

Le bénéfice d'exploitation de 1971 ne comprend pas des revenus extraordinaires de 6,1 millions de dollars (32 cents par action). Le bénéfice net de 1971 s'élève à 37,4 millions de dollars (1,97 dollar par action).

Les ventes, dit le communiqué, ont été pénalisées par une pénurie de postes de télévision en noir et blanc due à la grève des dockers de la côte ouest des Etats-Unis. En ce qui concerne le marché des téléviseurs couleurs, le communiqué précise que la part de Zenith dans ce marché a approximativement retrouvé son niveau traditionnel à la fin de 1971, après avoir légèrement fléchi en raison de la pénurie de postes et d'une baisse générale des prix de détails, baisse dont Zenith pensait qu'elle ne serait que temporaire et à laquelle la société n'a réagi que tardivement.

(Réd. - Rappelons qu'en juin 1971, Zenith Radio Corporation a pris le contrôle de Movado-Zenith-Mondia au Locle. Le communiqué publié à Chicago ne dit rien au sujet de l'activité de ce secteur du groupe.)

Capitaux russes à Besançon ?

Contrairement à certains bruits, il n'est nullement question que les Russes rachètent une usine horlogère à Besançon. Tout juste participeront-ils peut-être au développment d'une affaire bisontine purement commerciale : la Société horlogère Slava spécialisée dans l'import-export. C'est par elle que passent les ipmortations horlogères en provenance de l'URSS et des pays de l'Est et les exportations à destination de ces pays.

Une information parue dans une revue économique, en effet, laissait supposer que les Russes, à défaut d'implanter une usine sidérurgique à Fos, allaient installer une usine horlogère à Besançon. Ils envisagent à en croire cet article de racheter pour deux millions de francs, une entreprise de la place de la réorganiser et de la rééquiper entièrement afin d'être enfin présents sur le marché de l'horlogerie de luxe en Europe occidentale.

Les industriels horlogers bisontins songeaient déjà à une concurrence accrue tandis que les responsables du développement économique de la région se réjouissaient à l'avance de cette implantation étrangère prometteuse de créations d'emploi. La société Slava, dans laquelle les Russes prendraient une participation a été créée en 1961. Cette société, qui emploie une quinzaine de personnes, voudrait amplifier les courants commerciaux entre la France et les pays communistes et, du même coup, augmenter son propre chiffre d'affaires.

Le développement de cette société à capitaux français (à 100 %) pourrait se faire grâce à une augmentation de capital et à une prise de participation russe. Il ne s'agit pour l'heure que d'un projet. M Carruzzo, le P.D.G., n'a pas encore déposé de demande sur le bureau du comité des investissements étrangers qui siège au ministère de l'Economie et des Finances et devra obligatoirement statuer. Néanmoins, les pourparlers vont bon train.

LE LOCLE - LE LOCLE

AU TRIBUNAL DE POLICE DU LOCLE

La route était étroite et malaisée...

Le tribunal a siégé jeudi après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de M. Jean-Michel Riat, exerçant les fonctions de greffier.

Le 25 janvier, Ch. H. circulait en ville au volant de sa voiture. De la neige recouvrait les glaces du véhicule. On lui reproche aussi de ne pas avoir marqué régulièrement le «stop» de la rue du Progrès et d'avoir quitté son véhicule alors que le moteur était resté en marche. De plus, il a injurié un agent qui intervenait. H. nie les faits. Sur l'invitation du président l'agent consent à retirer sa plainte à condition que H. verse 50 fr. aux Samaritains. Ainsi tombe la prévention la plus forte. Pour les autres infractions pénales ou administratives le président inflige au prévenu une peine d'amende de 30 fr. et le paiement de 20 fr. de frais.

IL DIT N'AVOIR RIEN REMARQUÉ

Le dimanche 28 novembre à 8 h 45, F. V. , du Locle, circulait d'est en ouest, rue des Envers. A la hauteur de l'immeuble No 49, il obliqua pour passer sur la rue de la Banque, coupant la route à J.-F. M. qui circulait rue des Envers en direction des Jeanneret. Ce dernier pour éviter la collision donna un coup de volant et son auto alla violemment heurter la façade d'un immeuble. V. dit n'avoir rien vu ni entendu malgré le bruit du choc. Son avocat demande la libération de son client. Le juge admet qu'il est possible que V. n'ait rien remarqué mais il le condamne, parce qu'il n'a pas accordé la priorité à l'autre automobile, à une amende de 50 fr., assortie de 30 fr. de frais.

CHANGER DE DIRECTION, C'EST PRENDRE DES RISQUES

Le parc de la «Croisette» étant complet, J. F. prit la décision de gagner la rue J.-F.-Houriet pour garer son automobile. Il mit son clignoteur d'abord à gauche, puis à droite. On lui reproche d'avoir manqué de précautions provoquant une collision avec le véhicule qui le suivait auquel il a barré la route. Cette faute se payera par 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

C'était pendant la nuit de Noël, Ch. J. de Martel-Dernier, circulant avec sa voiture sur la route du Petit-Martel en direction des Ponts-de-Martel, s'arrêta au bord de la route pour prendre un piéton. Il faisait un épais brouillard si bien qu'une autre automobile qui circulait dans la même direction tamponna l'auto de J. Le second prévenu H. B. de Neuchâtel est donc lui aussi responsable de cet accident. Les thèses sont contradictoires. Comme le piéton n'a pu se présenter à l'audience, l'affaire sera reprise avec de nouvelles preuves.

Quant à l'affaire qui mettait en présence deux prévenus A. L. et D. K., les deux du Locle, au sujet d'un accrochage qui s'est produit le 19 janvier à la rue Daniel-JeanRichard, le président libère A. L. et condamne D. K. à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais pour n'avoir pas fait correctement sa présélection et mis ses clignoteurs trop tard.

Le tribunal libère ensuite un concierge dont le chien de garde s'était élancé contre une automobile. Cette affaire regarde le tribunal civil qui déterminera les dommages.

MALGRÉ UN FREINAGE ÉNERGIQUE

R. F., des Frêtes et Ch. D. du Locle, circulaient en sens inverse sur la route des Monts Orientaux. A un endroit où la route fait un léger virage, malgré un freinage identique, ce fut la collision. F. prétend que sa machine était arrêtée au moment du choc. D. conteste cela. Et le gendarme pense que si la machine avait été arrêtée elle aurait reculé au moment du choc. Le juge conditionne les peines en prenant comme base la vitesse déclarée par chacun des automobilistes. Il inflige à D. une amende de 40 fr. et 20 fr. de frais et à F. une amende de 20 fr. et 10 fr. de frais.

En ouvrant l'audience, le président a donné lecture du jugement qu'il a établi d'une cause débattue jeudi dernier concernant un accident survenu sur la route du Cerneux-Péquignot le 20 janvier. Ce sera pour la prévenue chaux-de-fonnière L.I. une amende de 50 fr. et 30 fr. de frais.

Premier Mars au Cernil

(c) Une trentaine de libéraux se sont réunis au Cernil sous la présidence de M. Henri Kipfer, conseiller communal, et en présence de M. Jacques Steudler, chef des finances communales. Au cours de cette rencontre M. Kipfer fit un tour d'horizon des affaires publiques et M. Jacques Steudler amusa l'assemblée par de savoureux propos farcis d'humour brévinier.

C'est dans une ambiance sympathique que les 40 radicaux réunis au Cercle radical ont suivi l'exposé fort intéressant de M. Claude Simon-Vermot, député, sur le thème « L'agriculture face au Marché commun et aux institutions européennes ». M. Robert Hainard, président de commune, donna ensuite à l'assemblée des renseignements très complets et chiffrés sur la marche et les projets du village.

Etat civil du Locle (2 mars)

NAISSANCES. — Ruggero, fils de Roberto, gratteur, et de Gloria-Maria-Ines née Gallizioli.

PROMESSES DE MARIAGE. — Caldart, Francesco, ouvrier de fabrique, et Vermot-Petit-Outhenin, Marie-Madeleine.

DÉCÈS. — Méroz, Marguerite, née le 13 octobre 1903, ménagère, célibataire ; Patthey née Zbinden, Rose-Louisa, ménagère, née le 29 octobre 1887, veuve de Patthey, Charles-Ulysse.

VAL-DE-RUZ

L'A.N.P.T. aux Geneveys s/Coffrane

A quand des cabines protectrices sur les tracteurs agricoles ?

De notre correspondant :

Mercredi 1er mars, avait lieu à l'hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane la 30me assemblée générale de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs. présidée pour la dernière fois par M. Etienne Schwaar. Après trente années d'activité, M. Schwaar désirait démissionner du comité ; l'assemblée le nomma président d'honneur et le remercia chaleureusement par l'intermédiaire de M. Fritz Oberli, président nouvellement élu.

M. Oberli salua la présidence du président central, M. Baechler et du directeur de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs, M. Piller. En remplacement de M. Schwaar, l'assemblée procéda à la nomination au comité de M. Pierre Dolder, de Boudry. Le gérant, M. Henri Rossier, donna ensuite lecture de son rapport dans lequel il souligne principalement le succès du cours pour les jeunes conducteurs de tracteurs : en 1971, pas moins de 75 participants à ce cours, âgés de 14 à 18 ans, réussirent les examens du service des automobiles leur donnant droit au permis du tppe « Véhicules automobiles agricoles ». M. Rossier remarqua aussi le gros effort de l'Association qui fit cette année l'acquisition d'un grand nombre de signophiles pour remorques et qui en encourage l'utilisation régulière.

M. Marti, membre du Bureau romand pour la prévention des accidents, introduisit une discussion sur l'opportunité d'installer des cabines protectrices sur les tracteurs. Il releva en particulier que 26 décès d'agriculteurs en 1971 sont dus au renversement de tracteurs mal équipés.

On apprend encore que la section neuchâteloise des propriétaires de tracteurs organisera des journées des délégués suisses les 22 et 23 septembre prochains. La partie officielle est alors terminée et la journée est clôturée par la présentation d'un film offert par une maison de Cologne, traitant des problèmes agricoles dans tous les continents.

VALANGIN

Assemblée du foyer paroissial

(c) Le foyer paroissial de Valangin a tenu son assemblée annuelle mercredi soir sous la présidence de M. André Evard. Les points suivants ont retenu l'attention de l'assemblée :

Place de parc pour voitures : Elle sera terminée cette année encore. Il est décidé de supprimer le goudronnage pour amoindrir les frais. La subvention de l'administration cantonale est fixée à 40 %.

« Relevage » des orgues : Ce travail indispensable sera fait au début 1973 pour une somme de 5700 fr. Une vente paroissiale fixée à l'automne permettra de couvrir une part de cette dépense. **Ecole du dimanche :** Elle semble retrouver une activité normale à Valangin, si bien qu'une centralisation ne devrait plus être nécessaire. **Chorale :** Le chœur mixte dispense une intense activité dans les trois foyers, malgré une faible participation dans les registres masculins. La chorale enfantine compte 30 chanteurs. Tous préparent un concert pour le 12 mars prochain. **Jeune église :** Depuis le début de l'année, les jeunes sont admis au collège des Anciens. Ils désirent collaborer et préparer en commun un culte des laïcs. La jeune Eglise a d'autre part déployer une activité importante à l'occasion des veillées paroissiales. **Comptes :** fonds des sachets : 24.073,85 fr. ; fonds de paroisse : 20.176,10 fr. ; **Cultes :** Les cultes présentés par les jeunes et les laïcs sont un signe d'engagement. Il semble cependant que certaines personnes âgées aient des difficultés à accepter ces nouveautés, ainsi que les chants rythmés. **Instruction religieuse :** Il semble que Pâques marquera la fin officielle, mais des changements interviendront dès 1973. Tout ce problème sera repris prochainement au collège des Anciens.

Des accents martiaux

(c) Mardi soir, la fanfare municipale l'« Harmonie » a défilé dans les rues et fait retentir des accents martiaux, rappelant au souvenir de chacun la révolution de 1848. D'autre part, les partis politiques avaient convié leurs membres et amis à leurs traditionnels soupers tripes.

Les samaritains à Berne

(c) Les samaritains du Val-de-Ruz ouest et centre se sont rendus mercredi à Berne où ils ont visité la banque du sang de la Croix-Rouge suisse. Les 40 participants se sont particulièrement intéressés à la découverte du laboratoire du sang et ils ont eu tout loisir de converser avec le personnel médical. L'après-midi, le président Jeanrenaud avait prévu une visite au Musée d'histoire naturelie, visite fort appréciée par chacun.

La Jeune église à skis en Valais

(c) La Jeune église de la paroisse organise ce week-end un mini camp de ski à Haute-Nendaz, où seize de ses membres pourront s'adonner aux joies de la neige. Ils logeront et mangeront à « La Cité-joie » mise à leur disposition par M. Gaston Gilloz.

D'autre part, ils auront la chance dimanche, d'assister aux entraînements de l'équipe suisse de ski qui prépare là-haut les prochains championnats nationaux.

MONTMOLLIN

Collège : inauguration le 17 mars

(c) Le Conseil général de Montmollin siégera le 10 mars et aura notamment à son ordre du jour l'étude d'un arrêté concernant le plan d'aménagement de la Commune. Une demande de crédit de 8000 fr. sera également demandée pour l'extension du réseau d'eau.

Le nouveau collège sera inauguré officiellement le 17 mars par les autorités.

Après avoir disposé confortablement de ses adversaires dans le tour de qualification, le H-C. Montmollin-Corcelles se retrouvera en finale le 5 mars à la patinoire du Locle face aux Ponts-de-Martel. Cette finale sera importante pour le club car si la victoire revient aux gens du Vignoble il empocherait la coupe définitivement puisqu'ils l'ont déjà gagnée deux fois consécutivement face à Savagnier et à Serrières.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines : culte 9 h 40.
Valangin : culte 20 h.
Boudevilliers : culte de jeunesse 8 h 35.
Coffrane : culte 10 h, culte de jeunesse et de l'enfance 9 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte 20 h, culte de l'enfance 9 h.
Montmollin : culte de l'enfance 9 h.
Chézard-Saint-Martin : culte des familles 9 h 50.
Dombresson : culte 10 h, culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Fontainemelon : culte 9 h, culte de l'enfance 10 h 05, culte de jeunesse 8 h 15.
Les Hauts Geneveys : culte 10 h 10, culte de l'enfance 9 h 15.
Cernier : culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 9 h.
Savagnier : culte 9 h 45, culte de jeunesse 8 h 30, culte de l'enfance 10 h 15.
Fenin : culte 10 h 20.
Vilars : culte de l'enfance 9 h.
Les Bugnenets : culte 11 h 30, messe 12 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier : samedi 18 h 15, messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grand-messe 10 h ; messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : samedi dès 12 h à lundi 8 h tél. 53 21 33 ou no 11.
Dombresson : soirée du chœur mixte.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — **Corso :** 15 h et 20 h 30, Le Casse (16 ans, prolongations). 17 h 30 Saranda (16 ans).
Eden : 15 h et 20 h 30, Les Bidasses en folie (sans limite d'âge, prolongations).
Plaza : 15 h et 20 h 30, Le Lauréat (18 ans). 17 h 30, la Guilde du film présente: Les Feux de la vie.
Scala : 15 h et 21 h. Le Petit Matin (16 ans). 17 h 30, Chemin de lumière (enfants admis).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : documents du collège primaire.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée d'horlogerie : les collections.
Club 44 : accrochage-vente d'artistes du club.
Musée des beaux-arts : Léon Perrin, sculpteur (vernissage).
Galerie ADC (Léopold-Robert 84) : peintures d'Alexandra Frey.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Salle de musique : 17 h, l'intégrale des concertos pour orgue et orchestre de Haendel.
Théâtre ABC : 20 h 30, Napoléon tropique, par les tréteaux du château.
Théâtre : 20 h 30, J'y suis... j'y reste, par le club littéraire.
Salle de la Croix-Bleue : 20 h, Inquisition, par la Fraternité d'Yverdon.

DIMANCHE

CINÉMAS. — **Consulter les programmes de samedi.**
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h à 2 h.
Le scotch : 21 h à 2 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
Club 44 : fermé.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Salle de Musique : 17 h, suite de l'Intégrale de Haendel.

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 20 h 30 : relâche.
14 h 30 : Le Roi des Grizzlys (enfants admis) ; 17 h : Samoa regine della giungla (16 ans).
Lux : 20 h 30, Jeff (16 ans).
17 h : Gungala la pantera nuda (18 ans).
Théâtre : 20 h, Casino-théâtre : L'Echo de l'union et « Bonsoir Madame Pinson, par la « Litt » de l'Union.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : Claude Mojonnet, peintre et gfaveur.
EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts :** Claude Mojonnet, peintre et graveur.
Pharmacie de service. — Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous demandons

jeune fille

pour aider au ménage et à la distribution postale. Vie de famille.
Gilles Collaud, poste, 1566 Saint-Aubin (FR), Broye. Tél. (037) 77 11 25.

CISAC S. A.
2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires
engage

chauffeur-livreur

propre et sérieux.
Permis de voitures légères.
Prière de téléphoner au (038) 47 14 74, interne 16.

Grande action „reprise de TV"
LOEWE OPTA

Conçus spécialement pour les conditions suisses, les téléviseurs LOEWE 1972 sont à la pointe des techniques modernes. Conséquence: fonctionnement offrant une sécurité encore jamais atteinte. Qualité supérieure. Perfection de l'image et du son. Réception de tous les programmes. Maniement très simple. Présentation luxueuse.

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.– au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972.

Le cadeau idéal pour toute la famille – pour les longues soirées d'hiver, mais aussi pour assister aux Olympiades 72 de votre loge privée.

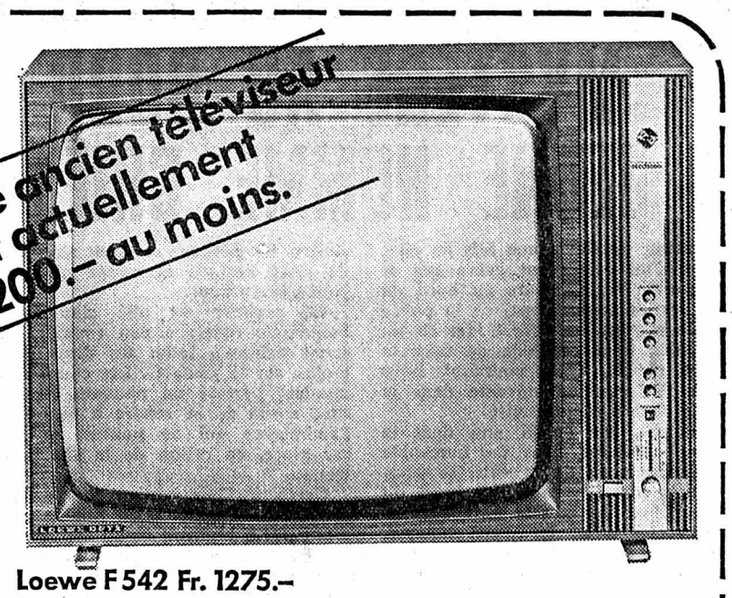

Loewe F 542 Fr. 1275.–

Demandez – gratuitement et sans engagement – une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu:

Livrable tout de suite. Une adresse sûre.
Le plus grand centre neuchâtelois spécialiste.

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

ATELIER DE DÉCORATION HORLOGÈRE
cherche

ouvrières
jeunes filles ou dames

qui aiment le dessin et la couleur, seraient formées à l'atelier.
Ambiance artisanale.
Tél. (038) 53 39 64.

Voulez-vous vous construire une position avec des articles de consommation de première qualité?
Etes-vous déjà

Représentant

avec des expériences de vente ou avez-vous l'intention de le devenir?
Alors annoncez-vous chez nous.
Nous vous offrons sous forme de fixe important un revenu illimité correspondant à vos prestations, des frais de voyage et de véhicule à larges vues et une provision intéressante. Le soutien de la direction de vente est unique.
Lussolin S.A. 6500 Bellinzona Via Monte Gaggio 9
Tel. 092 / 25 87 43

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS
NEUCHATEL

cherche

jeune cuisinier
garçon de cuisine
garçon d'office

Eventuellement couple.

Se présenter dès 14 heures ou téléphoner au No 24 30 30.

Confiserie Vautravers cherche

serveuse

semaine de 5½ jours. Fermé le dimanche.

Tél. 25 17 70.

Paul Roeslin, entreprise de gypserie-peinture, le Landeron, téléphone 51 29 42, cherche

peintres

Entrée immédiate ou date à convenir. Bons salaires, places stables.

Faire offres ou téléphoner.

Entreprise industrielle de la place de Bienne cherche

UNE GÉRANTE

(éventuellement gérant)
pour son **restaurant d'entreprise** réservé aux clients et visiteurs.

Exigences du poste
— certificat de capacité de restaurateur
— langues française et allemande, connaissances d'anglais seraient appréciées
— bonne présentation
— discrétion absolue
— bon organisateur.

Cette collaboratrice(teur) bénéficie d'une large autonomie et d'un horaire relativement régulier, l'activité principale étant concentrée sur les repas et le service de midi.

Outre l'organisation de l'approvisionnement, la cuisine (avec deux ou trois auxiliaires), elle s'occupe de l'économat et de la comptabilité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres sous chiffre, E 920120 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

ALOXYD S. A., Bienne
Fabrique de plaquettes métalliques
Traitements de surface de l'aluminium

cherche

REPRÉSENTANT

pour la Suisse romande.

Connaissance de l'allemand indispensable. Date d'entrée selon entente. Discrétion assurée.

Faire offres à la Direction.
ALOXYD S. A., route de Boujean 31, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 74 81.

Institut de

PHYSIOTHÉRAPIE

à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

COLLABORATRICE

à plein temps

ACTIVITÉS : téléphone, réception, accueil de la clientèle accidentée et handicapée, organisation et préparation du travail, administration et entretien du matériel, etc.

OFFERTS : salaire à convenir, semaine de 45 heures - mardi libre - 4 semaines de vacances après un an.

DEMANDÉS : vivacité d'esprit et caractère agréable, goût au travail dans le cadre d'une activité paramédicale (conviendrait entre autres fort bien à aide-infirmière). Age limite 50 ans.

Présentation UNIQUEMENT sur rendez-vous, à prendre téléphoniquement au (038) 25 25 50, Institut «Joduwil», Neuchâtel.

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique
cherche, pour son bureau **Comptabilité centrale,**

jeune comptable

appelé à travailler dans le cadre d'une petite équipe chargée essentiellement des tâches suivantes:
— contrôle budgétaire et contrôle d'investissement ;
— bilan et compte P et P ;
— décomptes d'exploitation par centre de frais et décomptes de rentabilité par groupes d'articles ;
— plans de trésorerie.

Le poste conviendrait particulièrement à des candidats désireux de se préparer au diplôme fédéral comptable, ou ayant suivi une école supérieure de commerce.

Nous offrons un travail intéressant et varié, la possibilité de se familiariser avec des méthodes de gestion modernes, ainsi que des conditions de travail d'une grande entreprise en plein essor avec, entre autres, un **horaire individuel** adaptable chaque jour.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous **référence 852,** à SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 **Genève 16.**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

cherche:

vendeuses
textile

à plein temps, pour entrée immédiate ou date à convenir

Nous offrons : salaire intéressant, 13me salaire. Semaine de 5 jours, prestations sociales maximales.

Faire offres, avec curriculum vitae, ou se présenter au bureau du personnel. Tél. 25 30 13.

Nous imaginons volontiers que notre nouvelle

SECRÉTAIRE

— aurait du plaisir à occuper un poste indépendant et varié ;
— qu'elle a une bonne formation professionnelle ;
— qu'elle possède de bonnes connaissances de français et d'allemand, éventuellement aussi de la langue anglaise.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous proposons d'examiner ensemble les questions qui pourraient nous intéresser tous les deux.

Veuillez adresser votre offre succincte, avec les documents d'usage, à

COOP. SUISSE
dépt. habillement,
case postale,
4600 Olten 1,
tél. (062) 34 11 22,
interne 422,
bureau du personnel.

Portescap

Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division horlogère, un

HORLOGER COMPLET

qui après une période de formation, sera responsable :

— du contrôle de réception des fournitures,
— du contrôle en cours de fabrication,
— du contrôle du produit fini,
— de l'organisation et la distribution du travail au sein du groupe.

Profil désiré :

— C.F.C. d'horloger complet,
— quelques années de pratique dans une activité similaire, si possible.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à **Portescap, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.**

CFF

Les hommes de la voie

Nous engageons du personnel non professionnel en qualité de monteurs de voies. Les candidats seront instruits soigneusement dans leur nouveau métier de spécialistes pour le montage et l'entretien des voies ferrées. Procédés de travail modernes et mécanisés.

Places stables. Bons salaires. Possibilités d'avancement. Nationalité suisse. Age maximum 35 ans. Veuillez remplir le talon ci-dessous et l'envoyer à : Voie 3me section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

Nom et prénom : _____
Date de naissance : _____ Tél. : _____
Domicile : _____
Rue : _____

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

PÊCHE... AVEC CARNET !

Premier mars, ouverture de la pêche. Il y avait foule mercredi sur les bords de l'Areuse et de ses affluents. Dans certains endroits, on se bousculait... presque ! Bien avant sept heures, les pêcheurs ont attendu patiemment l'ouverture officielle de la saison 1972 qui se prolongera jusqu'au 15 septembre. Les prises ont-elles été bonnes ? Difficile de le dire. Les avis étaient partagés ; certains avouaient plusieurs prises, d'autres aucune. Cette ouverture a coïncidé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale et en particulier avec l'introduction d'un carnet de contrôle individuel. Les prises doivent y être soigneusement indiquées ; elles doivent pas dépasser huit poissons nobles par jour. Des contrôles ont été effectués hier par la police et les garde-pêche. De nouvelles habitudes se créeront ces prochains temps pour les pêcheurs du canton. De l'avis de plusieurs pêcheurs, les conditions étaient favorables mais le niveau de l'eau était très bas dans certains endroits. Le beau temps, une température clémente et l'eau des rivières pas trop froide ont favorisé cette première journée.

(Avipress-Fyj)

Un automobiliste l'échappe belle à la Clusette

(sp) Vendredi après-midi, à 14 h 30, M. J. M., 70 ans, retraité, habitant Neuchâtel, circulait en auto sur la route cantonale Brot-Dessous - Noiraigue. A la Clusette, juste avant qu'il ne passe, un bloc de rocher d'une centaine de kilos dévala la forêt et tomba sur la chaussée. La voiture de M. J. M. heurta ce bloc. Sous l'effet du choc, elle fut déportée à gauche et tamponna celle de M. R. R., de Couvet, qui arrivait en sens inverse. Fort heureusement, personne n'a été blessé. Dégâts aux véhicules.

BOVERESSE

Plus de commandant...

(c) Par suite de la démission du titulaire, le corps des sapeurs pompiers de Boveresse n'a plus, actuellement, de commandant. L'autorité communale a entrepris des démarches pour trouver un successeur.

Succès d'un lutteur

(c) Lors des derniers championnats suisses juniors de lutte qui ont eu lieu à Vouvry, Mario Rota de Boveresse s'est classé premier en catégorie 87 kilos et plus.

Messe le samedi ?

(sp) Une demande a été faite de réunir la communauté catholique des Verrières. Cette rencontre aura lieu prochainement. Une décision à prendre : faut-il organiser une fois par mois la messe le samedi soir dans le village et comment procéder pour faire participer les enfants à la liturgie dominicale ?

Troupe au village

(c) L'infirmerie centrale de l'école de recrues de Colombier établira son quartier général à Boveresse du 4 au 19 mai prochain.

BUTTES

Course des contremaîtres

(c) La section du Val-de-Travers de la Société suisse des contremaîtres, a fait une course le 1er mars. Les participants se sont rendus à Estavayer-le-Lac où ils ont été reçus dans une fabrique de conserves et de produits laitiers où sont occupés quelque 500 employés et ouvriers.

Après un dîner au pied du Jura, ils ont encore visité une fabrique de cigares, à Yverdon. Journée intéressante et empreinte d'une saine camaraderie.

De la neige en suffisance

Le ski est roi à la Robella où les installations fonctionnent normalement (sauf le téléski du Mignon-Robella). La neige est restée en quantité suffisante. Cela est dû à la situation géographique du complexe, situé à l'envers de la montagne. Les pistes orientées au nord n'ont pas subi, comme ailleurs, les attaques du soleil. On peut même descendre sur Buttes, skis sur pieds, presque tout à la fin de la pente des Couellets.

Etat civil de Buttes Février 1972

(c) **Naissances :** 30 janvier. Stève Parrod, de Gaston et de Elisabeth née Duhoux. 2 février. Fabrice Grandjean, de Gilbert et de Mary-Claude née Blondeau.

Publications de mariage : cinq.

BILLET DU SAMEDI

« LA VIE, OUI LA VIE ? »

Une personne âgée me disait en pensant à toute son existence aux innombrables péripéties et en me regardant comme lorsqu'on interroge quelqu'un : « La vie, oui, la vie ? »

Et il est vrai que face à la vie humaine à la fois si intense et si fragile, si passagère aussi, des questions peuvent et même doivent se poser.

En effet, qu'est-ce que la vie ?

Certains biologistes disent qu'elle est le fait du hasard, mais d'un hasard prodigieusement intelligent, d'autres insistent sur le fait des recommencements cycliques ou sur celui de l'évolution des êtres vivants.

L'Evangile nous invite à avoir un regard plus perçant et nous donne une lumière toute nouvelle pour avancer dans la vie. Dans toute la mesure de tout ce que nous avons reçu, l'Evangile nous propose de vivre des existences libres et en marche vers un avenir ! Notre avenir spirituel n'est-il pas d'aller au Père ?

Certains en doutent finalement. Le Bouddha méditant sous l'arbre sacré identifie l'existence avec le mal et le Nirvana est en réalité l'anéantissement de la vie.

Si le Christ n'était pas venu nous pourrions être tentés de suivre le Bouddha. Mais, voici, Il est venu pour libérer nos vies et les mettre en trajection dans la direction d'un but.

Il s'agit donc de nous laisser éclairer par l'Evangile et de suivre notre trajectoire, notre chemin !

Un Indien disait un jour à un missionnaire que pour les bouddhistes la vie est semblable à une bulle de savon. Une de ces bulles qui apparaissent et grandissent puis s'estompent car elles n'ont rien en elles-mêmes.

Pour nous, chrétiens — et cette image n'est pas neuve, les œufs de Pâques en témoignent — la vie est plutôt semblable à un œuf.

Comme l'œuf, la vie est pleine de possibilités de développement et de perfection. Certes, tout peut être gâché, bien des vies se sont corrompues ou perdues. Mais aussi, il y a l'espérance d'une éclosion et d'une vie nouvelle.

Entre le pessimisme du bouddhisme et l'optimisme chrétien, je choisis l'optimisme.

A l'interrogation un peu inquiète : — « La vie, oui, la vie ? » je réponds tout simplement en proposant l'Evangile de lumière et de vérité ; en désignant Celui qui est « le chemin » et qui nous dit au moment de notre libre choix : — « Je suis venu pour que vous ayiez la vie et que vous l'ayiez avec abondance ! »

« La vie, oui, la vie »... avec Jésus, ça n'est pas une trajectoire en orbite avec de perpétuels retours, mais c'est dans la liberté la trajectoire vers un but, vers « le but ».

Alors, loué soit Dieu pour la vie qu'Il nous donne de vivre ici-bas et pour les horizons plus vastes qu'Il découvre devant nous !

Jean-Pierre BARBIER

TRAVERS — TRAVERS

Accident de gymnastique

(sp) Vendredi, pendant une leçon de gymnastique, Emiliano Lopez, 13 ans, s'est fracturé le poignet gauche. Il est hospitalisé à Couvet.

Une société qui se développe

(c) Il y a cinq ans, quand M. Frédéric Giroud, de Travers reprit la présidence de la section du vallon de la société suisse des contremaîtres, cette section comptait 25 membres parmi lesquels 15 membres honoraires. Aujourd'hui, la section s'est considérablement développée puisqu'elle a un effectif de 51 membres et qu'il n'y a parmi eux que 14 membres honoraires.

Directeur de « La Croisée »

(sp) Naguère à Fleurier — où ses parents sont toujours domiciliés — M. Marcel Staub vient d'être nommé directeur de « La Croisée », un nouveau foyer pour adolescents en voie de création à Travers sous l'égide de la fondation « Carrefour » dépendant du Centre social protestant. Après un apprentissage technique, M. Staub a acquis une formation d'éducateur spécialisé. Il travaille actuellement à Dakar au service de la coopération technique. L'ouverture de « La Croisée » — dans l'ancienne maison des Petites Familles — est prévue pour le printemps 1973.

Mission Maurice Ray

(sp) Dans le cadre de l'Action commune d'évangélisation au Val-de-Travers, le pasteur Maurice Ray dirigera une mission à Travers du 13 au 18 mars. Des réunions auront lieu chaque soir avec le concours de chanteurs et d'instrumentistes. Tous les après-midi, à la cure, Mlle Suzanne Fraueger, animera des rencontres d'enfants. A midi, un repas en commun sera organisé. Enfin, samedi 18, dès 9 heures du matin, à la salle du château sera présenté et discuté un thème de réflexion : « Convention évangélique ; optique de l'Eglise de demain. »

Au Club des loisirs

(c) Pour sa 4me séance de l'hiver 1972, le Club des loisirs avait convié ses membres à la salle de l'Annexe à Travers. Cent soixante personnes ont assisté à une causerie de M. Henri Gagnebin de Berne qui a parlé des activités de la Caisse suisse de voyages et des possibilités qu'il y avait pour les personnes âgées de bénéficier d'excellentes conditions pour leurs futures vacances. Des films sur la Suisse (Tessin et Oberland bernois en particulier) ont fait suite à cette conférence. La prochaine séance du Club des loisirs du Val-de-Travers aura lieu à Couvet, le 16 mars prochain.

LES VERRIERES

Bras cassé

Patricia Ledermann, 12 ans, fille d'un gendarme des Verrières, a fait une chute en jouant à proximité du terrain de football. Elle s'est cassé le bras gauche et a dû être hospitalisé à Fleurier.

Camp de ski

De jeudi à dimanche, la classe préprofessionnelle de M. Roger Perrenoud, sous la direction de ce dernier, participe à un camp scolaire de ski aux Cernets. Il comprend 9 filles et 12 garçons et à cela de particulier que certaines leçons sont données dans le cadre du camp. Les parents d'élèves le visiteront dimanche.

Les Verrières à la TV

(c) On sait que dans la région des Cernets, il est question de créer un grand centre sportif dont nous aurons l'occasion de reparler en détail, très prochainement. Or, la télévision romande, par son équipe de « Carrefour » s'y trouvait récemment pour y tourner un bref sujet présentant l'avenir de cette région et ce projet touristique.

Vente pour les uniformes

(c) L'après-midi du 1er mars, un comité présidé par Mme Freddy Landry avait mis sur pied une vente en faveur des nouveaux uniformes de la société de musique « L'Echo de la Frontière ». La population des Verrières et environs s'y est rendue en foule, démontrant de façon tangible l'intérêt et l'attachement qu'elle témoigne à sa fanfare. Les stands furent pris d'assaut et pratiquement tout a été vendu.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Un général et un commandant de corps en tête du cortège...

(c) La solide tradition du 1er mars se maintien fidèlement chez les enfants de la Côte-aux-Fées. Le matin, quatre groupes de garçons et filles ont parcouru le village et se sont rendus dans les hameaux pour chanter. Ils étaient conduits par des « officiers supérieurs », l'un portant casquette de général et l'autre de colonel-commandant de corps. Avec un tel panache, ils ne pouvaient manquer leur ligne... de tir.

Deux groupes déambulaient martialement au son du tambour. Personne ne sera donc étonné qu'une aussi valeureuse troupe n'ait fait une magnifique recette. En effet plus de 1100 fr. ont été récoltés au profit des courses scolaires. Aussi une copieuse collation a-t-elle mis fin à cette parade très pacifiquement militaire...

COUVET — COUVET

À L'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES

De notre correspondant :

Les délégués de l'Union des sociétés locales de Couvet ont siégé, lundi soir, à l'Hôtel de l'Aigle sous la présidence de M. Frédy Juvet. Dans une première partie, les représentants des sociétés affiliées et non affiliées à l'USL, une cinquantaine de personnes, ont fixé le calendrier des manifestations pour la période allant du 1er septembre 1972 au 31 août 1973. Ensuite, l'assemblée siégeant en présence des seuls délégués des 18 sociétés affiliées ont entendu un rapport du président de la fondation en faveur de l'Union des sociétés locales de Couvet, M. Francis Fivaz, sur l'exercice 1971. M. Charles Marchand a donné connaissance des améliorations apportées au parc du matériel appartenant à l'USL de Couvet. Dix nouvelles tables de cantine ont été achetées et un réfrigérateur a été installé à la cuisine de la salle de spectacles. L'assemblée a accepté les nouveaux tarifs de location du matériel.

Sur demande de l'Union chorale, le comité par l'intermédiaire de son vice-président, M. Charles Amann, a étudié la question de la sonorisation de la salle de spectacles. Les responsables de l'USL ont été mandatés pour prendre contact avec le Conseil communal, la dépense envisagée étant trop importante pour permettre de prendre une décision sur ce sujet. Le comité a été chargé de procéder à la revision totale des statuts actuels qui datent de juin 1948. Rapport concernant ce problème sera présenté à l'assemblée d'automne. Le président a signalé les anniversaires qui seront fêtés en 1972 : 22 avril : 10me anniversaire du Judo-club ; 2 et 3 septembre : 75me anniversaire de la Carabine ; 14 et 15 octobre : 100me anniversaire de la fanfare l'Avenir. Il a remercié les sociétés et groupements qui ont soutenu de leurs dons, souscriptions ou parts sociales les efforts financiers de la piscine et du Boccia-club. Les délégués ont entendu avec satisfaction leur président annoncer qu'un parcours « Vita » serait prochainement installé à Couvet. Les membres des sociétés seront sollicités à cette occasion pour donner un coup de main dans la préparation de cette piste d'entraînement sportif ouverte à quiconque veut améliorer sa condition physique.

La commémoration du 1er août a fait l'objet d'une proposition de la société de chant « L'Union chorale » ; le comité étudiera la possibilité de redonner à cette fête un caractère plus important, ceci après avoir pris contact avec le Conseil communal.

Fête du 1er mars

(c) La fanfare « L'Avenir » a joué la retraite dans les rues du village mardi soir, veille du 1er mars. De bonne heure le lendemain matin, les musiciens de l'« Avenir » ont marqué à leur façon le 124me anniversaire de la révolution neuchâteloise en jouant la diane.

Au Cercle républicain, la fête du 1er mars, organisée par la société du cercle, en collaboration avec la Patriotique radicale de Couvet, s'est déroulée mardi soir. Les convives ont été salués par M. Albert Stauffer. L'orateur de la soirée, M. Claude Emery, député et président de commune, après avoir rappelé les événements de 1848 et leurs incidences qu'ils eurent sur la vie politique neuchâteloise, a brossé le tableau des réalisations dont le canton a bénéficié au cours des années dernières et des projets en vue pour son développement.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards : 9 h 45, culte M. Neri. 9 h 45, culte des enfants.
Buttes : samedi 20 h, culte et sainte-cène, dimanche 9 h 45, culte des familles, M. Fuchs.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. de Perrot, 8 h 50, culte de jeunesse, 10 h, culte des enfants.
Couvet : 9 h 45, culte M. Perriard, 8 h 05, culte à l'hôpital, 9 h 45, culte de jeunesse, 9 h 45, culte des enfants, 9 h 45, culte des tout-petits, 20 h, à la salle des spectacles assemblée de paroisse.
Fleurier : 9 h 45, culte M. Tissot, 8 h 30, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants, 9 h 45, à la cure, culte des tout-petits, 20 h, culte.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Perret et un missionnaire, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants.
Noiraigue : 9 h 45, culte M. Durupthy, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte M. Nègre, 10 h 30, culte des enfants.
Travers : 10 h, culte M. Roulet, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants.
Les Verrières : 20 h, culte et sainte-cène, M. de Perrot, 9 h 45, culte des enfants.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 30, école du dimanche, 9 h 30, culte avec sainte-cène ; jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : samedi 19 h 45, dimanche 8 h, 9 h 45, et 19 h 45, messe.
Les Verrières : 9 h, messe chantée.
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.
Travers : samedi, 19 h, messe, dimanche, 10 h, messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : Samedi, 18 h 15, dimanche 8 h et 10 h, messes.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier : 9 h, réunion de prière, 9 h 45, culte, 11 h, jeune armée, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet (13 chemin de Plancemont) : 9 h 45, culte et sainte-cène, lundi 20 h, étude biblique, vendredi 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : samedi 9 h 30, étude biblique, 10 h 30, culte et prédication, jeudi 20 h 15, méditation et prière.

TÉMOINS DE JEHOVAH

Couvet (Grand-Rue 1) : samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée, On l'appelle Trinita (16 ans).
Couvet, salle des spectacles : 20 h 30, soirée de l'Union chorale.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Médecin de service : dès 12 h, Dr Jacques Schmidt, sur le Crêt, les Verrières, téléphone 66 12 57.
Pharmacie de service : dès 16 h, Bernand Vermot, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance de jour : tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30 (12 ans) et 20 h 30 On l'appelle Trinita (16 ans). 17 heures 30, Le Mans... Scorciatoia per l'Inferno.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Médecin de service : jusqu'à 22 h, Dr. Jacques Schmidt, sur le Crêt, les Verrières, tél. 66 12 57.
Pharmacie de service : jusqu'à lundi 8 h, Fernand Vermot, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance de jour : tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre !

Madame Robert Wildbolz-Nussbaum, à Fleurier ;
Monsieur Jean-Robert Wildbolz, à Kloten ;
Monsieur et Madame Rodolphe Wildbolz, à Orolans (Fr) et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Hans Megert-Wildbolz, à Zurzach, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Jakob Johner-Wildbolz, à Ferenbalm, et leur fille ;
Madame Hanna Lehmann-Wildbolz, à Signau ;
Monsieur et Madame Edouard Wildbolz, à Signau, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Rodolphe Nussbaum, au Pré-Baillod, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Fritz Nussbaum, à Vaumarcus, et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert WILDBOLZ-NUSSBAUM

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie, à l'âge de 64 ans.

Fleurier, le 3 mars 1972.

Que ton âme repose en paix.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le lundi 6 mars.

Culte au crématoire de Neuchâtel à 16 heures.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, rue du Temple 22a, à 14 h 50.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la maison **A. Bourquin & Cie S. A., à Couvet,** a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Robert WILDBOLZ

leur fidèle employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

Buttes - La Robella

Les installations fonctionnent

PISTES BONNES

Neige en suffisance

Dès 21 heures

on DANSE chez NINO, à Fleurier

AVIS DIVERS

CUISINE CHINOISE :
soupe chinoise - rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE :
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE

Restaurant LA KAWIARNIA
Les Verrières-de-Joux (France)

VAUD - VAUD - VAUD

Le Chœur d'hommes de Granges-près-Marnand crée une opérette à l'occasion de son centenaire

De notre correspondant :

Grand branle-bas à Granges-près-Marnand, où « l'Echo de la Lembaz » s'apprête à créer une opérette, le 10 mars prochain, afin de marquer d'une manière brillante le premier siècle de son existence.

Déjà en 1970, en collaboration avec le chœur de dames « la Chanson du Moulin », les chanteurs avaient monté avec succès « Les Deux Moulins », opérette inédite de Marie-Louise Treppey (texte) et Paul Lavanchy (musique). Le souvenir de cette réussite étant resté vivant, le comité du chœur d'hommes a pensé que la société ne pourrait mieux fêter son centenaire qu'en demandant aux mêmes auteurs une nouvelle œuvre poétique et musicale. Ainsi fut fait.

Marie-Louise Treppey et Paul Lavanchy se sont mis à l'ouvrage il y a déjà de nombreux mois. Et maintenant, les personnages, « Bécart et Crescendo », qui doivent animer cette opérette en trois actes racontant les étapes de la vie d'un couple, sont prêts à affronter le public. Cette nouvelle œuvre de deux auteurs vaudois nécessite la présence d'une quinzaine d'acteurs, dont plusieurs solistes du cru. La mise en scène est assumée par M. Gaston Berchten.

— Les répétitions ont commencé à la fin d'octobre. Elles vont bon train, car la première représentation est prévue pour le vendredi 10 mars, à la grande salle.

CENT ANS D'EXISTENCE

Fondé en automne 1872, « l'Echo de la Lembaz » a eu comme premier directeur, M. Emile Nicod, alors que le premier président était Rodolphe Barbezat. Ceux-ci étaient entourés d'Adrien Nicod, vice-président, François Duc, secrétaire, et Louis Notz, caissier. En 1874, la société achetait son premier drapeau et en 1883, elle participait pour la première fois à un concert à Yvonand, où « les chœurs réussissent assez bien, mais le banquet laisse à désirer », note le secrétaire de l'époque.

La première soirée donnée par le chœur d'hommes au Battoir a lieu en mars 1886 et on y joue « Les Francs-tireurs de Strasbourg », avec soixante participants habillés de somptueux costumes à... cinq francs pièce. Deux ans plus tard, un groupe de dix-sept jeunes filles ayant demandé au comité la création d'un chœur mixte, reçut un refus poli.

D'autres pièces de théâtre sont montées avec succès les années suivantes, Dickens ou Erckmann-Chatrian étant parfois à l'affiche. En 1913, la société inaugure l'actuel drapeau et en 1919, le directeur, M. Héritier, se retire après avoir dirigé durant trente-six ans. Lors du cinquantième anniversaire, en 1922, M. Paul Oulevey, instituteur, donne un nouveau lustre au chœur d'hommes en tant que directeur et metteur en scène. Grâce à lui dans la grande salle inaugurée en 1935, des soirées remarquables sont présentées les années suivantes.

En 1947, l'« Echo de la Lembaz » a pu célébrer son 75me anniversaire d'une manière particulièrement brillante, grâce à l'abbé Joseph Bovet, qui en avait composé le programme musical. Cette manifestation nécessita la participation de cent cinquante chanteurs et de Charles Jauquier, tenor, comme soliste. C'est à cette occasion qu'est fondé le chœur de dames « la Chanson du Moulin », sous la direction de Paul Oulevey. D'autres brillants succès sont encore inscrits à l'actif de la société qui, de plus en plus, collabore étroitement avec le chœur de dames : entre autres « A la croix fédérale », opérette militaire de Loulou Schmid, en 1950, le « Silence de la terre », de Samuel Chevallier et Robert Mermoud, en 1968, et enfin pour couronner un siècle d'une activité riche et variée, la création le 10 mars prochain, de « Bécart et crescendo ».

Ainsi, l'« Echo de la Lembaz » peut a juste titre être fier d'avoir contribué efficacement pendant cent ans au maintien d'une certaine vie culturelle dans le grand village Broyard.

PAYERNE

Nominations

M. Pierre Fuchs-Givel, ingénieur, a été appelé par le gouvernement algérien a fonctionner comme expert en mécanique. Il devait visiter toutes les briqueteries installées en Algérie et rapporter sur la valeur de leurs installations.

Le département de l'instruction publique et des cultes a sanctionné les nominations suivantes : à titre définitif : maître de travaux manuels : MM. Paul Walter et Jean-Claude Noverraz, jusqu'alors au service du cercle OP de Payerne. A titre provisoire : Mlle Janine Rossier, institutrice primaire, actuellement à Lausanne ; Mlle Edwige Luginbuhl, institutrice primaire, actuellement à Payerne ; Mlle Marlyse Dumoulin, maîtresse enfantine, actuellement à Payerne.

Avec les Samaritains

(c) La section des samaritains a tenu son assemblée générale sous la présidence de Mme Yvette Merminod, qui a présenté un rapport sur l'activité de l'année écoulée. Après avoir entendu et approuvé le rapport des vérificatrices des comptes, l'assemblée a renouvelé le comité comme suit : Mmes Yvette Merminod, présidente, Fernanda Bopp, vice-présidente, Pierrette Cornuz, secrétaire, Micheline Marcuard, caissière, Yvonne Cottier, chef du matériel, Bernadette Bossy, responsable du matériel de location, M. Jean-Paul Vaudan, Mmes F. Bopp et Tappy, moniteurs. Le diplôme de membre honoraire pour vingt ans d'activité a été remis à Mmes Germaine Moser-Rossier et Denise Guillet.

critique TV

MUTATION

Si les trois communautés chrétiennes de notre pays, les Eglises réformées, catholiques chrétiennes et catholiques romaines ont leurs heures d'antennes réservées, pratiquement seule l'Eglise romaine a droit aux grandes émissions. « En direct avec » présentait il n'y a pas si longtemps Mgr Mamie, un « Temps présent » entier a été consacré à l'Eglise romaine ; « Affaires publiques » a présenté le problème des Jésuites ; « Table ouverte » a réalisé un débat sur le dernier synode. Bref, l'Eglise romaine est éminemment privilégiée.

L'aspect apparemment monolithique du catholicisme romain, comme aussi son côté resté longtemps très traditionnaliste et spectaculaire, et qui tout à coup semble exploser en une multitude de conceptions très divergentes, de formes de plus en plus opposées, allant des plus conservatrices aux plus audacieusement novatrices, a de quoi frapper les esprits et tenter les réalisateurs.

Comment ne pas être captivé lorsque sous nos yeux s'opère la mutation au sens presque biologique du terme de certaines communautés religieuses jusqu'ici considérées comme les gardiennes de la tradition la plus rigoureuse. Nous voulons parler des communautés monastiques.

« Temps présent », réalisé jeudi dernier par Jean-Jacques Lagrange, avec le journaliste Claude Torracinta, nous a fait pénétrer dans trois communautés monastiques ; le couvent de Clairefontaine, près de Rambouillet où les dominicains continuent d'observer la règle de leur ordre avec une certaine rigueur, quoique de façon beaucoup plus douce, moins inflexible que par le passé. Une communauté d'auxiliatrices de la charité installée en milieu ouvrier dans la banlieue parisienne, où rien ne distingue les religieuses, ni dans leur aspect extérieur, ni dans leur travail, des autres habitantes du quartier. Seuls les vœux prononcés et une profonde vie intérieure les différencient du commun des mortels. Enfin, la plus intéressante des trois, par son côté spectaculaire, l'abbaye bénédictine de Maredsous, en Belgique. On se figure d'ordinaire les bénédictins comme de graves personnages barbus et encapuchonnés, chantant matines et laudes. On ne s'imaginait guère un père-abbé derrière un bureau métallique ultra-moderne, vêtu simplement de noir, ni un bénédictin en blue-jeans. On a peine à réaliser un office dont se dispense une partie importante de la communauté ou tel autre où les tenues vestimentaires sont des plus hétéroclites. Les uns traditionnellement habillés de bure, d'autres portant la tenue de clergyman et un tiers environ des pères en costume de tous les jours.

A ce côté visible des mutations quasi irréversibles correspondent des formes de pensées nouvelles. On ne veut plus que la vie monastique soit une façon de sublimer ses blessures morales à trop bon compte. Le religieux se veut mieux inséré dans la vie de tous les jours. L'aspect et les formes extérieures cèdent le pas à une ascèse moins artificielle.

G.-A. M.

Ce soir, à partir de 20 heures

à la Halle de Saint-Sulpice

GRAND LOTO

organisé par la Société de gymnastique.

Superbes quines : salon, service à fondue, seilles garnies, jambons, lot de vin, etc.

Abonnement pour toute la soirée : 17 fr. ; partiel 5 fr.

Cantine desservie par la société.
Service de taxi gratuit après le match, pour le Vallon.

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 26

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 MARIN NEUCHATEL TÉL. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

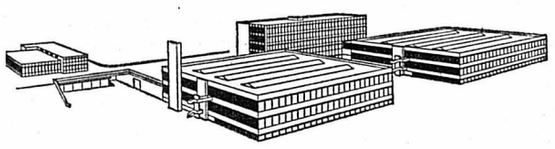

Des travaux PROPRES et FACILES dans le cadre d'une entreprise d'AVANT-GARDE, n'est-ce pas ce que vous cherchez, MADAME OU MADEMOISELLE? Vous trouverez chez nous une occupation régulière qui correspond à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une industrie horlogère TOURNÉE RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR.

Notre département des ACHATS cherche à s'adjoindre un nouveau COLLABORATEUR auquel il désire confier des travaux intéressants. Les candidats capables de prendre des responsabilités et qui désirent se créer une SITUATION STABLE dans un secteur en pleine expansion sont priés de nous faire parvenir leurs offres écrites ou de téléphoner à notre service du personnel au No 33 44 33.

Pour notre département de MÉCANIQUE GÉNÉRALE, nous cherchons à engager un MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES OU DE MOULES. Si vous possédez une bonne formation professionnelle, que vous vous intéressez aux problèmes d'outillages d'une industrie nouvelle, prenez la peine de nous écrire ou de nous téléphoner. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires à votre futur emploi.

Pour l'entretien et la mise au point des POSTES D'ASSEMBLAGE de nos différents calibres ÉLECTRONIQUES, nous engageons un MÉCANICIEN DE PRÉCISION désirant trouver un travail varié et intéressant dans un secteur en plein développement.

Un NETTOYEUR trouverait une place stable et bien rétribuée en s'engageant à notre service d'entretien des bâtiments. Un matériel moderne est mis à la disposition de ce service qui a la tâche de maintenir la propreté de nos LOCAUX MODERNES.

Notre service du personnel renseignera les candidats intéressés: Tél. 33 44 33.

DERBY SWISSONIC

PAUL DUBOIS S.A., DÉCOLLETAGES 2610 SAINT-IMIER cherche

POUR SA SUCCURSALE DE BIENNE

DÉCOLLETEURS

qualifiés, sur tours automatiques Tornos M4.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Logement à disposition.

Faire offres ou se présenter à la Direction, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 27 82.

AGENCE DE VOYAGES

du canton de Vaud, dans station touristique importante, cherche pour son service à la clientèle

EMPLOYÉ(E) DE COMPTOIR

ayant déjà quelques années d'expérience dans la profession.
Place stable et de confiance.

Faire offres, avec curriculum vitae, photo et références, sous chiffres 280-84 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

---

vibro-meter sa

Nous développons et produisons des appareils électroniques et mécaniques de précision pour la mesure et la surveillance dans les secteurs de la recherche, l'industrie et l'aéronautique. Nous sommes une entreprise dynamique, très moderne de grandeur moyenne. Notre sphère d'activité est internationale.

Dans la perspective de l'agrandissement de notre usine, nous cherchons, pour notre département de développement électronique, plusieurs

INGÉNIEURS - TECHNICIENS ETS

(courant faible)

ayant plusieurs années d'expérience dans la technique des circuits analogiques, et capables de développer d'une manière indépendante des appareils électroniques de mesure pour l'industrie et l'aviation.

Conditions de travail modernes (horaire de travail libre), salaire selon prestations et avantages sociaux à l'avant-garde. Notre entreprise est située aux abords de Fribourg, proche des régions propices aux promenades et aux sports d'hiver.

Les intéressés sont invités à envoyer leur candidature, avec les documents habituels, à
VIBRO - METER S. A.
1701 Fribourg
Tél. (037) 82 11 41

+SSR

La direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, à Berne, cherche pour son

● service des traductions

une secrétaire-traductrice

à plein temps ou éventuellement à temps partiel, de langue maternelle française, capable de traduire en français la correspondance et autres textes allemands faciles, rompue aux travaux de secrétariat courants d'une grande administration et ayant le sens des responsabilités.

Bonne culture générale, plusieurs années d'expérience ; bonnes connaissances d'italien souhaitées, mais non indispensables.

Nous offrons :
une place stable et intéressante, dans un climat de travail agréable, avec prestations sociales et conditions de salaire moderne.
Entrée en fonction immédiate ou selon entente.
Prière de s'adresser par écrit ou par téléphone à la

Société suisse de radiodiffusion et télévision, direction générale, département du personnel, Giacomettistrasse 1, 3000 Berne 16, tél. (031) 44 55 55.

+SSR

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

Pour notre système

IBM 360 / 30 Disk / Tape

nous cherchons un

OPÉRATEUR DE SYSTÈME

Nous offrons :

— un travail varié et autonome dans une équipe jeune et dynamique
— des conditions d'emploi en rapport avec les exigences du poste
— des prestations sociales intéressantes
— des possibilités réelles de développement

Nous attendons avec plaisir votre coup de téléphone, vos offres succinctes ou cette annonce complétée par vos soins.

Nous vous assurons de notre entière discrétion

Nom et prénom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL.038/211145 2003 NEUCHATEL

Êtes-vous intéressé par un emploi dans une usine chimique en plein développement ?

— manutentionnaire
— surveillant d'installation
— ouvrier de fabrication

Travail de jour et en équipe

Veuillez adresser vos offres ou vous présenter au service du personnel de CIBA-GEIGY S.A., 1870 Monthey

CIBA—GEIGY

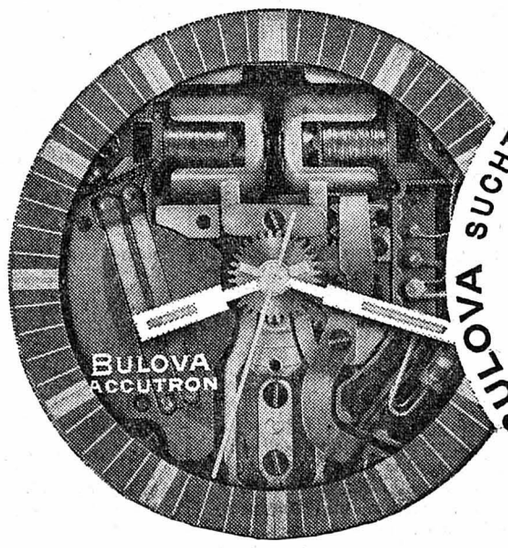

BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT

OUVRIÈRES

rapides et consciencieuses pour différentes parties de terminage.

Entrée en service immédiatement ou pour époque à convenir.

Veuillez appeler le (038) 24 15 52 jusqu'à 18 h ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPAGNY 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.

6917 N

Nous cherchons, pour le service des lignes aériennes et souterraines de notre division de construction,

des artisans de la métallurgie, de l'industrie du bois ou du bâtiment et branches annexes (avec ou sans certificat d'apprentissage)

en vue de les engager et de les former en qualité de SPÉCIALISTES pour la construction de réseaux téléphoniques souterrains (pose et montage de câbles) ou de lignes aériennes.
Pour tous ces emplois, il s'agit de situations stables et de travail en plein air.
Les candidats, de nationalité suisse, âgés de 20 à 30 ans, voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, qui donnera volontiers des renseignements complémentaires, tél. (038) 22 14 02.

Direction d'arrondissement des Téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Protection de la nature : un net et indispensable progrès est fait par la nouvelle ordonnance cantonale

ELLE ENTRERA EN VIGUEUR DANS QUELQUES JOURS

Ces prochains jours paraîtra dans la Feuille officielle la nouvelle ordonnance sur la protection de la nature, que le Conseil exécutif a arrêtée le 8 février 1972 sur proposition de la direction des forêts. Elle entre en vigueur immédiatement. La nouvelle ordonnance remplace l'ordonnance sur la protection et la conservation des monuments naturels (1912), celle sur la protection des plantes (1933) et celle sur la protection des roselières (1958). Elle ne consiste pas seulement en un résumé et une révision des ordonnances en vigueur jusqu'à maintenant, car elle contient, en tant que nouvelles parties importantes, des prescriptions sur la conservation des espaces vitaux pour le monde animal et végétal, des mesures particulières sur la protection de la faune indigène ainsi que des mesures concernant l'encouragement généralisé de la protection de la nature.

Cette extension a été déterminée par la nouvelle loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage et l'ordonnance d'exécution de celle-ci ; l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature est basée en partie sur ces dernières.

RÉSERVES NATURELLES ET MONUMENTS NATURELS

L'ordonnance du 29 mars 1912 a fait ses preuves pendant les 60 ans de son existence. La nouvelle ordonnance sur la protection de la nature n'apporte qu'une seule modification fondamentale : alors que jusqu'à présent il fallait un arrêté du Conseil exécutif pour chaque nouvelle réserve naturelle et monument naturel, **la mise sous protection pourra dorénavant être décidée par la direction des forêts,** pour autant que les compétences financières de celle-ci ne soient pas dépassées par les dépenses nécessaires et que l'accord des propriétaires existe.

CONSERVATION DES ESPACES VITAUX

On a repris de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale l'important article 25 : **Pour prévenir la disparition d'animaux et de plantes protégés, il faut conserver aussi, autant que possible, les biotopes tels que mares, marécages, marais, haies et bosquets, qui servent de source d'alimentation et offrent des endroits pour la nidification et la couvaison.** Des prescriptions particulières sont valables pour la conservation de la végétation des rives et la protection des roselières. On a repris de la loi cantonale du 9 avril 1967 sur la chasse, ainsi que la protection du gibier et des oiseaux, l'interdiction de mettre le feu à la végétation, notamment aux talus des voies de chemin de fer, des routes et autres.

PROTECTION DES PLANTES INDIGÈNES

L'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage énumère de nombreuses plantes, dont la cueillette, l'arrachage et le déracinage ainsi que le transport, la mise en vente, la vente ou l'achat sont interdits sur tout le territoire suisse. Il va de soi qu'on a repris dans l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature comme plantes totalement protégées, celles entrant en considération pour le territoire cantonal. En outre, **la protection totale est étendue à d'autres espèces, comme l'edelweiss et toutes les orchidées (entre autres l'orchis vanillé), ainsi qu'en dehors des Alpes, les rhododendrons, le bois-gentil et la grande gentiane.** De nombreuses plantes sont partiellement protégées; il est permis d'en cueillir soigneusement cinq exemplaires ou rameaux, pour autant qu'à l'endroit de la cueillette la continuité de l'espèce ne s'en trouve pas menacée. Un répertoire des noms communs des plantes permettra de retrouver facilement chacune des 75 plantes protégées totalement ou partiellement. La cueillette en grandes quantités est interdite d'une façon générale, en particulier les rhododendrons, narcisses, trolles (boutons d'or). La cueillette est limitée pour chaque personne en la quantité qu'elle peut tenir dans sa main sans moyen auxiliaire. De plus, le déracinage des plantes alpines, de marécages et aquatiques est interdit de façon générale.

PROTECTION DE LA FAUNE INDIGÈNE

Afin de rendre service aux citoyens intéressés à la protection de la nature, **on a énuméré tous les animaux qui sont protégés par la loi fédérale ou par des ordonnances cantonales ;** on y a ajouté, d'autre part, la liste des oiseaux dont la chasse est permise. En vertu de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, **sont nouvellement protégés : toutes les chauves-souris, tous les reptiles (serpents, lézards, orvets), tous les batraciens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres) et le groupe des fourmis rousses.** L'escargot des vignes ou escargot de Bourgogne (Helix pomatia) est protégé partiellement sur le territoire cantonal, en ce sens que le ramassage industriel ou organisé est interdit, ainsi que le recrutement en vue de tels ramassages. De cette façon, les grandes actions de ramassage qui ont soulevé le mécontentement de beaucoup de personnes, ces dernières années, cesseront. Il est fait abstraction pour le moment d'une protection totale ainsi que de l'introduction d'une permission pour le ramassage des escargots. Une ordonnance a l'avantage de pouvoir être modifiée et complétée en cas de nécessité par le Conseil exécutif et ceci dans un bref délai. Ce point de vue est valable pour la protection de certaines espèces d'insectes, protection à laquelle on a renoncé pour le moment, jugeant que la diminution des papillons est causée moins par les collectionneurs de ceux-ci que par la disparition d'espaces vitaux naturels et l'utilisation d'insecticides et herbicides chimiques.

ENCOURAGEMENT DE LA PROTECTION DE LA NATURE

L'article 29 de l'ordonnance sur la protection de la nature est particulièrement important. Celui-ci définit les mesures visant à l'encouragement de la protection de la nature que la direction des forêts peut prendre, d'entente avec les autres directions intéressées. Ainsi il faudra prendre en considération la protection de la nature lors de l'établissement de projets ou lors de constructions d'immeubles, d'installations diverses ou d'usines. L'institution existante des surveillants volontaires de la protection de la nature est maintenant établie dans l'ordonnance ; actuellement il y a 600 personnes qui possèdent une carte de légitimation, sont assermentés et jouissent des droits d'organes de police. Mais la compréhension et la bonne volonté de la population seront bien plus décisives que toute surveillance policière. C'est pourquoi l'article 29 considère que : « l'éducation à la protection de la nature dans les écoles de tous les degrés par un enseignement conduisant à une connaisssance approfondie de la nature menacée et éveiller chez chacun la conscience de ses responsabilités » mérite d'être encouragée au même titre que la recherche fondamentale du point de vue biologique.

Annexe. Aperçu sur les réserves naturelles et monuments naturels dans le canton de Berne.

Inventaire

● *76 réserves naturelles de grandeurs différentes :*

La plus grande est la réserve du Grimsel d'une superficie de 100 km2, la plus petite, la tourbière « Totes Mädli », au-dessus de Zweisimmen, avec 85 ares.

Superficie totale : 304 km2, ce qui correspond à 4,4 % de la superficie totale du canton.

● *175 objets géologiques (147 blocs erratiques, isolés, 24 groupes de blocs erratiques, 3 grottes et 1 marmite glaciaire).*

● *85 objets botaniques (59 arbres isolés, 22 allées et groupes d'arbres, 4 réserves de plantes).*

Lors de ces dernières années, les réserves naturelles ont gagné en importance par rapport aux objets géologiques et botaniques, alors qu'il avait fallu attendre 15 ans avant que la première ordonnance soit appliquée à la protection d'une réserve naturelle.

Aéroport du Grand-Marais : une assemblée de protestation

A la suite du feu vert donné par la Confédération pour la construction d'un aéroport continental au Grand-Marais, des réactions assez vives s'étaient manifestées à Bienne et dans le Seeland. Une association pour la protection du Seeland, créée depuis quelques temps, avait étudié le dossier et fait connaître son opposition. C'est sous son égide qu'aura lieu lundi, au Palais des Congrès, une assemblée de protestation au cours de laquelle prendront notamment la parole MM. Hans Hermann, député, président de l'Association, Walter Gurtner, directeur du département des finances de Bienne, un agriculteur, un médecin et un forestier. Une résolution sera probablement votée.

Crédits pour le Palais des congrès : à la veille d'un scandale ?

Les autorités municipales, après un premier refus du crédit supplémentaire de plus de 2 millions de francs pour le Palais des congrès, ont adressé un appel au corps électoral, le priant d'accepter en seconde votation ce dépassement de crédit.

M. Hans Kern, directeur des travaux publics, l'enfant terrible de l'exécutif, a fait distribuer un pamphlet recommandant aux votants de refuser ce crédit.

Après une prise de position du maire, M. Fritz Staehli, le Conseil municipal vient d'adresser à la presse un communiqué dont voici le texte :

« Le Conseil municipal a appris avec indignation que M. Hans Kern, directeur des travaux publics, a pris position contre le crédit supplémentaire destiné au Palais des congrès - piscine couverte et perfidement attaqué le maire de la ville dans un pamphlet confectionné à ses frais à la Centrale municipale de polycopie.

Le Conseil municipal condamne les procédés du directeur des travaux publics, qui a transgressé les règles les plus élémentaires de la solidarité collègiale.

Le Conseil municipal interdit à M. Kern, directeur des travaux publics, de recourir au personnel et au matériel de l'administration municipale, y compris moyennant paiement, pour des entreprises personnelles de ce genre.

Le Conseil municipal constate que le directeur Kern n'a, en séance, soulevé aucune objection lors de l'étude du décompte de construction du Palais des congrès - piscine couverte et qu'il ne s'est pas opposé à sa transmission au Conseil de ville. »

RÉPONSE

En réponse à la déclaration du maire et du Conseil municipal le directeur des travaux publics rétorque :

« Les décisions du Conseil municipal et du maire, en particulier, dans l'affaire du Palais des congrès relative au dépassement de crédit ont été tenues secrètes, ce qui est contraire au règlement municipal. Elles le furent par peur du refus de ce crédit par le corps électoral. Cette décision est très grave et dénote le peu de confiance faite au peuple.

En définitive les millions sont payés : cependant le refus de ce crédit supplémentaire montrerait le désaccord du peuple avec des procédés peu démocratiques. »

Que va-t-il se passer si une seconde fois dimanche, le crédit de plus de 2 millions de francs est refusé ? Il faudra remettre toute cette affaire entre les mains du préfet, M. Marcel Hirschi, qui transmettra le dossier au Conseil exécutif qui devra ouvrir une enquête ou classera simplement cette malheureuse affaire.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, L'enfant sauvage.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Le Chat.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, La Clinique de l'Amour.
Lido : 15 h et 20 h 15, Les Envoûtées.
Métro : 15 h et 20 h, Barabgia - Le Cascadeur.
Rex : 15 h et 20 h 15, Oedipe-Roi ; dimanche 10 h 30 : Les Secrets de la Vie.
Scala : 15 h et 20 h 15, Und Jimmy ging zum Regenbogen.
Palace : 15 h et 20 h 15, Les Aristochats.
Studio : 15 h et 20 h 15, Les Stewardesses. Samedi 22 h 30, Pornographie au Danemark.

DIVERTISSEMENTS
Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefels.
Musique : Chartreuse - Astoria - City center - Seefels - Saint-Pauli Nidau - Stadthaus Nidau - Pickwick.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : pharmacie Hilfiker, place de la Gare 10, tél. 2 24 83.
Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 62 62.
Patinoire et piscine couverte : ouvertes.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.
Dimanche, cinémas - divertissements - expositions : même programme que samedi.

Une pétition contre la Mura

L'Alliance des indépendants de Bienne vient de lancer une pétition concernant l'affaire de la Mura, qui sera adressée au Conseil exéutif. Le texte dit notamment :

« Depuis un certain temps déjà, la situation dans laquelle se trouve la Mura inquiète la population de la région de Bienne et sape la confiance du peuple en ses autorités. Des expertises faites ou ordonnées par les organes de l'Association des communes intéressées ne sont guère à même d'apporter une amélioration à la situation, car, dans une large mesure, la confiance nécessaire fait défaut dans la population.

» Nous estimons que seule une enquête est susceptible de clarifier la situation, soit qu'elle protège les autorités contre les reproches non fondés et les racontars, soit qu'elle entraîne la découverte de négligences ou d'abus auxquels il sera alors plus facile de remédier. »

Comme il fallait s'y attendre, la récolte des signatures marche bon train surtout dans les quartiers environnants la Mura.

Collision : une blessée

Hier vers 16 h 40, une collision entre deux automobiles s'est produite sur la route Belmont - Saint-Nicolas. Mlle Josiane Beauvois, domiciliée à Genève, blessée légèrement, a été hospitalisée à Bienne.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Centre anti-drogue de Ueberstorf : psychiatrie et médecine sont pour, les autorités contre...

Est-ce une belle occasion manquée ? A cause de court-circuits et d'autres maladresses, les drogués en mal de guérison vont devoir quitter le château d'Ueberstorf, en Singine fribourgeoise. Les autorités fribourgeoises et bernoises, en particulier les conseillers d'Etat Denis Clerc (Fribourg) et Adolf Blaser (Berne), sont d'accord : l'institution doit être fermée. La décision date du 3 février, mais quelques personnes occupaient le château, hier encore. Le département fribourgeois de la santé publique, par son chef, M. Denis Clerc, a publié mercredi un communiqué. Il regrette l'échec d'Ueberstorf.

Le 22 novembre 1971, la sûreté fribourgeoise fait une « descente » au château. Elle y découvre, affirme-t-on, de la drogue. M. Paul Genoud, alors directeur de la police et de la santé publique, décide de mettre fin à l'activité entreprise à Ueberstorf par le docteur E. Serrano, médecin attaché à la polyclinique psychiatrique de l'Université de Berne.

La décision, motivée par le fait que le Dr Serrano n'avait demandé l'assentiment ni de la commune, ni des autorités fribourgeoises, satisfait la population locale qui voit d'un fort mauvais œil cette intrusion un brin mystérieuse.

L'EXPÉRIENCE DU Dr SERRANO

Le château a été loué par ses propriétaires, les religieuses d'Ingenbohl. Le Dr Serrano, ayant constaté l'échec quasi complet des cures traditionnelles veut réaliser à Ueberstorf une thérapie analogue à celle qu'appliquent les « Alcooliques anonymes » : une petite communauté au sein de laquelle s'épaulent d'anciens drogués guéris et d'autres qui aspirent à la guérison. Ces jeunes devraient être encadrés par un personnel spécialisé, travailler comme tout le monde et réintégrer le foyer chaque soir.

RECOURS INUTILE

Le 17 décembre 1971, le Dr Serrano recourt contre la décision de fermeture. Rien n'y fait : le 10 janvier dernier, le Conseil communal d'Ueberstorf se prononce catégoriquement contre l'expérience. Les conseillers d'Etat des deux cantons se rencontrent. M. Blaser (Berne) ignorait l'interdiction prononcée le 14 décembre déjà. C'est lui, M. Blaser, qui prend alors spontanément la décision de fermeture qui est confirmée le 3 février du côté fribourgeois. L'échec, souligne M. Clerc, « aurait vraisemblablement pu être évité si les fondements psychologiques et juridiques de l'entreprise avaient été d'abord établis par les autorités politiques des deux cantons. »

Le syndic d'Ueberstorf, M. Franz Brulhart, nous dit : « Ils sont très gentils. Mais la population n'était pas bien disposée à l'égard de ces garçons et filles. Il y avait une mère avec un enfant de deux ans : on a vu arriver les problèmes scolaires. Je suis allé une fois là-bas. Je ne crois pas qu'on y fumait de la drogue. Mais ils n'étaient pas suffisamment encadrés. On ne sait pas qui est responsable. Nous avons les papiers de ces gens. mais nous n'avons pas donné de permis de séjour... Si tout s'était passé normalement, nous aurions peut-être pu obtenir la tolérance de la population... »

UN PRÉCÉDENT DANS LE JURA

Le communiqué de la santé publique fribourgeoise relève que les autorités sanitaires bernoises avaient déjà tenté d'installer un tel centre dans leur canton, à la Ferme du Vion, près de Tavannes. Elles se sont heurtées à la même hostilité farouche de la population.

Le centre du Vion n'est toujours pas fermé, bien que les autorités communales de Tavannes aient demandé qu'il le soit. Des tractations sont en cours. La ferme avait été louée par l'Etat de Berne. Le Dr Serrano, tout comme à Ueberstorf, suivait cette tentative. Il semble qu'il ne l'ait pas fait avec toute la constance désirable... ou désirée : très importante nuance. Mais les opposants ne font guère de nuances, eux.

M.G.

Quand les votations cantonales prennent toutes les formes d'un casse-tête chinois...

En plus des questions fédérales, trois objets cantonaux sont soumis ces jours à la sagacité des citoyennes et citoyens fribourgeois. Il s'agit de l'élection par le peuple des préfets, d'une part, des conseillers aux Etats, d'autre part, ainsi que du référendum financier obligatoire pour toute dépense extra-budgétaire de trois millions de francs et plus. Mais, à Fribourg, une revision partielle de la constitution cantonale oblige le peuple à se prononcer à deux reprises. Une première fois, la question du principe est posée. Elle l'était, le 7 juin 1970, lorsque les Fribourgeois ont admis à une forte majorité les trois principes sus-mentionnés, contenus dans les initiatives du parti radical. Mais cela ne suffit pas. Aujourd'hui, le peuple doit dire s'il accepte les nouveaux textes constitutionnels, tels qu'ils ont été (péniblement) rédigés par le Grand conseil. Que se passera-t-il si le souverain répond « non » à l'une des trois questions ? Personne ne le sait au juste...

Si le peuple répond « oui », les nouveaux textes entreront dans la constitution, sans problème. Si c'est « non », la situation sera des plus embarrassantes. Les spécialistes du droit public ne parviennent pas à accorder leurs violons. Le cas échéant (ce qui ne s'est jamais vu depuis 115 ans, âge de la constitution), il faudrait en appeler au Tribunal fédéral.

REMISE EN QUESTION

Trois des cinq partis fribourgeois (P.D.C.), socialiste et agrarien), en effet, remettent en question le fond des problèmes posés par les trois initiatives. Et cela, quand bien même le peuple s'est déjà prononcé affirmativement sur les principes. Certains juristes, en effet, sont d'avis que le rejet éventuel d'un texte équivaudrait au rejet du principe également. D'autres soutiennent qu'un « non » ne ferait qu'obliger le Grand conseil à soumettre au peuple un nouveau texte, faisant passer le même principe sous une forme rédactionnelle différente.

Le système est évidemment absurde. Il l'est d'autant plus qu'il n'est pas question de changer un iota à l'essence du principe admis dans la première votation. Par exemple, pas question de modifier la limite de 3 millions du référendum financier obligatoire que maints dirigeants radicaux eux-mêmes jugent beaucoup trop basse et qui constitue, en l'occurrence, l'une des grosses pierres d'achoppement. Le couperet des trois millions est tombé : il est trop tard pour raccommoder...

DIFFÉRENTES RAISONS

Différentes raisons, qu'il faut rechercher dans l'histoire du siècle passé, expliquent cette situation dont Fribourg est prisonnier en 1972. Seul moyen d'en sortir : reviser, partiellement ou totalement, la constitution cantonale. Le comble, c'est que pour une telle revision, le peuple serait encore contraint de dire « oui » à deux reprises, pour dire s'il est d'accord de ne plus avoir à se répéter ultérieurement.

Ainsi donc, à l'heure où le scrutin est ouvert, Fribourgeois et Fribourgeoises en sont toujours à ne pas savoir la portée du « non » qu'ils peuvent avoir envie de déposer dans l'urne. Et, comme ils sont doués de logique, eux aussi, ils s'arrachent les cheveux, se demandant pourquoi il faudrait poser une question, si le « oui » est la seule réponse possible... Et les hommes se tapent la tête contre le mur, lorsque leurs femmes (qui n'étaient pas de la partie en 1970, au moment où leurs époux, le cœur léger, admirent les principes), leur demandent aujourd'hui : « Explique-moi, chéri... »

Michel GREMAUD

CHARMEY

Pour les enfants

A Charmey, un « paradis des enfants » sera aménagé, parallèlement à la construction d'installations mécaniques supplémentaires pour le ski. Il comprendra plusieurs pistes de luge, un petit téleski, beaucoup de promenades, peut-être une patinoire. Ouverture : l'an prochain, si tout

Nouveau bureau central de la Fédération suisse des étudiants en droit

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des étudiants en droit (FSED) a tenu hier à Fribourg son assemblée annuelle ordinaire. Pour succéder à M. Ivo Schwander (FR), un nouveau président a été élu en la personne de M. Martin Kilias de la section zuricoise, M. Louis Gauthier (FR) a été élu secrétaire général en remplacement de M. Olivier Jacot-Guillarmod (NE). Le troisième membre du bureau central, délégué aux sections, sera proposé par les deux élus, qui soumettront sa candidature à l'approbation du comité central, dont la prochaine séance aura lieu au début du semestre d'été. D'autre part l'assemblée s'est consacrée à l'étude du rapport annuel qui a été approuvé, et à différents problèmes, concernant notamment la réforme des études, la commission interfacultaire, et l'organe d'information de la FSED, le journal « Campus ».

(ATS)

Subvention à une école

(c) Le Conseil d'Etat a accordé à la commune de Wuennewil (Singine) une subvention pour la construction de son école primaire (taux de 10 %) et la deuxième étape de son école secondaire (50 %). La dépense totale est devisée à 3,75 millions et la subvention cantonale atteindra, pour les deux écoles, 1.273.000 francs.

De même, une subvention est accordée aux communes de Cugy et Vesin (Broye), pour la construction de leur nouveau centre scolaire comprenant une section agricole de l'école secondaire de la Broye et une école primaire. Le devis se monte à 722.000 francs, la subvention totale à 278.150 francs.

D'autre part, le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Morat à entreprendre les travaux de la troisième étape de la construction de sa nouvelle école secondaire.

MORAT

La tête écrasée par une bille de bois

Un accident atroce s'est produit hier après-midi, vers 17 h, devant la Scierie Auderset, à Cormondes (district du Lac). Des hommes étaient occupés à décharger un train routier de lourdes billes de bois. L'un deux voulut passer entre le camion et la remorque, au moment où une bille se mit à rouler. Le malheureux eut la tête écrasée et fut tué sur le coup. Il s'agit de M. Fritz Benninger, 42 ans, forestier, domicilié à Jeuss, marié et père de deux enfants en âge de scolarité.

GROLLEY

Violente embardée : deux blessés

Hier, vers 11 h 30, M. Alfred Ledermann, 64 ans, domicilié à Bercher (Vaud) a perdu la maîtrise de sa voiture peu avant Grolley, alors qu'il se dirigeait vers Fribourg. Le véhicule dérapa vers la gauche, revint à droite en faisant un tonneau et s'immobilisa dans un pré. M. Ledermann et son épouse furent blessés et durent être transportés à l'hôpital cantonal. La voiture est démolie.

Loi sur les routes : lettre aux communes

(c) Les communes vont recevoir du Conseil d'Etat une lettre relative à l'application de l'art. 78 de la loi sur les routes, qui concerne l'entretien des routes cantonales et les travaux exécutés par les communes.

Il s'agit de savoir à qui incombent les frais, Etat ou communes. En 1968, une commission a été appelée à déterminer les sections de routes cantonales à l'intérieur des localités. L'application de l'art. 78 de la loi de 1967 sera impérative, dès le 1er juillet prochain.

Où aller skier dans le canton de Fribourg ?

● **Bellegarde :** 30 - 40 cm de neige de printemps, pistes bonnes, tout fonctionne, route sèche. ● **La Berra :** fermé. ● **Bulle - la Chia :** 10 - 20 cm de neige de printemps, pistes praticables, installations ouvertes le samedi et le dimanche, route sèche. ● **Charmey - Vounetz :** 10 - 40 cm de neige de printemps, pistes bonnes, tout fonctionne, route sèche. ● **Châtel-Saint-Denis - les Pacots :** 15 - 30 cm de neige de printemps, pistes bonnes, tout fonctionne, route sèche. ● **Lac-noir :** 5 - 40 cm de neige de printemps, pistes bonnes, tout fonctionne, route sèche. ● **Moléson :** 10 - 20 cm de neige de printemps, pistes bonnes, tout fonctionne, route sèche. ● **Sorens :** fermé. ● **La Villette :** piste de fond éclairée ouverte. ● **La Vuisternaz :** fermé.

JURA - JURA

Les maires d'Ajoie à Mormont

Les maires d'Ajoie se sont réunis hier à Mormont. Ils ont nommé quatre membres de la commission des affaires scolaires : MM. Sasse, de Fontenais, Moritz, de Saint-Ursanne, Chapuis, de Bonfol, et Pouchon, de Grandfontaine. Cette commission étudiera le problème de l'écolage et du statut de l'école secondaire de Porrentruy. M. Julien Peter, maire de Bure, siégera à la commission des ordures ménagères. Puis ils ont entendu un rapport de M. René Steiner, président de l'A.D.I.J., sur le secrétariat permanent que cette association se propose de créer. Les cotisations des communes membres — 31 des 36 communes d'Ajoie — ne seraient plus de 30 fr. au minimum par commune et de 20 fr. par tranche de 500 habitants, comme jusqu'à présent, mais de 10 c. par habitant. A ce propos, aucune décision collective n'a été prise. Les communes décideront chacune pour elles si elles veulent payer les 10 c. demandés par tête d'habitant.

PROJET

Les maires ont encore entendu un exposé sur le projet de patinoire couverte de Porrentruy et à l'unanimité moins une voix (Roche-d'Or), ils ont décidé de recommander à toutes les communes de souscrire des parts sociales. Autre problème inscrit à l'ordre du jour : la perception des impôts paroissiaux par les communes. A ce propos, une étude sera faite en vue de l'instauration d'un barème unique d'imposition dans toutes les paroisses. Quant à l'encaissement — d'ores et déjà prévu — des impôts communaux par l'Etat, les maires d'Ajoie se sont déclarés opposés à ce système qui léserait l'autonomie communale.

Parmi les problèmes traités par le préfet Jobe, relevons celui de la place d'aviation envisagée à Beurnevésin. Le préfet déclara qu'une telle réalisation contrecarrait le remaniement parcellaire.

DELÉMONT

Assemblée de l'union du personnel administratif de l'Etat

La section jurassienne de l'union du personnel administratif de l'Etat, a tenu son assemblée générale à Delémont, sous la présidence de M. Beuret, de la recette district de Delémont, en présence d'une vingtaine de membres. Après l'acceptation du procès-verbal, lu part M. Maurice Tschan et des comptes établis par M. Humair de Glovelier, ce fut au tour du président de présenter son rapport.

Les intérêts du personnel ont été bien défendus puisqu'il y a eu l'allocation d'automne, l'allocation de renchérissement et les augmentations des allocations familiales. Actuellement, il est discuté de la reclassification des fonctions et du 13me mois de salaire.

Le comité a été ensuite réélu et dans les divers une proposition a été faite pour que les membres de l'association puissent se retrouver un jour pendant l'année pour la visite d'une usine.

Importantes assemblées communales à Delémont

Les citoyens de Delémont seront convoqués, à dix jours d'intervalles, à deux assemblées communales différentes : la première consacrée entièrement à des demandes de crédits, et la seconde à la création d'un Conseil de ville et à la suppression du service des abattoirs.

Pour ce qui est de la première, qui aura lieu le 13 mars, les citoyens seront invités à accorder :

— un crédit de 26.000 fr. pour l'étude de l'avant-projet d'un batiment destiné au corps des sapeurs-pompiers ;

— un crédit de 37.000 fr. pour l'aménagement d'un jardin d'enfants ;

— un crédit de 68.000 fr. pour la réfection de la très belle « Porte-aux-loups », ancienne porte de la ville ;

— un crédit de 35.000 fr. pour l'élargissement et la construction d'un trottoir au chemin du Vorbourg ;

— un crédit de 80.000 fr. pour l'aménagement du caveau du château. Il s'agit d'un local sis au sous-sol du château et qui donnerait une magnifique petite salle de théâtre et de variétés ;

— un crédit de 70.000 fr. pour la création d'une bibliothèque des jeunes dans la chapelle de l'ancien hospice.

CONSEIL DE VILLE

La seconde assemblée, convoquée le jeudi 23 mars, sera en grande partie consacrée au futur « Conseil de ville ». Le règlement de ce Conseil devra être adopté. Lors d'une seconde assemblée, qui aura lieu probablement en automne, le corps électoral aura à se prononcer sur les nouvelles attributions du Conseil municipal. C'est seulement après ces deux premières assemblées que le Conseil de ville pourra être effectivement mis en place, lors d'une troisième assemblée.

Pour ce qui est des abattoirs, ils sont à Delémont un service communal, et leur intendant est un fonctionnaire de la commune. Comme les installations nécessitent actuellement des rénovations dont le coût se chiffre par centaines de milliers de francs, le Conseil a prévu d'abandonner bâtiments et installations à une nouvelle société anonyme. La convention qui interviendra stipulera cependant que la commune demeure propriétaire du fonds. C'est également à l'assemblée du 23 mars que cette décision doit être prise.

Admission à l'école secondaire

Trente-deux candidats se sont présentés aux examens d'admission à l'école secondaire de Courtelary, 23 d'entre eux, dont deux de cinquième année, ont été admis ; 5 proviennent de Villeret, 8 de Cormoret, et 10 de Courtelary. A Tavannes, ce sont 45 élèves qui se sont présentés pour l'admission à l'école secondaire ; 27 élèves ont été admis, soit 24 élèves de 4me année et 3 de 5me année se présentant pour la seconde fois.

SONVILIER

Quotité d'impôt refusée

L'assemblée extraordinaire de la commune de Sonvilier de jeudi soir a refusé entre autre l'entrée en matière sur l'augmentation de la quotité d'impôt qui devait passer de 2;1 à 2,2.

BEURNEVESIN

7 n'est pas... 170

Parlant, dans notre édition d'hier, du projet de place d'aviation de Beurnevesin, nous avons écrit que le promoteur, M. Ruesch, disposait déjà d'un terrain de 170 hectares. C'est en réalité de 7 hectares qu'il s'agit. Précisons en outre que ces terrains ne sont pas d'un seul tenant, et qu'une partie d'entre eux se trouvent sur la commune de Lugnez.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour renforcer les cadres de notre **service des achats**

jeune assistant

de langue maternelle française et de formation commerciale ou technico-commerciale.

Dans notre entreprise, le service des achats couvre un large secteur de notre propre économie. Nous avons donc la possibilité d'offrir à notre futur collaborateur une formation complète d'acheteur et de créateur.

Si vous êtes le jeune homme décidé que nous désirons, nous vous invitons à prendre contact avec notre chef du personnel. (Tél. interne 16).

FORTIS

Montres FORTIS S.A.
2540 Granges
Tél. (065) 8 91 61.

Nous pouvons offrir à une personne ayant de la compréhension pour les problèmes techniques et aimant le contact avec les milieux de l'artisanat une place de

CONSEILLER AU SERVICE EXTÉRIEUR

dans le rayon des cantons de Fribourg et Neuchâtel.

Nous sommes une importante entreprise réputée dans le secteur du froid. En plus de bonnes possibilités de gain, nous offrons une activité en parfaite collaboration, des prestations sociales avantageuses et, suivant la situation, une voiture d'entreprise.

Si vous êtes une personne de bonne volonté, sociable, décidée à retirer le maximum de votre futur rayon, si, de plus, vous parlez couramment le français et l'allemand, nous serions heureux de recevoir votre offre avec les annexes usuelles.

Frigorex

S. A. pour le froid et le climat.
Bürgenstrasse 36, 6000 Lucerne. Tél. (041) 44 11 44.

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, un

mécanicien faiseur d'étampes

et un

micromécanicien ou mécanicien de précision

pour la confection d'étampes et d'outillages, ainsi que de petites machines pour la fabrication de ses divers produits.

Profil désiré : — CFC de mécanicien faiseur d'étampes, de micromécanicien ou de mécanicien de précision,
— une expérience pratique de quelques années.

Adresser offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

CARDINAL FRIBOURG SUISSE 1788

Brasserie du Cardinal S.A.

Entrepôt de Neuchâtel cherche

CHAUFFEUR POIDS LOURD

Semaine de 5 jours. Horaire régulier. Salaire intéressant. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14. Tél. (038) 25 11 04.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

cherche,
pour sa nouvelle usine de Fribourg, un

directeur technique

Diplôme du Polytechnicum de Zurich Mécanique, E.P.U.L., avec expérience confirmée dans petite mécanique et traitement des surfaces.

Faire offres sous chiffres P 17-22.146 F, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Société Coopérative de menuiserie

cherche :

menuisiers qualifiés

aides-menuisiers

avec permis de conduire ;

poseurs

Téléphoner au 25 14 09 ou se présenter.

CADRAL S.A.

FABRIQUE DE CADRANS
HAUTERIVE / NEUCHATEL

cherche :

personnel féminin

à temps partiel ou à temps complet.

La mise au courant est assurée par nos soins.
Travaux faciles à l'atelier.

Un mécanicien

ayant si possible pratique du cadran.

Tél. (038) 33 33 22.

MIGROS

cherche

pour son **département achats non alimentaires à** son **siège central de Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

employé de commerce

pour des travaux de disposition de marchandises et gestion des stocks, ainsi que de bureau en général.

La préférence serait donnée à candidat ayant quelques années de pratique et des connaissances d'allemand.

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de **la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel** des

monteurs électriciens
monteurs en courant faible
mécaniciens
serruriers mécaniciens

ainsi que du

personnel spécialisé de professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à

M. P. Masset, Bauleiter, technicien en construction de la maison HASLER S.A., Central téléphone de Neuchâtel. **Tél. (038) 25 39 94.**

---

vibro-meter sa

Nous développons et produisons des appareils électroniques et mécaniques de précision pour le mesurage et la surveillance dans les secteurs de la recherche, de l'industrie et des vols spatiaux.

Notre entreprise est de grandeur moyenne, très moderne et dynamique.

Nous cherchons mécanicien de précision

pour des travaux de montage propres et précis.
Possibilités d'avancement !

Nous vous offrons des conditions de travail avantageuses, une ambiance agréable, un salaire mensuel selon vos capacités et des avantages sociaux.

Les intéressés sont invités à prendre contact, par écrit ou téléphoniquement, avec notre bureau du personnel :

VIBRO-METER S.A. **1700 FRIBOURG**
Moncor **Tél. (037) 82 11 41**

Compagnie des montres

ELGIN S.A.

Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN MAGASINIER D'EXPÉDITION

pour la préparation et la confection des colis ainsi que différents autres travaux, dans le département d'expédition.

Emploi stable pour personne consciencieuse.

Faire offre écrite ou se présenter sur rendez-vous à notre nouvelle usine :

Rue des Poudrières 135-137.

Une bonne chance

pour se perfectionner en allemand. Nous cherchons pour notre département de vente et d'export

une secrétaire

Nous vous offrons :
— une activité intéressante et variée
— la possibilité de parfaire vos connaissances en langue allemande et, si désiré, en anglais.
— des bureaux modernes et une bonne ambiance de travail.

Veuillez adresser votre offre ou téléphoner à
Jacques Müller S.A., 5262 FRICK (Argovie)
Tél. (064) 61 15 35.

---

piersa sa
2074 marin

éléments préfabriqués en béton, béton précontraint et pierre artificielle

cherche, pour date à convenir,

une (un) secrétaire-comptable

destinée (é) à s'occuper de divers travaux comptables, statistiques et annexes.

Transport assuré depuis Neuchâtel ou éventuellement environs.

Piersa S. A., case postale 4, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 10 41.

Si vous aimez le changement, les voyages, le contact avec la clientèle particulière,

vous trouverez, dans une maison importante, un travail nouveau, intéressant et quasi indépendant comme

collaborateur en service externe

Revenu garanti.

Excellentes possibilités de gain (jusqu'à 2000 fr. et plus). Frais de voyages et de chemin de fer payés (abonnement général).

Les candidats (même débutants) âgés de 25 à 55 ans sont priés de demander des renseignements sans engagement sur le poste offert et les possibilités qu'il présente, en adressant le talon ci-dessous **sous chiffres 75-2463, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 5001 Aarau.**

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Domicile :

Adresse précise :

HÔTEL CENTRAL - NEUCHÂTEL

cherche :

une personne pour la réception
3 jours par semaine

une dame pour la cuisine
1 jour par semaine

un portier de nuit

une femme de chambre

Téléphone (038) 24 13 13.

Nous cherchons

mécanicien de précision

ou

mécanicien-électricien

pour l'entretien, la réparation de notre parc de machines, Printer, machines à développer et construction de prototypes.

Vous plairait-il de travailler parmi une petite équipe, dans un laboratoire de photo moderne ?

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner ou écrire immédiatement à :

Pro Ciné, R. Thévenaz, Colorlabor, 8820 Wädenswil.
Tél. (01) 75 11 66.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN

Pierre-à-Mazel 43 **NEUCHATEL**

Nous cherchons

SERVICEMAN

pour notre importante station-essence.

Prendre rendez-vous avec
M. Pierre SENN - Tél. 24 72 72.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm. Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité. Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse
(minimum une semaine)

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15, la veille avant 8 h 15.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

RÉUNION DE 400 CARDIOLOGUES À LUCERNE

Un espoir pour les malades : la réhabilitation

De notre correspondant :

Les maladies cardio-vasculaires sont souvent caractérisées comme étant l'un des plus graves fléaux de notre civilisation. Même si les spécialistes réunis jeudi et vendredi à un congrès international à Lucerne n'apprécient pas que l'on jongle avec des chiffres si l'on parle de maladies, il faut relever clairement que les maladies cardio-vasculaires jouent un rôle prépondérant dans notre pays : en 1925, 10.000 malades décédaient à la suite de maladies du système cardio-vasculaire (infarctus, etc.), ce qui représentait à l'époque le 21 % de tous les décès dans notre pays. Quarante ans plus tard, ce chiffre était déjà de 26.000 défunts et représentait le 47 % de la mortalité en Suisse. Des chiffres qui laissent songeur, des chiffres qui continueront certainement à augmenter.

La Société suisse de médecine interne et la Société suisse de cardiologie avaient décidé de choisir comme thème principal les maladies du système cardio-vasculaire, ce d'autant plus que la journée du cœur du 7 avril prochain, rendra la population attentive aux dangers qui nous guettent. Même s'il n'y a pas eu de véritable sensation à ce congrès lucernois, où les 400 participants ont pu suivre des conférences du plus haut intérêt, un thème a dominé les débats : celui de la réhabilitation ou rééducation des malades du cœur et principalement de ceux ayant subi un infarctus. Jusqu'à ce jour, le mot « infarctus » était synonyme de terreur pour le malade et sa famille, car cette réhabilitation, dont on parle tellement à l'étranger, semblait encore un inconnu chez nous. Il en sera autrement à l'avenir, car chaque spécialiste s'est fixé comme but de participer activement à cette « nouvelle vague ». La réhabilitation et la rééducation prendront beaucoup plus d'ampleur dans notre pays, bien qu'il faille patienter, avant que des centres spécialisés soient à disposition en nombre suffisant.

UN MOT D'ORDRE : RÉHABILITATION

Il est incontestable qu'une nouvelle ère va s'ouvrir dans le traitement des infarctus. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, jusqu'à ce jour on s'est occupé davantage de la chirurgie du cœur que de la réadaptation. « Cela provient certainement du fait que bon nombre de spécialistes ont préféré tenter des opérations sensationnelles. On a reconnu entre-temps que la chirurgie seule n'était pas la solution unique pour tenter d'aider les malades, raison pour laquelle l'expression réhabilitation figurera dorénavant au rang d'honneur des spécialistes et autres internistes. »

Il a également été question, au cours d'une conférence de presse, d'un problème que chacun de nous s'est déjà posé. Le spécialiste est-il devenu un demi-technicien, lui qui jongle avec des chiffres, des diagrammes et des machines compliquées ? L'avis des médecins est catégorique : si la technique joue un rôle très important, aucun spécialiste n'oublie que le problème humain joue un rôle tout aussi grand dans la thérapie. C'est précisément cet esprit humain qui est l'affiche de réintégration et réhabilitation.

Ce n'était pas trop tôt...

Ainsi, alors que les affections cardio-vasculaires sont de plus en plus fréquentes (presque la moitié de l'ensemble des décès dans notre pays est due aux maladies cardiaques et circulatoires), quelque 400 cardiologues se préoccupent enfin de la réintégration des malades dans la société. Ce n'était pas trop tôt ! Combien d'hommes souffrant d'un infarctus se sont-ils abandonnés, se croyant irrémédiablement perdus ? Combien de maladies circulatoires, souvent bénignes, auraient pu disparaître si elles avaient été soignées à temps ? Combien de personnes, enfin, se seraient-elles senties rassurées d'être en permanence sous contrôle médical dans des centres spécialisés ?

Il a fallu attendre 1972 pour que des médecins partent en guerre contre les préjugés ridicules des malades et les affections cardio-vasculaires proprement dites. Il a été nécessaire qu'un homme abatte de toutes ses forces son poing sur la table pour tirer de la léthargie ses collègues et les autorités helvétiques. Et oui, car qui dit réhabilitation, dit création de centres de rééducation dans toutes les régions de Suisse.

Le sacrifice financier ainsi voué à la construction sera en partie compensé pour l'Etat, par la réduction sensible des frais occasionnés par la perte d'emplois. Car, ainsi que l'ont préconisé les cardiologues, il est nécessaire, pour que la réintégration soit complète, que le malade ne se borne pas seulement à écouter les conseils de son médecin, mais reprenne goût à l'ouvrage. Dans ces centres de rééducation, qui vont bientôt sortir de terre, guérison et confiance en l'avenir iront alors de pair !

J.N.

La Suisse à l'ONU ?

La présence en Suisse de M. Waldheim, nouveau secrétaire général des Nations unies, a été l'occasion d'une « relance » bien orchestrée de la propagande en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'ONU politique, soit à son entrée de plain-pied dans ce que le général De Gaulle appelait irrévérencieusement « Le Machin ». On a pu lire en effet à droite et à gauche, entendre à la radio, voir et entendre à la TV, que M. Waldheim, sans vouloir s'immiscer dans une affaire qui ne regarde strictement que les Helvètes, pense qu'une candidature de notre pays serait bien accueillie tant par le Conseil de sécurité (où sévit le « veto » aussi à l'égard des candidatures) que par l'Assemblée générale. La Suisse pourrait jouer un rôle utile à la communauté des nations, tout en conservant son statut de neutralité, etc., etc.

Il faut reconnaître que l'attitude de M. Waldheim fut d'une parfaite correction et qu'il s'est constamment tenu sur une réserve qui en dit long sur ses qualités de diplomate formé à l'école viennoise. Il a reçu à Berne — où il accomplissait une visite de courtoisie et fut accueilli par M. Celio, président de la Confédération, et M. Graber, chef du département politique — les journalistes accrédités au Palais fédéral.

M. Waldheim ne nous a pas caché qu'il y avait crise de confiance à l'ONU et à propos de l'ONU, et que son premier objectif, dans ses nouvelles et périlleuses fonctions, était de remonter la pente et de restaurer cette confiance. Crise à l'ONU, ou en tout cas appréhension dans le personnel de son secrétariat, parce que l'ONU connaît un déficit de trésorerie d'environ 70 millions de dollars, dû en grande partie au fait que divers pays n'ont pas voulu prendre leur part de frais encourus lors de certaines interventions (au Congo par exemple) qu'ils n'avaient pas approuvées. Mais plaie d'argent n'est pas mortelle.

Crise de confiance, plus grave sans doute, à propos de l'ONU et de l'inefficacité de son action. Mais n'attend-on pas trop de l'ONU ? Elle ne dispose en réalité que d'une force purement morale et n'a pas en mains la force matérielle qui lui permettrait de faire respecter et appliquer ses décisions. C'était déjà la grande faiblesse de la SDN que de n'avoir pas de gendarmes internationaux. Qu'est-ce donc qu'un tribunal incapable de faire exécuter ses arrêts ?

Remarquons que l'ONU n'est pas seule dans cette situation désagréable. Les églises n'ont pas non plus de forces armées pour imposer leurs vues, ni la Croix-Rouge et singulièrement son comité international. Cela n'interdit pas l'action et l'ONU arrivera à s'imposer dans la mesure où elle sortira d'une certaine atmosphère de foire d'empoigne, de tréteaux internationaux pour actes de propagande et d'action arbitraire illustrée concrètement par l'aberrant droit de « veto » des grandes puissances. Il nous a paru cependant que M. Waldheim était raisonnablement optimiste, comme un « homme de bonne volonté » qu'il est et entend être au service de la communauté internationale et de la cause de la paix, ou tout au moins de la non-guerre.

Mais revenons à la Suisse. Il ne fait aucun doute que ce pays pourrait rendre des services en siégeant politiquement à l'ONU. Mais ces services ne seraient-ils pas encore plus grands, et encore plus efficaces, si la Suisse reste résolument en dehors de l'ONU, abstraction faite de certaines prises de positions personnelles et d'ambitions particulières qui risqueront d'être déçues ? C'est en définitive le seul vrai problème qui se pose aux citoyens suisses, qui auront de toute manière le dernier mot.

René BOVEY

« Semaine suisse - Arbalète »

BERNE (ATS). — Le bureau central pour la marque suisse d'origine (Arbalète) et la Semaine suisse ont fusionné vendredi à Berne en une nouvelle organisation qui a pour raison sociale « Semaine suisse-Arbalète ». En fusionnant, les deux sociétés envisagent de concentrer leurs efforts en vue de réaliser leurs objectifs communs : promouvoir les intérêts généraux de l'économie suisse — en particulier la publicité en Suisse et à l'étranger pour les produits et les prestations suisses. L'Arbalète restera comme par le passé le label suisse de qualité.

Contre la dynamisation intégrale des rentes AVS

BERNE (ATS). — Le « comité hors partis pour un régime moderne de prévoyance vieillesse, survivants et invalidité », qui s'est réuni à Berne sous la présidence du conseiller national Deonna (lib). GE) s'est prononcé contre la dynamisation intégrale des rentes AVS. Il se range donc à l'avis du Conseil fédéral et de la minorité de la commission chargée d'étudier la 8me révision de l'AVS. La « dynamisation intégrale des rentes AVS » préconisée par la majorité de la commission, vise à adapter les rentes non seulement au renchérissement, mais aussi à l'évolution des salaires réels.

Cette dynamisation intégrale, a estimé le comité hors partis, saperait le système des trois piliers. Financièrement, elle ne serait pas supportable et socialement, elle n'est pas indispensable.

GENÈVE

Interrogatoire et audition des témoins au procès intenté par les licenciés de la TV

GENÈVE (AS). — Le procès en diffamation intenté par 5 des 6 ournalistes réalisateurs licenciés en octobre dernier par la télévision romande, contre le directeur de la TV romande et le président de la société de radiodiffusion et télévision de la Suisse romande,a connu, hier, devant le tribunal de police de Genève, sa 2me audience, qui s'est prolongée pendant quelque 5 heures, et qui a été marquée par l'interrogatoire des 5 licenciés et l'audition de témoins. D'autres témoins seront entendus à une audience ultérieure dont la date n'a pas encore été fixée. La première audience avait été consacrée au rappel des faits et à l'audition de MM. René Schenker, directeur de la TV, et Jean Brolliet, président de la SRTR, et de témoins des requérants.

Les 5 requérants, Mlle Marlène Belilos et MM. Michel Boujut, Jean-Claude Deschamps, Pierre Nicole et Pierre-Henri Zoller, confirment, à l'audience, leur plainte en diffamation. Ecoutés séparément, les 5 requérants affirment, dans leur ensemble, qu'ils n'ont participé, ni directement ni indirectement, à la préparation, rédaction, impression et distribution des 3 tracts qui sont notamment à l'origine de leur licenciement et qui, distribués en juin et juillet dernier à une partie du personnel de la TV romande, portent de graves accusations contre la direction de la SSR, entre autres celle de corruption. Ils portaient comme signature « groupe action TVR ». Les 5 requérants déclarent n'avoir eu aucun contact avec ce groupe.

Les requérants refusent de porter un jugement, quel qu'il soit, sur le contenu des tracts et sur le « groupe action TVR ». L'avocat de MM. Schenker et Brolliet s'en étonne vivement. M. Zoller déclare, pour sa part, que son appréciation quant au contenu des tracts est proche de celle exprimée par le secrétaire central de la VPOD. D'autre part, pour M. Zoller, le contenu des tracts était en fait proche, dans son essence, de celui du « rapport Diserens ». Ce document, établi à la demande de la TVR, contenait des critiques et a été diffusé par le « groupe action TVR » alors qu'il était encore considéré comme confidentiel.

ATTEINTE A L'HONNEUR

Les 5 requérants affirment, qu'en ce qui les concerne, la récente réponse du Conseil fédéral à une question à propos des licenciements, est fausse. Le Conseil fédéral s'est trompé ou a été induit en erreur, estiment-ils. Pour eux, il a été ainsi porté atteinte à leur honneur. Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare qu'une enquête de police. qui n'était pas dirigée contre une des personnes licenciées, a fait ressortir des constations et indications qui permettent d'établir qu'une partie au moins des tracts ont été polycopiés au secrétariat du syndicat général des employés techniques (SYNTEC). Les enquêteurs ont également appris que 5 des 6 licenciés, soit les requérants, ont pour le moins rédigé, participé à la rédaction ou distribué une partie des tracts. Les 5 requérants affirment, à l'audience, avoir eu connaisssance du lieu d'impression des tracts par la réponse du Conseil fédéral.

DIVERGENCES

On passe ensuite à l'audition de témoins qui laisse apparaître des divergences. Une jeune femme, dont le père et la sœur travaillent au secrétariat du SYNTEC, affirme n'avoir jamais déclaré à un fonctionaire de la TV romande avoir appris que les tracts avaient été polycopiés au secrétariat du SYNTEC et le regretter. Le fonctionnaire maintient fermement que ces propos lui ont été tenus par la jeune femme. Un rédacteur du téléjournal, de Zurich, précise qu'il a été informé des licenciements, un peu avant que la nouvelle ne passe sur le fil des agences de presse, par une source extérieure de la TV. Se prévalant de son statut de journaliste, il refuse de donner sa source, tout en précisant qu'il ne s'agissait ni de MM. Schenker et Brolliet ni des 5 requérants.

Un autre témoin, considérant les 5 requérants comme ses amis, déclare ne les avoir jamais vu élaborer, d'une quelconque manière, les tracts incriminés. Contrairement à une affirmation de M. Nicole, M. J.-C. Diserens, réalisateur et auteur du rapport du même nom, déclare qu'il n'a pas été convoqué à la direction pour s'entendre demander, sous la menace de poursuite judiciaire, d'écrire une lettre au vice-président de l'Association du personnel pour le prier de ne pas diffuser le rapport en question.

Drogue en Suisse centrale : il faut réagir rapidement !

De notre correspondant :

Rien, vraiment rien ne va plus sur le front de la drogue en Suisse centrale. La constatation de la police que les drogues dites violentes prenaient toujours plus d'ampleur n'a pas passé inaperçue à Lucerne. Preuve en est un article du « Vaterland », qui réclame des autorités suffisamment d'argent, afin que la lutte contre vendeurs, importateurs et fabricants puisse être intensifiée.

Un spécialiste américain, séjournant actuellement à Lucerne, le Dr Deissler, ancien directeur d'un hôpital pour drogués aux Etats-Unis, est catégorique : « Avec chaque franc que l'Etat met à disposition des actions prophylactiques, on peut économiser la bagatelle de 10.000 francs ». Ces chiffres, qui n'ont pas été articulés à la légère, donnent singulièrement à réfléchir. Pour la ville de Lucerne, où cinq écoliers, âgés de 15 ans ½ à 19 ans, ont dû être transportés dans un état quasi désespéré dans un asile psychiatrique, on constate que les services médico-sociaux et le centre d'entraide « Contact » sont totalement débordés. Les spécialistes qui travaillent nuit et jour, ne peuvent plus s'occuper de tous les cas. Comme la station psychosomatique de l'hôpital cantonal n'a qu'une douzaine de lits et que son chef quitte Lucerne, on peut s'imaginer quelle est la situation au bord du lac des Quatre-Cantons.

Si la nouvelle de la police, relatant les derniers cas en date, a fait l'effet d'une bombe parmi la population, elle doit également avoir ouvert les yeux aux autorités compétentes. « Les drogues dites violentes ou fortes ont des effets catastrophiques sur les consommateurs, qui ne perdent pas seulement toute volonté, mais aussi le contrôle d'eux-mêmes ».

Il serait absolument faux de croire que cette vague, que les responsables craignent depuis des années déferle sur toute la Suisse centrale. Mais, si on ne peut pas exiger des autorités municipales et cantonales de prendre des mesures dans les 24 heures, il serait bon de rappeler que la presse parle depuis plus d'une année des drogues fortes, sans que personne ne semble avoir réagi. Aux autorités, personnel enseignant — souvent très mal informé —, et aux parents de réagir. La jeunesse peut et doit être sauvée. A la vue des chiffres connus, il n'est plus midi moins cinq, mais midi juste !

Fermeture d'une usine : réaction gouvernementale

(c) Le gouvernement cantonal schwytzois a pris position, dans un communiqué publié hier, quant à la décision des actionnaires de la maison Hofmann SA à Thoune, de fermer les portes de la verrerie Siegwart à Kussnacht-am-Rigi, pour le 30 juin 1972. Le gouvernement s'insurge surtout contre le fait que les responsables, en l'occurrence les actionnaires, ont refusé de l'orienter, préférant se cantonner dans une défensive peu sympathique. Le gouvernement schwytzois n'a été informé de la décision définitive concernant la fermeture, qu'une heure avant le dernier des ouvriers. Les autorités cantonales schwytzoises n'y sont pas allées de main morte, en déclarant que cette façon d'agir était tout autre que cavalière. Dans le communiqué, établi en termes très précis, le gouvernement a déclaré tout entreprendre, afin que les ouvriers et employés trouvent des places de travail dans le canton, d'assurer les bases économiques de la commune de Kussnacht et du canton de Schwytz. A cet effet, un centre de coordination a été mis sur place à Kussnacht même, centre qui s'occupera du reclassement des ouvriers suisses et étrangers.

La FOBB et la fermeture de la verrerie

ZURICH (ATS). — A la suite de la fermeture, le 30 juin, de la verrerie Siegwart, Kussnacht, la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB) à laquelle s'est affiliée une bonne partie du personnel de la verrerie, annonce qu'elle a été amenée au début de février à entrer en contact avec la direction de l'entreprise, pour régler notamment le problème du reclassement du personnel et de son indemnisation. Une rencontre a eu lieu jeudi avec une délégation de la direction de Siegwart. Il ressort de ces entretiens qu'aucun obstacle majeur ne se pose quant au reclassement du personnel — exception faite pour le personnel d'un certain âge. En revanche, quelques difficultés se présentent au sujet de l'indemnisation du personnel.

En raison des difficultés économiques de l'entreprise, les prestations d'autres groupes industriels n'ont souvent pas pu être atteintes, matériellement parlant, lors des pourparlers sur les contrats collectifs de travail. Il apparaît donc, de l'avis de la FOBB, que les employés ayant plusieurs années de service à leur actif, doivent être indemnisés le plus largement possible. Les négociations avec la direction se poursuivront le 8 mars.

Les yogis de Seelisberg bientôt au bord du lac de Brienz ?

(c) Sans confirmation officielle, on a appris hier que les fameux hôtels du Burgenstock, connus dans le monde entier, risquent de disparaître partiellement pour faire place à des appartements à la propriété. Le patron de ces hôtels aurait en effet l'intention de choisir cette nouvelle voie, car une saison de quatre mois, telle qu'elle se présente au Burgenstock, ne permet plus de parler de rentabilité, les investissements étant énormes. Les responsables des yogis de Seelisberg ont visité les hôtels de Giessbach, qui se trouvent le long du lac de Brienz. Ces bâtiments appartiennent également au groupe du Burgenstock. L'avantage de ces hôtels par rapport à ceux de Seelisberg : ils sont en meilleur état et la population est moins... conformiste !

Zoug : une fête pour les étrangers

(c) Les habitants de Zoug veulent organiser fin mai une fête populaire avec les ouvriers italiens, espagnols, turcs et grecs. Le but de cette fête : renforcer les liaisons avec les indigènes et prouver à nos hôtes et aux ouvriers étrangers que la population zougoise les respecte. Cette idée a germé dans l'esprit de membres des églises catholique et protestante de Zoug. Un comité d'action a déjà été mis sur pied. Le bénéfice net servira à la construction d'un centre de loisirs pour les ouvriers étrangers. Qui dit mieux ?

VALAIS

Inquiétante série de cambriolages en Valais

SION, (ATS). — Plusieurs cambriolages sont signalés cette semaine en Valais. On le sait, un commerce de Viège a été visité par des bandits qui emportèrent plus de 20.000 fr. en s'emparant notamment des paies qui devaient être remises aux employés. Des papiers-valeurs et autres documents pour plusieurs milliers de francs ont été emportés à Montana-Crans dans une agence immobilière. Dans un hôtel de Crans, un coffre-fort avec tout son contenu, soit quelques dizaines de milliers de francs a également disparu.

Après un accident mortel de travail

SIERRE, (ATS). — L'identité du jeune ouvrier espagnol qui fut enseveli vivant la veille dans une fouille creusée en ville de Sierre a été communiquée hier. Il s'agit de M. Juan-José Palomar, 29 ans, domicilié depuis quelque temps en Valais. Le malheureux fut pris sous une masse de terre alors qu'il était dans sa tranchée et y laissa sa vie.

BREVES

★ La Confédération suisse et la République arabe d'Egypte ont signé un arrangement concernant le service postal. Cet arrangement vise deux buts principaux : il tend à améliorer les relations postales entre les deux pays et il prévoit de développer l'assistance technique dans le domaine postal, notamment par l'échange d'experts et de stagiaires.

Alors qu'on demande toujours la levée de l'immunité diplomatique du prince...

Hassan G. a quitté la prison

GENÈVE (ATS). — Le commerçant iranien Hassan G., arrêté le 21 février dernier pour avoir servi d'intermédiaire pour 35 grammes d'opium, est sorti jeudi de la prison de Genève, après avoir payé une caution de 2 millions de francs en argent liquide. C'est la caution la plus élevée jamais demandée par la Chambre d'accusation genevoise. La veille, l'avocat de l'inculpé, le maire de Genève, avait renoncé à présenter une nouvelle demande de mise en liberté provisoire, et l'on dit que c'est parce que le parquet avait l'intention de porter la caution à 5 millions de francs.

A Berne, des conseillers nationaux ont demandé dans des questions urgentes des éclaircissements au Conseil fédéral sur cette affaire. L'un demande pourquoi le gouvernement suisse n'a pas pu lever l'immunité diplomatique du prince Duwalu avant son départ et un autre fait état de « bruits persistants », qu'il demande au Conseil fédéral de démentir, selon lesquels le prince « aurait bénéficié de facilités policières prolongées pour quitter la Suisse sans avoir été entendu par le juge genevois chargé de l'instruction ».

Drogue : arrestation d'un troisième Malais

GENÈVE (ATS). — Un Malais de 23 ans, étudiant, a été arrêté à Zurich et ramené hier à Genève, et inculpé d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants : il a reconnu avoir écoulé à Genève, depuis novembre, pour 500 francs de marijuana. Il a été identifié au cours d'une enquête menée après l'arrestation mardi dernier de deux de ses compatriotes et amis, qui détenaient plus de 300 doses d'opium.

L'AFFAIRE DES DÉTECTIVES AUX LONGUES OREILLES N'EST PAS ENCORE ENTERRÉE !

De notre correspondant :

L'opinion publique genevoise s'interroge avec de plus en plus d'insistance au sujet de la suite de l'affaire des détectives dits « aux longues oreilles », opposant deux « privés » à deux anciens membres de la sûreté. Rappelons qu'il s'agissait d'écoutes téléphoniques clandestines de la part de ces messieurs qui avaient obtenu des complicités en divers milieux, jusqu'à l'office des poursuites, (pour la quête de renseignements confidentiels). Ces hommes furent arrêtés, inculpés, puis discrètement relâchés.

Le délit de corruption de fonctionnaires fut clairement établi. Un de ces détectives, (ancien inspecteur), alla jusqu'à utiliser dans l'exercice de sa nouvelle profession, des listes confidentielles appartenant à la police officielle ... Bref, l'affaire était d'envergure, mais le silence qui l'entoura depuis ne signifie pas qu'elle a été enterrée.

La procédure suit son cours. L'instruction itou. Plusieurs audiences ont été tenues par le juge au cours de la semaine passée et durant cette semaine. Elles furent consacrées aussi bien à l'écoute téléphonique clandestine qu'à la corruption de fonctionnaires. Le dossier, (compliqué), a fait du progrès et on escompte que l'affaire sera jugée cet été ou cet automne à la Cour correctionnelle.

Incendie criminel : appartement détruit

(c) Hier après-midi, un sinistre extrêmement violent a détruit un somptueux appartement situé au No. 15 du quai du Mont-Blanc. Les pompiers sont intervenus avec promptitude, mettant en action une douzaine d'hommes équipés de masques à circuit fermé, trois véhicules et plusieurs lances. Ils durent néanmoins lutter ferme pendant plus d'une demi-heure avant de parvenir à maîtriser l'incendie. L'appartement et le mobilier de style qu'il contenait ont été anéantis.

Le locataire était absent et les lieux inoccupés. Des constatations faites par les pompiers, il est permis d'affirmer qu'il s'agit d'un acte de malveillance. Une enquête est ouverte.

VAUD

Cadavre d'une femme assassinée découvert en bordure de l'autoroute

LAUSANNE (ATS). — Le cadavre d'une femme inconnue, qui avait été tuée de plusieurs coups de feu, a été découvert hier matin en bordure de l'autoroute Lausanne-Genève, sur le territoire de la commune de Chavannes-près-Renens, au lieu-dit Dorigny.

La victime répond au signalement suivant : inconnue de 20 à 30 ans, 165 cm, corpulence mince, cheveux teints auburn, coupés courts et frisés, visage ovale, pommettes saillantes, sourcils épilés, nez rectiligne, yeux châtain clair, dents bonnes et régulières — vêtue d'un manteau en laine noir, deux rangs de boutons dorés ronds, taille 40, avec martingale, d'une robe de même tissu, manches courtes, taille 40, d'un gilet de laine rose, manche longues, bottes en daim brun, montantes, pointure 38, collier de perles blanches, lunettes à soleil.

Tout renseignement permettant l'identification de cette femme doit être communiqué à la police de sûreté vaudoise, à Lausanne, tél. 021 20 27 11, ou au poste de police de sûreté le plus proche.

Cri d'alarme pour la faune suisse

LAUSANNE, (ATS). — « Si les effets des pesticides répandus dans la nature par les agriculteurs avec la bénédiction de nos autorités commencent seulement à se faire sentir sur l'espèce humaine, ils ont déjà provoqué l'extermination de nombreux oiseaux de proie », écrit la Ligue vaudoise pour la protection de la nature. Le mercure et les organochlores utilisés pour traiter les semences, sont absorbés par les animaux granivores (petits rongeurs, divers oiseaux), qui constituent la nourriture des oiseaux de proie. Ces poisons, qui ne se décomposent pas, s'accumulent ensuite dans les tissus des rapaces, les rendant stériles, puis provoquant leur mort.

C'est ainsi que le faucon pèlerin, qui comptait encore une cinquantaine de couples en Suisse il y a dix ans, ne niche plus et a pratiquement disparu de notre pays. L'autour et l'épervier ont dû quitter la plaine et n'existent plus qu'en petit nombre à la montagne. La buse n'élève plus qu'un seul petit au lieu de trois ou quatre normalement. Le milan est le seul rapace diurne qui ne soit pas encore atteint. Chez les rapaces nocturnes, les chouettes et les hiboux deviennent de plus en plus rares. Ainsi, les pesticides agricoles ont pour effet paradoxal d'exterminer les oiseaux de proie, qui rendent les plus grands services aux paysans en se nourrissant de ravageurs, mais de laisser proliférer campagnols, mulots, souris, corneilles, pies, étourneaux et autres moineaux. Les produits chimiques persistants devraient être définitivement interdits dans le plus bref délai.

La Ligue vaudoise pour la protection de la nature demande d'autre part aux autorités vaudoises que le renard soit chassé conformément à la loi fédérale, soit uniquement en automne et en hiver. A cause du permis cantonal accordé aux gardes-chasse pour tirer le renard toute l'année, on assiste au massacre de familles de goupils devant les terriers au cours de la période de reproduction. Le régime alimentaire du renard se compose essentiellement de petits rongeurs fort nuisibles aux cultures. « Pourquoi poursuivre un massacre ridicule qui appauvrit notre faune indigène ? »

Nyon financera peut-être son propre festival de cinéma

NYON (ATS). — La Municipalité de Nyon propose au Conseil communal d'accorder à partir de 1972, pour la première fois, une subvention annuelle de 20.000 fr. au festival international du cinéma de Nyon, qui existe depuis huit ans déjà. Elle rappelle les conventions passées récemment pour coordonner l'organisation des festivals de Nyon et de Locarno, placés désormais sous une direction unique. Pour assurer le succès de ces manifestations, une subvention globale de 100.000 fr. est attendue de la Confédération. Le canton de Vaud, pour sa part, a porté sa subvention annuelle au festival de Nyon de 5000 à 10.000 francs.

« Domaine public », nouvel hebdomadaire de la gauche romande

LAUSANNE (ATS). — Le premier numéro de la nouvelle formule hebdomadaire de « Domaine public » paraît en cette fin de semaine. Les responsables de cette publication, qui se veut « un lieu de rencontre pour la gauche », avaient annoncé dès le début du mois de décembre un remaniement de leur rédaction et l'engagement d'un journaliste professionnel et d'une secrétaire à plein temps, qui devaient leur permettre d'accroître le rythme de parution du journal. Cette initiative doit compenser en partie le vide provoqué en Suisse romande par la disparition du quotidien socialiste « Le Peuple - La Sentinelle ».

Protection du vignoble de Lavaux : lettre ouverte au gouvernement

VILLETTE (Lavaux), (ATS). — « Sauver Lavaux », association pour la protection du vignoble et des sites, a adressé au Conseil d'Etat vaudois une lettre ouverte, le priant de classer définitivement le vignoble de Villette et lançant un appel pour la sauvegarde de l'ensemble du vignoble de Lavaux. L'association rappelle, à l'appui de sa demande, le plan directeur de l'Office cantonal de l'urbanisme, qui prévoit la protection du vignoble de la crête de Savuit-Lutry jusqu'à Chardonne, l'inventaire des sites nationaux dignes de protection, qui comprend le vignoble de Lavaux, le projet d'arrêté fédéral urgent instituant des mesures en matière d'aménagement du territoire, ainsi que la récente mise sous protection des vignobles de Féchy (la Côte) et de Bonvillars (rive vaudoise du lac de Neuchâtel).

9

Ce salon audacieusement futuriste vous offre un confort inégalable. Coques en fibre de verre, sièges recouverts de cuir naturel. Les piétements sont exécutés en palissandre du Brésil. Large canapé et deux fauteuils: Fr. 3650.—. Pour un mobilier moderne, visitez notre grande exposition. — Parking réservé — Téléphone: 038/42 10 58

meubles rossetti 2017 boudry

Réfection de toitures tuiles

Tous les genres de réparations de couverture.
Traitements contre les parasites du bois et champignons.

Entreprise

H. Bachmann

Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

Demain, un excellent

POULET!

oui... mais un

poulet frais du pays

(abattage quotidien)
le magasin spécialisé
vous donnera satisfaction

Lehnherr frères

GROS ET DÉTAIL — COMMERCE DE VOLAILLE
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

EN AUTOCAR PULLMAN DE LUXE

GENÈVE-CÔTE D'AZUR

Départ assuré tous les samedis
Retour tous les dimanches

AGENCE
AUDERSET & DUBOIS
VOYAGES SA • nouvelle direction: 16 place Cornavin, Genève
Tél. 32 60 00 - ou à votre agence habituelle

Demandez la brochure de nos séjours avantageux sur la Côte-d'Azur

Maculature
en vente au bureau du journal

plus vite plus simple Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux

C/ 391
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.–) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

Discrétion garantie – pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans **Banque Rohner SA**

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

Gonset

0601.06.72.1.

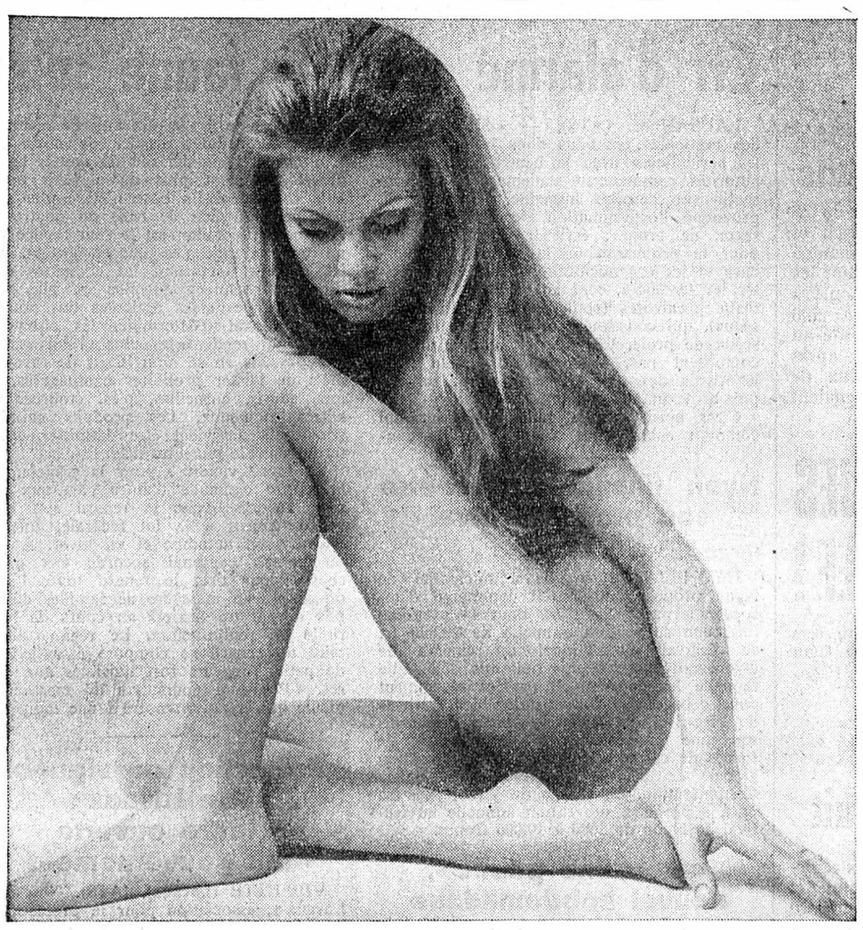

VOTRE ÉCONOMIE 1972

Une caresse sur vos jambes et l'exquise sensation de ne rien porter; entièrement extensible, il s'étire avec vous et son emballage multipack est vendu à un prix enthousiasmant.

Collant, crêpe mousse, 20 deniers, coloris brun mode «Saskia»,

Emballage de 3 paires 4.—

3 paires 4.-

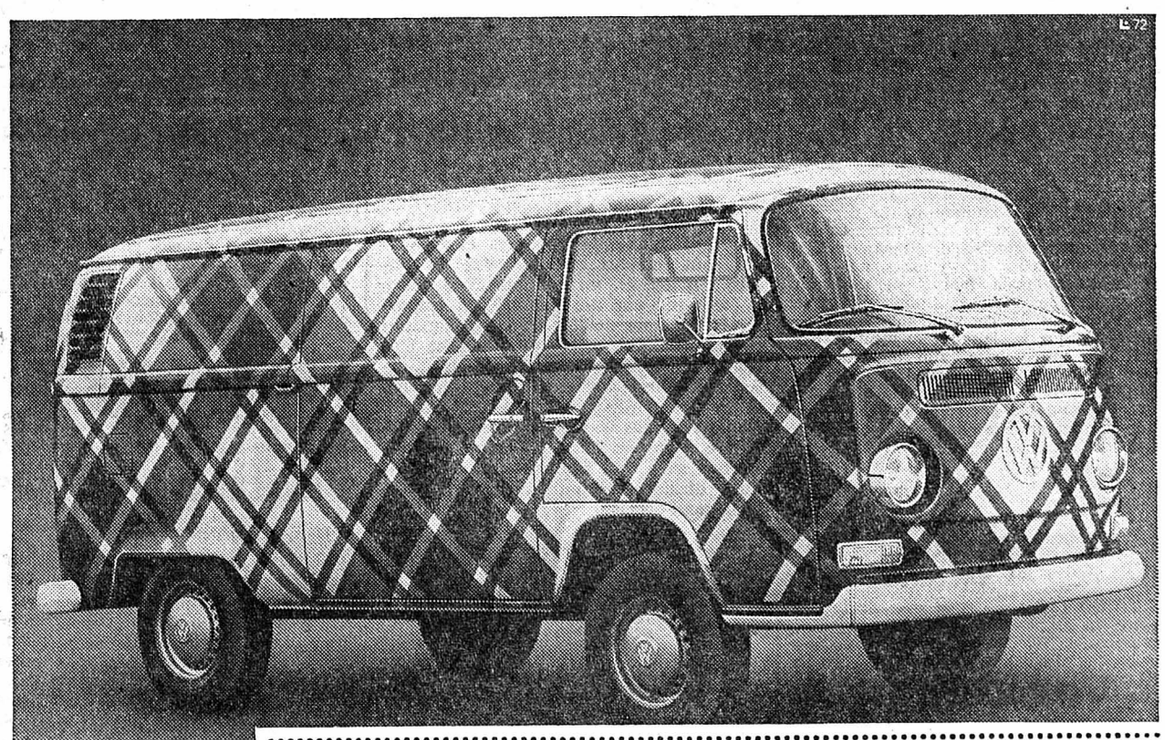

Un miracle d'économie

Gratte-sou comme s'il avait fait ses classes chez les Ecossais, telle est la vertu majeure de l'utilitaire VW, si sûr, si moderne par sa technique et d'un vrai confort de limousine. Nombreux modèles, tous de 60 ou 74 CV SAE.

Demandez une documentation détaillée; elle est gratuite.

Nom
Rue
NP/localité

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad.

La dot de la VW – le service sans doute le plus célèbre du monde.

FN

une sécurité!

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

Championnat suisse: c'est l'heure de la reprise !

Neuchâtel Xamax: il faudra commencer par s'imposer contre Fribourg à Saint-Léonard

Le premier dimanche de mars coïncide donc avec la reprise du championnat de ligue nationale. Pour Neuchâtel Xamax, ce retour à la compétition se fera sous le signe de la nouveauté, puisque son équipe a été confiée à un nouvel entraîneur, Josef Artimowicz.

« Balai neuf balaie bien », dit le dicton. De fait, en agissant avec la fermeté qui a fait sa réputation, Artimowicz semble avoir donné un nouveau visage à Neuchâtel Xamax. Il n'a guère modifié l'équipe, mais il a obtenu, apparemment, un changement « par l'intérieur ». Nous voulons dire que, chacun pour son compte, les joueurs ont pris conscience des responsabilités qui leur incombent. C'est qu'avec ses 4 ou 5 points de retard sur le deuxième du classement, Neuchâtel Xamax n'est pas éliminé de la course à l'ascension. Tous les espoirs lui sont encore permis. Ce qui a motivé le remplacement de l'entraîneur doit donc aussi servir de moteur aux joueurs.

LA GRANDE DIFFÉRENCE

Il est évident qu'en jouant avec la même fougue et le même enthousiasme que lors de la seconde mi-temps du match contre Young Boys, Neuchâtel Xamax a de bonne chances de voir son rêve devenir réalité. Mais, pour l'avoir eux-mêmes expérimenté souvent, les « rouge et noir » savent qu'il existe une grande différence entre les parties amicales et les matches de championnat de ligue B. Dans ce dernier genre de confrontations, l'adversaire n'hésite pas à faire passer « l'efficacité » avant la beauté du geste et, il faut bien le reconnaître, Neuchâtel Xamax n'excelle guère dans ce football « pratique ».

Toutefois, les qualités des hommes d'Artimowicz sont énormes et, traduites dans la sueur, elles devraient permettre à ces derniers de glaner des lauriers un peu partout.

PARTAGE DU BUTIN

Il faudra commencer par s'imposer à Saint-Léonard. Battu 3-0 à la Maladière par Fribourg, au premier soir du championnat, Neuchâtel Xamax a une belle revanche à prendre. Chose curieuse, on remarquera, en passant, que Fribourg a lui aussi changé d'entraîneur au cours de la saison, Raetzo ayant remplacé Kominek.

Neuchâtel Xamax, qui n'a plus perdu un match à l'extérieur depuis plus d'un an, veillera essentiellement à conserver ce caractère d'invincibilité. A Saint-Léonard, un partage du butin ne serait, certes, pas une mauvaise affaire, car tout le monde sait à quel point Fribourg est coriace chez lui, devant un public qui le soutient sans condition. Mais, bien sûr que si la victoire...

CONTINGENT

Artimowicz ne paraît pas être tracassé par de trop graves problèmes avant ce match. Blessé au début de la rencontre de samedi passé, Krœmer sera probablement capable de tenir sa place. Ripamonti, par contre, qui a eu les ligaments internes du genou droit déchirés lors d'un match avec l'équipe suisse juniors, n'est pas encore apte. Etant donné que le fait n'est pas nouveau, il ne doit pas contrarier l'entraîneur, qui a établi une longue liste de joueurs pouvant entrer en ligne de compte à Fribourg (nous en excluons les deux que nous venons de citer) : Amez-Droz, Blusch, Bonny, Brunnenmeier, Claude, Durr, Jacottet, Kerkhoffs, Lecoultre, Mantoan, Paulsson, Rickli, Rub et Schweizer.

M. Artimowicz n'aimant guère dévoiler ses batteries trop à l'avance, nous n'avons pas cherché à connaître la composition probable de l'équipe. A l'heure où nous écrivons, nous ignorons même si Blusch et Brunnenmeier pourront évoluer ensemble. Pour en savoir plus, nous irons à Fribourg où, espérons-le, une bonne surprise nous attend.

F.P.

1. Vevey	13	7	5	1	23	15	19
2. Chiasso	12	8	2	2	20	9	18
3. Fribourg	13	7	3	3	21	12	17
4. Aarau	13	6	3	4	19	12	15
5. Mendrisiostar	13	6	3	4	24	19	15
6. Neuchâtel X.	13	4	7	2	25	24	15
7. Bellinzone	13	4	4	5	26	20	12
8. Chênois	13	4	4	5	18	22	12
9. Martigny	12	4	3	5	24	29	11
10. Carouge	13	3	5	5	16	17	11
11. Monthey	12	4	2	6	16	25	10
12. Wettingen	13	4	2	7	18	27	10
13. Bruhl	12	2	5	5	17	25	9
14. Gambarogno	13	—	4	9	10	30	4

Les matches

Bruhl - Chênois
Fribourg - Neuchâtel Xamax
Martigny - Aarau
Mendrisiostar - Carouge
Vevey - Chiasso
Wettingen - Monthey

PETESE. — L'Italo-Neuchâtelois (à droite) aura une lourde succession à prendre en remplaçant Fiorese. (Avipress - Baillod.)

Les modalités de la coupe de la ligue

« Le comité de la Ligue nationale a décidé d'inscrire les équipes de LN A occupant au classement du 30 avril 1972 les huit premiers rangs pour les compétitions d'après-saison (4 équipes pour la coupe des Alpes, et autant pour la Coupe internationale de football). Ces huit équipes seront qualifiées directement pour les huitièmes de finale de la nouvelle coupe de ligue.

La participation à cette compétition sera obligatoire pour les clubs de LN A et LN B. Les équipes de LN B classées 13me et 14me le soir du 28 mai 1972 seront éliminées. Les équipes de LN B classées au 9me et 12me rang disputeront un match de qualification le 30 mai. Les deux vainqueurs participeront avec les six équipes restantes de LN A et les huit premières de la LN B aux tours de qualification. A cet effet, quatre groupes de 4 équipes seront formés selon des critères géographiques.

Les 17-18 juin, 20-21 juin et 24-25 juin 1972, un simple tour sera joué, avec avantage du terrain au club de ligue inférieure respectivement moins bien classé. Les deux équipes classées première et seconde de chaque groupe se qualifieront pour les huitièmes de finale des 5-6 août 1972. Les quarts de finale se joueront les 8-9 août. Les demi-finales et la finale de la coupe de ligue seront organisées en semaine en automne. Les dates seront fixées ultérieurement. Un tir aux penalties à la fin du temps réglementaire évitera les matches à rejouer ou les prolongations ».

Championnat suisse de première ligue à Serrières

Meyrin: déjà un match important pour Audax

La situation est telle en championnat suisse de première ligue que le gain ou la perte du moindre point peut modifier profondément les structures du classement. Ainsi, deux longueurs séparent Audax (5me) de Meyrin (9me) ; mais deux longueurs encore séparent les Neuchâtelois du second (Thoune), alors que la Tour-de-Peilz (12me) n'a que deux points de retard sur Meyrin ! La situation, ainsi exposée, démontre toute l'importance de la rencontre entre Neuchâtelois et Genevois dimanche matin à Serrières.

Meyrin c'est un adversaire très difficile explique Bertschi. Le « long » poursuit : *Il vient de battre Minerva (1-0) à Berne et de rendre service à tous, l'équipe bernoise étant dès lors distancée ; elle accuse un retard de quatre points sur l'avant-dernier. C'est dire que Meyrin ne viendra pas à Serrières en victime...*

Voilà donc Audax placé devant une échéance importante à l'entrée de ce second tour de championnat, une victoire lui permettant d'envisager l'avenir avec une certaine tranquilité. Or, à Serrières, les « poulains » de Bertschi ont toujours su tirer leur épingle du jeu dans les moments cruciaux, même s'ils affichent une meilleure aisance à l'extérieur !

Pour cette rencontre, l'entraîneur des Italo-Neuchâtelois a quelques problèmes à résoudre, à commencer par la composition de son équipe. *Jean-Claude Facchinetti souffre d'un mollet à la suite d'un coup reçu contre Superga, moi-même j'ai à nouveau mal aux reins ; de plus, Fiorese est encore suspendu pour un match alors que Walther a lui aussi deux dimanches sur la touche à purger. Dès lors, il me faut prendre une décision quant à l'élaboration de mon « onze ».*

Vendredi matin aucune décision n'était intervenue quant à cette composition. Toutefois, la solution suivante paraît probable : Meisterhans ; D'Amico, Carollo, Moulin et Franco en défense ; Christen, Baudoin, Facchinetti et Bertschi (un joueur à éliminer) au milieu du terrain ; Petese, Barbezat et Mantoan en attaque. Une variante peut encore intervenir en ce sens que D'Amico occuperait le poste d'ailier, variante qui obligerait Bertschi à trouver une solution pour son secteur défensif.

P.-H. B

POUR MÉMOIRE

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Nyon	12	10	1	1	31	12	21
2. Thoune	11	7	1	3	28	19	15
3. Berne	12	5	5	2	23	18	15
4. Rarogne	12	6	2	4	18	17	14
5. Audax	12	5	3	4	23	18	13
6. Durrenast	12	5	2	5	21	18	12
7. Yverdon	12	4	3	5	21	18	11
8. Central	12	4	3	5	21	31	11
9. Meyrin	12	5	1	6	11	17	11
10. Le Locle	11	2	5	4	17	18	9
11. Urania	12	4	1	7	19	20	9
12. La Tour	12	3	3	6	22	29	9
13. Minerva	12	1	2	9	11	31	4

Ce week-end : Audax - Meyrin ; Berne - Yverdon ; La Tour de Peilz - Minerva ; Nyon - Durrenast ; Thoune - Rarogne ; Urania - Central.

La Chaux-de-Fonds - Bienne dans l'optique du maintien en ligue A

Il y a longtemps que La Chaux-de-Fonds et Bienne ne se sont rencontrés dans une situation aussi pénible ! C'est donc un derby au sommet quant à l'importance de l'enjeu, tant les Montagnards que les Seelandais luttent pour leur maintien en ligue A. Pour en être arrivé là, l'équipe de la Métropole de l'horlogerie a des excuses à faire valoir. La principale, le forfait de son tandem Schribertschnig - Richard. Nous avons là une des meilleures charnières de Suisse ; malheureusement les deux joueurs sont blessés, et ceci depuis les premiers matches de la saison. Tout a été tenté pour les récupérer ; à ce jour ils ne sont pas encore rétablis. Schribertschnig souffre d'une opération (hernie) et Richard a de la peine à refaire sa musculature à la suite d'une opération du ménisque et de ligaments. Pour suppléer à ces défections, Georges Sobotka est obligé de reculer son meneur de jeu, le Grec Aganian, et de placer Mérillat (son arrière droit) dans le centre de la défense. Cette combinaison est valeureuse, sans avoir le rendement de la paire classique.

Pourtant, ce n'est pas tant le système défensif qui tourmente le plus l'entraîneur jurassien. C'est encore son attaque. Il attendait beaucoup de Risi appuyé par les nouvelles recrues Serment et Meury. Ça ne roule pas ! Ces hommes ne se complètent pas, raison pour laquelle durant la période préparatoire on lança le junior Bize, le Zuricois de Winterthour Hann et le solide Mérillat de Laufon (frère de l'arrière). Après des essais divers, il faudra attendre dimanche après-midi pour connaître la combinaison idéale. Un homme comme Mérillat séduit par sa rapidité, Bize par sa jeunesse et Hann par sa technique. Ainsi six hommes sont susceptibles de jouer en attaque.

Au centre du terrain il y a Chiandussi, Brossard, Portner et Jaquet ; c'est-à-dire quatre éléments pour trois postes, La Chaux-de-Fonds jouera le 4-3-3.

Ainsi, à quelques heures du coup d'envoi 15 hommes sont à la disposition de Sobotka pour confectionner le onze le plus solide. Qui entrera comme titulaire ? Très certainement dans les buts Forestier (il ne se discute pas) ; en arrière Friche, Mérillat, Aganian et Veya ; aux demis Jaquet, Brossard et Portner ; enfin, en attaque Serment, Risi et Mérillat II.

Georges Sobotka a confiance, il pense que cette sélection est actuellement celle qui est la plus conditionnée. Elle est celle qui devrait s'imposer sur Bienne. Rappelons que La Chaux-de-Fonds possède 10 points tandis que Bienne est au bénéficie de six points seulement. Une victoire des Montagnards porterait l'écart entre les deux équipes à six points ce qui deviendrait un obstacle presque infranchissable pour les hommes de Skiba. C'est dire l'importance de ce derby qui se jouera sur un terrain en parfait état sous la direction de M. Darbelly de Roche.

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Zurich	13	11	1	1	31	13	23
2. Grasshoppers	13	9	2	2	27	12	20
3. Bâle	13	7	6	—	30	17	20
4. Young Boys	13	6	4	3	24	14	16
5. Lausanne	13	5	4	4	28	20	14
6. Granges	13	3	7	3	15	19	13
7. Winterthour	13	6	2	5	20	16	14
8. Sion	13	4	4	5	22	22	12
9. Lugano	13	2	7	4	16	19	11
10. Servette	13	4	3	6	18	26	11
11. La Chx-de-Fds	13	3	4	6	15	23	10
12. Saint-Gall	13	2	5	6	16	23	9
13. Bienne	13	1	4	8	16	32	6
14. Lucerne	13	1	1	11	9	31	3

La Chaux-de-Fonds - Bienne
Granges - Bâle
Lucerne - Grasshoppers
Servette - Saint-Gall
Winterthour - Lausanne
Young Boys - Sion
Zurich - Lugano

boxe

Avant le championnat du monde des poids moyens

Premier face à face entre Carlos Monzon et Denny Moyer

Carlos Monzon et Denny Moyer, qui se rencontreront titre mondial des poids moyens en jeu samedi prochain au Palais des sports de Rome, ont fait connaissance au cours d'une double conférence de presse organisée par le « matchmaker » romain M. Rodolfo Sabbatini.

Les deux hommes n'ont échangé que quelques sourires de circonstance sans s'adresser la parole, se contentant d'une poignée de main pour le plaisir des photographes. Denny Moyer, qui n'a pas eu souvent l'occasion de rencontrer les journalistes depuis son arrivée à Rome (c'est Monzon qui a polarisé jusqu'à présent l'intérêt) n'a pas voulu faire de pronostic sur son combat de samedi. Il a confirmé qu'il s'était sensiblement amélioré depuis son match avec Nino Benvenuti en 1964 où il fut battu de très peu aux points alors qu'il méritait la décision de l'avis de nombreux experts. **Je suis plus expérimenté puisque j'ai livré 70 matches après cette date,** a-t-il dit.

L'Américain a ensuite déclaré que la désignation de l'Argentin M. Lorenzo Fortunato comme directeur du combat ne préoccupait nullement ; **puisque l'arbitre doit être Argentin, je n'ai rien à ajouter,** a-t-il reconnu.

Le boxeur de Portland (Oregon) a également affirmé qu'il comptait faire échec à l'Argentin grâce à ses qualités techniques et à sa vitesse d'exécution supérieure.

Le champion du monde, toujours aussi renfermé et taciturne, a écouté très distraitement le colloque de son adversaire avec les spécialistes.

Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il avait assisté à une projection du film du combat Benvenuti-Moyer de 1964, pour étudier le style de son rival, le champion du monde a répondu sans ambages : **Ce n'est pas vrai. Je n'ai vu aucun film et je ne sais rien de Moyer.**

Il a déclaré en outre qu'il s'entraînera encore jusqu'à vendredi. **Les séances de gants ne me fatiguent pas. Elles tiennent au contraire en éveil mon esprit combatif.**

Quant à Moyer, qui se trouve déjà à son poids de forme de 72 kilos environ, il terminera sa préparation un jour avant et observera ensuite un repos complet.

De son côté, l'organisateur M. Sabbatini a affirmé que le public romain est très intéressé aux combats de haut niveau, même entre deux étrangers comme l'atteste la bonne marche de la location. **En Italie, à l'exception de Bruno Arcari, il n'y a plus de grand boxeur à recette,** a-t-il ajouté.

Le « matchmaker » du Luna Park de Buenos Aires, M. Tito Lectoure, a dit aussi que rien n'est encore décidé en ce qui concerne un championnat du monde des super-légers entre Bruno Arcari (champion WBC) et l'Argentin Nicolino Locche (champion WBA). **Arcari a actuellement un engagement avec son challenger brésilien Joao Henrique et il ne peut pas s'en dégager. Nous reparlerons de cela dès qu'il aura boxé avec Henrique. Pendant ce temps, Locche continuera de boxer et il n'est pas vrai du tout, comme le dit le manager d'Arcari, que Nicolino n'ait pas la possibilité de combattre. Locche boxe où et quand il le veut. Il n'a que l'embarras du choix,** a conclu M. Lectoure.

Masao Ohba: « Je suis champion du monde des poids mouche et j'entends le rester »

Le Japonais Masao Ohba, champion du monde des poids mouche (version WBA) mettra son titre en jeu ce soir au « Nippon University Auditorium » de Tokio face à son compatriote Susumu Hanagata. Ohba est donné favori (6-4) par les milieux pugilistiques japonais.

Le champion du monde qui est âgé de 22 ans défendra son titre qu'il avait conquis face au Thaïlandais Berkrerk Chartvanchay en octobre 1970 et conservé victorieusement devant le Philippin Fernando Cabanela en octobre 1971. Il est aussi déterminé à laver la défaite aux points que lui avait infligé il y a quatre ans son futur adversaire. **Maintenant je suis le champion du monde** a indiqué Ohba **et j'entends bien le rester.**

Quant à son challenger Hanagata, il n'impressionna pas le manager du champion du monde Sadao Yaoita. **Ohba a beaucoup progressé en quatre ans. Hanagata, qui s'est fait battre l'an dernier en essayant de conquérir l'autre moitié de la couronne (version WBC) face au Philippin Erbito Salavarria, ne posera pas beaucoup de problèmes à mon poulain,** a annoncé Yaoita.

Hanagata, peu impressionné par ces prédictions, a déclaré de son côté qu'il était prêt à renouveler son succès d'il y a quatre ans mais cette fois-ci pour le titre.

échecs

Défense sicilienne

Un homme pas comme les autres

DÉFENSE SICILIENNE
Championnat suisse par équipes
Porret-Gurtner

1. e2-e4, c7-c5
2. Cgl-f3, d7-d6
3. d2-d4, c5xd4
4. Cf3xd4, Cg8-f6
5. Cb1-c3, g7-g6
6. Fc1-e3, Ff8-g7
7. f2-f3.

La variante la plus populaire et la plus tranchante pour lutter contre le système du Dragon, une variante qui poursuit sa marche glorieuse à travers une cacophonie indescriptible de discussions auxquelles se livrent sans discontinuer les « théoriciens ». Tout le monde réfute tout le monde, personne ne croit personne, et il ne se passe probablement pas un jour sans qu'un joueur un peu trop crédule se fasse « tabasser » pour n'avoir pas vérifié personnellement ce que x ou y affirmait du haut de sa chaire !

7. ...Cb8-c6
8. Ff1-c4, o-o
9. Dd1-d2, Fc8-d7
10. o-o-o.

Boleslawski donne la préférence à 10. Fb3, parce que, après le o-o-o, il pense que les Noirs peuvent obtenir de bonnes contre-chances tactiques par 10. ...Db8.

10. ...Dd8-a5
11. g2-g4, Cc6-e5
12. Fc4-b3, Tf8-c8
13. Rc1-b1, Ce5-c4
14. Fb3xc4, Tc8xc4
15. h2-h4, Ta8-c8
16. Cd4-b3, Da5-a6.

16. ...Dc7 nous semble meilleur, car les Noirs continuent ainsi de contrôler la case d8, case critique comme la suite de la partie le montrera. Si les Blancs avaient alors poursuivi par 17. h5, les Noirs auraient pu répondre 17. ...Fxg4 ! 18. e5 (fxg4, Txc3 19. bxc3, Cxe4 20. D-d3, Cxc3 + 21. Rc1, Cxa2 + et 22. ...Cb4.) dxe5 19. fxg4, Txc3 20. bxc3, C-e4 21. Dh2 (Dd3, Cxc3 + et 22. ... e4) 21. ... Cxc3 + 22. Ral, Dc4 23. hxg6, D-a4.

17. h4-h5, Fd7xg4.

Si fxg4, voir les variantes précédentes. La réponse blanche est très jolie, et prouve une fois de plus que l'on « n'est jamais mieux servi que par soi-même. Ayant regardé la partie à ce moment-là, je crus que les Blancs étaient perdus !

18. e4-e5 !, Fg4xf3.

Si 18. ...dxe5. 19. fxg4, Txc3, 20. bxc3, Ce4 21. Dd8 + !, TxD 22. TxT +, Ff8 23. Fh6. Cd2 + 24. Ral (et non Cxd2, Db6 +) et mat en deux coups !

19. e5xf6, Fg7xf6
20. h5xg6, h7xg6.

20. ... f7xg6 était un peu meilleur.

21. Fe3-g5 !, Ff3xd1.

Perd tout de suite. Fxh1 ou Fg7 prolongeait la résistance.

22. Fxf6, e7xf6
23. Thlxd1 Rg7.

Dommage ! Les Blancs pouvaient faire mat en 3 coups par 23. Dh6, Fh5 24. Cd5 et mat au coup suivant.

24. Td1-h1, Tc8-h8.

Une dernière faute qui sera rapidement punie. Cependant après 24. ...g5, 25. Cd4, les Blancs doivent gagner sans peine.

25. Th1xh8, Rg7xh8
26. Dd2-h6 +, Rh8-g8
27. Cc3-d5.

Les Noirs abandonnent, car le mat est imparable.

P.A.

tir

Après la conférence fédérale de Neuchâtel

A force de céder, va-t-on succomber faute de résistance

On peut dire sans aucune hésitation que la conférence fédérale de tir 1972, qui s'est tenue à Neuchâtel, rappelons-le, a mis le feu aux poudres. Dès que l'on parle de cartouches et de tir, c'est évidemment facile ! Surtout par les temps qui courent.

Il n'empêche que le combat contre le principe du domicile, sacro-saint jusque-là et depuis 1913, porte déjà des fruits, six semaines après l'ouverture des hostilités. Soit dit pour respecter la terminologie militaire, simplement, non pas pour dépeindre la stricte réalité. Que la Société suisse des carabiniers n'assiste pas au développement de l'idée sans autres formalités, voilà qui ne nous surprendra pas. C'est même son devoir que de veiller au grain pour que le tir sportif ne subisse pas les retombées d'une bombe plus ou moins « atomique ». Elle s'emploie d'ailleurs à examiner la situation sans passion, à peser le pour et le contre sans contrainte, pour que la meilleure solution puisse finalement triompher.

En sachant aussi qu'à force de céder, notre sport national risque peut-être un jour de succomber, faute d'une résistance suffisante de ceux qui le font, qui l'ont fait, qui ont pour mission aussi de le défendre. Encore qu'il ne s'agisse pas toujours et forcément des mêmes personnes. La descente dans la rue, aujourd'hui, aussi bien de certains parlementaires que de certains hommes d'église, ne constitue pas toujours ni forcément non plus la meilleure solution.

LES NEUCHATELOIS EN VACANCES

Pour changer de sujet, abordons sans plus tarder le match intercantonal romand (sous l'égide de la Société suisse des carabiniers), prévu pour le samedi 15 ou le dimanche 16 juillet. On sait qu'il réunira au stand lausannois de Vernand les meilleurs tireurs des cinq cantons romands qui constituent aujourd'hui, sur le plan fédéral, la région 1. Cette date, qui coïncide déjà avec le troisième tour principal du championnat suisse de groupes à 300 m., ne convient guère aux Neuchâtelois, qui seront « en majorité » en vacances à ce moment-là.

Il faut espérer pourtant que l'on arrivera à trouver un modus vivendi acceptable à ce sujet, pour la bonne raison que cette rencontre se doit de rassembler nos matcheurs les plus chevronnés. L'absence des Neuchâtelois, même si elle se justifiait partiellement, ne peut se concevoir si l'on entend donner à cette compétition son plein sens. Il est vrai que l'on pourrait y remédier en lançant dans la bataille ceux qui sont restés au pays, même si leur expérience ne vaut pas celle de leurs leaders.

JUSTE COMPENSATION

On prête aux Tessinois, de surcroît, l'intention de tirer avec les Romands, alors même que la SSC, pour leur éviter un long déplacement, leur a désigné une place aux côtés de leurs voisins immédiats. Modifiera-t-on les décisions prises ? On l'ignore encore. Il n'en reste pas moins que les tireurs d'outre-Gotthard entretiennent depuis une dizaine d'années des liens très étroits avec les Romands puisqu'ils prennent part chaque saison au Match lémanique avec eux. La dernière édition de cette confrontation plus qu'amicale s'est d'ailleurs disputée à Locarno ! Juste compensation, on doit le dire, pour ceux qui sont logés aux confins du pays.

On le voit, les choses ne vont pas toujours d'elles-mêmes. Il n'a jamais été bien facile de tenir compte des intérêts de chacun, moins encore aujourd'hui qu'hier ! Le match intercantonal romand, avec ses 150 animateurs, mérite pourtant une considération certaine pour que son succès soit pleinement assuré. On va en tout cas s'efforcer d'y parvenir, d'autant plus que c'est là le premier du genre.

L.N.

patinage de vitesse

Encore un exploit du Hollandais Ard Schenk

Le triple champion olympique de Sapporo, le Hollandais Ard Schenk (27 ans) a réussi un nouvel exploit à Inzell, au cours d'une réunion organisée en prologue des épreuves internationales du « patin d'or ». Il a amélioré, en 4'08"3, son propre record du monde du 3000 mètres (son ancien record, qui était de 4'12"6, datait du 15 janvier 1971 et il avait été établi à Davos). Son compatriote Eddy Verheyen a pris la deuxième place dans un temps également inférieur au précédent record (4'10"7). Sur 500 m., le Suédois Hasse Boerjes, médaille d'argent à Sapporo, a battu en 38"4, le champion olympique, l'Allemand de l'Ouest Erhard Keller (38"5) et le « recordman » du monde de la distance, le Finlandais Leo Linkovesi (38"6).

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

EMARAND S.A.

Laboratoire de recherches, développements et application cherche, pour début avril ou date à convenir,

1 appareilleur ou installateur

pour l'exécution et l'entretien de ses installations d'air comprimé, de gaz et d'eau.
Ce poste conviendrait à personne capable de travailler seule et ayant de l'initiative. Emploi éventuel à mi-temps.
Connaissances des fournitures et de l'outillage de la branche nécessaires. Notions d'électricité souhaitées.

Nous offrons :

- place stable, travail varié, au sein d'une équipe dynamique.
- prestations sociales adaptées aux conditions actuelles.
- horaire flottant.

Prendre contact sans tarder en téléphonant au (038) 24 66 41, ou écrire à EMARAND S.A., Gouttes-d'Or 14, 2000 Neuchâtel 8.

Importante entreprise de la branche «appareils» cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

MÉCANICIEN

(pour le service externe)

Il sera chargé de l'exécution indépendante des commandes, ainsi que du service de la clientèle dans la région Berne - Neuchâtel - Soleure.

Cet emploi requiert les conditions indispensables suivantes :

bonnes connaissances de l'électro-mécanique,
initiative,
dynamisme et entregent avec la clientèle.

Possibilité, si besoin est pour certains secteurs, de compléter la formation à l'usine même.

Si un tel poste vous intéresse, veuillez adresser votre offre au mandataire ci-après désigné :

**FRITZ WILHELM (conseiller du personnel)
im Gassacher 10, 8307 EFFRETIKON
Tél. (052) 32 33 57**

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, un

régleur de machines

capable, après mise au courant, de conduire un groupe de machines automatiques, en assurant la qualité de la production en séries de petites pièces de haute précision.

Expérience pratique souhaitée dans une même activité.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à Portescap, Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

ADMINISTRATION FÉDÉRALE À BERNE

cherche

fonctionnaire scientifique II, I ou Ia

Champ d'activité : études juridiques ou dans un autre domaine (par exemple en sociologie, psychologie ou pédagogie), permettant de s'occuper, de manière indépendante, d'activités variées et intéressantes en matière de réadaptation d'invalides.
Langue : le français, bonne connaissance de l'allemand.

S'adresser à l'Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne (M. Bornhauser, tél. (031) 61 47 13).

LOOPING

RÉVEILS ET PENDULETTES

cherche, pour son département « vente suisse »,

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

sachant le français et l'allemand. Travail varié et indépendant. Place stable.

Date d'entrée : début mai 1972.
Adresser offres ou se présenter chez :

LOOPING S.A., manufacture de réveils et pendulettes, rue de la Gare 5 A, 2035 **Corcelles.**

Tél. (038) 31 77 33.

Pour faire face à une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons pour différentes régions de la Suisse romande un

chef inspecteur

pour organiser l'acquisition
Préférence sera donnée à quelqu'un ayant déjà travaillé dans la branche.

protection juridique

Ce poste offre une activité indépendante et de grandes possibilités de développement.
Prendre contact par téléphone ou par écrit avec la **DIPSA S.àr.l., Société suisse de protection juridique, 1002 Lausanne, 3, rue Saint-Pierre.
Tél. (021) 23 02 27.**

Entreprise de moyenne importance engagerait, tout de suite ou pour date à convenir,

installateur sanitaire qualifié

Place stable, bon salaire, avantages sociaux.
Se présenter ou téléphoner au 25 88 48,

André JACOT, Installations sanitaires, 70, rue de Genève, 1004 Lausanne.

Hôtel de l'Ours,
2105 Travers,

cherche

sommelière

pour date à convenir.

Bons gains.
Tél. 63 16 98.

Boulangerie-pâtisserie cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

chef boulanger-pâtissier

Libre le dimanche.
Faire offres sous chiffres EK 532 au bureau du journal.

Entreprise spécialisée cherche

chef d'équipe

pour travaux d'entretien routier

Rayon d'action :
canton de Neuchâtel.

Travail intéressant et indépendant.

**S'adresser à Pierre DUCKERT S.A.
2015 Areuse-Boudry.
Tél. (038) 41 22 33.**

Je cherche :

un MÉCANICIEN sur automobiles
un MANŒUVRE de garage

Bons salaires.
Avantages sociaux.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou à convenir.

**Faire offres ou se présenter :
Garage Touring. Tél. (038) 33 33 15**

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

aide-mécanicien-manœuvre de garage

pour divers travaux d'atelier et remplacements au service d'essence. Permis de conduire indispensable.

**Faire offres au garage
Hubert PATTHEY
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 24 44 24.**

Nous cherchons une

dame

pour les nettoyages d'un laboratoire de boulangerie.
Tél. 25 28 54.

Je cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

jeune cuisinier
femme de chambre
fille de buffet

Tél. (038) 33 30 31.

Alimentation, fruits et légumes
Schirinzi, Colombier,
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

vendeuse

ou

aide-vendeuse

Tél. 41 23 71.

L'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A. NEUCHATEL

engagerait immédiatement ou à convenir

aide-magasinier

consciencieux et travailleur.

**S'adresser au
Service du personnel,
7, avenue Rousseau ou téléphoner au 25 60 04.**

On cherche

mécanicien sur autos

qualifié. Salaire selon entente.

**Faire offres au garage
De Grenetel,
2520 la Neuveville,**

tél. (038) 51 18 50 ou 51 18 57.

Nous désirons engager, pour le printemps, une

employée de bureau

de langue allemande, pour correspondance et offres.

granum

**Faire offres écrites à :
GRANUM S.A.
Appareils de chauffage
Av. Rousseau 5
2001 Neuchâtel.**

Nous cherchons pour aider au ménage

jeune fille, sortant de l'école

pour apprendre la tenue du ménage et la cuisine. Bon salaire, nourrie et logée.

**BOUCHERIE FRED MINDER,
Effingerstrasse 67, 3000 Berne,
tél. (031) 25 44 25.**

Garage de Neuchâtel cherche

laveur-manœuvre

(lavage automatique)
Bon salaire. Semaine de 5 jours.
Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 93 55.

Famille milanaise, habitant villa, cherche

au pair

jeune fille suisse française agréable, ayant une bonne éducation, pour s'occuper de deux enfants (5 et 7 ans). Vie de famille, excellents traitements, argent de poche important.
**Pour renseignements :
Mme Robert Meyer,
15, rue du Midi,
1003 Lausanne.**

Restaurant de l'avenue de la Gare,
Bar LE MAMBO
cherche

sommelière

remplaçante dès le vendredi 10 au samedi 18 mars.
Horaire : 7 h 30 à 17 heures.
Congé le samedi et le dimanche.
Tél. 25 40 98.

Famille suisse-scandinave dans villa moderne près de Bâle, cherche pour une année

demoiselle

pour s'occuper de 3 enfants de 10 à 12 ans et pour aide légère au ménage. Femme de ménage disponible. Vacances : été, Suède ; automne, France ; hiver, montagne. Bons traitements et salaire assurés. Poste de confiance.
**Ecrire en joignant photo, à
Mme A. Schlumberger,
19, Friedrich-Oser-Strasse,
4103 Bottmingen.**

Café-Brasserie du Cardinal cherche

sommelière

deux horaires, deux jours de congé par semaine.
Tél. 25 12 86.

On cherche pour le début d'avril,

boulanger-pâtissier

capable et de confiance. Place stable et bien rétribuée, ambiance de travail agréable.
Ouvrier marié accepté.

**FAIRE OFFRES à A. Agazzi,
boulangerie-pâtisserie-confiserie,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.**

La Neuveville

Nous cherchons, pour date à convenir,

sommelière

dans tea-room bien fréquenté.
(Débutante sera acceptée).
Heures de travail et congé réguliers, ambiance de travail agréable.
**Faire offres à :
tea-room Agazzi,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.**

Le restaurant du JURA

à Neuchâtel, engage pour date à convenir :

1 cuisinier
1 fille de buffet
1 sommelière

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir

garçon de maison avec service d'étage

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Aide de ménage

est cherchée dans famille de 4 ou 5 personnes.
Semaine de 5 jours.
Bon traitement et vie de famille assurés.
Faire offres par téléphone (038) 61 14 42.

On cherche une

employée de maison

un

garçon de maison

une

personne

pour la demi-journée.
**Hôtel du Cheval-Blanc,
Colombier,
tél. 41 34 21.**

**A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel**

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, une bonne

sommelière

connaissant le service de restauration.
**Hôtel des XIII-Cantons,
2610 Saint-Imier.
Tél. (039) 41 25 46.**

Café-Restaurant-Bar « Venise » à Saint-Maurice cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir.
Vie de famille. Congés réguliers. Bon gain assuré.
Tél. (025) 3 67 52.

GARAGE **R. WASER**
2000 NEUCHATEL
Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28

MORRIS
MG
TRIUMPH

cherche :
1 mécanicien sur automobile
1 manœuvre
un employé de bureau

Places stables et bien rétribuées.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

**LOEW & CIE VINS NOYER 2
SERRIÈRES. Tél. (038) 31 32 32**

cherchent à la demi-journée un

LAVEUR

Faire offres écrites ou se présenter pendant les heures de bureau.

On cherche

fille de salle

Entrée immédiate ou à convenir.
Nourrie et logée. Très bon gain assuré.
**Faire offres écrites à
l'hôtel du Poisson,
2012 Auvernier.**

Etude Michel HUGUENIN et Jacques MEYLAN, avocats et notaire, place Numa-Droz 12, à Neuchâtel, cherche

une secrétaire

ayant si possible quelques années de pratique de tous les travaux de bureau. Entrée immédiate ou à convenir.
Présenter des offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone au 25 85 85.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de bureau

pour divers travaux administratifs.

Faire offres détaillées à André Gavillet, agent général « Zurich » assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

On cherche

TECHNICIEN SANITAIRE
ainsi qu'un installateur sanitaire

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Ernest Käslin, ferblanterie-appareillage, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 11 46.

Nous vous offrons la possibilité d'obtenir un **GAIN ACCESSOIRE** très appréciable, par une collaboration occasionnelle, sous forme de communications d'adresses ou de contacts dans le cercle de vos relations.
Pour un renseignement gratuit qui peut vous rapporter beaucoup, il suffit de retourner le coupon sous chiffres P 20472 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom :
Profession : Date de naissance :
Adresse : Tél.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Nous engageons

mécanicien

pour notre département de prototypes et d'entretien.
Connaissances en électricité et en hydraulique souhaitées.

**KYBURZ & Cie S. A., rue des Indiennes 9,
2074 MARIN Tél. (038) 33 33 61**

Entreprise d'articles électroménagers cherche

représentant (e) s

pour lancer une nouveauté.

Pour débutants : garantie de salaire et formation gratuite. Forts gains.

Case postale 1066 - 2001 Neuchâtel.

Nom : Prénom :
Age : Profession :
Adresse : Tél. :

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ jusqu'à fin mars 1972	Fr. 6.50
★ jusqu'à fin juin 1972	Fr. 21.50
★ jusqu'à fin décembre 1972	Fr. 53.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN – L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHATEL

boxe — Vainqueur de l'Italien Atzori

SPORTS

Le Bernois F. Chervet champion d'Europe

En battant l'Italien Fernando Atzori par abandon au 11me round, Fritz Chervet, qui devient ainsi le nouveau champion d'Europe des poids mouches, a pris une éclatante revanche sur sa défaite en décembre 1967 devant le même adversaire ((k.o. au 14me round).

Le Suisse est apparu plus solide, plus résistant aussi qu'il y a quatre ans. En revanche, le tenant du titre a semblé avoir beaucoup perdu de son dynamisme et de sa puissance. Les coups les plus lourds ont été portés cette fois par le Suisse lequel, devant son public, a connu ainsi le couronnement de sa carrière et permet à son pays de fêter un champion d'Europe professionnel pour la première fois depuis l'après-guerre.

FRITZ SE DÉCHAINE

Cette revanche ne ressemble guère à la première confrontation. Le Sarde ne put s'installer en maître au centre du ring. Il dut le plus souvent subir l'ascendant de son rival. Après un premier round d'observation, Chervet démarrait à fond à la deuxième reprise. Atzori lui tenait tête. Au troisième round, l'Italien était blessé à l'arcade alors que le Suisse, victime d'une glissade, allait à terre mais n'était pas compté. Il glissait à nouveau au quatrième. A la cinquième reprise, Atzori se signalait par quelques gauches d'excellentes factures. Les deux hommes étaient alors pratiquement à égalité.

Au sixième round, le poids mouche bernois se déchaînait. Après une minute, il touchait de sa droite et Atzori, désemparé, paraissait à moitié K. O. Debout, l'Italien s'accrochait culbutait même sur son adversaire. Les deux hommes passaient à travers les cordes et, dans cette confusion, l'arbitre manquait d'esprit de décision.

A la reprise suivante, Chervet tentait d'exploiter son avantage. Devant ses attaques rageuses, Atzori rompait avec plus ou moins de bonheur. Au huitième round, le champion d'Europe avait récupéré et faisait alors jeu égal, tout comme à la neuvième reprise. Mais en excellente condition, le Suisse repartait de plus belle au 10me round. Son travail de sape se révélait productif au 11me round. Après trente-cinq secondes, il laissait partir sa droite qui touchait l'Italien de plein fouet. Les bras ballants, Atzori était alors une proie facile. Déchaîné, Chervet le harcelait et, complètement écœuré, le Sarde levait subitement le bras en signe d'abandon.

A l'issue du combat, Charly Buehler, l'entraîneur de Fritz Chervet, ne dissimulait pas sa joie :

« Pour Fritz comme pour moi, c'est le couronnement de nos carrières... je savais que mon poulain était en mesure de créer la surprise. C'est avant tout une victoire tactique. Fritz a parfaitement suivi mes consignes... Il devait ménager un effet de surprise, ne sortir sa droite qu'au moment propice. Je lui ai dit au début du onzième round qu'il avait le feu vert ; je voyais alors que Atzori était éprouvé. »

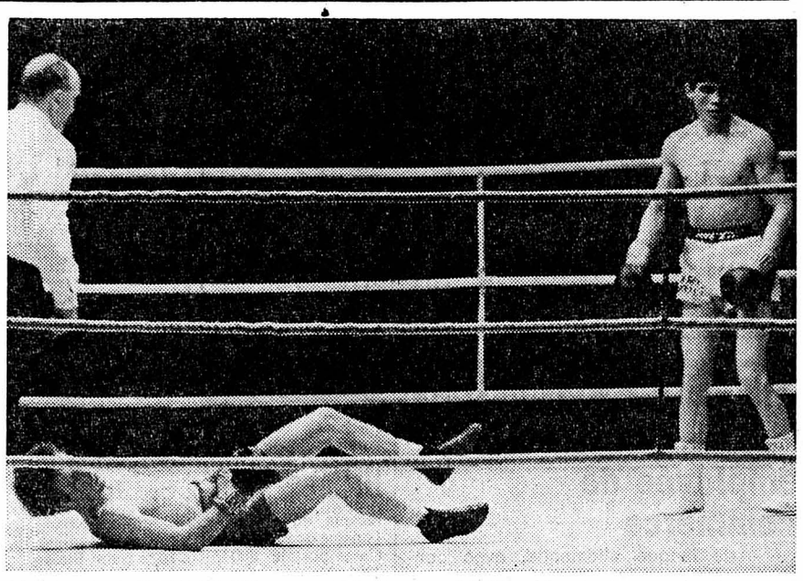

MAUVAIS SOUVENIR. — C'était en 1967. Mauvais souvenir pour Fritz Chervet (au sol) qui fut battu par Atzori. La revanche d'hier soir n'a été que plus belle.

Friedli et Nussbaum vainqueurs

Dans le cadre du championnat d'Europe des poids mouches à Berne, quelques combats professionnels ont eu lieu. C'est ainsi que le poids welter Jean-Pierre Friedli a battu, pour son 19me match, l'Italien Pasquariello aux points, signant ainsi sa quinzième victoire.

Après un départ prudent, l'ingénieur Forestier de Berne — cas unique parmi les boxeurs ayant une licence de professionnel — a bâti sa victoire grâce aux points qu'il accumulait avec ses directs du gauche. Son adversaire était très inférieur en taille, ce qui représentait un lourd handicap.

Le poids mi-lourd genevois Eric Nussbaum n'a pas conclu cette fois avant la limite. Pour remporter sa onzième victoire en onze combats, il dut aller jusqu'à la limite des huit reprises. Son succès ne fut jamais mis en doute, bien que sa condition physique ait trahi quelques faiblesses en fin de match. Animé de beaucoup de courage, l'Espagnol José Antonio Galvez était trop inférieur sur le plan technique pour prétendre battre le remarquable styliste suisse.

Avant de rencontrer Moyer, ce soir à Rome

Monzon doit perdre du poids

L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens qui mettra, ce soir, son titre en jeu devant l'Américain Denny Moyer, a dû faire, hier matin, une séance de footing prolongé pour perdre du poids. Il accusait, en effet, environ 500 grammes de plus que le poids limite de la catégorie qui est de 72,5 kg.

Monzon, au demeurant, est optimiste et il est le grand favori pour ce combat au cours duquel il défendra son titre pour la troisième fois.

Vainqueur à deux reprises de l'ancien champion d'Italie Nino Benvenuti, il a remplacé ce dernier dans le cœur des Italiens. Le match suscite un vif intérêt dans le public et les 18.000 places du palais des sports sont déjà vendues, bien que les prix varient entre 20 et 200 francs suisses.

Moyer fait. lui aussi, preuve de confiance et compte, dit-il, sur sa science de l'esquive pour venir à bout du champion.

automobilisme — GP d'Afrique du Sud

Regazzoni : grand rival de Stewart

Vingt-sept bolides seront au départ, aujourd'hui, du Grand prix d'Afrique du Sud 1972, doté de 100.000 dollars de prix, sur le circuit de Kyalami, près de Johannesbourg.

Tous les meilleurs pilotes du monde seront présents avec en tête des favoris le champion du monde 1971, l'Ecossais Jackie Stewart, vainqueur à Kyalami sur Matra en 1969. Jackie Stewart, aux premiers essais officiels, a déjà signé sur sa Tyrell le meilleurs temps soit 1'17 au tour, à la moyenne de 191 km 800.

Parmi ses principaux rivaux, on relève les noms du Néo-Zélandais Chris Amon (Matra), du Britannique Graham Hill (Brabham), du Suisse Clay Regazzoni (Ferrari) et du Français Jean-Pierre Beltoise (BRM).

Il faudra compter aussi avec les nouveaux venus sur le circuit de Kyalami tels Carlos Reutemann (Atg.-Brabham), qui a signé le second meilleur temps lors des essais, du Suédois Ronnie Peterson (March). D'autres coureurs ont également une réelle chance de bien figurer : le Français François Cevert (Tyrell), le Belge Jacky Ickx (Ferrari) ainsi que le Brésilien Emerson Fittipaldi (Lotus), bien capable de causer une surprise.

Cent mille spectateurs sont attendus sur le circuit sud-africain qui a subi des modifications répondant aux recommandations de la Fédération automobile internationale pour une somme de 70.000 dollars.

Les concurrents auront à franchir 79 tours du circuit de Kyalami ce qui représente une distance de 324 km 200. Le vainqueur de l'an dernier, Mario Andretti, détient le record de l'épreuve en ayant parcouru la distance en 1 h 47'35"5 (moyenne 180 km 879) ainsi que le record officiel du tour en 1'20"3 (moyenne 183 kilomètres 912).

hockey sur glace — Face aux Roumains volontaires et combatifs

La Suisse s'impose grâce à son courage

ROUMANIE - SUISSE 3 - 4
(3-2 0-2 0-0)

MARQUEURS : Keller 2me ; Georghiu 3me et 6me ; Fagaras 17me ; Henry 20me ; Probst 31me ; Dubois 37me.

ROUMANIE : Morar (Dumitrache à la 3me) ; Tureanu, Ionito ; Vanga, Fagaras ; Pana, Hutana, Basa ; Georghiu, Kalamar, Stefanov ; Fodrea, Fleurescu, Szabo.

SUISSE : Rigolet ; Furrer, Huguenin ; Aeschlimann, Henzen ; Reinhard, Dubi, Jenny ; Neininger, Durst, Henry ; Dubois, Probst, Keller ; Liardon. Burri.

ARBITRES : MM. Bucala et Korinek, Tchécoslovaquie.

NOTES : Patinoire du 23 août à Bucarest. 2000 spectateurs. Pénalités : 4 fois 2 minutes contre la Roumanie, 5 fois 2 minutes contre la Suisse.

DEUX INDIVIDUALITÉS

Les prouesses de Rigolet en fin de partie ont probablement sauvegardé la victoire suisse dans ce premier match de la tournée à l'Est, des hockeyeurs helvétiques. Devant son public, l'équipe roumaine a joué un ton en dessus par rapport à ses exhibitions en Suisse. Volontaires, combattifs, emmenés par deux grandes individualités, l'arrière Tureanu et l'ailier Georghiu, les Roumains n'ont pas été des adversaires commodes et ils ont eu souvent l'initiative des opérations.

Gaston Pelletier présentait certes une équipe expérimentale. Après ceux de Ueli Luethi et Bruno Wittwer toujours blessés, il avait dû pallier les forfaits de Turler (angine) et de Sgualdo (qui souffre des adducteurs), restés à la Chaux-de-Fonds. L'essai des deux Biennois Liardon et Burri n'a duré que durant les vingt premières minutes. Il ne fut guère concluant. Au cours de cette période, l'équipe suisse donna fréquemment de la bande. Après, Pelletier réorganisa ses lignes en faisant entrer Jenny et Reinhard à la place des deux Seelandais.

RÉVÉLATION

Si Liardon et Burri ont paru souffrir d'un changement de rythme trop brutal entre la ligne B et des confrontations internationales, en revanche le jeune Davosien Duerst s'adapta avec une facilité étonnante et fit figure de révélation. Le retour du Servettien Henry a été positif. Le Genevois a marqué un but d'une grande importance psychologique à la fin du premier tiers-temps. Il fut, avec Reinhard, l'un des meilleurs d'une équipe qui sembla avoir retrouvé les ressources morales perdues à Sapporo. La Suisse a livré un match courageux. Elle a certes acquis une victoire bien laborieuse, mais chaque élément accomplit sa tâche avec discipline et Rigolet se chargea du reste...

A la deuxième minute déjà, la Suisse ouvrait la marque par Keller qui parachevait victorieusement une contre-attaque de Probst. Mais soixante secondes plus tard, Georghiu, laissé seul devant Rigolet, exploitait l'aubaine. Le même joueur, à la 6me minute, déviait dans les buts un tir de Varga pris à la ligne bleue. A deux reprises, les Suisses étaient en supériorité numérique, mais ne marquaient pas. A la 17me minute, Fagaras trompait Rigolet lors d'un « power play ». Alors que la sirène retentissait, Henry, sur passe de Dubois, ramenait la marque à 3 - 2.

LE BRIO DE RIGOLET

Au début du deuxième tiers, les Roumains dominaient mais se révélaient assez maladroits. A la 31me minute, un beau mouvement d'ensemble helvétique, après un tir de Keller, voyait Probst obtenir l'égalisation. Le but de la victoire était le fruit d'une contre-attaque Probst-Dubois (37me).

Les Suisses paraissaient en mesure de creuser l'écart au début du troisième tiers temps ; mais des essais de Jenny et Dubois manquaient de précision. Durant les dix dernières minutes, les hommes de Pelletier ne parvenaient guère à se dégager de leur camp et il fallait tout le brio de Rigolet pour éviter le pire.

Ce soir, la Suisse joue son deuxième match contre la Roumanie avant de s'envoler pour Berlin-Est.

FINALES SCOLAIRES PASSIONNANTES

ANIMATION. — La rencontre de catégorie A entre LTC Prague (en maillots clairs) et Spartak Moscou a été des plus animées. (Avipress - Fyj)

Les finales du championnat scolaire 1972 de hockey sur glace, jouées à Fleurier, ont été d'un excellent niveau. L'occasion était belle de voir en action des enfants qui seront les hockeyeurs de demain.

Au sein des équipes d'apprentis, plusieurs joueurs font partie de nos clubs neuchâtelois (Fleurier et le Locle en particulier). Seule ombre au tableau de ces finales, l'absence non excusée de l'équipe du Technicum de la Chaux-de-Fonds à cette fête du hockey.

● **Catégorie A** (garçons de 1re et 2me secondaires) : 1. LTC Prague (collèges régional et primaire de Fleurier) 2 matches 4 points ; 2. Spartak-Moscou (collège des Forges la Chaux-de-Fonds) 2, 2 ; 3. Modo (collège des Terreaux Neuchâtel) 2, 0.

● **Catégorie B** (garçons de 3me et 4me secondaires) : 1. Rockey Rangers (collège des Forges la Chaux-de-Fonds) 2, 4 ; 2. Touchpaslpuck (collège P. le Locle) 2, 2 ; 3. Rangers (collège du Mail Neuchâtel) 2, 0.

● **Catégorie C** (apprentis et étudiants) : 1. HC Drôle (Technicum le Locle) 2, 4 ; 2. Tornos I (Fleurier) 2, 2 ; 3. ACBB Paris (Ecole des arts et métiers Neuchâtel) 2, 0.

FYJ

handball

Brillante saison pour le Handball-club Neuchâtel

Le Handball-club Neuchâtel a terminé le championnat de IIe ligue en beauté : 10 matches, 20 points.

LES RÉSULTATS PARLENT

Premier au classement et invaincu dans ce championnat, il a laissé son poursuivant immédiat à plus de 10 points. Notons également la forme ascendante de l'équipe de l'entraîneur Suter puisque, lors du second tour, elle a battu toutes les équipes avec des résultats plus élevés que lors du premier. tour. La moyenne de ces résultats est de 20-8 par match, mais le succès le plus net fut acquis face à Neuchâtel-Acienne (30-11) et le plus faible contre La Chaux-de-Fonds 11 (18-9).

Le Handball-club Neuchâtel se présente donc pour la deuxième année consécutive (alors qu'il n'a pas encore fêté son troisième anniversaire) aux finales pour la poule de promotion en première ligue. Espérons que, cette année, les dieux du sport lui seront favorables. Si l'année dernière le club a manqué son ascension par le « goalaverage », espérons que, cette fois, la différence se fera aux points. L'équipe de Pétri, Suter, Roer, Orlusic, Kobler, Schœni, Priverat, Kaegi, Hafner (ce dernier actuellement blessé ne sera probablement pas disponible pour les matches de promotion) est sans conteste beaucoup plus forte que celle de 1971, mais elle rencontrera également des finalistes plus solides que l'année dernière.

PRÉPARATIONS

C'est dans cette optique que lors d'un match amical, La Chaux-de-Fonds I, équipe de première ligue, a donné la réplique à la formation du Bas. Ce match a été joué avec autant d'acharnement que s'il y avait eu un titre en jeu. Alors que 15 minutes avant la fin de la rencontre, Neuchâtel menait par 14-10, certains joueurs du Haut mirent même une certaine hargne, ce qui provoqua l'expulsion pour 2 minutes d'un joueur de chaque équipe. Neuchâtel remporta finalement cette rencontre par 15-14. C'est de bonne augure, mais le sport ; ne vendons pas la peau...

Dans quelques jours, nous saurons si Neuchâtel a réussi. Si tel est le cas, espérons que le jeune club rencontrera une certaine compréhension de la part des autorités et de la commission du Panespo en particulier, car dès leur arrivée en première ligue les clubs ont l'obligation de disposer d'une salle pour les rencontres du championnat.

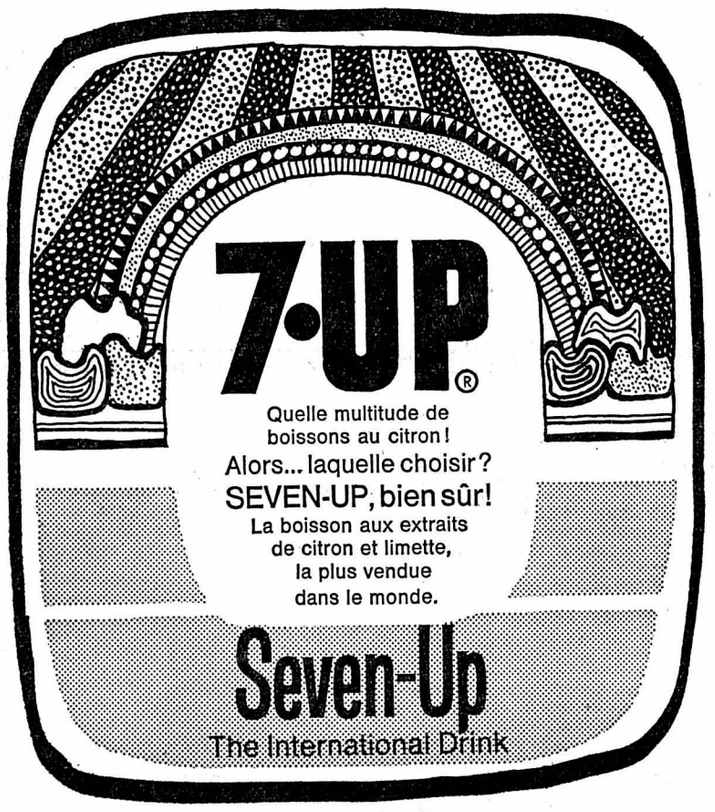

SPORTS dernière

CYCLISME

● L'Espagnol Domingo Perurena a remporté la troisième étape du Tour du Levant, Novelda-Benidorm (162 km). Perurena conserve le maillot jaune.

FOOTBALL

● L'association polonaise de football a fixé à Poznan la rencontre internationale qui doit opposer la Pologne et la Suisse, le mercredi 10 mai.

patinage de vitesse

« Mondial » au féminin

Deux Hollandaises parmi les favorites

Les Hollandaises Atje Keulen-Deelstra et Stien Baas-Kaiser seront les grandes favorites des championnats du monde féminins qui se dérouleront ce week-end à Hernveen dans le nord de la Hollande.

Atje Keulen-Deelstra (33 ans), mère de trois enfants, est déjà championne d'Europe après avoir été également championne du monde. De son côté, la championne olympique du 3000 mètres, Stien Baas-Kaiser, excelle sur les longues distances.

Quant à Nina Statkevitch, championne du monde en 1971, elle sera une autre candidate pour les premières places, essayant par la même occasion d'effacer sa défaite de Sapporo. D'autres Soviétiques seront également à suivre et plus particulièrement Kapitolina Seregina, Ludmilla Savroulina et Ludmilla Titova.

Pour sa part, l'Allemande de l'Ouest Monika Pflug, championne olympique du 1000 mètres et championne du monde sur courtes distances, ne participera pas aux épreuves de Heerenveen, ce qui laissera le champ libre à ses concurrentes.

ski — MALAISE DANS L'ÉQUIPE DE FRANCE

JEAN BÉRANGER DÉMISSIONNERA-T-IL ?

Depuis les Jeux olympiques de Sapporo, un profond malaise règne au sein de l'équipe de France consécutif aux contre-performances enregistrées non seulement aux Jeux, mais au cours de la tournée américaine par le plus grand nombre des skieurs et skieuses français. Chacun cherche un responsable. Le plus visé est forcément Jean Béranger, directeur des équipes masculine et féminine.

Plusieurs fois déjà, Béranger avait déclaré qu'il était possible qu'il donne sa démission. Il désirait cependant encore réfléchir avant de prendre une telle décision et surtout consulter le colonel Marceau Crespin, directeur des sports et M. Maurice Martel, président de la Fédération française de ski.

Or, d'après les bruits circulant dans les milieux du ski français à Heavenly Valley, les choses ne se sont apparemment guère arrangées entre la direction de l'équipe et les coureurs. Après une réunion, les skieurs se seraient prononcés sans aucun ambage pour le départ de Jean Béranger alors que les skieuses, sans prendre nettement position, auraient souhaité cependant qu'il restât à leur tête.

Jean Béranger, appelé en France à la suite de la mort de son beau-père, M. Robert Goitschel, devait quitter Heavenly Valley jeudi soir. Il pourra donc consulter, dans les jours à venir, le colonel Crespin et M. Martel.

Bien que l'intéressé se soit montré réservé quant à sa décision, à Heavenly Valley, dans les milieux du ski français on la considère cependant comme probable. Ces mêmes milieux soulignent également le fait que l'« affaire Béranger » est comparable à l'« affaire René Sulpice », le précédent entraîneur de l'équipe de France masculine évincé de son poste à la suite d'une pétition des coureurs — la plupart de ceux-ci appartiennent encore à l'équipe de France — remise à la Fédération française de ski et transmise à la direction nationale des sports. La question que beaucoup se posent est de savoir si les coureurs seront les maîtres, quelles que soient leurs propres responsabilités.

● **La Française Florence Steurer a remporté le slalom spécial féminin de Haevenly Valley avec le temps total de 90"07 devant sa compatriote Michèle Jacot (91"15) et l'Américaine Marilyn Cochran (91"18).**

Au cours du 2me slalom géant de Haevenly Valley

Thoeni résiste à Duvillard

Dans la seconde manche du slalom géant de Hawenly Valley, piquetée par leur compatriote Hanspeter Rohr, les Suisses ont été victimes de la remontée de Henri Duvillard. Edi Bruggmann a tout de même réussi à conserver sa quatrième place acquise sur le premier parcours. Derrière Duvillard, les meilleurs temps de la deuxième manche ont été obtenus par le Français Alain Penz, Thœni et Bachleda.

CLASSEMENT DU SLALOM GÉANT

1. Gustavo Thœni (It) 161"30 (80,77 et 80,53) ; 2. Duvillard (Fr) 161"94 (82,19 et 79,75) ; 3. Zwilling (Aut) 162"10 (81,21 et 80,89) ; 4. **Bruggmann (S) 162"42 (81,41 et 81,01)** ; 5. Heckelmiller (All) 162"73 (81,76 et 80,97) ; 6. **Roesti (S) 163"01 (81,35 et** 88,66) ; 7. Penz (Fr) 163"20 (82,87 et 80,33 ; 8. Bachleda (Pol) 163"38 (82,70 et 80,68) ; 9. Hagn (All) 163"75 (81,88 et 81,87) ; 10. E. Schmalzl (It) 163"98 (82,36 et 81,62) ; 11. **Hemmi (S) 164"77 (82,61 et 82,16)**, etc.

COUPE DU MONDE

Messieurs. — 1. Duvillard (Fr) 117 points ; 2. Augert (Fr) 114 p. ; 3. Thœni (It) 107 ; 4. **Russi (S) 100** ; 5. Bachleda (Pol) 93 ; 6. Schranz (Aut) 83 ; 7. **Bruggmann (S) 71** ; 8. Messner (Aut) 55 ; 9. Haker (Nor) 50 ; 10. Lafferty (EU) 48 ; 11. **Tresch (S) 42** ; 12. Rossat-Mignod (Fr) 40 ; 13. **Jean-Daniel Daetwyler (S)** et Vogler (All-O) 39 ; 15. **Roesti (S) 37** ; 16. **Michel Daetwyler (S)** 35, etc.

Slalom géant (5 épreuves). — 1. G. Thœni 60 p. ; 2. Haker 50 ; 3. Rossat-Mignod 40 ; 4. Duvillard 35 ; 5. Bruggmann 30 ; 6. Roesti et Heckelmiller 28 ; 8. Mattle (S) 25, etc.

Par équipes. — 1. France 900 p. (messieurs 295 p.) ; 2. Autriche 722 (235) ; 3. Suisse 510 (403) ; 4. Etats-Unis 261 (107); 5. Allemagne de l'Ouest 250 (135) ; 6. Italie 182 (181), etc.

Vers un rassemblement populaire au deuxième Marathon des Rasses

Organisé par le Ski-club « Chasseron », le 2me Marathon à skis des Rasses donnera lieu, demain matin, à un vaste rassemblement populaire.

En effet, alors que la première édition avait réuni quelque deux cents concurrents, on s'attend à ce que le nombre des participants dépasse cette fois-ci les cinq cents unités.

Chacun vivra une aventure sportive exaltante. Les concurrents accompliront leurs 42 kilomètres dans les magnifiques pâturages et forêts s'étendant entre les Rasses et les Favre d'en Haut, non loin du Creux-du-Van. Aventure exaltante aussi pour celles et ceux qui se contenteront de parcourir 10 ou 22 kilomètres dans la même région.

Aventure exaltante, enfin, pour les spectateurs qui, après avoir assisté au départ en ligne de tous les concurrents, pourront suivre leurs efforts depuis les Cluds et en plusieurs points de la route Bullet-Mauborget.

Une médaille d'or pour Karl Schranz

L'ancienne skieuse ouest-allemande Heidi Biebl (31 ans), championne olympique de descente à Squaw-Valley en 1960, a envoyé sa médaille d'or à l'Autrichien Karl Schranz, éliminé des Jeux de Sapporo par le CIO, apprend-on à Oberstaufen où réside Heidi Biebl. **« J'ai voulu ainsi compenser en partie l'injustice faite à Karli »**, a déclaré l'ancienne championne.

Karl Schranz, qui se trouve en ce moment aux Etats-Unis où il étudie la possibilité de porter plainte contre M. Avery Brundage, président du CIO, pour son exclusion des Jeux, a remercié Heidi Biebl par une lettre publiée par le quotidien à sensation « Bild Zeitung ». **« Ton geste a beaucoup plus de valeur pour moi que l'or d'un groupe Brundage qui est tellement éloigné des soucis d'un athlète de compétition »**, est-il notamment déclaré dans ce texte.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

Le Bar-Restaurant des Ailes à Colombier est à remettre

pour le 1er avril 1972.

Les personnes intéressées, sont priées de s'adresser à la

Brasserie Muller, à Neuchâtel.
Tél. (038) 25 73 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune
employée de commerce
de langue allemande, avec connaissances de français (une année en Suisse romande), cherche place pour début mai.

Adresser offres écrites à MW 566 au bureau du journal.

Jardinière d'enfants diplômée
23 ans, années de pratique, avec handicapés mentaux également, cherche travail.

Ecrire sous chiffres EM 558 au bureau du journal.

Nurse diplômée
bilingue, cherche place dans crèche ou chez médecin.

Faire offres à case postale 656, 2001 Neuchâtel.

JEUNE FILLE
Alsacienne,
21 ans,
cherche place de
sommelière
à l'année ou éventuellement saisonnière, chez **RESTAURATEUR** possédant le contingent.
Tél. (038) 33 57 15, dès 18 heures.

Jeune fille
aimant les enfatns
cherche
place au pair
S'adresser à Imelda von Sax, Bad-Ragaz.

Dem. à acheter

J'achète
collections de
timbres-poste
récents ou anciens
(suisses de préférence)
Case postale 880
2001 Neuchâtel

Je cherche
des modèles de
chemins de fer
(jouets) datant
d'avant 1940 ;
à vapeur,
à remonter ou
électriques.
Tél. (031) 52 28 67, à midi ou le soir.

Apprentissages

APPRENTISSAGE
J'engage, pour
mi-août 1972,
apprentie coiffeuse
Coiffure Heinz, rue des Moulins 15, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 17 02.

La Librairie-Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche :

1 apprentie de commerce
1 apprentie vendeuse en papeterie

Apprentissages complets dans une maison bien organisée et faisant le commerce d'articles plaisants.

Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66.

CHAUSSURES Bata
fbg du Lac 2,
tél. 25 23 74, cherche, pour date à convenir,
apprenti (e)
Faire offres ou téléphoner.

Papeteries de Serrières S.A. cherche, pour l'été prochain, un(e)

apprenti (e) de commerce

Activité intéressante, formation dans les services suivants : vente, achats, comptabilité, service social, partiellement service administratif de l'exploitation.

Prière d'adresser les offres, avec copies des certificats d'école, à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Dame dans la cinquantaine, aimant la nature, cherche compagnon gai, sincère pour amitié et sorties.
Adresser offres écrites à LV 565 au bureau du journal.

Vente-échange de livres
Rue des
Chavannes 4
(1er étage).
Ouvert tous les jours
de 14 à 18 h 30.
Samedi toute la
journée.

Un tapis à l'usage se salit
R. SCHAFFTER
le rend comme auparavant
Shampooing tapis
Nettoyages bâtiments neufs - vitrines
Pierre-à-Mazel 54 Tél. (038) 24 11 30

Le Rêve
Cuisinières à gaz
Profitez encore du rabais-échange de 40 %
Choix complet
Quincaillerie de la Côte Peseux
Tél. 31 12 43
Parcage en face des magasins

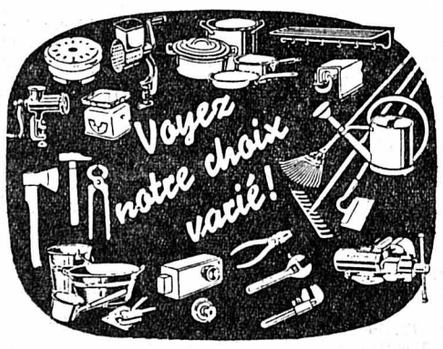

UN MAGASIN EN VOGUE
grâce à sa présentation moderne et à son service attentif.

Outils de jardin
Tondeuses, échelles, grillages
Outils pour bricoleurs
Perceuses, établis
Ustensiles de ménage
Appareils ménagers
Samedi, ouvert jusqu'à 16 heures.

Schmitter Quincaillerie de la Côte PESEUX
Parcage en face des magasins

A vendre
4000 à 4500 kg de foin et regain bien conditionnés.
Clottu frères, Hauterive.
Tél. (038) 33 16 02.

AF
Congélateur
Bahuts ou armoires
Les grandes marques
Toute la gamme de 50 à 600 litres
dès **Fr. 295.—**
Frigos
Plus de 20 modèles au choix.
Ex. 140 litres **
5 ans de garantie.
Automatique
Frigos Fr. 268.-
220 litres.
Prix conseillé
Fr. 678.—
Notre prix Fr. 498.-
Prospectus et offres
Discount du Vignoble
Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77, 2022 Bevaix.

PFAFF

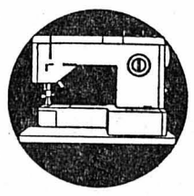

La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement
Réglage par simple bouton universel.
Démonstration sans engagement chez
A. GREZET
Tél. (038) 25 50 31.
Rue du Seyon 24a 2000 Neuchâtel.

Une grande fleur pas comme les autres !

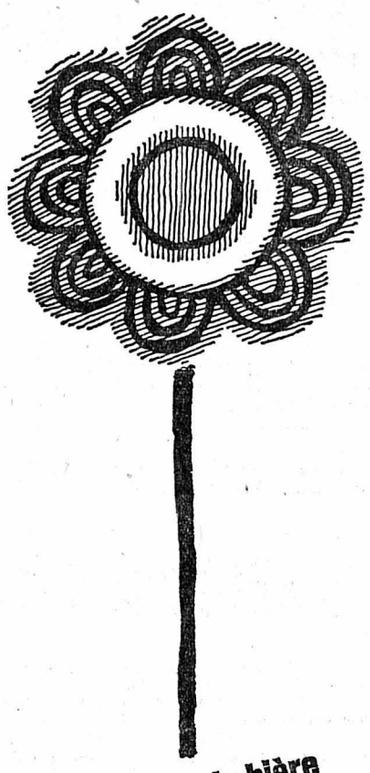

Une grande bière qui monte !

Une grande marque MOUSSY
Une grande limpidité
Une grande pureté
Une grande fraîcheur
Une grande bière fine sans alcool
Une grande soif de MOUSSY

moussy
bière fine sans alcool

UN PRODUIT CARDINAL

Très faible en calories
ne fait pas grossir

Tous aux urnes samedi et dimanche pour voter :

NON à l'initiative « Denner »

OUI à l'article constitutionnel, proposé par le Conseil fédéral, pour la construction de logements

OUI à la protection des locataires.

ALLIANCE SUISSE DES INDÉPENDANTS

P.-S. L'initiative « Denner » est dangereuse pour de nombreuses raisons. Le seul fait qu'elle met en péril plusieurs industries d'exportation (horlogerie en particulier) justifie que le peuple suisse la repousse massivement.

A vendre
3500 tuiles
plates (anciennes), bas prix ;
conviendraient spécialement pour réparation de toits anciens, château, etc.
S'adresser à Jeannin Frères, charpente - menuiserie - couverture, 2125 la Brévine, tél. (039) 35 13 53, (039) 35 11 46, heures des repas.

L'annonce reflet vivant du marché

Vous remboursez un prêt comptant⊠ de fr. 2000.– en 21 versements mensuels de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités. Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

2000.- prêt comptant⊠

Nom: 15 g
Adresse:
Je m'intéresse à un prêt comptant⊠ et désire recevoir la documentation par retour du courrier. 2

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la BPS, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23. En plus de la Centrale PrC, chacune de nos près de 100 succursales est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

VELO DE GARÇON, de 7 à 12 ans, très bon état, 130 fr. Tél. 25 98 14.

ROBES DE GROSSESSE crimplène, 30 et 60 francs ; manteaux mi-saison blanc, gris, 60 francs. Taille 40-42. Tél. (039) 51 13 39.

POUSSETTE moderne, très bon état, 100 fr. Tél. 41 15 49, heures des repas.

MACHINE A ECRIRE Underwood, ancien modèle ; chaise métallique ; corbeilles à papier osier ; lampe de bureau ; grand tiroir métallique ; petite armoire vitrée. Téléphone 42 18 67.

UN TAS DE BON FUMIER, environ 50 m3, facile à charger. Tél. (038) 33 29 44.

SOULIERS DE SKI Molitor No 43, à l'état de neuf. Bas prix. Tél. 46 11 35.

VOILE COMMUNION, costume, manteau, blouson cuir, taille 38-40, tout à l'état de neuf, bas prix. Tél. 31 13 48.

CARAVANE LELY (fabrication allemande) 4 places, très bon état, avec auvent et matériel, éventuellement parcelle de camping. Tél. (038) 31 26 46, midi et soir.

ORGUE ELECTRIQUE Farfisa mini compact, avec colonne amplificateur séparé 8 entrée. Le tout 1500 fr. Tél. 25 37 01 (repas).

MIXER appareillage complet, état neuf. Très bas prix. Tél. 24 67 87.

ANCIENNES PIECES d'argent et timbres-poste anciens. Tél. 53 30 53, le matin.

MANQUE DE PLACE : fauteuil club faisant lit, valeur 750 fr., cédé à 200 fr. ; lit français avec table de nuit et armoire à glace, le tout sculpté ; bas prix. Tél. 25 42 64.

POUR CAUSE DE DEPART imprévu : cuisinière à gaz (gaz naturel - gaz ville - butane propane), 4 feux, gril, neuve, 250 fr. ; appareil téléviseur portatif Philips, neuf, 250 fr. ; lit d'enfant, complet, avec draps, état de neuf, 150 fr. Tél. 24 47 77.

OCCASION pour bricoleur, caravane avec auvent et plancher. Bas prix. Tél. (038) 41 15 14.

VOILIER TYPE YOLE O.K., jaugé Internationale, mât et voile neufs. Tél. 31 34 08.

AQUARIUMS COMPLETS. Tél. (038) 31 79 63.

ETABLI d'horloger, moderne, avec lampe néon. Tél. 25 08 58.

VELO DE COURSE 10 vitesses, état neuf, 500 francs. Tél. 33 48 31.

BATTERIE D'AUTO neuve, 12 colts-45 AH, 50 francs. Tél. 33 48 31.

ENREGISTREUR SONY stéréo TC 252, avec haut-parleurs. Tél. 53 15 25.

SALON 3 pièces, gris deux teintes, canapé transformable, très bon état. Tél. 53 15 25.

LITS JUMEAUX sans literie, 100 fr. ; je donne coiffeuse en plus. Tél. 53 16 45.

PETIT FRIGO, 50 fr. Tél. 24 46 92.

TELEVISION PHILIPS, PORTABLE, 5 normes. Etat de neuf. Tél. 41 27 82.

CROCHET DE REMORQUE pour voiture Volvo, état de neuf. Prix très avantageux. S'adresser à P. Ducret, Boine 52, Neuchâtel. Tél. 25 78 72.

TABLE DE SALLE à manger à 2 rallonges, et 5 chaises, belle exécution, 400 fr. Téléphone 25 51 10.

MAGNIFIQUE BUFFET noyer, brun, largeur 3 m 60, valeur neuf 5000 fr., cédé à 2500 fr. Tél. 25 51 10.

GARNITURE DE CORRIDOR : petite commode, miroir et portemanteaux, bois peint blanc, avec filet or, 180 fr. Tél. 25 51 10.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE, longue taille 38, 160 fr. Tél. (038) 25 73 77.

POUR CAUSE DE DEPART, radio, divan, tapis milieu salon, table cuisine avec 2 chaises. Tél. 24 53 28.

COLLECTION MONNAIES royales françaises or 1786 à 1848. Adresser offres écrites à GO 560 au bureau du journal.

TIMBRES-POSTE suisses et étrangers, détail. Tél. 25 43 96.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE bleu marine, bon état, 150 fr. Tél. 31 75 54.

COURS D'ITALIEN, disques et livres, jamais utilisés. Prix à discuter. Tél. 47 16 94.

3 FOURNEAUX à mazout, dont 1 petit modèle qui conviendrait particulièrement pour caravane. Tél. 33 22 85.

Demandes à acheter

FAUTEUIL CLUB ou relax en cuir ou similicuir. Tél. 53 14 48.

ART ANCIEN D'AFRIQUE et d'Océanie. Téléphone (032) 3 57 76 dès 18 h 30.

REMORQUE pour un cheval, neuve ou bonne occasion. Tél. (038) 31 26 46.

BOTTES D'EQUITATION, en cuir, No 38. Tél. 46 11 35.

BERCEAUX de camping. Tél. 53 30 53, le matin.

UNE TABLE DE JARDIN, en fer, chaises et parasol. Tél. 45 10 07.

UNE COMMODE-LAYETTE. Téléphoner au 41 21 01.

JE PAIE BON PRIX pour sabres, fusils, pistolets, képis, même en mauvais état. Téléphone (024) 3 17 49.

Demandes à louer

CHAMBRE-STUDIO MEUBLE, confort. Neuchâtel ou environs immédiats, pour le 24 mars 1972. Tél. 25 02 52.

APPARTEMENT 3 PIECES, avec balcon ou jardin, au soleil, région Hauterive - Saint-Blaise. (Couple sans enfants). Tél. 31 43 92.

POUR 3 MOIS, appartement 2 ou 3 pièces, confort et meublé. Tél. 25 75 19.

APPARTEMENT 2-2 1/2 PIECES, cuisine, salle de bains, Neuchâtel et environs. Téléphone 24 00 44, de 14 à 20 heures.

RECOMPENSE, on cherche appartement 1-2 pièces, ou studio, région Cortaillod-Boudry. Tél. 41 10 81, dès 18 heures.

APPARTEMENT 3-3 1/2 PIECES, pour couple avec 2 enfants, avec confort ou demi-confort. Prix modéré. Adresser offres écrites à 43-276 au bureau du journal.

COUPLE SERIEUX cherche, pour le 1er août ou pour date à convenir, appartement 4-5 pièces, dans immeuble ancien à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à MP 561 au bureau du journal.

COUPLE SERIEUX, cherche immédiatement ou pour date à convenir, 2-3 pièces, région : Peseux - Neuchâtel. Adresser offres écrites à 102-219 au bureau du journal.

COUPLE DANS LA CINQUANTAINE cherche logement 2-3 pièces, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à AG 528 au bureau du journal.

APPARTEMENT 4 PIECES, confort ou mi-confort, dans village près de Neuchâtel. Tél. (039) 23 48 93, après 19 heures.

Offres d'emplois

DAME EST CHERCHEE par monsieur seul âgé, pour faire commissions. Bonne rémunération. Adresser offres écrites à 43-273 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE est cherchée. Quartier Vauseyon. Tél. 24 22 48.

ON CHERCHE JEUNE FILLE ou nurse pour garder deux enfants et aider à petits travaux ménagers. Vie de famille. Tél. (038) 33 43 53.

QUELLE ETUDIANTE, de langue maternelle française, s'occuperait d'un garçon de 4 ans, présentant des troubles du langage, deux ou trois après-midi par semaine ? Téléphoner le matin ou le soir au 33 49 52.

JEUNE FILLE est cherchée pour s'occuper de deux enfants, du lundi après-midi au samedi. Tél. (038) 24 57 87, 25 62 12.

FEMME DE MENAGE, quartier la Coudre. Tél. 33 37 72, entre 19 et 21 heures.

BONNE REPASSEUSE est demandée un matin par semaine. Tél. 25 54 32.

A louer

CHAMBRE pour demoiselle, libre immédiatement. Tél. 33 29 16, de 13 à 14 heures.

BELLE CHAMBRE à 2 lits, indépendante, douche. Tél. 25 06 35.

PESEUX, à jeune homme sérieux, chambre avec salle de bains, libre immédiatement. Tél. 31 32 68.

A CHEVROUX, de mai à août, maison de vacances. Tél. 42 17 48.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits, part à la salle de bains. S'adresser : W. Meier, Saars 6, Téléphone 25 72 29.

A 5 MINUTES de la gare, appartement de 8 pièces, sur deux étages, grand salon, cheminées. Tél. (038) 24 66 64.

WEEK-END, appartement 4 lits, jolie situation, Jura, alt. 1000 m. Tél. 31 69 13.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIECES, tout confort ; vue et tranquillité. Loyer : 360 fr. charges comprises. Adresser offres écrites à FN 559 au bureau du journal.

CHAUMONT, à l'année, appartement 3 à 4 pièces, pour week-ends et vacances. Téléphone (038) 33 59 55.

JOLI REZ-DE-CHAUSSEE 2 pièces, tout confort, tranquille. Tél. (039) 37 14 86, les Ponts.

BEVAIX, pour le 1er avril, beau studio non meublé, tout confort, 200 fr., charges comprises. Tél. 46 17 63, le soir.

APPARTEMENT 3 chambres, confort, nord-ouest Neuchâtel, libre immédiatement. Adresser offres écrites à BI 545 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

MAMAN prendrait enfant à garder. Maison avec jardin. Tél. 25 73 87.

JEUNE FILLE, 16 ans, Suissesse allemande, cherche place dans famille, de préférence avec enfants, pour se perfectionner en langue française. Tél. 24 07 30.

DAME SUISSE de langue maternelle anglaise, avec connaissances de français, allemand, cherche place à mi-temps ; possède permis de conduire. Adresser offres écrites à 63-275 au bureau du journal.

SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE, bonnes références, expérimentée, cherche emploi à temps partiel. Adresser offres écrites à 63-274 au bureau du jorunal.

JEUNE PORTUGAISE cherche travail au pair dans famille avec enfants. Ecrire sous chiffres BJ 555 au bureau du journal.

PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.

Divers

PONCEUSE A PARQUET à louer à la journée. Tél. 25 50 35.

« RIEN NE PEUT ILLUMINER le cœur humain si ce n'est la clarté qui rayonne du Royaume de Dieu. » Communauté baha'ie, case postale 613, tél. 31 23 62.

HOMME D'UN CERTAIN AGE, en bonne santé, habitant un village du canton de Vaud, près d'Yverdon, cherche une compagne également seule, pour rompre solitude. Ecrire sous chiffres P 300132 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

MONSIEUR dans la quarantaine aimerait connaître dame ou demoiselle dans la trentaine. Ecrire à IR 562 au bureau du journal. Joindre photographie qui sera rendue en toute discrétion.

JEUNE HOMME, 27 ans, cuisinier, gérant d'un chalet-restaurant, désire rencontrer jeune fille pour amitié, même en vue de mariage. Ecrire à AI 554 au bureau du journal.

LES DEUX JEUNES GENS qui auraient amené un homme blessé, la nuit de samedi à dimanche, à Marin, avec une Renault R 16, sont priés de téléphoner au (038) 33 12 18.

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Chanet 37, Bôle. Tél. 41 13 48.

MIGROS

Samedi
4 mars 1972
No 298

Par-dessus le marché

Vente de médicaments ne posant pas de problèmes

Migros a entrepris des démarches en vue de rendre libre — après les comprimés effervescents de vitamine C — la vente de toute une série de produits pharmaceutiques ne posant aucun problème, c'est-à-dire de produits absolument sans danger pour la santé et pour lesquels il n'existe aucun risque d'accoutumance.

Nous sommes toujours d'avis que la limitation de commerce de ces produits dans les drogueries et pharmacies va à l'encontre de la liberté d'entreprise et défavorise les consommateurs.

Par suite de la « monopolisation » actuelle, nous sommes obligés de payer beaucoup trop cher les **produits tels que baumes pour massages, toniques pour le cœur et la circulation sanguine, fortifiants, préparations multi- et polyvitaminisées, produits contre l'hyperacidité de l'estomac, contre la paresse intestinale, la toux, les catarrhes, rhumes et maux de gorge, les articles diététiques pauvres en calories, les teintures pour soigner les blessures, les pommades contre l'acné (les boutons), contre les meurtrissures (acétate d'alumine).**

L'énumération des ces articles montre clairement quelles sont les intentions de Migros : **vendre** à des prix avantageux, dans les magasins de notre organisation à succursales multiples, **les produits que l'on peut déjà maintenant recevoir, en quantité non limitée, sans ordonnance, sans consultation préalable d'un médecin et sans les conseils d'un spécialiste.**

Migros a donc adressé une requête, dans ce sens, à l'Office intercantonal de Contrôle des médicaments (O.I.C.M.), à Berne, demandant de reporter les produits pharmaceutiques (environ 20 à 25) de la liste D (= vente limitée aux drogueries et pharmacies) sur la liste E (= en vente libre).

Migros espère maintenant que dans le cadre de la révision des prescriptions actuelles de l'O.I.C.M., déjà commencée, cette nouvelle requête sera traitée à bref délai et pour le bien des consommateurs.

Votation générale 4-5 mars

Pour une politique des logements réaliste :

Initiative Denner : **Non !**

Propositions fédérales : **2 fois oui !**

Pour Pâques, les confirmations, les communions :

Une « Electronic » ou une « Automatic »

Pour la jeunesse de notre époque, l'électronique et l'automatique n'ont plus de secrets : les radios à transistors, les chaînes stéréo Hifi, la télévision, les ordinateurs, les portes s'ouvrant automatiquement, les machines à laver, tout cela fait partie de la vie courante et n'a rien d'extraordinaire. Les générations précédentes ont dû apprendre, au cours des dernières décennies, à vivre avec l'électronique et l'automatique. Beaucoup savent profiter des découvertes techniques des temps modernes. Particulièrement dans le domaine des montres.

Migros peut offrir un grand choix de **montres électroniques Mirexal pour hommes** (pile comprise, durée d'un an environ) : **Trois modèles avec boîtier en acier,** de forme ronde avec cadran moderne, ou bien carrée, ou de forme à la fois élégante et sportive, toutes munies d'un calendrier, d'une grande aiguille pour les secondes, étanches et bien entendu — comme toutes les montres Mirexal — antichocs et antimagnétiques, **au prix de 150 fr. chacune. Un autre modèle, au boîtier moderne et d'un brillant bien poli, fond d'acier, calendrier, grande aiguille des secondes, dans la même présentation que les trois précédentes, avec bracelet de Corfam bleu, coûte 120 fr., actuellement même, en offre spéciale, 100 fr. seulement. — Pour 100 fr. une montre suisse électronique de qualité,** une Mirexal de Migros ! Tous les modèles électroniques fonctionnent avec une extrême précision.

A côté des modèles électroniques, notre assortiment comprend, bien entendu, des montres **automatiques** — les plus simples, pour messieurs, à partir de 65 francs.

L'assortiment Mirexal pour hommes comprend, en outre, des **montres de plongée,** automatiques ou avec remontoir, des **montres pour les jeunes** avec boîtier noir de matière synthétique et un cadran de couleur, des chronomètres.

Les montres pour jeunes garçons et jeunes filles, à ancre, les plus avantageuses sont en vente à partir de 35 francs.

Nos montres automatiques pour dames sont l'orgueil de notre assortiment. Parmi les modèles les plus variés, le plus avantageux coûte 105 francs.

Mentionnons tout spécialement le modèle dénommé « Nurse », à remonter, comprenant des chiffres bien lisibles, des index et une grande aiguille des secondes, pour le prix de 48 francs.

A ne pas oublier non plus la **montre dames de plongée** à 65 francs.

Les montres Mirexal font elles-mêmes leur publicité : une enquête neutre, entreprise récemment par des tiers, a prouvé qu'une montre sur trois achetées en Suisse est une Mirexal.

Une chose est certaine : **il n'est pas possible de décrire les nombreux modèles originaux de manière si précise qu'on puisse se les représenter exactement. — Il faut les voir de ses propres yeux !**

En outre : avez-vous déjà remarqué les divers modèles de **réveils M électroniques,** à partir de 42 francs ? La précision et l'élégance s'allient à une sonnerie « agréable tout en étant efficace ».

Huile de tournesol
(MIGROS data)

Première qualité ! La bonne huile de la bonne cuisine moderne. D'un goût excellent. Riche en acides gras essentiels pour le corps.

1 bouteille d'un litre 2.90
2 bouteilles 5.— seulement (au lieu de 5.80)
Achetez 2 bouteilles, économisez —.80 ;
Achetez 3 bouteilles, économisez 1.20.

Tranches de thon blanc parfumé

La finesse de cette spécialité japonaise **provient du discret parfum de** fumé et de l'arôme délicat du thon blanc.

Offre spéciale
Boîte de 185 g **maintenant 1.40 seulement** (au lieu de 1.70)

Slips de couleur pour messieurs

Très apppréciés. En coton peigné, à côtes 1 x 1, diverses combinaisons de couleurs. Résistent à la cuisson.

1 slip 4.50
2 slips 7.50 seulement (au lieu de 9.—)
3 slips 11.25 (au lieu de 13.50), etc.

Dans toutes les succursales

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Filets de poisson aux bananes

Faire rôtir dans la poêle pendant environ 2 minutes des tomates coupées en tranches et des moitiés de bananes (partagées dans les sens de la longueur).

Couper les filets de poisson en portions, les assaisonner avec un peu de sel et du jus de citron, les poser sur les tomates et les bananes. Mettre cuire le tout dans **le four pendant 12 minutes environ ;** saupoudrer alors de persil haché.

Lido di Savio (c.p. 13 Milano Maritima) Adria-Italie

HÔTEL KISS

chambres avec douche, W.-C., balcon, téléphone. Pension complète : juin et septembre Lit. 3200.— ; juillet Lit. 4000.— ; août Lit. 4500.—. Ouverture juin 1972. Propriétaire et direction : FARNEDI.

L'annonce reflet vivant du marché

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre quelques
Opel Record neuves
modèles 1700 et 1900.
Année de construction 1971.
Prix de liquidation jusqu'à épuisement du stock.
Garage Belcar, la Neuveville. Tél. (038) 51 25 59.

A vendre
bateau
bois et plastique, moteur 50 CV. Equipé pour ski nautique. Etat de neuf.
Tél. 53 20 66.

OCCASIONS EXPERTISÉES
Austin 1000
1970, rouge, 22.000 km.
Datsun 1600
1968, grise, 60.000 km.
Fiat 850 Coupé
1966, beige, 95.000 km.
Fiat 124 Spécial
1970, blanche, 73.000 km.
Opel Record 1900
1969, rouge foncé, 60.000 km.
Opel Commodore GS
1968, beige-noire, 81.000 km.
Morris 1300
1968, rouge, 65.000 km.
Renault R 8
1969, rouge, 45.000 km.
Renault R 10
1966, rouge, 86.000 km.
Vauxhall Victor
1968, bleu, 108.000 km.
Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

A vendre, pour cause de départ,
Volvo 121
1966.
Tél. (038) 31 40 72.

A vendre
bateau
à moteur 20 CV, année 1969, en bon état.
Tél. 24 66 74. dès 18 heures.

Particulier vend, pour cause de doble emploi,
Dyane 6
23.500 km, année 1970.
Tél. 51 36 87.

A vendre
Mini-Cooper
modèle 1968, expertisée.
Tél. 46 17 14.

A vendre
Anglia 1200
pour bricoleur, en état de marche, à expertiser.
Tél. (038) 25 06 32, le soir.

A vendre
Vauxhall Viva 90
1969, 31.000 km, + 4 jantes. Fr. 4600.—
Tél. 24 12 71.

A vendre
Dyane 6 Confort
1970, rouge, 30.000 km, expertisée.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station 2042 Valangin

A vendre
Ford 15 M
Commerciale, rouge, 48.000 km.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station 2042 Valangin

A vendre
VW 1600 L
1967, 75.000 km, parfait état, expertisée.
Facilités de paiement.
Garage Beau-Site, Cernier, tél. (038) 53 23 36.

A vendre
Land-Rover
modèle 1967, 27.600 km, avec chauffage, dégivrage, chaînes à neige + 4 roues de rechange.
Tél. (038) 55 14 77.

A vendre
Mini Cooper
modèle 1968.
Expertisée.
Prix : **Fr. 4200.—.**
Facilités de paiement
S'adresser au
Garage WASER
Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28
2000 Neuchâtel.

AUTO
est cherchée contre travaux de serrurerie ou clôture, si possible voiture caravane. **Adresser offres écrites à NX 567 au bureau du journal.**

A vendre
VW 1500
modèle 1962, en état, 400 fr.
Alfa Romeo
Giulietta TI, modèle 1961, en état, 300 fr.
Tél. 31 69 59.

Motocycle
léger Prior, moteur Sachs, 49 ccm, 5 vitesses au pied, 19.179 km, modèle 1964, à vendre.
Tél. 53 15 25.

A vendre
Opel Commodore
automatique, 14.000 km, état de neuf. Prix de catalogue 17.200 fr. vente, 11.800 fr.
Tél. (038) 31 31 02.

A vendre pour cause de départ,
Fiat 125
année 1971, 12.000 km.
Tél. (038) 57 15 30.

Caravane
« LE CARDINA MONACO »
A vendre
4 places, avec auvent, frigo, gaz, électricité, installée à Portalban.
Tél. (039) 22 22 38.

A vendre
Peugeot 204
Break, beige, modèle 1969, 52.000 km.
Tél. 31 35 04.

A vendre
Dyane
en parfait état, 45.000 km, modèle 1969.
Tél. 55 22 66.

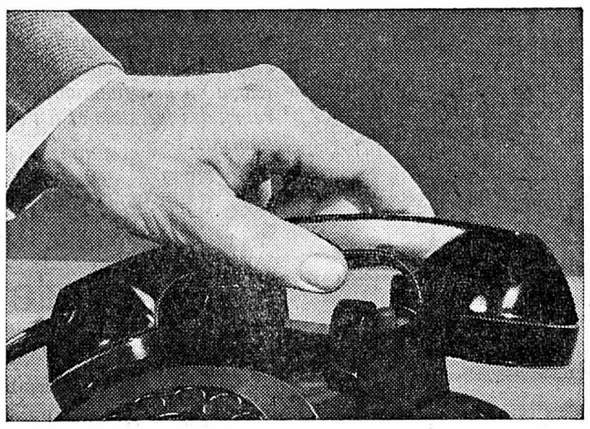

Pour choisir une bonne automobile d'occasion
téléphonez au 25 99 91

Vous recevrez immédiatement et sans engagement une liste de prix de voitures diverses expertisées et garanties.

PEUGEOT 204/304/404/504		**1969-70-71**
AUDI 60 L	54.000 km	1970
AUDI 100 LS	34.000 km	1970
VOLVO 122 S	27.000 km	1969
VW 1500 SCARABÉE	36.000 km	1967
VW 1500 AUTOMATIQUE	25.000 km	1970
DAF 33 Luxe	56.000 km	1966
VW 1300	32.000 km	1969
AUSTIN 1300	42.000 km	1968
AUSTIN 1300 Cbi	19.000 km	1970
VAUXHALL Cbi	26.000 km	1969
FIAT 125	40.000 km	1968
RENAULT 16	43.000 km	1970
CITROEN AMI 8 BREAK	42.000 km	1970
SIMCA 1501 GLS	50.000 km	1967
VW 1300	32.000 km	1969
NSU 1200 C	33.000 km	1971

Quelques voitures à bas prix :

VAUXHALL Cbi	6 CV	1968
RENAULT 16	8 CV	1966
RENAULT 16 TS	8 CV	1968
SIMCA 1000 GLS	5 CV	1966

FACILITÉS DE PAIEMENT

Venez les voir et les essayer à l'agence PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises

MÉCANIQUE NAVALE NEUCHÂTEL

OCCASIONS

En vue de la nouvelle saison, le spécialiste motonautique vous propose

Day-Cruiser **CORMORANT / MERCRUISER** 160 CV Z-Drive, année 1970
Bateau à cabine **RV 19 JOHNSON** 115 CV hors-bord, très pratique pour la pêche, année 1965 / 1970.
Bateau à cabine Staempfli **DAUPHIN /JOHNSON** 60 CV, année 1965 /1970.
Glisseur **GLASTRON/JOHNSON** 60 CV, très peu navigué, année 1970
Glisseur **CORMORANT/JOHNSON** 40 CV Electramatique, avec remorque, année 1970.
Pneumatique **ZODIAC MK III,** année 1970, bateau de démonstration
Pneumatique **C - CRAFT MK II / EVINRUDE** 40 CV 1970 / 1965

Le tout en bon état et expertisé.

Muller, port du Nid-du-Crô **Tél. (038) 24 27 15**

Agences: Johnson, Mercury, Chris-Craft, Zodiac

A vendre
garantie OK
Opel Kadett 1967
Opel Record 1970
Vauxhall Viva 1970
Daf 44 1969
Garage « Relais de la Croix » Bevaix. Tél. 46 13 96.

A vendre, pour cause de départ,
Peugeot 204 Grand Luxe
expertisée, état impeccable, non accidentée, modèle 1967, 47.000 kilomètres. Tél. (038) 24 64 00 interne 27, jusqu'à 17 heures.
Tél. (038) 33 29 05, dès 19 heures.

Christinat—Automobiles
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 14 57

ACHAT - VENTE
REPRISE - CRÉDIT
Vente occasions et neuves de **toutes marques**
16 ans d'expérience dans l'automobile

Spitfire 1966	**Fr. 3700.—**
Morris 850 1966	**Fr. 2900.—**
Austin 1000 1968	**Fr. 3400.—**
VW 1200 1969	**Fr. 3900.—**
Fiat 124 1968	**Fr. 4850.—**
Fiat 850 Spider 1967	**Fr. 4200.—**
Hardtop Fiat 850 Spider	**Fr. 600.—**

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL
Service vente : B. KALTENRIEDER
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 16 GL, 41.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TS, 45.000 km	Modèle 1971
CITROEN DYANE 6, 41.000 km	Modèle 1970
RENAULT 8 MAJOR, 85.000 km	Modèle 1965
RENAULT 6-850, 21.000 km	Modèle 1970
RENAULT 8 MAJOR, 60.000 km	Modèle 1970
RENAULT 4 EXPORT, 50.000 km	Modèle 1969
FIAT 124 BREAK, 69.000 km	Modèle 1969
OPEL CADETTE AUTOMATIQUE 37.000 km	Modèle 1970

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties par le
concessionnaire officiel RENAULT

FAN
C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre
PETITE ANNONCE
Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

OCCASIONS EXPERTISÉES
Autobianchi Primula
1965, verte, 70.000 km, Fr. 2200.—
Austin 1100
1964, blanc-noir, 83.000 km, Fr. 1700.—
Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km, Fr. 2000.—
Opel Kadett
1963, blanche, Fr. 2000.—
NSU 110 SC
1967, rouge, 109.000 km, Fr. 2600.—
Triumph 2000
1964, blanche, 77.000 km, Fr. 2900.—
VW 1200
1964, grise, 125.000 km, Fr. 2200.—
Expertisées. Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.
Ouvert le samedi tout le jour.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

A vendre
MOTO
BMW R 75/5 20.000 km. Facilités de paiement.
Tél. 33 57 91, dès 18 heures.

Voitures dès Fr. 100.—
par mois, **aussi sans acompte** à acheteur solvable :
par ex. VW, Opel Rekord et Kadett, Simca 1000-1300, 404 et 204, Cortina, 17 M et 20 M, Mercedes 180-200-220 Alfa 1600-2600, DKW, Audi, 2 CV-AMI 6-ID 19-DS 21, BMW 1800, Corvair, Midget, Spitfire, Sprite, etc.
Toutes expertisées en 1972, 3 mois de garantie.
G. Da Col, Bienne. Tél. (032) 3 96 45.

OCCASIONS

OPEL Record Caravan 1700
année 1967 - 97.500 km
3 portes - bleue
RENAULT Caravelle
année 1967 - 89.200 km
2 portes - rouge
OPEL Record Caravan 1900
année 1969 - 71.000 km
5 portes - blanche
OPEL Kadett
année 1966 - 96.000 km
4 portes - blanche
VW 1500
année 1969 - 70.000 km
2 portes - bleue
OPEL Record 1900
année 1970 - 25.180 km
4 portes - bleue
OPEL Kadett
année 1969 - 23.000 km
2 portes - crème
FORD Cortina GT 1600
année 1969 - 48.500 km
2 portes - rouge
OPEL Record Deluxe 1900
année 1967 - 91.000 km
2 portes - verte
OPEL Ascona 1700
année 1969 - 49.000 km
4 portes - rouge
Etat impeccable. Reprise. Expertisées.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL 33 11 44

DRIVE-IN SENN
LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

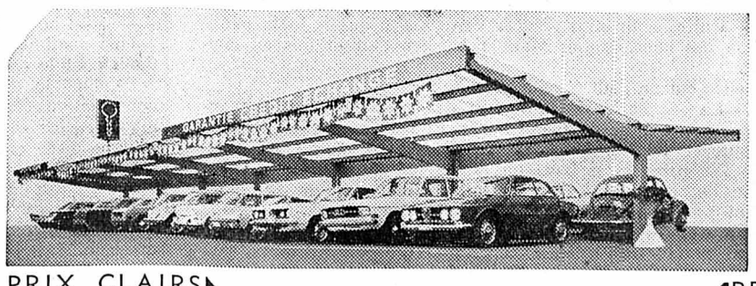

NEUCHÂTEL
PIERRE-A-MAZEL 43
TÉLÉPHONES :
25 94 12
24 72 72

PRIX CLAIRS ▶ ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H ◀ PRIX AFFICHÉS
SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

OCCASIONS

FORD MUSTANG 1966, verte.
FORD 15 M COUPE blanche.
CITROEN GS 1971, jaune.
PEUGEOT 404 blanche.
VW 1500 SCARABEE 1967, blanche.
VAUXHALL 2000 1969, blanche.
CITROEN PALLAS 1969, gris métallisé.
SUNBEAM ALPINE GT 1970, blanche.
FORD CORTINA 1600 GT 1968, blanche.
FIAT 600 1965, beige.
BMW 1800 1967, grise.
FIAT 850 1966, beige.
LANCIA FULVIA berline, blanche.
CITROEN DYANE 6 1970, rouge.
OPEL KADETT RALLYE 1970, grise.
CITROEN ID 19 1967, rouge.
FORD 17 M COMBI 1966, blanche.
CITROEN AKL 1970, beige.
FORD CORTINA 1966, bleue.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

MAZDA

EXPOSITION

VENDREDI 3 MARS } de 10 h à 12 h
SAMEDI 4 MARS } de 13 h 30 à 21 h

Au GARAGE Hubert PATTHEY - NEUCHÂTEL
1, Pierre-à-Mazel Tél. 24 44 24
Types 1000, 1300, 1600, 1800 et les toutes nouvelles 818 et R × 3

MAZDA

Pro Mandat SA — Société Fiduciaire

Comptabilités - Organisations - Impôts
Gérances - Revisions

Organisation romande de recouvrements de créances

Beaux-Arts 21 2001 Neuchâtel ✆ 038 24 23 23

voyages innovation

Un nouveau service de notre clientèle.
Des voyages bien organisés vous permettant de découvrir le monde.

De notre programme 1972

LE MAROC
Un jet DC 9 pour Al Hoceima
Une semaine, dès **Fr. 495.—**

LES ILES CANARIES, Las Palmas
Une mer toujours bleue
Une semaine, dès **Fr. 545.—**

LA TURQUIE
Des vacances balnéaires près d'Izmir
Une semaine, dès **Fr. 550.—**

BON
Pour recevoir gratuitement notre brochure «Découvrez le monde», à retirer à notre agence de voyages ou à demander par poste :
Nom Prénom
Adresse
Localité

GRANDS MAGASINS **armourins** SA
NEUCHATEL
1er étage

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Dès le 1er mars
MARTI MENUISERIE
2525 LE LANDERON
Faubourg 15
Tél. (038) 51 15 03
sera à votre disposition pour tous travaux de menuiserie
Réparations en tous genres

VISERBA - RIMINI (Adriatique)
HOTEL NICARAGUA
Tél. 3 81 98 - au bord de la mer - Chambres avec douche, W.-C. et balcon - Vue sur la mer - Ascenseur - Parc à autos - Cuisine et service excellents - Mai, juin et septembre, Lit. 2400.—, tout compris. Pleine saison, prix modérés - Vins de production privée.

Bleue - Chapelle de l'Espoir
Dimanche 5 mars, à 14 h 15
Réunion dite du 1er Mars
avec **M. Cuenet,** agent vaudois et la fanfare.
Bienvenue à tous

EXPOSITION DE PEINTURE
GENE COCHAND
4 - 25 MARS 1972
Lundi - vendredi 9 - 12 h 14 - 20 h
Samedi 9 - 12 h
GALERIE-CLUB
11, rue de l'Hôpital (3me étage)
NEUCHÂTEL
ENTRÉE LIBRE
Vernissage : 4 mars, à 17 heures

BONHEUR A DEUX AVEC LE PARTENAIRE IDÉAL

BON à retourner à SELECTRON, Centre pour la Suisse romande, 56, avenue du Léman, Lausanne, tél. (021) 28 41 03.

Veuillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de mes chances.

M. Mme Mlle : Prénom :
Age : Profession :
Adresse : Tél. :
FAN

SELECTRON

Au cœur de collines vertes, une prodigieuse richesse de sels MINÉRAUX
(pensez-donc!... 2'578 mg par litre)

Des sels MINÉRAUX solubles, en grande quantité et en qualité, immédiatement assimilables, nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisme... Cela ne se trouve pas dans la nature n'importe où et n'importe comment! Disons même que c'est assez rare.

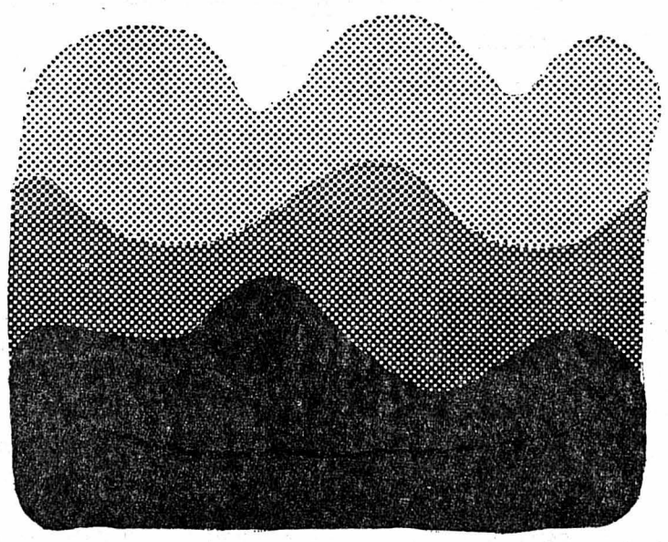

Le mystère des collines vertes?

L'eau minérale curative SILBERQUELL qui sort des collines vertes de Meltingen, petite localité située dans le pays de Thierstein, contient 2'578 mg de sels minéraux par litre.

2'578 mg de sels minéraux par litre

Et parmi les meilleurs et les plus réputés pour votre santé et votre bien-être. En buvant l'eau SILBERQUELL vous constaterez effectivement combien elle a du goût. Un bon goût prononcé et viril. On sent qu'il y a réellement «quelque chose» dans l'eau minérale et curative SILBERQUELL. Aucune comparaison possible avec une eau fade et morne!

L'eau SILBERQUELL est particulièrement riche en sulfates de calcium, de magnésium et bicarbonates. Elle stimule efficacement la digestion et agit d'une manière curative sur les reins. Elle est légèrement laxative et contribue au bon fonctionnement de l'estomac, du foie, des reins, des intestins et à l'élimination des toxines de l'organisme.

Silberquell
Eau minérale curative

fait perdre du poids à ceux qui en ont trop!

Elle est aussi recommandée pour combattre les rhumatismes et ischias.

Très légèrement gazéifiée. Si peu. Juste ce qu'il faut pour être vivante, désaltérante et convenir vraiment à chacun!

« Représentation générale en Suisse romande : Brasserie du Cardinal »

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par 36

MICHELLE CAMBARDS

Quand je stoppai la voiture devant chez moi, Olivier se pencha vers le compteur. Il avait exigé que je le mette en marche, le matin, avant de partir pour le boulevard Voltaire. Je m'étais exécutée en toute simplicité : taxi pour taxi, Bellec en aurait pris un.

Il tira quelques billets de son portefeuille et les mit dans mon sac. Un peu embarrassée, je murmurai un « merci » à peine audible. Il sourit en se tournant vers moi et, sans me laisser le temps de réagir, il m'embrassa légèrement sur les lèvres.

— Ça, c'est le pourboire, dit-il d'un air moqueur.

Sans la présence d'Octave, il eût reçu une gifle.

— Arrête ce jeu stupide, fulminai-je en descendant de voiture. Viens donc prendre ton bain.

— Je ne t'ai pas demandé si tu m'offrais l'hospitalité jusqu'à jeudi. Mais je pense que tu es d'accord ? questionna-t-il.

Je haussai les épaules :

— Evidemment. D'ailleurs, ton lit n'est pas défait...

— Tu comprends, expliqua-t-il en reprenant sa marche. Il faut que je reste caché jusqu'à ce que le commissaire Clavier me donne des nouvelles. Pas question de rentrer à Verneuil où tout le monde doit continuer de me croire en Allemagne. Ainsi, je suis censé ignorer le mariage de Norton avec Juliana. Mon cousin Jean-Claude et notre cher psychiatre ont dû apprendre d'une manière quelconque que j'étais parti pour quinze jours. Je parie même qu'ils ont fait téléphoner à mon gérant pour savoir s'il avait de mes nouvelles. Heureusement, il m'arrive souvent de ne pas me manifester, surtout lorsque je suis à l'étranger.

— Pourquoi veux-tu que Norton te croie en Allemagne ? Qu'est-ce que cela changerait ? demandai-je avant de pénétrer dans la maison.

Olivier alla droit au fauteuil qu'il semblait avoir adopté et s'y installa.

— Tu penses bien qu'ils ne tiennent pas à ma présence à la mairie du XIe arrondissement, poursuivit-il. Mon absence les arrange bigrement.

— Enfin, si tu étais resté à Verneuil, tu aurais lu la publication des bans. Sinon, Mimi Tabardieu t'aurait mis au courant.

Bellec eut un petit sourire entendu :

— La secrétaire de la mairie des Marnières est une ancienne petite amie de Jean-Claude. Elle est toujours follement amoureuse de lui. Sous son influence, elle aurait pu « oublier » d'afficher les bans ou même les coller le jour seulement du mariage à un endroit inhabituel. Par la suite, aurait juré qu'ils étaient là depuis le temps légal. Le village des Marnières ne comporte que trois cents habitants et personne ne fait trop attention à ce qu'il y a sur les murs, sauf en période électorale. C'était un risque à prendre. Mais, apprenant que j'étais parti pour quinze jours, les choses ont été faites légalement.

— Alors, tu veux assister au mariage ? Tu ne sais même pas à quelle heure il aura lieu.

— Clavier m'a promis de me l'indiquer. Il ne pourra rien faire d'autre. A moins d'un miracle, il n'a pas assez de quarante-huit heures pour retrouver l'un de nos disparus.

Là-dessus, Olivier me demanda de lui faire couler son bain.

Pendant qu'il se livrait à ses ablutions, j'allai me changer. N'ayant pas beaucoup de tenues habillées, je passai la même que huit jours auparavant. Olivier s'en apercevrait-il seulement ?

Je finissais à peine de me coiffer lorsque Bellec m'appela de la grande pièce. Je le trouvai revêtu de mon peignoir de bain.

— Tu ne pourrais pas me donner un coup de fer à mon pantalon ? Au cours de l'accident, ma valise n'a pas trop souffert, mais les vêtements qu'elle contient sont plutôt chiffonnés.

Avec un soupir, je me mis au travail. Il m'observait, l'air goguenard.

— Un avant-goût du mariage ! lança-t-il. Il comporte des servitudes. Est-ce que tu t'y ferais ?

— Que ne ferait-on pour l'homme que l'on aime ? rétorquai-je, acerbe. Mais celui-là, je ne l'ai pas encore rencontré.

— Ah ! bon, dit-il seulement.

Une demi-heure plus tard, enfin prêts tous deux, nous partîmes pour le restaurant russe.

Pendant le dîner, Olivier but beaucoup de vodka. Notre conversation était morne, nos pensées ailleurs. A la fin du repas, Bellec commanda une bouteille de champagne, appela les musiciens et se fit jouer des mélodies à faire pleurer un régiment de légionnaires. Machinalement, il me prit la main. Jusqu'à notre départ, il ne la lâcha plus.

Combien de temps sommes-nous restés ainsi sans un mot si près et si loin l'un de l'autre ? Je ne sais plus. C'était vraiment une étrange et triste soirée.

★

Comme huit jours auparavant, Olivier avait préparé le petit déjeuner dans la cuisine. Mais ce ne fut pas lui qui vint me réveiller, la sonnerie du téléphone me tira brutalement de mon sommeil. L'appareil était resté dans la grande pièce. Je me levai d'un bond et me précipitai pour répondre.

C'était le voiturier du Grillon. Il me proposait une course intéressante : conduire à Versailles une vieille dame anglaise. Pas pour visiter le château, puisque le mardi était le jour de fermeture, mais simplement pour l'emmener déjeuner au Trianon Palace et la promener dans les environs.

— Je t'en prie, n'accepte aucune course ! me lança Olivier du fauteuil où il lisait le journal.

Je refusai donc, prétendant que j'étais engagée ailleurs.

Dès que j'eus raccroché, Bellec décréta :

— Aujourd'hui mardi ainsi que mercredi et jeudi, ton taxi est retenu par moi. S'il ne sort pas du garage, je te paierai un forfait, ton prix sera le mien. J'ai le droit de priorité, non ?

— Mais oui, approuvai-je, résignée.

— Tu es très jolie au saut du lit, poursuivit Olivier en me détaillant avec un regard indéfinissable que je ne pus soutenir.

Je m'aperçus brusquement que j'étais en chemise de nuit, une chemise de nuit presque transparente. Sans répondre, je m'enfuis dans ma chambre.

Un peu plus tard, vêtue d'un chandail et de blue-jeans, je rejoignis Bellec dans la cuisine.

Octave était déjà en train de boire son lait. Je m'installai à table et m'emparai d'un des journaux apportés par Bellec.

— Bonjour quand même, me dit-il, vexé.

— Ah ! oui. Bonjour. Tu as bien dormi ? prononçai-je distraitement et sans lâcher mon journal.

Mais, lui, me l'arracha des mains.

— Si tu t'imagines que je vais vivre comme ça pendant quarante-huit heures, eh bien, tu te trompes ! J'ai horreur qu'on me fasse la tête.

— Je ne fais pas la tête, je lis, protestai-je non sans hypocrisie. Enfin, explique-moi comment tu veux que nous vivions jusqu'à jeudi...

— Nous ne pouvons beaucoup sortir d'ici. Clavier doit téléphoner dès qu'il aura du nouveau et il faut que quelqu'un soit toujours là pour lui répondre. Il sait que j'habite chez toi jusqu'à jeudi.

(A suivre)

TALLANDIER

UN GRAPHISTE — UNE PUBLICITE A VOTRE IMAGE Tél 24.68.71

En sécurité sur le chemin de l'école et sous la pluie.

Pour le bien-être de vos enfants et leur sécurité — les automobilistes les verront de loin — nous vous présentons ce

manteau de pluie pour enfants
Amusant et original.
Coton plastifié, imprimé, de couleur jaune.
**Bande phosphorescente au poignet. Gr. 92-128*

à partir de **17.-**

MARCHÉS MIGROS

HÔTEL PATTUS
SAINT-AUBIN
★
Aujourd'hui :
POTAGE
TRIPES MAISON
PIEDS DE PORC A LA BOURGUIGNONNE
Fr. 9.—.
★
Pas de jour de fermeture
★
Tél. (038) 55 27 22

Cabinet de Mme de Pourtalès
MARIAGES
Successeur F. KELLER, Dr phil.
1200 Genève 8, rue Pradier,
tél. (022) 32 74 13
3000 Berne, Egelgasse 70,
tél. (031) 44 66 61,
vous assure un travail sérieux de recherches fondées sur la graphologie et l'étude des caractères.

Caveau des Abbesses
Bar-dancing Auvernier
Vendredi 3 mars
OUVERTURE
avec le quintette
« HARRY DIEWALD »

La Rôtisserie Bourguignonne
Restaurant de la Croix-Blanche
Avenches - Tél. (037) 75 11 22
Nos spécialités :
CUISSES DE GRENOUILLES fraîches
CÔTE DE BŒUF
et toujours notre grande carte
Ouvert tous les jours sauf le mardi.
Membre du MEMBER OF THE DINERS CLUB

Camps de vacances pour enfants
(8-12 ans)
QUAND ? : en juillet-août 1972
OU ? : à Adelboden (OB)
PRIX : 98 fr. réduction pour plusieurs enfants de la même famille.
Il s'agit de camps chrétiens.
Pour renseignements :
tél. (039) 23 14 20.

POURQUOI PAS AU RESTAURANT
LA PRAIRIE
Demandez notre
CHARBONNADE
depuis 3 ans notre grand succès.

PRÊTS
sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

Faites
cintrer vos chemises
R. POFFET Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Pour remplir votre
DÉCLARATION D'IMPÔTS
adressez-vous à la
fiduciaire ROLF ZELLER
comptable diplômé fédéral
2003 NEUCHATEL
Clos-de-Serrières 20 ✆ 31 48 25

A vendre au bord du lac de Neuchâtel
caravane Mobil-home
aménagement extérieur, 6 places, moderne, située à la Tène.
Téléphoner le soir au (038) 33 41 27.

UN BON CAFÉ...
BAR'AURIO
CASSARDE 34
M. BEGUIN

DOM Mariages
LE BONHEUR
n'est pas réservé seulement aux autres. Chacun est à même de le découvrir pour autant qu'il frappe à la bonne porte.
Discrétion - Sélection - Choix.
Renseignements par téléphone et consultations gratuites, sans engagement, sur rendez-vous.
NEUCHATEL : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Saint-Gall - Zurich.

Société d'Exploitation des Câbles Electriques Système Berthoud, Borel & Cie Cortaillod

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le 16 mars 1972 à 11 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport sur l'exercice 1971
2. Rapport de Messieurs les contrôleurs
3. Votations sur les conclusions de ces rapports
4. Nominations statutaires
5. Augmentation du capital-actions
6. Modifications des statuts
7. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport des contrôleurs et le texte de la modification des statuts seront à la disposition des actionnaires à la Société de Banque Suisse, à Neuchâtel, et au siège social à Cortaillod, dès le 6 mars 1972.

Seuls les actionnaires dûment inscrits au registre des actions à la date du 6 mars 1972 pourront exercer leur droit de vote. Aucun transfert d'actions ne sera enregistré du 6 au 16 mars 1972.

La participation à l'Assemblée générale est subordonnée à la présentation d'une carte d'admission délivrée par le bureau des actions de la Société, à Cortaillod, sur demande formulée avant le 6 mars 1972.

Cortaillod, le 4 mars 1972.

Le Conseil d'administration.

Prêts express
de Fr 500.— à Fr 20000.—
● Pas de caution : Votre signature suffit
● Discrétion totale
Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12 15 et 13.45—18.00
fermé le samedi
Nous vous recevons discrètement en local privé
NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

Depuis 1940 — Entretient vos...
ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
Usines — Fenêtres
Faites appel au No
31 56 87
LA MOB
Ponçage et imprégnation de parquets
Sols — Parquets
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux

Lily Fraquelli-Gafner
expose
au Cafignon, à Marin
du 4 au 30 mars
OUVERT TOUS LES JOURS sauf le mardi

A vendre
Chaises Louis XIII Fr. 210.-
en noyer, rembourrées, prix à l'emporter
Secrétaire Louis XVI Fr. 1420.-
en noyer, prix à l'emporter
chez M. Ritter, meubles de style, ch. de la Pacotte (route du haut), Auvernier. Magasin ouvert le samedi de 14 à 17 heures.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

brasserie - restaurant **du centre**
YVERDON (en face de la gare)
Tél. (024) 2 20 56
Menu du dimanche 5 mars
Consommé au porto
Cocktail de crevettes
ou
Terrine Maison
Canard à l'orange
Pommes parmentier
Garniture des primeurs
Vacherin dijonnais
OUVERT CHAQUE JOUR DÈS 6 HEURES
● RESTAURATION CHAUDE A TOUTE HEURE
● METS DE BRASSERIE
● TOUTES NOS SPÉCIALITÉS A LA CARTE
● **GRANDES SALLES POUR SOCIÉTÉS ET BANQUETS**
Se recommande : F. GROUX
ancien tenancier de l'hôtel Suisse

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!
rapide — discret — avantageux
Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation
Nom
Rue
Localité FN
Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

Ne manquez pas notre spot publicitaire à la télévision du 28 février au 23 mars 1972

Horaire 1972 de notre spot publicitaire
28 février 20.15 h — 15 mars 18.55 h
4 mars 19.35 h — 17 mars 19.55 h
8 mars 18.55 h — 20 mars 19.55 h
11 mars 19.55 h — 23 mars 20.15 h

Coopérative de construction
HOME+FOYER
3360 Herzogenbuchsee
Téléphone 063 5 27 31
Baden Berne Bienne
Lausanne Lucerne Sissach
Construit par nos soins construit avec soin!

Bon 17
pour recevoir gratuitement notre prospectus en couleur
Nom
Prénom
Rue
No postal Lieu

Les Geneveys-sur-Coffrane
Annexe de l'Hôtel des Communes
Samedi 4 mars 1972,
dès 20 heures

Grand match au loto

du Lions Club du Val-de-Ruz
avec la participation des Sociétés locales

En faveur du Mouvement de la Jeunesse suisse romande, Centre de Jeunesse de Gimel dit « La Lune »

Télévision
Pendule neuchâteloise
Gril - Jambons

QUINES SENSATIONNELS
ABONNEMENT : Fr. 20.- pour la durée du match

Contre les profiteurs avides et les gains enormes

- des grandes banques
- des géants de l'industrie
- assurances
- grands speculateurs à la construction

Le problème du logement peut être résolu. A cet effet, vous mentionnez sur votre bulletin de vote simplement les 3 mots
Oui — Non — Oui

Oui pour l'initiative DENNER
Non à la contre-proposition
Oui pour la protection des locataires

Contre-proposition «fictive» de l'assemblée fédérale Non

Initiative DENNER Oui

les gais lutins

Institut pédagogique forme :
Contact journalier avec les enfants

monitrices éducatrices
jardinières d'enfants
culture générale
pour jeunes filles dès 16 ans.

10, av. de Jaman
1005 Lausanne
Tél. (021) 23 87 03

VOYAGES WITTWER

VACANCES DE PÂQUES

VOYAGES DE 4 JOURS DU 31 MARS AU 3 AVRIL

PARIS (départ le 30 mars au soir)	Fr. 340.-
VERONE - YOUGOSLAVIE	Fr. 325.-
FLORENCE - PISE - RIVIERA	Fr. 305.-
MARSEILLE - CAMARGUE	Fr. 295.-
RIVIERA - COTE-D'AZUR	Fr 285.-

VOYAGE DE 2 JOURS DU 2 AU 3 AVRIL

STRESA - ILES BORROMÉES	Fr. 140.-

Programmes et inscriptions : WITTWER CARS
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Foyer Felsenbourg - Evilard

Une jolie chambre avec lavabo et grand balcon serait libre à partir du 1er mars 1972. Situation quille et vue magnifique sur la ville et les Alpes. Grand jardin, cuisine soignée. Egalement indiqué pour vacanciers.

Pour tous renseingements :
Tél. (032) 3 45 25 ou 2 83 97.

La police progressive voilà enfin l'assurance vie

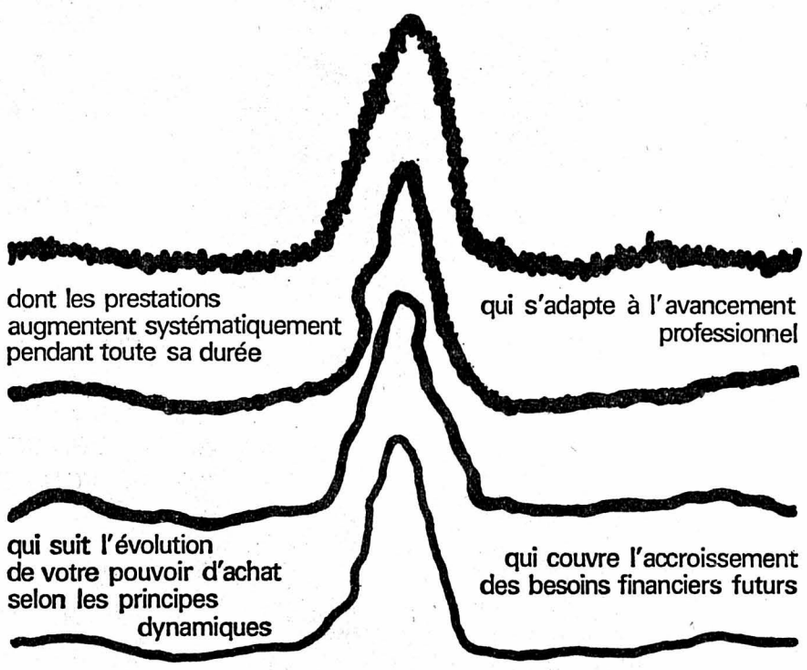

Une nouveauté
Une solution d'avant-garde

FORTUNA VIE

Demandez renseignements ou offre sans engagement à :
l'Agence générale de Neuchâtel, Gérard Josefowitz
rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel, tél. bureau : (038) 24 32 44 ; privé : (038) 33 19 51

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

AUTOMOBILISTES . . .
Chaque jour après avoir parqué votre voiture sur les Jeunes-Rives
votre CAFÉ
au FLASH-BAR Rue J.-J.-Lallemand 1
SPÉCIALITÉ : Croque-dame

Astrologie
Amour, argent, santé, réussite.
Tél. (038) 33 23 62
de 8 à 18 heures.

Machines à
- laver le linge
- laver la vaisselle
Frigo, Cuisinières
Congelateurs
Aspirateurs
de la plus grande maison spécialisée

Appareils d'exposition
absolument neufs, provenant de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Lave-vaisselle
2 Bosch Fr. 790.—
3 Miele
2 AEG
2 Neff
réduction Fr. 400.—
1 Bauknecht Fr. 1490.—
(au lieu de Fr. 1790.—)

Machines à laver
2 Hoover 4 kg Fr. 798.—
4 AEG
3 Miele 4,5 kg
prix avantageux
3 Indesit dès Fr. 690.—

Congélateurs
Electrolux, Bosch, Siemens, Skandilux, etc.
prix fortement réduits !

Frigos
par ex. 160 l Fr. 280.—

Aspirateurs
Volta, Hoover, Siemens, Electrolux, Rotel, etc.
réductions jusqu'à Fr. 100.—

— livraison et raccordement compris
— garantie totale
— service dans tous les cantons
— location - vente
— samedi, ouvert jusqu'à 16 heures.

Ing. dipl. EPF
FUST SA
BIENNE
28, rue de la Plaenke
Tél. 032 6 66 41
Berne-Bâle-Olten
Winterthour-Zurich
Uzwil-St-Gall

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

PRÊTS
sans caution jusqu'à
Fr. 10.000.—
à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.
Orcrega S.A., av. Gare 25 Lausanne.
Tél. (021) 23 30 87, 11 h à 14 h 30.

Splendides cuisinières à gaz
à des prix sans précédent

choix merveilleux jusqu'au dernier raffinement

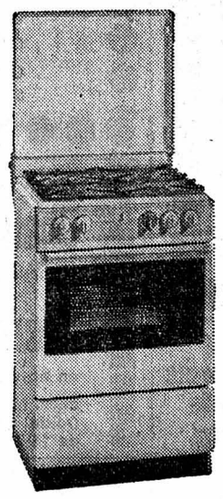

Prime d'échange 40%

Les grandes marques
LE RÊVE — SAUTER
FAURE - ROCHAT, etc.

Ex.: cuisinière 3 feux avec couvercle, four vitré
Notre prix ..... 258.—
Prime d'échange ... 103.—
Solde 155.-

Pour une cuisinière à gaz, la meilleure adresse:

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

A tous ceux qui connaissent maintenant l'Investplan, la Banque Populaire Suisse veut donner l'occasion de faire connaissance avec ses fonds de placement: à partir d'un versement minimum de Fr. 50.– déjà, vous pouvez participer – via l'Investplan – à un fonds de placement.

Assurer votre bien-être — objectif de notre banque.

Veuillez m'adresser le rapport de gestion
☐ de l'EURAC
☐ du SIAT
☐ de l'AUTOMATION-FONDS
☐ du PHARMAFONDS
☐ de l'INTERMOBILFONDS
☐ de tous vos fonds de placement
(Prière de marquer d'une croix ce qui vous convient)
Nom:
Adresse:
Localité:
(Veuillez découper le coupon rempli et l'envoyer à l'adresse ci-dessous.)

Banque Populaire Suisse 2001 Neuchâtel, Rue du Seyon 12

AULA DE L'UNIVERSITÉ - NEUCHATEL

sous les auspices du Photo-Club de Neuchâtel - 20 h 30

TRISTAN DAVERNIS présentera, avec dias-couleurs
ESPAGNE

Mardi 7 mars : Salamanque et la Nouvelle Castille
Madrid, Aranjuez, Tolède, Cunsuegra

Mercredi 15 mars : L'Estrémadure
Oropesa, Guadalupe, Trujillo, Cacérès, Coria, Ciudad Rodrigo, La Alberca

Jeudi 23 mars : La vieille Castille
Madrigal de las Altas Torres, le château de Coca, Turégano, Ségovie, Avila

Prix d'entrée : Fr. 5.— ; Fr. 3.— aux membres du Photo-Club
Abonnement pour les trois conférences :
Fr. 12.— ; Fr. 8.— pour les membres du Photo-Club
Bon de Fr. 2.— de réduction offerts par le magasin « Aux Gourmets », rues du Seyon - Trésor

Location : Agence STRUBIN, librairie Reymond, ✆ 25 44 66

OSS 117 PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Roos et Rennotte pénètrent dans la grotte sous-marine située en-dessous de la première.

La salle immergée

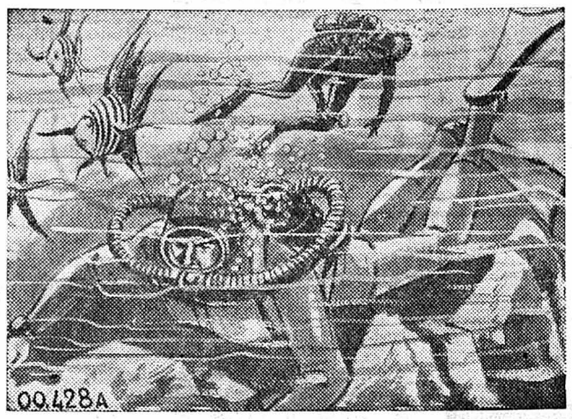

Les parois étaient de craie lisse, et le fond de vase. Le diamètre du passage mesurait environ deux mètres. Continuant d'avancer, les deux hommes débouchèrent au bout d'une trentaine de mètres dans une salle dont le fond était formé de blocs chaotiques, et la voûte d'une table inclinée d'environ vingt degrés sur la droite. Marquant une pause, Roos et Rennotte pivotèrent lentement sur eux-mêmes avant de se faufiler entre les blocs à la recherche d'un nouveau passage. Rennotte vit Roos lui faire des gestes. Un boyau étroit s'enfonçait à 45 degrés. Rennotte essaya vainement d'en éclairer le fond.

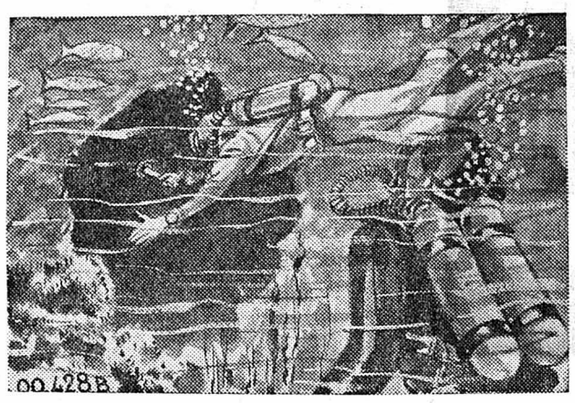

Devinant son hésitation, Roos le repoussa et s'engagea délibérément dans ce trou à peine assez large pour lui, progressant lentement. Rennotte suivit avec inquiétude le battement rythmé de ses palmes qui soulevaient une fine poussière de particules blanchâtres. Il avait peur, mais sa conscience professionnelle ne lui permettait pas d'abandonner son compagnon. Les bouteilles qu'il portait sur son dos heurtèrent la paroi supérieure. Battant lentement des pieds, se guidant de la main droite contre la paroi lisse, cependant que sa main gauche tenait fermement sa lampe, il avança. Le brouillard formé par la vase que Roos avait remuée réduisait fortement la visibilité.

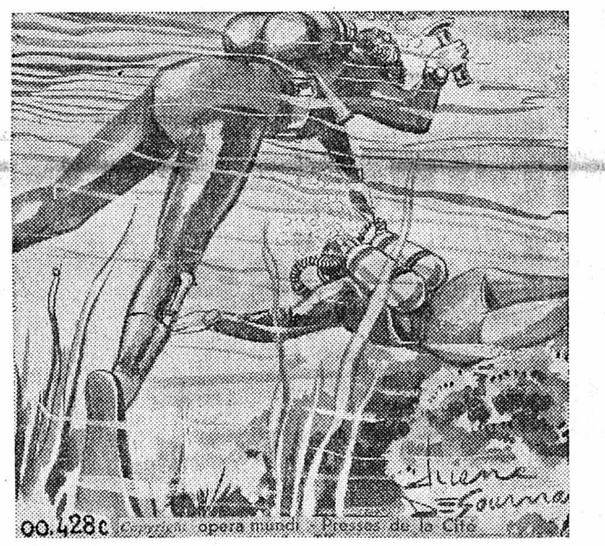

Après avoir constaté qu'il se trouvait à —22 mètres, Rennotte éteignit un instant sa lampe. Il aperçut un peu sur sa droite une lueur vers laquelle il se dirigea, et retrouva dix secondes plus tard Roos qui l'accueillit avec le signe du « tout va bien ». Il lui répondit de la même façon, et les deux hommes demeurèrent immobiles de façon à laisser retomber les particules de vase. Quand l'eau se fit plus claire, ils braquèrent leurs lampes vers le haut, mais ne purent discerner la voûte. Levant son pouce, Roos indiqua qu'il allait monter. Rennotte le suivit.

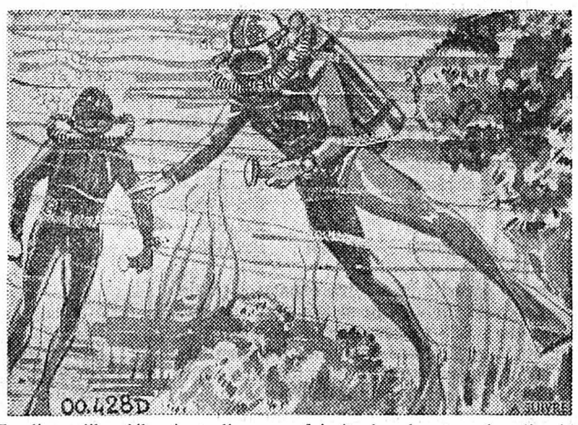

Tandis qu'ils s'élevaient, l'eau se faisait de plus en plus limpide. Enfin, à la cote —14, ils touchèrent le sommet, une paroi de pierre tendre et rugueuse, et commencèrent une exploration méthodique de cette haute salle complètement immergée. Rennotte était obsédé à la pensée qu'en cas d'accident nul ne les retrouverait, et ne cessait de répéter mentalement les repères et les orientations qui lui permettraient de retrouver les passages. Au sud, ils découvrirent une cheminée à peine plus large que le boyau précédent. Roos y entra sans la moindre hésitation.

(Copyright Opera Mundi)

Lundi: une descente en vrille

Stimulateur cardiaque à accumulateurs rechargeables

Un nouveau stimulateur cardiaque est en cours d'expérimentation aux laboratoires de recherche de la société américaine « Yardley ». Si cet appareil fonctionne à l'aide d'une batterie au nickel-cadmium, il se distingue pourtant des autres stimulateurs cardiaques du même genre par plusieurs points. Tout d'abord, il ne pèse que soixante grammes, c'est-à-dire beaucoup moins que les stimulateurs classiques. D'autre part, sa batterie est conçue de façon à pouvoir être rechargée à travers la peau du malade, sans qu'il soit besoin d'opérer celui-ci pour changer la batterie ou pour opérer de nouvelles connexions électriques. La recharge s'effectue à l'aide d'un appareil que le patient transporte dans une de ses poches. Elle dure pendant huit heures.

Le goudron de la mer dans notre estomac

Les gouttelettes de goudron qui flottent à la surface de la mer constituent un danger d'empoisonnement pour l'homme. Certaines substances toxiques contenues dans ce goudron ne sont pas lavées par l'eau de mer, semble-t-il, et elles passent directement dans le corps des poissons qui vivent à proximité de la surface. Les membres d'une équipe d'océanographes américains qui ont effectué une campagne d'étude en Méditerranée et dans l'Atlantique pensent même avoir découvert qu'il se formait autour des gouttelettes une couche protectrice de bactéries qui protégeait le goudron de toute atteinte par l'eau salée. Les substances toxiques peuvent ainsi être introduites directement dans le cycle d'alimentation de l'homme.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage crème de maïs
Bœuf à la mode
Carottes
Chips
Tarte aux pommes

LE PLAT DU JOUR :

Bœuf à la mode

1 kg d'aiguillette de bœuf, 1 verre de cognac, 5 dl de vin rouge, eau, 1 pied de veau, 200 g de couenne de porc, 1 bouquet garni, sel, poivre, 300 g de petits oignons, 1 kg de carottes, fécule.
Lardez la viande et faites prendre couleur de toutes parts. Flambez avec du cognac et mouillez avec du vin rouge. Faites cuire jusqu'au moment où le vin est réduit de moitié. Ajoutez de l'eau, juste assez pour couvrir la viande, puis un pied de veau fendu au préalable, ainsi que les couennes de porc, le bouquet garni, le sel et le poivre. Couvrez et faites cuire doucement au four pendant trente minutes. Ajoutez les petits oignons et les carottes coupées en rondelles. Continuez la cuisson jusqu'au moment où la viande est devenue tendre. Dégraissez la sauce et liez-la avec un peu de fécule délayée dans de l'eau froide.

Viande de bœuf

Bien achetée et bien préparée, la viande de bœuf est une viande de base recommandée. Elle est plus nourrissante, plus riche en vitamines et plus digeste que la viande de porc et de mouton. Si la viande contient environ 20 % de protéines, aliments azotés nécessaires à la croissance et à l'entretien des tissus, elle possède aussi des graisses et des éléments minéraux qui sont indispensables à l'organisme.

Chiffons

Un chiffon de propreté, pour rendre tous les services qu'on attend de lui, ne doit avoir ni ourlet, ni couture. Il doit être remplacé ou lavé ment au risque de passer pour un chiffon de saleté !

Cor

Pour faire disparaître ce cor au pied qui vous fait tant souffrir : coupez une fine rondelle d'ail et appliquez-la sur le cor en la maintenant avec un sparadrap. Renouvelez le pansement en mettant une rondelle fraîche chaque matin pendant cinq ou six jours.

Rions un peu

Une jeune fille d'excellente famille a décidé de se fiancer avec un garçon d'une moralité douteuse.

Le père, qui ne veut pas entendre parler de ce mariage, dit à sa femme :

— J'espère que tu as prévenu Simone que je la déshéritais si elle persiste dans son intention ?

— J'ai fait mieux, répond Madame, je l'ai dit à son prétendant.

Le skai

Le skai et tous les similicuirs se nettoient périodiquement avec une éponge humide imprégnée de savon blanc. Rincer. Ne pas employer de produits chlorés ni de lessives qui dépigmenteraient la matière. Mieux vaut un produit protecteur et antipoussière aux silicones. En principe, un produit correspondant à l'entretien de chaque bois, de chaque matière nouvelle, est en vente dans les drogueries.

A méditer

La science peut nous donner des convictions. L'amour seul nous donne la vie.

VINET

HOROSCOPE

La matinée sera favorable aux études et travaux intellectuels, la soirée incitera à la réflexion.
Naissances : Les enfants de ce jour seront : remuants, impulsifs, agités et peu attirés par les études.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Méfiez-vous si vous devez prendre la route. **Amour :** Ayez des idées plus larges. **Affaires :** Soyez prompt dans vos décisions.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour :** Préservez l'harmonie de votre foyer. **Affaires :** Sollicitez une aide.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous consommez beaucoup trop de mets fermentés. **Amour :** Faites preuve de persévérance. **Affaires :** Ne parlez pas trop et demeurez vigilant.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne « jouez » pas trop avec votre santé. **Amour :** Ne vous confiez pas à n'importe qui.
Affaires : Analysez sérieusement la situation.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Equilibrez vos menus. **Amour :** Ne cherchez pas à déformer les faits. **Affaires :** Préférez de loin la qualité à la quantité.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Protégez-vous contre l'humidité. **Amour :** Méfiez-vous des tentations trop faciles. **Affaires :** Tenez-vous à l'écart des querelles.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Quelques maux de tête sont à craindre. **Amour :** Agissez avec franchise et loyauté. **Affaires :** Vous pouvez vous lancer dans des occupations.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Surveillez votre poids. **Amour :** Essayez d'égaliser votre humeur. **Affaires :** Recherchez les collaborations indispensables.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Contrôlez plus attentivement votre régime. **Amour :** Vous risquez de tout compromettre. **Affaires :** Votre sens de l'organisation vous sera utile.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Ne commettez pas d'imprudence. **Amour :** Ne négligez pas les aides offertes. **Affaires :** Vous pouvez essayez d'éclaircir la situation.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Soins hydrothérapiques conseillés. **Amour :** Ne trompez pas la confiance accordée. **Affaires :** Montrez vos capacités.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Troubles asthmatiques à craindre. **Amour :** Conservez votre calme. **Affaires :** Vos objectifs lointains sont en très bonne voie.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le carnet de route. 13 h, demain dimanche. 14.05, Euromusique. 15.05, samedi-loisirs.

16.05, titres et sous-titres. 16.30, le Quatuor de Zagreb. 18 h, le journal du soir. 18.05, le magazine du spectacle. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Coco et Rico. 20.20, micro sur scène. 21.10, Un nommé Patrimoine, série de M.-G. Prêtre et M. Waeber. 21.50, chanson à la une. 22.40, loterie romande. 22.45, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, The Missing Jewels. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30. le folklore à travers le monde. 11 h, le fil du temps ; Les Hommes du Grand-Nord, leur passé, leur avenir. 12 h, midi-musique. 13.15, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, horizons jeunesse. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Ascanio in Alba (fin), musique de Mozart. 20.55, soirée musicale consacrée à Johannes Brahms. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous. 11.05, homme et travail. 11.20, le ténor R. Kollo et le Boston Pops Orchestra. 12 h, ensemble à vent de Zurich. 12.40, spot et musique. 14 h, politique intérieure. 14.30, invitation au jazz. 15.05, musique chorale. 15.30, accordéon.

16.05, la boutique pop. 18 h, informations, actualités. 18.15, actualités sportives et musique. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, informations, actualités. 19.45, politique intérieure et revue mondiale. 20 h, pièce policière. 21.10, orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, Ma vie au cirque. 22.15, informations, commentaires. 22.25, spécialités et raretés musicales. 23.30, bal du samedi soir.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, allocution du conseiller fédéral Pierre Graber, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, disco-portrait. 15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise, aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dimanche en liberté. 21 h, Manon, opéra-comique, musique de Jules Massenet. 21.45, masques et musique. 22.40, passage du poète. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, Tom Jones (fin). 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, tradition et progrès de la foi. 16.30, échos et rencontres. 16.50, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les secrets du clavier. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, La Gioconda, musique de Ponchielli. 21 h, visages de la musique. 21.30, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7 h, bonne route et bon dimanche. 8 h, musique de chambre. 8.35, musique sacrée. 9 h, prédication protestante. 9.30, témoignages de catholiques. 10.30, Orchestre symphonique de Bâle et soliste. 11.30, séjour à l'hôpital. 12 h, le violoniste M. Schwalbé, 12.35, sports. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, divertissement populaire. 14.40, fanfare militaire. 15 h, votations. 15.05, récit en dialecte. 15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne et votations. 19 h, sports, communiqués, votations. 19.30, concert du dimanche soir. 20.30, miroir du temps. 21 h, musicorama. 22.30, entre le jour et le rêve.

LIRE EN PAGE 25 :
Carnet du jour — Cultes — Mots croisés

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per voi
14.45 Kosta Alex ou l'Homme au chapeau
15.25 En liberté surveillée
16.20 (C) Off we go
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
17.35 (C) Pop hot
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Samedi-jeunesse
19.00 (C) Babar
19.05 Rendez-vous
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 Les intarissables
20.30 (C) Piste
21.10 (C) The Magic Box
21.50 (C) La première avant-guerre
22.20 Téléjournal
22.30 Championnats d'Europe de boxe.
Chervet - Atzori
Reflets filmés et débat
23.00 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Télévision éducative
15.00 Télévision éducative
16.00 Hits à gogo
16.45 (C) T.V.-Junior
17.30 (C) Qui est Tyrant King ?
17.55 (C) Magazine féminin
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Mon ami Ben
19.30 (C) Lolek et Bolek
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la Loterie à numéros
20.00 Téléjournal
20.20 Pop Schwiz
21.00 (C) Le monde du show : Las Vegas
22.30 Téléjournal
22.40 Wild-West-Film
23.25 Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.00 Télé-philatélie
12.30 Télé-midi 72
13.30 Magazines régionaux
13.55 R.T.S. Promotion
14.55 Sports
16.45 Samedi-loisirs
18.05 Dernière heure
18.10 Micros et caméras
18.55 Pour les petits...
19.00 (N) Actualités régionales
19.00 Actualités régionales
19.25 Les musiciens du soir
19.45 Télé-soir
20.15 Du tac au tac
20.30 Les Dossiers de Maître Robineau
22.00 Ballet
22.50 Jazz
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

13.30 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Chevaliers du ciel
17.05 (C) Pop II
17.40 (C) Actualité de l'histoire
18.10 (C Les Gens d'ici
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Variétés
21.30 (C) La Malle de Hambourg
22.25 (C) Samedi soir
23.10 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Un'ora per voi
14.45 Samedi jeunesse
15.35 Questo ed altro
16.25 (C) La marina svizzera
17.15 Il buongustaio
17.30 Its's beatiful day
17.45 Aquila Bianca
18.10 (C) Swissaid
18.35 Indici
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Licia
19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
19.55 (C) Una risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 (C) 20 chili di gual... e una tonnellata di gioia
22.20 Sabato sport
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.25, téléjournal. 14.30, télétechnicum. 15 h, magazine touristique. 15.30, au « Blauen Bock ». 16.45, le marché. 17.15, service religieux. 17.45, télésports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, der G'wissenswurm. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, die Rechnung eiskalt serviert. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, programmes de la semaine. 14.15, pour les Espagnols en Allemagne. 15 h, pour les jeunes. 15.30, tremplin. 16 h, enfants inadaptés, en marge de la société. 16.15, le théâtre pour les enfants et la jeunesse. 17.05, téléjournal. 17.15, miroir du pays. 17.45, aventures australes. 18.45, fantaisie à deux. 19.45, informations, météo. 20.15, l'habit fait le moine. 22 h, télésports. 23.20, informations, météo. 23.25, De la compagnie pour miss Wright.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

10.00 (C) Culte protestant
11.00 Météorologue
11.30 Table ouverte
L'Eglise et la politique
Appartient-il à l'Eglise de doubler la prédication chrétienne d'une critique de la société ? Son devoir, à côté de la vocation pastorale, est-il de chercher à réformer les institutions, voire à porter la révolution au sein de celles-là ?
12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Tél-hebdo
13.15 L'Inquisiteur
13.40 A vos lettres
14.05 Il faut savoir
14.10 (C) Au-dessus des 4000
14.45 (C) La grande aventure des petits animaux
15.00 (C) Bon dimanche Monsieur X
15.55 Siegfried
18.00 Téléjournal
18.05 Football
19.00 Présence catholique
19.20 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.25 Appelez Nord 777
22.10 (C) Festival international de jazz de Montreux
22.35 Téléjournal
22.45 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Planning familial
10.00 Culte protestant
11.00 Télévision éducative
12.00 Informations
12.05 Un'ora per voi
13.30 Panorama de la semaine
14.00 Chronique campagnarde
14.30 Tommy Tulpe
15.10 Bodeständigi Choscht
15.50 (C) L'Australie
16.30 Rudolf Platte
17.00 (C) Daktari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.40 (C) Fin de journée
18.45 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 Commentaires sur les votations populaires
20.25 (C) Der eiserne Gustav
22.00 Téléjournal
22.10 Commentaires sur les votations

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.15 Un, deux, trois
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur
12.30 Musique en 33 tours
13.00 Télé-midi
13.15 Place au théêtre
13.45 Monsieur cinéma
14.30 Télé-dimanche
17.05 Le Général Dourakine
18.15 Bonnes adresses pour rêver
18.55 Visa olympique
19.25 La semaine sur la I
19.45 Télé-soir
20.10 Sports-dimanche
20.40 Major Dundee
22.50 Télé-nuit

FRANCE II

9.30 (N) R.T.S. Promotion
13.15 (C) Face au public
14.00 (C) Docteur Jerry et Mister Love
16.15 (C) On ne peut pas tout savoir
17.15 (C) Musique pour les yeux
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Animaux du monde
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Vive Joseph Delteil ou La Grande Journée
22.30 (C) 24 heures dernière
22.45 (N) New-York-Miami

SVIZZERA ITALIANA

10.00 (C) Culto evangelico
10.55 (C) Il balcun tort
13.30 Telegiornale
13.35 Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 (C) Incontro con la giovane moda Da San Gallo
16.30 Le comiche di Charlot
16.45 (C) Napoleone
17.00 L'Isola del Tesoro
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
19.10 Piaceri della musica
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 La morte di Trotzki
21.55 (C) Lodynski's Flohmarkt Company
22.30 La domenica sportiva
23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.30, programmes de la semaine. 10.45, le conseiller financier. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.50, les aventures de Pan Tau. 15.20, Fifi Brindacier. 15.50, les écrivains et leurs rues. 16.20, Kes. 18.15, télésports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le tribunal TV siège. 21.45, à la recherche du monde de demain. 22.30, téléjournal, météo. 22.35, musique romantique.

ALLEMAGNE II

10 h, programmes de la semaine. 10.30, informations, chronique hebdomadaire. 11 h, tribune sportive. 11.30, paradis d'animaux. 12 h, concert du dimanche. 12.50, problèmes de notre temps. 13 h, plaque tournante. 13.40, Flipper le dauphin. 14.05, projet Z. 14.20, Les Pulvermann. 14.50, folklore du monde. 15.25, excuse my Dust. 16.45, les chemins de la paix. 17.15, télésports. 18.15, Le Virginien. 19.15, le groupe du peuple de Jésus. 19.55, perspectives de Bonn. 20.15, mettons les voiles. 21.20, L'homme de l'Alabama. 22.05, informations, météo. 22.10, eaters of darkness.

La pratique du
Hata-Yoga
donne une excellente santé
une bonne circulation
des nerfs calmes
efface les rides ou prévient leur apparition.
Cours privés ou leçons particulières.
Mme DROZ-JACQUIN
professeur, 29 ans de pratique.
Maladière 2. Tél. 25 31 81.

DÉMÉNAGEMENTS
60 - VILLERS - SAINT-PAUL (Oise)
fin mars
Retour à vide par Paris ou Meaux, prendrait meubles, etc.
DUSSELDORF (Allemagne)
début avril
Retour à vide par déménageuse capitonnée de 1,5 tonne de charge utile, capacité 20 m3, prendrait fret, etc.
« Le spécialiste du déménagement »
POLDI JAQUET
Tél. (038) 25 55 65 — Neuchâtel

dettes=ennuis
N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,
021/951150
Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

Lintas PS 722

Parisienne SUPER – maintenant aussi avec double filtre.

Nouveau!
Vous pouvez choisir.
Car maintenant la Parisienne Super vous est également offerte avec un double filtre au charbon actif.

Parisienne Super. Grâce à son mélange parfait de tabacs naturels: la plus fumée.

Faites contrôler vos lunettes par...
Prix...
Choix...
DÉLAIS!
MODERN'OPTIC
Pierre MIÉVILLE, opticien NEUCHÂTEL
rue de la Place-d'Armes 6 Tél. 24 27 24

VOTATION FÉDÉRALE DU 5 MARS 1972

NON
à l'initiative Denner

OUI
à l'encouragement de la construction de logements

OUI
à la protection des locataires

Comité d'action pour l'encouragement à la construction de logements et la protection des locataires

Question: Comment devient-on la plus grande entreprise de voyages du monde?
Réponse: En soignant quelques détails.

Des détails qui peuvent rendre vos vacances agréables ou désagréables.

La plus grande entreprise de voyages du monde, c'est nous, Wagons-Lits Cook. Nous savons que les vacances sont toujours bien assez courtes. Et qu'il faut donc les rendre aussi agréables que possible. En particulier lorsqu'il s'agit de détails aussi importants que le logement, la nourriture et le service.

Lorsqu'on est la plus grande entreprise de voyages du monde, on a naturellement des relations. Et l'on peut les faire jouer pour sa clientèle. Afin que les détails importants soient parfaitement réglés.

Ici, par exemple, à **Ibiza.** Au paradis des «rois du soleil», où l'eau, le sable et le soleil se combinent en un chatoyant enchantement.

Départ de Genève:	8 jours	dès	Fr. 370.–
	15 jours	dès	Fr. 470.–
Départ de Zurich:	8 jours	dès	Fr. 395.–
	15 jours	dès	Fr. 495.–

Ou à **Playamar,** le paradis balnéaire espagnol où de luxueux appartements de vacances vous attendent. Vous disposerez de 1 à 3 pièces, aménagées dans le style andalou. Et vous pourrez combiner harmonieusement sport et repos, puisque Playamar vous offre la possibilité de pratiquer 10 sports différents, grâce à des installations adéquates qui comprennent même un centre de culture physique. (Demandez notre prospectus spécial.)

WAGONS-LITS/COOK
Les vacances sont les vacances.

1211 Genève Rue du Mont-Blanc 4 tél. 022 312130
1211 Genève CERN / Meyrin tél. 022 410063
1002 Lausanne Grand-Chêne 7 tél. 021 207201
1005 Lausanne Rue Enning 8 tél. 021 231235
1001 Lausanne Gare CFF tél. 021 207208
1820 Montreux Avenue du Casino 47 tél. 021 612863
2001 Neuchâtel Place Pury 1 tél. 038 244151
1936 Verbier Route de la Piscine tél. 026 71844

Portrait : PHILIPPE NOIRET

D'abord, il y a son rire Enorme, chronique et contagieux. Un rire qui sonne à chaque mot, chaque geste et bouscule les hommes et les choses. Puis sa taille dure et massive, ses longues jambes solides chaussées de bottes de caoutchouc qu'il envoie nonchalamment promener au milieu du salon. *Pardonnez-moi pour ce strip-tease. Voulez-vous une tasse de thé ?* Et ses yeux. L'un doux et moqueur. L'autre vif et charmeur. *J'aime le thé. Pas vous ?* Ses quarante ans. Et l'air d'en avoir quarante. Bien dans sa peau. Formidablement sain.

Philippe Noiret, vous êtes sympathique. Il avale son thé d'un trait. Pouffe et s'étrangle.

Non, j'aime la vie mais je suis un incorrigible paresseux. D'ailleurs toute ma carrière a été menée par l'optimisme et la flemme. D'abord, j'ai eu des parents merveilleux. Heureusement, car ils ont accepté presque sans broncher que je me fasse renvoyer d'un nombre monumental de lycées et collèges. Partout où je passais : vlan ! On me virait. Rire.

Pourquoi ? Parce que non seulement je ne faisais rien, mais je faisais le pitre. Au bout du compte, j'ai atterri chez les Oratoriens à Juilly. Là, un professeur a daigné s'intéresser à moi et après trois échecs au bac m'a conseillé d'abandonner la course aux diplômes pour le théâtre. Comme je ne savais rien faire et qu'il fallait quand même que je fasse quelque chose, je suis devenu comédien.

Pendant un an, Noiret suit donc les cours de comédie de Roger Blin. Et pour la première fois de sa vie, il apprend et travaille. Puis il entre au centre dramatique de l'Ouest où il crée trois pièces. De retour à Paris, il joue LA NUIT DES ROIS au Théâtre de l'Oeuvre et crée DONA ROSITA aux Noctambules.

Comme j'étais toujours aussi paresseux et que j'avais horreur de passer des auditions, je me contentais de donner la réplique. C'est ainsi qu'en 1953, je suis rentré au T.N.P.

Est-ce aussi simple que ça ? Pendant près de dix ans, il joue une trentaine de pièces dont LORENZACCIO, LE CID, DON JUAN, MARIE TUDOR, L'ŒDIPE de Gide, RICHARD II, etc..

Pour les cinéastes débutants

A vingt ans, je jouais des rôles de vieillard. A quarante ans, je joue les rôles de mon âge. Lorsque je serai vieux, je jouerai certainement des rôles d'adolescent.

Pensionnaire chez les Oratoriens, Noiret régnait parmi les cancres. Indépendamment des pièces de théâtre qu'il joue en l'honneur de la distribution de prix et autres fêtes bien pensantes, il eut l'idée, afin de vaincre l'ennui de la classe, d'improviser des sketches comiques. Certains jours, l'hilarité était telle que tous les élèves avaient les yeux rivés vers le fond de la salle où Noiret donnait habituellement son spectacle. Et le professeur — ravi — devait arrêter son cours.

Le cabaret est une très bonne école de comédie, dit-il. *Moins austère que le théâtre, plus vivante que le cinéma.* En 1953, il retrouve Jean-Pierre Darras qu'il avait connu au Centre dramatique de l'Ouest. Ensemble, ils se produisent aux Trois Baudets, à l'Echelle de Jacob, à la Villa d'Este et à l'Ecluse. Cela pendant dix ans. Aujourd'hui, Noiret pense sérieusement à refaire du cabaret.

En 1956, il rencontre Agnès Varda. De cette rencontre naîtra un premier film, le metteur en scène et le comédien débutant dans le cinéma : LA POINTE COURTE.

J'aime jouer pour des cinéastes débutants. Ils croient terriblement en ce qu'il font. Ils pensent jouer toute leur vie sur leur premier film et y mettent toute leur personnalité, leur générosité et leur cœur. Même si le film est mauvais, il y a une dimension que l'on ne trouve nulle part ailleurs : l'optimisme.

En 1960, cinéastes et producteurs commencent à parier sérieusement sur ce grand farceur qui ne se prend pas au sérieux. Noiret crée CHATEAU EN SUÈDE de Françoise Sagan au Théâtre de l'Atelier. La pièce est mise en scène par André Barsacq. Parallèlement, Louis Malle l'engage pour jouer ZAZIE DANS LE MÉTRO. *Cette rencontre avec Malle,* dit Noiret, *reste un de mes meilleurs souvenirs. Cet homme a la plus belle intelligence du cœur qui soit. Il est à la fois doux, vif et sensible comme un enfant.* Puis, il joue RAVISSANTE avec Robert Lamoureux, LE CAPITAINE FRACASSE d'André Hunebelle. En dix ans, Noiret tourne une trentaine de films dont TOUT L'OR DU MONDE de René Clair, THÉRÈSE DESQUEYROUX de Georges Franju, d'après François Mauriac, LES COPAINS d'Yves Robert, LA VIE DE CHATEAU de Jean-Paul Rappeneau avec Catherine Deneuve.

L'amitié, une chose très importante

Jean-Paul et Catherine ont été pour moi deux rencontres bouleversantes. Pourtant quand Jean-Paul m'a parlé de Catherine pour jouer le rôle principal du film, je n'étais pas tellement d'accord. Je croyais qu'elle était un petit oiseau sans tête ni âme. C'est quelques jours après le début du tournage que j'ai découvert combien elle possède de qualités intérieures. C'est aujourd'hui une des plus grandes comédiennes de France et peut-être du monde. Plus les années passent, et plus elle devient belle et son talent s'affirme.

— Pourquoi parlez-vous plus des autres que de vous ?

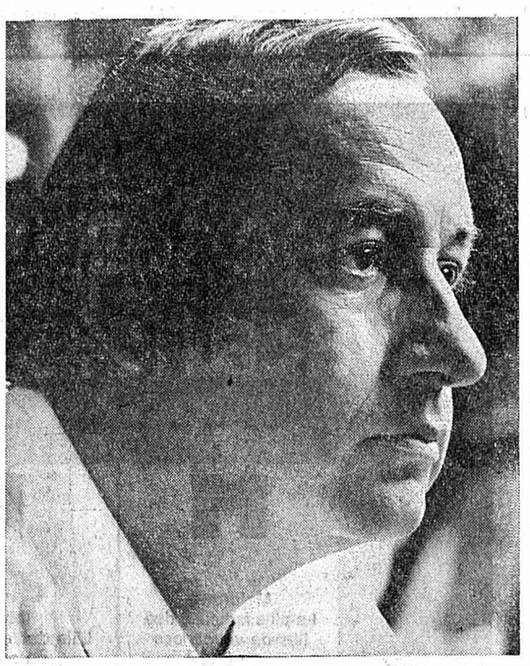

Philippe Noiret : « Toute ma carrière a été menée par l'optimisme et la flemme... »

— *Parce que j'aime les autres. Pas vous ? L'amitié est une chose très importante dans ce métier. Il m'est impossible de travailler avec quelqu'un avec qui je ne m'entends pas très bien. C'est pourquoi je choisis mes rôles non seulement en fonction du talent du metteur en scène, mais en fonction de la sympathie que j'ai pour lui. Je le laisse donc libre de faire de moi ce qu'il veut. Je lui fais entièrement confiance. La mise en scène n'est pas ma profession.*

Puis on voit Noiret dans LADY L de Peter Ustinov, QUI EST-VOUS POLLY MAGOO ? de William Klein (*une vaste partie de rigolade* se souvient Noiret), ALEXANDRE LE BIENHEUREUX avec Marlène Jobert, TOPAZ de Hitchcock. Puis il tourne en Californie JUSTINE de Cukor

— Quels sont vos souvenirs de Hollywood ?

— *Formidables. On a vraiment joué le grand jeu. Superbe villa avec piscine à Bel Air, voitures de quinze mètres de long avec vitres teintées* (rire). *Et ma femme qui n'a jamais fait la cuisine de sa vie préparait tous les soirs des plats pour trente personnes.*

— C'est tout ?

— *Non, Cukor est vraiment un type bien.*

Aujourd'hui, Noiret tourne LA MANDARINE sous la direction d'Edouard Molinaro. Celui qui à vingt ans rêvait d'être Pierre Brasseur, est devenu Philippe Noiret, un monument de talent et de bonne humeur.

— Vos projets ?

— *Continuer à vivre, à profiter de la vie au maximum. L'amour, l'amitié, les chevaux, les femmes, les hommes, les enfants et les chiens.*

Puis, Philippe Noiret sort, pieds nus dans son jardin, jouer à la balle avec son basset artésien.

Filmographie depuis 1963

1963 : MORT, OU EST TA VICTOIRE ? (Hervé Bromberger).

1964 : LES COPAINS (Yves Robert).

1965 : LADY L (Peter Ustinov) ; LA VIE DE CHATEAU (Jean-Paul Rappeneau) ; QUI ÊTES-VOUS POLLY MAGOO ? (William Klein).

1966 : LES SULTANS (Jean Delannoy).

1967 : L'UNE ET L'AUTRE (René Allio) ; ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Yves Robert) ; ADOLPHE OU L'AGE TENDRE (Bernard T. Michel).

1968 : Mr FREEDOM (William Klein) ; JUSTINE (Georges Cukor).

1969 : TOPAZ (Alfred Hitchcock) ; CLÉRAMBARD (Yves Robert) ; LES FIGURANTS DU NOUVEAU MONDE OU LES CAPRICES DE MARIE (Philippe de Broca).

1970 : A ROOM IN PARIS (LE TEMPS D'AIMER) (C. Miles) ; LES AVEUX LES PLUS DOUX (E. Molinaro) ; MURPHY'S WAR : (LA « GUERRE » DE MURPHY) (Peter Yates).

1971 : LA VIEILLE FILLE (J.-P. Blanc).

ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

« Continental Circus » : pour les fanatiques de la moto

Jérôme Laperroussaz, 23 ans, réalisateur à la télévision, a tourné pour le grand écran, grâce à une avance substantielle du Centre du cinéma, un fascinant documentaire intitulé CONTINENTAL CIRCUS. Pendant quatre mois, à travers toute l'Europe, il a poursuivi avec sa caméra les fanatiques de la moto, plus particulièrement les professionnels, souvent asociaux et qui vivent en vase clos, plus attirés par le plaisir de la vitesse et du danger que par l'appât du gain. Deux pilotes émergent du lot et s'affrontent : un Australien qui vit en ascète et semble constamment vouloir défier la mort, et un play-boy jeune, beau et riche, dix fois champion du monde... Jérôme Laperroussaz a conçu ce documentaire comme une méditation sur la mort. Thème qu'il reprendra dans son second film, romanesque celui-là, provisoirement intitulé REGARDE et qui aura Mike Jaeger, des Rolling Stones, pour vedette.

Jean-Pierre Melville tourne « Un flic »

Jean-Pierre Melville a commencé son treizième film : UN FLIC. Alain Delon en tête d'affiche avec, à ses côtés, trois vedettes étrangères : Michael Conrad, Richard Crenna et Riccardo Cucciolla. Trois mois de prises de vues. Six mois de montage. Devis approximatif : un milliard d'anciens francs... Alain Delon est un jeune commissaire de police qui se trouve obligé de traquer un homme (Richard Crenna) qui fut un de ses amis et qui a commis un hold-up. Tous deux intelligents et sympathiques. « Melville, a déclaré Delon, m'avait donné à choisir entre le rôle du policier et celui du gangster. J'ai choisi le policier, ce qui me permet de changer d'emploi... Je crois que dans ce film Melville ira très loin dans l'analyse des rapports entre justicier et coupable et dans l'étude du renouveau psychologique des méthodes policières ».

Jean Marais va tourner son 70me film

Jean Marais que l'on verra à la télévision dans JOSEPH BALSAMO, un feuilleton en sept épisodes réalisé par André Hunebelle, sera la vedette du premier film d'un jeune metteur en scène, Henri-Noël Dupuy, ex-assistant de Luis Bunuel et devenu Mexicain d'adoption. Ce film, le 70me tourné par Jean Marais, aura pour titre LE LÉZARD MEXICAIN et racontera les aventures d'un groupe d'aventuriers partis à la recherche du trésor des Aztèques. Pendant douze semaines Jean Marais et l'équipe du film vont parcourir les régions les plus reculées du Mexique, infestées de serpents et d'araignées venimeuses. Avant d'entrer en possession du trésor convoité, le héros de l'histoire devra se battre tour à tour contre des caïmans, des requins, des vautours et des indiens yacatucan. Selon son habitude Jean Marais ne sera pas doublé. Il aura pour partenaire féminine Marika Green.

La Part des lions

Premier ouvrage en couleurs du jeune réalisateur Jean Larriaga. Deux camarades d'enfance se retrouvent sur la tombe du vieillard qui les avait élevés, l'un est un écrivain en vogue, l'autre un truand taciturne. Ensemble, avec les idées du premier et l'expérience du second, ils combinent ce qui, une fois de plus, devrait être le hold-up du siècle. Avec une distribution éclatante, ces « LIONS » qui ont noms de Robert Hossein, Charles Aznavour. Michel Constantin et Raymond Pellegrin sont... superbes, généreux, mais dangereux ! C'est un film-choc qui rugit. **CINÉMA APOLLO : Jusqu'au 8 mars.**

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Les films de Truffaut : LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Bio) 2me semaine.

Le western à la française : LES PÉTROLEUSES (Palace)

L'action très spéciale : LES AMOURS PARTICULIÈRES (Rex)

Le danger : LA PART DES LIONS (Apollo)

De Funès le magnifique : LA FOLIE DES GRANDEURS (Arcades) 2me semaine

Les comédies érotico-policières : SI TU CROIS FILLETTE... (Studio)

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL

Salle de projection des Terreaux-sud : 17 h, Six jours dans l'Allemagne romantique.

La Coudre, salle de spectacles : 20 h, Jean des Paniers.

Théâtre : 20 h 30, Le Système Ribadier.

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Spectacle en langue allemande.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.

Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.

Galerie des Amis des arts : Exposition de peinture André Siron.

Galerie-Club : Exposition de peinture Gene Cochand.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Apollo :** 14 h 45 et 20 h 30, La Part des lions. 16 ans. 17 h 30, Deserto di fuoco. 16 ans.

Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30. Les Pétroleuses. 16 ans.

Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, La Folie des grandeurs. 12 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Amours particulières. 18 ans.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Si tu crois fillette. 18 ans. 17 h 30, Il Grande Colpo dei 7 uomini d'oro. 16 ans.

Bio : 14 h et 20 h 45, Les Deux Anglaises et le continent. 16 ans. 16 h et 18 h, Ehi amigo sei morte. 16 ans. 23 h, Teresa. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.

Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.

Galerie des Amis des arts : Exposition de peinture André Siron.

Musée d'histoire : Automates Jaquet-Droz.

CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 30, La Part des lions. 16 ans. 17 h 30, Deserto di fuoco. 16 ans.

Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30. Les Pétroleuses. 16 ans.

Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, La Folie des grandeurs. 12 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Amours particulières. 18 ans.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Si tu crois fillette. 18 ans. 17 h 30, Il Grande Colpo dei 7 uomini d'oro. 16 ans.

Bio : 14 h et 20 h 45, Les Deux Anglaises et le continent. 16 ans. 16 h et 18 h, Sentenza di morte. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

SAMEDI

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Bronzes africains Bobo Haute-Volta. 2. Jacky de Maeyer, Ostende, sculptures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Max et les ferrailleurs.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Schpountz

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, Brucia Ragazzo Brucia. 20 h 30, Lawrence d'Arabie.

Galerie 2016 : Exposition Jean Hirtzel.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Borsalino.

DIMANCHE

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Bronzes africains Bobo Haute-Volta. 2. Jacky de Maeyer, Ostende, sculptures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30 et 20 h 15, Butch Cassidy et le Kid.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Schpountz

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h, Lawrence d'Arabie. 17 h 30, Brucia Ragazzo Brucia. 20 h 30, Okinawa.

Galerie 2016 : Exposition Jean Hirtzel.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Borsalino.

De tout pour faire un monde

● L'Antarctique occupe sa situation actuelle depuis soixante millions d'années. Elle a d'abord dérivé après s'être séparée du Gondwana. C'est la théorie d'un géologue soviétique qui avance comme arguments des données paléomagnétiques qu'il rattache aux mouvements des continents, lesquels, affirme-t-il, se sont déplacés depuis l'apparition de l'écorce terrestre.

Les continents n'ont pas cessé de dériver et se déplacent aujourd'hui encore à la vitesse de 3 cm par an environ. Rien n'indique que ce mouvement doive s'arrêter. Le savant soviétique qui a effectué des recherches sur le « Gondwana » pense que ce « surcontinent » aurait existé plus d'un milliard d'années avant de se fragmenter en plusieurs morceaux. Il se situait dans l'hémisphère oriental et, au cours des derniers deux cents millions d'années, il y aurait eu trois grandes cassures qui auraient formé nos continents actuels.

● Si la peau de chat est un antique moyen de combattre les rhumatismes, la peau de grenouille, chère aux sorciers du Moyen âge, est la toute dernière découverte de la pharmacie moderne.

Deux savants, un Australien et un Italien, ont, en effet, tiré de la peau des petites grenouilles vertes d'Australie une substance, la céruléine, qui s'est révélée efficace en de multiples cas : hypertension, contractions musculaires, nerveuses, digestives et biliaires. La céruléine fait actuellement l'objet d'essais cliniques en Italie avant de pouvoir être livrée au public.

● En 1985, le tiers de la production mondiale de pétrole sera exploité en mer (système offshore). Actuellement cette proportion est de 15 % seulement. La pénurie de carburant aux Etats-Unis et la situation politique au Moyen-Orient vont contribuer à renforcer l'importance de ce type d'exploitation.

CULTES

du 5 mars

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal.

Collégiale : 10 h, sainte cène, M. J.-Ph. Ramseyer.

Temple du bas : 10 h 15, sainte cène, M. G. Deluz.

Ermitage : 10 h 15, M. M. Chappuis.

Maladière : 9 h 45, M. F. Altermath.

Valangines : 10 h, M. J.-P. Ducommun.

Cadolles : 10 h, M. E. Hotz.

Temple du bas : 17 h 30, culte du soir.

Salle des conférences : 20 h, assemblée de paroisse.

Culte de jeunesse : 9 h, Maladière, Collégiale, Ermitage, Valangines ; 9 h 15, Terreaux.

Ecole du dimanche : 9 h, Collégiale, Ermitage, Valangines ; 9 h 15, Salle des conférences ; 11 h, Maladière.

La Coudre : 10 h, culte, baptêmes, M. R. Peter ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h, et 11 h, école du dimanche.

Les Charmettes : cultes à 10 h (sainte cène) et 20 h ; pour les enfants : 9 h 15.

Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. J.-R. Laederach, journée des malades ; 10 h, culte de l'enfance, Vauseyon (école) ; 10 h, culte de l'enfance, Maison G.-Farel. Vendredi 17 h 15.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h, Gottesdienst (Pfr H. Welten).

Poudrières 21 : 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagschule ; 20 h, Kirchgemeindeversammlung : Ergänzungswahl in den Aeltestenrat, verschiedene Berichte,. Finanzlage.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.

Messes à la chapelle de la Providence. 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois), 9 h 30, (grand-messe), 11 h, et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche 8 h 30 et 10 h 30 ; la Coudre, 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens, 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste : rue Emer-de-Vattel. — 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène, M. Roger Cherix ; 20 h, édification, M. Jacques Dubois.

Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.

Evangelische Stadtmission, Neuchâtel : Av. J.-J. Rousseau 6. — 9 h, Gebetsvereinigung ; 9 h 15, Predigt, Hort, Sonntagschule. Donnerstag, 9 h, 20 h 15, Bibelabend.

Evangelisch-methodistisch: Beaux-Arts 11. — 15 h, Gemeinschaftsstunde ; 20 h 15, Abschiedsgottesdienst. Donnerstag, 15 h, Bibelstunde ; Jugendabend. Freitag : Forum.

Saint-Blaise : Kein Gottesdienst, wegen der Gemeinschaftsstunde.

Première Eglise du Christ Scientiste : fbg de l'Hôpital 20. — 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique : rue Gabriel-Lory 1. — 9 h 30, service divin. Mercredi : 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu : Chapelle de l'Espoir, Evole 58. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut : Chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — 9 h 45, culte et réunion pour enfants ; 20 h, proclamation de l'Evangile.

Eglise adventiste : fbg de l'Hôpital 39. — Samedi 9 h 15, études bibliques ; 10 h 30, culte.

Eglise apostolique romande : Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours : fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, école du dimanche ; 11 h, jeûne et témoignages.

Témoins de Jéhovah : Parcs 12. — Etudes bibliques et conférences : samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.

Action biblique : fbg de l'Hôpital 23. — 9 h 45, culte, M. E. Golay.

Assemblée chrétienne « Bonne Nouvelle » Promenade-Noire 1. — 9 h 30, culte.

Eglise évangélique de Pentecôte : Peseux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte ; lundi, 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron. — Samedi : messe dominicale à 18 h ; dimanche : à la chapelle, messe lue à 7 h ; à l'église, grand-messe à 9 h 45, et messe du soir à 20 h. Eglise réformée, 8 h 45, culte pour les enfants ; 9 h 45, culte.

Cressier. — Eglise catholique : samedi 18 h 15 ; dimanche : 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée : 9 h, culte.

Lignières. — Paroisse réformée : 9 h 15.

Enges. — Paroisse réformée : 9 h, culte.

Cornaux. — Paroisse réformée : 10 h, culte ; 10 h 45, culte de jeunesse.

Saint-Blaise. — Paroisse réformée : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée, samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

MOTS CROISES

Problème No 650

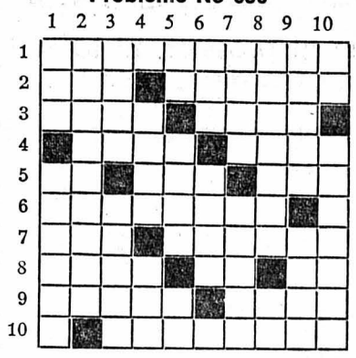

HORIZONTALEMENT

1. Liste tristement évocatrice. 2. D'une seule couleur. — Mauvaise odeur. 3. Enclave espagnole dans le Maroc. — Région du Pakistan. 4. Fils de Jacob. — Transformation du nectar. 5. Dieu solaire. — Plat de résistance. — Sur la boussole. 6. Engagés d'une façon malheureuse. 7. Fleuve de Suède. — Qui ont du foin dans leurs bottes. 8. D'un auxiliaire. — Beaucoup sont creux. — Abréviation cinématographique. 9. Elle traverse Paris en courant. — Trouble. 10. Répétées patiemment.

VERTICALEMENT

1. Fait du tort. — Parfait en son genre. 2. Remplie d'ardeur. 3. Salle de spectacle. — Morts d'une manière violente. 4. Silène l'était souvent. — Il n'a pas de prix. 5. Certains en sont cousus. — Lettre grecque. — Désinence verbale. 6. Pronom. — Les Grâces en faisaient un aimable. 7. Registre du parlement de Paris. — Krupp y installa ses usines. 8. Jeune vache. — Pronom. 9. Où croyait aborder Colomb. — Cri des bacchantes. 10. Copulative. — D'une ville du Pas-de-Calais.

Solution du No 649

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	C	A	S	S	I	T	E
2	E	M	A	R	G	E	■	L	A	C
3	■	P	I	O	N	■	C	O	U	R
4	D	E	■	C	E	R	A	T	■	I
5	E	R	G	■	L	A	T	E	N	T
6	P	E	E	L	■	C	O	■	O	U
7	A	■	L	E	S	I	N	E	U	R
8	R	A	■	V	I	N	■	L	E	E
9	E	L	U	E	■	E	D	I	T	S
10	R	E	S	S	A	S	S	E	S	■

SUPERMAN

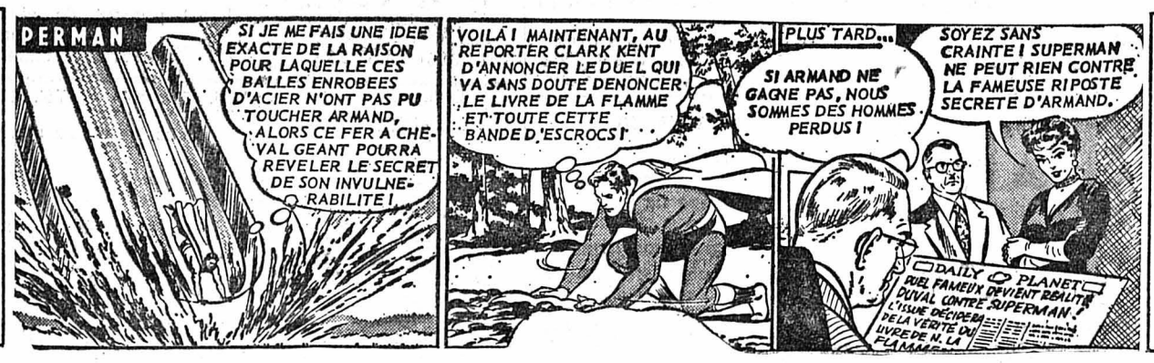

SUBITO

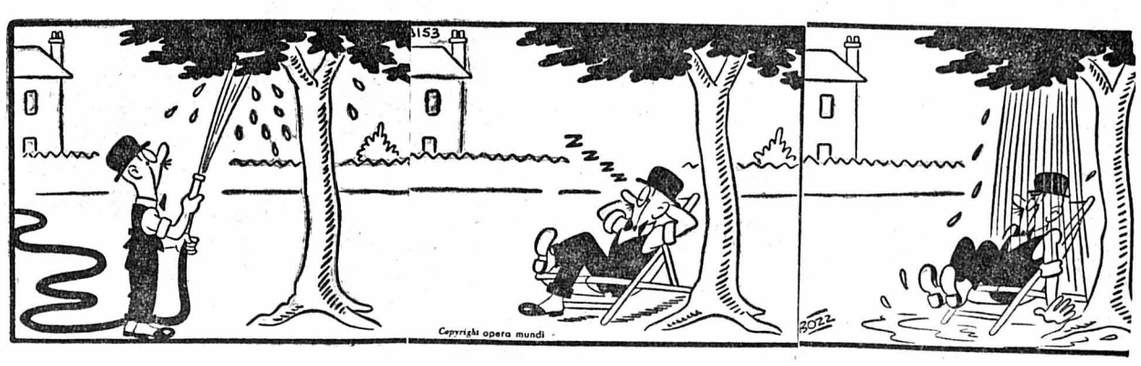

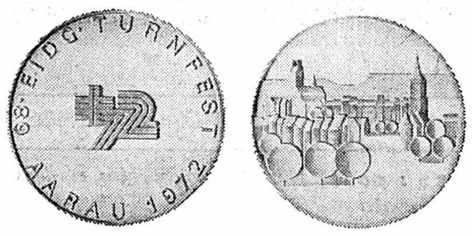

Fête fédérale de gymnastique AARAU 1972

Médaille de souvenir

Cette médaille, qui n'est éditée que tous les 5 ans au maximum, a été créée par les graphistes Sutter et Maurer, d'Aarau, et gravée par la maison Huguenin, le Locle.

Elle représente un souvenir durable de cette manifestation traditionnelle de la culture physique, qui est une fête au caractère bien helvétique.

La demande a déjà dépassé toutes les prévisions. Cette médaille particulièrement réussie fera un cadeau apprécié pour ELLE et pour LUI.

Elle est en vente depuis quelques semaines dans toutes les banques suisses et leurs agences.

Médaille or : poids 27 g, 900-1000. Prix de vente : Fr. 240.—. Médaille argent : poids 15 g, 900-1000. Prix de vente : Fr. 15.—.

FEUILLES D'IMPOTS

Ne vous en souciez pas. On est là pour vous les remplir.
Feuilles écrites à la machine, prêtes à signer avec double pour vous :
Salariés : Fr. 20.— (sans complications)
Indépendants : à partir de Fr. 50.—.
Etat de titres (contenant 1 écriture) Fr. 8.—.
Suppléments modestes pour chaque écriture supplémentaire !

Dr. B. WECK conseiller fiscal

Secrétariat Neuchâtel. **Tél. 33 56 08.**

PALACE

Tél. 25 56 66

ELLES « **PÉTROLENT** » RUDEMENT FORT CES DAMES

BRIGITTE BARDOT ● CLAUDIA CARDINALE

dans

LES PÉTROLEUSES

Un film de **CHRISTIAN JAQUE**

Tous les soirs à 20 h 30. SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 - 17 h 30
Mercredi 15 heures

16 ans
COULEURS

REX

18 ANS — LES AMOURS PARTICULIÈRES — P. fr. - Color

bio

25 88 88

Samedi et dimanche 14 h 00 - 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h 00 - 20 h 45
Mardi 20 h 15

16 ans — en couleurs — 1re VISION

JEAN-PIERRE LEAUD dans le dernier film de **FRANÇOIS TRUFFAUT** tiré du roman **d'HENRI-PIERRE ROCHÉ** (Jules et Jim)

2me SEMAINE

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT

AUJOURD'HUI, NOCTURNE à 23 h 00
Lundi - mardi - mercredi à 18 h 40

1re VISION — 16 ans

SUZANNE FLON extraordinaire, merveilleuse dans un film très beau et étonnant de Gérard VERGEZ :

TERESA

GRAND PRIX FÉMINA du CINÉMA FRANÇAIS

SUZANNE FLON : une grande comédienne qui mérite votre admiration

APOLLO

25 21 12

Samedi et dimanche à 14 h 45 et 20 h 30
Lundi, mardi et mercredi à 15 h et 20 h 30
16 ANS

Un récit dramatique d'une amitié mortelle !

LA PART DES LIONS

avec **Robert HOSSEIN - Charles AZNAVOUR,** etc.

En couleurs

Sabato Domenica **17 h 30** **DESERTO DI FUOCO**

16 ans - Parlé italien - Texte franç.-all. - COLOR

ARCADES

25 78 78

Tous les soirs 20 h 30 - Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30
12 ANS — Lundi, mercredi 15 heures

2me SEMAINE du brillant succès de **Gérard OURY**

LOUIS DE FUNÈS - YVES MONTAND

Une bouffonnerie à grand spectacle

LA FOLIE DES GRANDEURS

Un super-comique qui n'est ni grossier, ni idiot, ni bâclé... un divertissement de qualité !

STUDIO

25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 - Samedi, dimanche 14 h 45
Mercredi 15 heures — 18 ANS

UN NOUVEAU VADIM jeune et direct

Si tu crois fillette...

avec **ROCK HUDSON - ANGIE DICKINSON - TELLY SAVALAS** et une pléiade de jolies filles !

SABATO - DOMENICA 17 h 30 — 16 ans

une sélection Vacances ABC

M

Majorque
La plus fameuse des îles de vacances du Sud
8 jours de Genève dès Fr. 370.—
15 jours de Genève dès Fr. 470.—

I

Ibiza
L'île des amoureux du soleil
8 jours de Genève dès Fr. 370.—
15 jours de Genève dès Fr. 470.—

C

Costa Dorada
Vacances méditerranéennes sur les plages dorées de l'Espagne
8 jours de Genève dès Fr. 456.—
15 jours de Genève dès Fr. 539.—

Maroc dès Fr. 649.—
Tunisie dès Fr. 498.—
Algérie dès Fr. 607.—
Madère dès Fr. 890.—
Costa del Sol dès Fr. 462.—
Iles Canaries dès Fr. 495.—
Yougoslavie dès Fr. 345.—
Grèce dès Fr. 495.—
Rhodes dès Fr. 627.—

et 20 autres buts de vacances.
Demandez à votre agence de voyages airtour suisse notre nouveau grand programme de vacances illustré.

airtour suisse

NEUCHÂTEL

Voyages & Transports S.A.	Faubourg de l'Hôpital 5	25 80 44
Wagons-Lits/Cook	Place Pury 1	24 41 51
Natural S.A.	Rue Saint-Honoré 2	24 28 28
TCS-Voyages	Promenade-Noire 1	24 15 31
Popularis Tours	Rue de la Treille 4	24 02 02
AVY-Voyages	Rue des Moulins 9	24 46 86

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

LE CANADA

conférence et film en couleur
par **ANDRÉ PETIT**
5me conférence de l'abonnement

NEUCHATEL, Salle des conférences, mercredi 8 mars, à 20 h 30

Prix des places : Fr. 4.— ; location à l'entrée.

VOLETS, STORES, ETC

- Décapage industriel de surface
- Imprégnation - Peinture
- Nettoyage stores plastique et aluminium

BOLE (NE) ✆ (038) 41 20 40 — **PRILLY (VD)** ✆ (021) 25 26 82

barbier + serex

PÂQUES 1972

nos traditionnels
voyages en autocars :

LA NORMANDIE

Compiègne - Rouen - **LE HAVRE**
Tancarville - les plages - Chartres
Fr. 305.— par personne, tout compris

LA CÔTE-D'AZUR

MARSEILLE - NICE - MONACO
Fr. 285.— par personne, tout compris

LA PROVENCE

MARSEILLE - CAMARGUE
Fr. 295.— par personne, tout compris

Demandez nos programmes ainsi que la liste des 24 voyages de 2 à 10 jours de l'année 1972

Renseignements et inscriptions :

Autocars FISCHER Marin-NE Tél. 33 25 21

Amitié-Mariage

Une carte postale suffit.

L'UNITÉ Cardamines 24 2400 LE LOCLE

Corporation de Saint-Martin, Cressier

Les membres de la Corporation de Saint-Martin sont convoqués en assemblée générale le **samedi 11 mars 1972, à 20 heures,** à la Maison Vallier.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Comptes 1971 et rapports.
3. Budget 1972.
4. Nominations statutaires.
5. Communications de la commission de gestion.
6. Divers.

L'assemblée sera suivie d'une causerie de M. Xavier Ruedin sur le thème : **« Le village de Cressier, autrefois et aujourd'hui. »**

La commission de gestion

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité
FAN

gastronomie

société des cafetiers hôteliers et restaurateurs

Hôtel-restaurant du Soleil

Ed. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

Les filets de perches à l'estragon
Le tournedos « Pierrot »

Salle à manger au 1er entièrement rénovée

RESTAURANT LE «JORAN» SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème ou à l'indienne
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Restaurant de L'ÉCLUSE

Quilles automatiques
Mme B. Muller ✆ 25 06 00

Spécialités valaisannes
Raclettes - Fondues
Jambon de campagne chaud et röstis
Filets de perches
Menus sur assiette à midi
Sur demande :
fondue bourguignonne
Demandez nos spécialités à la carte

Hôtel du Bevaix

✆ 46 13 65

Filets de perches
ENTRECÔTE
TOURNEDOS
Filets mignons
Réservez vos tables

RESTAURANT DU ROCHER

Evadez-vous dans la tranquillité de son cadre artistique en dégustant sa carte richement dotée, entre autres: FONDUE - CAILLE FARCIE - FRUITS DE MER FILETS DE PERCHES — Grand choix de vins

H. Liechti-Lienhard - Rocher 8 - Tél. 25 50 98
Fermé le mercredi

Restaurant de la Grappe La Coudre Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

Le rendez-vous des gastronomes amateurs de

SPÉCIALITÉS ITALIENNES

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex RIESEN

Entrecôte - Cordon-bleu - Piccata milanaise - Emincé de veau au curry - Pieds de porc au madère Saucisse au foie - Les amourettes et ris de veau forestière - Les tripes neuchâteloises et au vin blanc - Les cuisses de grenouilles Filets de perches - Les animelles provençales

et toujours nos spécialités à la carte et sur assiette

RESTAURANT SAINT-HONORÉ

NEUCHATEL
✆ (038) 25 95 95

Tous les vendredis et samedis
tripes à la neuchâteloise
L'escalope de veau « Maharani »
Le keebab à l'Orientale
Les moules marinières
Les huîtres Belon
Le gratin de langoustes
Le pied de porc au madère
La tête de veau vinaigrette

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

SPÉCIALITÉS:
Moules Poulette ou Marinière - Queues de langoustines Newburg - Gratin de fruits de mer - Pintade aux morilles - Pigeon en cocotte Grand-mère - Cailles rôties au aid,
et toujours sa grande carte

Réservez votre table Tél. (038) 31 77 07

Restaurant du Littoral

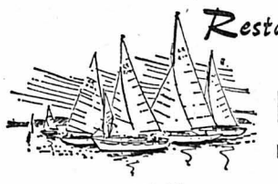

Tél. (038) 24 61 33

CE SOIR
Dernier souper tripes
Il est prudent de réserver
J.-D. Vauthier
Fermé le dimanche

HÔTEL DU MARCHÉ

PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98
Fermeture hebdomadaire le dimanche

NOS MENUS
Service sur assiette et à la carte
Escalope de veau aux cèpes à la crème
Entrecôte bourguignonne
Filets de perches aux amandes
etc.

HOTEL-RESTAURANT LE CHALET

CORTAILLOD (NE)

Connaissez-vous

J.-M. Balmelli - Tél. 42 14 38

Tous les jeudis notre
SOUPER FONDUE
au prix imbattable de Fr. 5.—
Spécialités à la carte
SALLES pour banquets et mariages

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21-2 H.

A Neuchâtel et dans la région

Une soirée gaie au Théâtre

Feydeau joué par la troupe parisienne de Jean Huberty

Grand inventeur des vaudevilles, qui en épuisa quasiment les possibilités au point de mettre dans l'embarras certains de ses successeurs tout en inspirant d'autres sans qu'ils ne parviennent jamais à son niveau, Georges Feydeau (1862-1921) est un nom qui non seulement est entré depuis longtemps à la digne Comédie française, mais figure périodiquement à l'affiche. On le joue et le rejoue depuis un demi-siècle sans parvenir à user le système astucieux qui continue de faire rire les foules pourtant blasées. C'est que ce diable d'homme a su allier avec un bonheur inégalé la verve comique, les répliques désopilantes, les jeux de mots les plus drôles et surtout les situations les plus imprévues, un des ressorts les plus puissants de son théâtre. Il a atteint dans ce domaine à une maestria que l'on ne retrouve chez aucun auteur français du 20me siècle.

Gardons-nous, avec la gravité des esprit sérieux qui n'acceptent que le théâtre noir, de juger sévèrement ce répertoire léger. Il a d'indéniables qualités, et en premier lieu celle d'amuser dans un monde où l'on s'ennuie passablement. Feydeau lui, au moins, est un génie dans son genre. Et son « Système Ribadier » présenté hier soir, et qui sera joué ce soir encore par la troupe parisienne de Jean Huberty, au théâtre, dans de frais décors et sur un rythme effréné, est l'une de ses meilleures œuvres avec la « Puce à l'oreille », « Occupe-toi d'Amélie » et la « Dame de chez Maxim ». Le sextuor d'acteurs, avec deux pensionnaires de la Comédie française dont l'excellent Alain Feydeau et la ravissante Alberte Aveline, entourant Henri Poirier qui fait un remarquable Ribadier, Jacques Lorcey, Annick Korrigan et Marc Orcel qui complètent fort bien la distribution, occupe le plateau et ne laisse aucun répit au spectateur.

« Le Système Ribadier » fait des ravages, mais pas seulement dans les personnages, dans le public aussi. Mais pas au même niveau ! G. Mt

DERNIÈRE HEURE

Agression cette nuit à Neuchâtel ?

Ce matin, vers 0 h 30, la police a dû intervenir dans un immeuble de la rue des Moulins, où une femme aurait été agressée. C'est une voisine de palier qui, entendant des cris et des bruits suspects, décida d'alerter la police. La blessée, qui souffrirait de contusions et porterait des marques de griffes, a été transportée à l'hôpital pour un contrôle. La police cantonale a ouvert une enquête.

VALAIS

Enfant écrasé par un véhicule agricole

(c) Un accident de la circulation s'est produit hier dans la région de Varone, près de Sierre. M. Hermann Peter, 27 ans, de Varone, roulait en direction de Salquenen aux commandes d'un véhicule agricole. Soudain, sa machine heurta le bord de la chaussée et fut violemment secouée. Le petit Pascal Plaschy, 4 ans, de Varone, qui était assis sur le siège à côté du conducteur, fut projeté au sol. L'enfant passa alors sous l'une des roues du véhicule et fut tué.

CORCELLES

Soirée des gymnastes

(c) Sous la présidence de M. .O Pfenninger la soirée de samedi fut d'une réussite telle que, depuis longtemps, la section locale de la SFG, n'en avait vécu de pareille. Une quinzaine de numéros comportant des exercices, des sketchs, des pyramides, mettant en scène actifs, pupilles et pupillettes, il n'en fallait pas plus pour captiver la nombreuse assistance. Ajoutons la présentation des sections, la remise des distinctions et le présentateur-animateur Jacques Frey, de la Chaux-de-Fonds. L'on comprendra l'ambiance qui fit rester à sa place chacun durant près de trois heures. Le bal suivit avait le même élan et compléta ce succès de la « Gym ».

Pneus à clous: Comment lutter contre ce «fléau» ?

On sait que M. Pierre Siegenthaler a posé une question au Conseil communal lui demandant ce qu'il comptait faire pour atténuer les nuisances créées par l'emploi de pneus à clous. Une interpellation sur le même sujet a été déposée par M. Jean-Pierre Ghelfi et consorts :

« L'utilisation des pneus à clous a entraîné cet hiver des inconvénients considérables pour toute la population et occasionnera des dépenses se chiffrant par millions de francs pour remettre les routes en état.

Les conseillers généraux socialistes soussignés souhaiteraient interpeller le Conseil communal sur les possibilités dont la Ville dispose pour lutter contre ce nouveau fléau qui porte atteinte à notre environnement.

Le même problème est posé en ce qui concerne l'utilisation massive de sel. De sorte qu'il serait opportun de s'interroger sur l'ensemble de la politique routière sur les plans fédéral, cantonal et communal. »

A la Coudre on votera à Sainte-Hélène

A la Coudre aussi il y aura des changements puisque l'école primaire n'existe plus depuis quelques mois. On y construit un nouveau bâtiment d'école. En attendant le bureau de vote sera installé dans le collège de Sainte-Hélène et c'est là que les habitants du quartier iront remplir leur devoir civique.

Taxe d'épuration à Auvernier : le référendum a abouti

Un référendum lancé par le parti socialiste d'Auvernier contre le mode de perception de la taxe d'épuration des eaux a réuni un nombre suffisant de signatures. Le corps électoral de la commune se prononcera sur ce problème les 18 et 19 mars prochains.

Nouvelle fuite d'eau à Enges

(c) Une nouvelle fuite d'eau s'est produite mercredi à Enges, au niveau de la route cantonale, qui a dû être ouverte pour permettre la réparation. Une refonte complète du système de distribution de l'eau devra être envisagée, car les canalisations datent du début du siècle. La fonte prématurée de la neige a rempli les réservoirs et les citernes, et la pompe à immersion de Lordel n'a plus été mise en action depuis trois mois.

VAUD - VAUD - VAUD

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GRANDSON

Sordide affaire d'attentat à la pudeur

Le tribunal correctionnel de Grandson, présidé par M. V. Grignoli, s'est occupé d'une grave affaire dont a été victime un enfant de huit ans. Cinq homosexuels, dont le père de l'enfant, étaient impliqués. Les accusés sont A. M., né en 1918, séparé, père de la victyime, O.S., né en 1924, P.J., né en 1947, et A. C., né en 1927, vendeur. Ces quatre accusés sont actuellement détenus, le cinquième, M. C., sans domicile connu, fait défaut aux débats. En mars 1971, C. invita à Lausanne, S. et M. pour se livrer avec eux à des pratiques homosexuelles. Par malheur, M. amena avec lui son fils, Michel. C. et S. commirent à l'égard de l'enfant des actes contraires à la pudeur. Toutefois, ils constatèrent assez curieusement que celui-ci avait déjà été initié, par son père vraisemblablement. D'autre part, les trois hommes se livrèrent à leurs ébats dans la chambre à coucher en présence du petit Michel. Le père laissait faire paraît-il ! Au cours de l'été, M. organisa des parties à trois avec J. et un débile mental de 19 ans, toujours en présence de son fils. Ses coaccusés reconnaissent leurs fautes. Par contre M. nie systématiquement toutes les accusations qui sont portées à son égard. J. s'est encore rendu coupable du vol d'une centaine de francs.

Les quatre autres accusés ont déjà été condamnés à plusieurs reprises pour attentat à la pudeur des enfants. M. Delessert représentant le ministère public requiert les peines suivantes : contre A. M., le père, quatre ans de réclusion, qui doit être remplacée par le renvoi dans une maison d'internement pour une durée indéterminée, et la déchéance de la puissance paternelle, A. C. trois ans et demi de réclusion, O. S. trois ans de réclusion, P. J. deux ans d'emprisonnement et contre M. Ct. quinze mois d'emprisonnement. L'avocat général demande que l'incapacité d'exercer une charge ou une fonction officielle soit prononcée pour une durée de dix ans à l'encontre de M. et de cinq ans pour tous les autres accusés.

Le tribunal a prononcé les peines suivantes : A. M. est condamné à trois ans et demi de réclusion, moins 263 jours de préventive, déchéance de la puissance paternelle et incapacité pendant dix ans d'exercer une charge officielle ou une fonction publique, plus la moitié des frais. La peine est transformée en internement.

O. S. à dix mois de réclusion, moins 260 jours de préventive, incapacité d'assumer une charge officielle pendant cinq ans, 15 % des frais.

P. J. à un an de prison, moins 230 jours de préventive, incapacité : 5 ans, 10 % des frais.

A. C. à 20 mois de réclusion, moins 262 jours de préventive, incapacité cinq ans, 15 % des frais.

M. Ct., qui fait défaut, à quinze mois de prison, 10 % des frais, plus révocation d'un sursis d'une peine prononcée par le tribunal de Grandson.

AU TRIBUNAL D'YVERDON

Neuchâtelois condamné à 20 jours de prison

(c) Le tribunal de police d'Yverdon a siégé sous la présidence de M. Grignoli. Il a condamné un jeune Neuchâtelois P.B. à 20 jours de prison ferme et 200 fr. d'amende pour conduite d'un véhicule en état d'ébriété et pour circulation sans permis de conduire. Les renseignements concernant l'accusé sont favorables, mais il avait été condamné en 1971 par le tribunal de Boudry pour avoir conduit sans permis.

LES VERRIERES

Meulage sur la ligne du Franco-Suisse

(c) Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les CFF ont terminé les travaux de meulage entre les Bayards et les Verrières. En effet, trois nuits consécutives, un train composé de trois véhicules, dont un muni de meules, n'a cessé de circuler entre minuit et cinq heures et demie, ceci à raison d'un aller et retour, environ toutes les quinze minutes, afin d'améliorer le rail.

Il s'agit là de supprimer les ondulations des rails, dues à l'usure de l'acier et de donner aux trains un roulement plus doux. Ce parcours déjà muni de longs rails est digne des grandes lignes, ce que les usagers apprécieront certainement.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

CENT MILLE CYPRIOTES MANIFESTENT EN FAVEUR DE L'ARCHEVÊQUE MAKARIOS

NICOSIE (AP). — Près de 100.000 Cypriotes ont acclamé à Nicosie, Mgr Makarios et rejeté la demande du saint synode de l'Eglise orthodoxe de Chypre pour qu'il donne sa démission de président.

Dans une brève allocution au cours de la laquelle il s'est abstenu de toute allusion au différend qui l'oppose au gouvernement des colonels d'Athènes. Mgr Makarios a déclaré : « Cette journée sera pour moi une expérience inoubliable de ma vie. Je tiens à vous assurer que je ferai tout mon possible pour me montrer digne de cet amour émouvant. »

Des centaines de voitures et d'autocars avaient amené des Cypriotes des villages les plus éloignés de l'île.

PAS D'ENOSIS

La foule brandissait des drapeaux grecs et aussi des pancartes avec des slogans tels que : « Le peuple a réélu aujourd'hui son président ».

Aucun orateur n'a parlé de l'« Enosis », l'union avec la Grèce demandée par le général Grivas, ancien chef de l'E.O.K.A. adversaire acharné de Mgr Makarios, et les slogans scandés par la foule n'en ont pas fait mention non plus.

Le président Makarios qui a accusé le général Grivas de tramer un complot contre l'Etat de connivence avec les colonels grecs, considère l'Enosis comme irréalisable en raison de la violente opposition de la Turquie et de la communauté cypriote turque, et il désire apporter une solution de compromis au problème cypriote.

El Cordobès abandonne l'arène

MADRID (AP). — Le célèbre torero espagnol Manuel Bénitez « el Cordobès » a annoncé dans une interview accordée au journal « ABC » qu'il quittait définitivement l'arène.

« Je ne porterai jamais plus l'habit de lumière, a-t-il dit. Je pense que je ne suis plus le même qu'avant, toujours sur le toro tout au long d'une corrida. Maintenant j'ai peur de ne plus pouvoir le faire et je préfère me retirer ».

El Cordobès, qui est âgé de 35 ans, avait déjà quitté l'arène en 1967. Mais il y était revenu peu après.

Etat d'alerte pour les forces armées à Chypre

ATHÈNES (AP). — De source digne de foi, on déclare que les forces armées grecques à Chypre ont été mises en état d'alerte, pour pouvoir intervenir immédiatement en cas d'urgence. Le contingent grec dans l'île compte 1500 hommes. En outre, la garde cypriote-grecque de 12.000 hommes est commandée par 1300 officiers grecs.

M. George Papadopoulos, président du Conseil grec, avait réuni dans la journée les principaux membres de son cabinet, avec le chef des forces armées. Bien que l'objet de l'entretien n'ait pas été annoncé, on croit savoir qu'il a porté sur Chypre.

ECONOMIE ET FINANCES

Les banques suisses répondent aux journalistes

Décidément, un vent nouveau souffle, depuis quelques années, sur les banques autrefois si distantes de l'information. Leurs bulletins, remarquablement faits, contiennent à côté d'études techniques, un nombre croissant d'articles traitant très ouvertement des problèmes délicats. On peut citer aussi la récente conférence sur « la puissance bancaire » du président d'une de nos grandes banques commerciales. Cette ouverture d'esprit fait s'évanouir de nombreux mythes.

Récemment encore, l'une de nos grandes banques — nous ne la citons pas, car elles méritent une égalité de traitement — conviait les journalistes à un entretien très franc ; les participants en profitèrent non seulement pour s'instruire, mais aussi pour poser des questions délicates touchant en partie aux griefs que l'on fait aux banques. Ils reconnurent, avec un étonnement mêlé de plaisir, la franche aisance avec laquelle on leur répondit.

Prétexte de cette rencontre : la présentation des comptes de fin d'exercice dont les commentaires s'inscrivent aussi dans le « new-look » bancaire. Pourquoi, par exemple, l'augmentation considérable du bilan des grandes banques au cours de l'exercice écoulé ? Ce fut une année bonne, en partie à cause de la situation monétaire tendue, mais pour cette même raison périlleuse aussi. On relèvera la croissance de l'épargne sur livrets ou obligations de caisse et, malgré la contraction du crédit par les mesures pour lutter contre la surexpansion conjoncturelle, une importante activité hypothécaire, notamment en faveur d'immeubles locatifs.

On a souligné que le gonflement des avoirs en banque s'explique avant tout par les placements sur le marché international de l'Euro-dollar, de sommes déposées en Suisse par des banques centrales étrangères. En effet, malgré l'accord des « Dix » à Washington, en décembre dernier, les capitaux n'ont pas reflué spontanément.

En dépit de l'importance des bénéfices, les grandes banques entendent maintenir leur dividende au taux de l'exercice précédent. D'une part, en raison de l'incertitude créée par l'évolution de la situation monétaire et, partant, la volonté d'éviter une courbe en dents de scie ; d'autre part, à cause des difficultés de certaines entreprises suisses et des tensions sociales qui se manifestent ; enfin, pour contribuer à la lutte contre l'inflation, leurs conseils d'administration proposent de ne pas augmenter les versements aux actionnaires.

Nous avons dit qu'une discussion très ouverte s'est déroulée. Nous en relèverons deux points. Le premier a trait à ce qui distingue les trois grands ténors des banques commerciales suisses (« Crédit », « Société » et « Union »), qui ont naturellement des contacts réguliers, dans un esprit confraternel. On constate que leurs affaires se sont développées différemment, soit par l'arrivée, à l'époque, de l'une d'elles sur un marché suisse déjà largement exploité — ce qui l'a déterminée à se tourner davantage vers l'étranger — soit par la politique de participation aux affaires industrielles et commerciales, plus marquée pour l'une que pour l'autre. Le degré de dynamisme des personnalités qui les dirigent est essentiel pour beaucoup dans leur évolution.

Autre question : on sait l'effort considérable fait par les banques sur le plan du recrutement de personnel et de la formation professionnelle. Cela leur coûte très cher, souvent sans grands rapports immédiats. Des universitaires ou autres collaborateurs les quittent, après un stage de 2-3 ans pour voir autre chose. Mais, nous a confié une haute personnalité bancaire en clignant malicieusement de l'œil : « Ce n'est jamais perdu ; une fois que l'ancien collaborateur est lui-même dans les affaires, à un poste de responsabilité, il se souvient tôt ou tard où il peut trouver des informations et des conseils ; de là à devenir client, à son tour, il n'y a qu'un pas. » De

Les finances publiques poussent à l'inflation

Dans un communiqué récemment paru, les experts du département fédéral de l'économie publique ont fait part de leur scepticisme quant à une amélioration de la situation conjoncturelle en Suisse. Certes, l'aspect général de l'économie est plus contrasté qu'il y a encore quelques mois (fléchissement dans certaines branches industrielles, indices timides de normalisation de la construction dans certaines régions, poursuite d'une très forte expansion dans les services) et l'évolution future sera également déterminée dans une large mesure par le cours de l'économie en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis. Mais, soulignent-ils, il ne faut en tout cas pas s'attendre à un fort ralentissement de la hausse des salaires, des coûts de construction et des prix à la consommation. En d'autres termes, les tendances inflationnistes vont persister dans notre pays, même si elles sont un peu moins marquées que précédemment.

Dans ces conditions, les données relatives aux budgets de la Confédération, des cantons et communes récemment publiées par « La Vie économique » (fascicule No 1 - 1972) reflètent une situation proprement alarmante. Les chiffres globaux apparaissent ici dans toute leur brutalité. Ainsi, le déficit total de nos finances publiques s'élève, pour l'année 1972, à 1,5 milliard de francs environ, soit près de 250 millions ou 20 % de plus que le solde passif budgétisé pour 1971. Si ce déficit n'atteint pas des proportions encore plus élevées, c'est à la Confédération qu'il le doit car, contrairement à 1971 où le budget prévoyait également un léger déficit, celle-ci envisage pour l'année en cours un excédent de 180 millions de francs. En revanche, les communes ont prévu pour 1972 un déficit d'ensemble d'environ ½ milliard de francs contre 350 millions budgétisés pour 1971, ce qui correspond à une augmentation de plus de 40 %. Comparé au résultat des comptes estimés pour 1970 (— 250 millions de francs), le solde passif est donc doublé. La détérioration est bien plus grave encore pour les cantons ; ils enregistrent une nouvelle forte progression du déficit budgetisé qui, de 810 millions qu'il était en 1971, passe à 1181 millions en 1972 et accuse de ce fait un accroissement d'environ 370 millions ou 46 %. Par rapport au résultat des comptes pour 1970 (— 246 millions de francs), le nouveau record déficitaire des cantons est même 5 fois plus élevé !

Malgré l'influence en général — mais trop faiblement — stabilisatrice de la Confédération, le déficit des finances publqieus suisses se creuse donc toujours davantage et atteint un niveau que l'on doit qualifier désormais d'intolérable. Nos pouvoirs publics font ainsi a sourde oreille aux appels à la raison lancés de divers côtés et ne respectent même pas les recommandations qu'ils ont eux-mêmes prodiguées à l'économie privée afin qu'elle fasse preuve de retenue dans la situation conjoncturelle tendue qu'on connaît actuellement. On ne s'y trompera pas lorsqu'il s'agira de déterminer les responsabilités en ce qui concerne la poursuite de l'niflation dans notre pays.

P.A.M.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	2 mars	3 mars
Banque nationale	555.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise as. g.	1660.— o	1675.— o
Gardy	145.— d	145.— d
Cortaillod	5350.—	5300.—
Cossonay	2275.— d	2275.— d
Chaux et ciments	620.— d	620.— d
Dubied	1850.— o	1900.— d
Ciment Portland	3400.— d	3450.— d
Interfood port.	6725.— d	6750.— d
Interfood nom.	1300.— d	1280.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	350.— d	345.— d
Paillard nom.	100.— d	105.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1135.—	1145.—
Crédit foncier vaudois	880.—	865.—
Innovation	405.—	405.—
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	600.—	580.— d
La Suisse-Vie ass.	2900.—	2875.—
Zyma	3325.—	3200.— d

GENÈVE		
Grand Passage	595.—	590.—
Charmilles port.	900.—	890.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	465.—	470.—
Physique nom.	—.—	300.—
AKZO	91.50	89.50
Philips	49.50	49.—
Royal Dutch	144.50	144.—
Monte-Edison	4.70	4.70
Olivetti priv.	10.10	10.10
Allumettes B	138.—	137.— d
S. K. F. B.	302.— d	302.— d

BALE		
Pirelli internat.	230.—	243.—
Bâloise-Holding	200.50 d	203.—
Ciba - Geigy port.	2830.—	2840.—
Ciba - Geigy nom.	1625.—	1620.—
Ciba - Geigy bon	2715.—	2720.—
Sandoz	4335.—	4430.—
Hoffmann-L. R. 110	18900.—	18900.—

ZURICH		
Swissair nom.	593.—	585.—
Swissair port.	694.—	683.—
Union banques suisses	4220.—	4190.—
Société banque suisse	4070.—	4030.—
Crédit suisse	4140.—	4080.—
Bque Hyp. com., port.	1390.— d	1400.—
Bque Hyp. com., nom.	1290.— d	1290.—
Banque pop. suisse	2325.—	2305.—
Bally	1310.—	1300.—
Electro Watt	2890.—	2870.—
Motor Colombus	1510.—	1500.—
Italo-Suisse	277.—	278.—
Réassurances Zurich	2275.—	2260.—
Winterthour ass. nom.	980.—	995.—
Zurich ass.	5410.—	5475.—
Alu. Suisse port.	2235.—	2115.—
Alu. Suisse nom.	1050.—	990.—
Brown Boveri	1395.—	1380.—
Saurer	1700.—	290.—
Fischer	1320.—	1300.—
Landis & Gyr	1630.—	1630.—
Lonza	2230.—	2210.—
Nestlé port.	3200.—	3200.—
Nestlé nom.	2180.—	2180.—
Sulzer	3510.—	3475.—
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	81.—	80.—
Am. Tel & Tel.	168.—	166.50
Canadian Pacific	58.50	58.—
Du Pont	633.—	636.—
Eastman Kodak	424.—	422.—
Ford Motor	271.50	271.—
General Electric	239.50	238.50
General Motors	316.—	317.—
I.B.M.	1440.—	1449.—
International Nickel	131.50	131.50
Kennecott	111.50	109.—
Litton	83.75	80.75
Std Oil New-Jersey	293.50	293.—

	2 mars	3 mars
Union Carbide	177.—	175.50
U. S. Steel	125.50	125.—
Machines Bull	69.50	68.50
Italo-Argentina Cia	63.50	62.50
Sodec	119.—	120.—
A. E. G.	202.—	204.—
Farben. Bayer	171.—	172.—
Farbw Hœchst	206.50	207.50
Mannesmann	200.—	199.—
Siemens	291.50	295.—

PARIS		
Air liquide	383.70	381.—
Aquitaine	598.—	595.—
Cim. Lafarge	218.50	224.—
Citroën	84.90	83.—
Fin. Paris Bas	238.50	243.—
Fr. des Pétr.	217.—	213.40
L'Oréal	1975.—	1989.—
Machines Bull	90.20	89.80
Michelin	1348.—	1349.—
Péchiney	154.10	152.80
Perrier	266.50	261.—
Peugeot	275.50	277.—
Rhône - Poulenc	179.60	177.—
Saint-Gobain	158.—	156.90

LONDRES		
Anglo American	292.50	295.—
Brit. & Am. Tobacco	335.50	339.50
Brit. Petroleum	587.50	557.50
De Beers	239.50	238.50
Electr. & Musical	217.—	203.—
Imp. Chemical	279.—	272.—
Imp. Tobacco	110.50	
Rio Tinto	222.50	222.50
Roan C.M.	228.—	234.—
Shell Transp.	330.—	324.—
Western Hold.	877.50	882.50
Zam. Anglo-Am.	206.—	214.—

FRANCFORT		
A. E. G.	164.80	167.—
Audi NSU	228.—	226.—
Bad. Anilin	153.20	156.—
B. M. W.	192.— o	192.— o
Daimler	360.50	363.—
Deutsche Bank	342.—	342.—
Dresdner Bank	280.—	283.—
Farben. Bayer	139.50	142.—
Höchst. Farben	169.—	171.50
Karstadt	379.—	379.—
Kaufhof	279.—	279.—
Mannesmann	163.—	165.—
Siemens	239.80	241.90
Volkswagen	154.50	157.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	30-1/4	30-1/4
Allumin. Americ.	49-3/8	49-3/8
Am. Smelting	23-7/8	22-3/4
Am. Tel. & Tel.	43-1/8	43-1/8
Anaconda	18-3/4	19-1/2
Bœing	23-5/8	23-3/4
Bristol & Myers	59	59
Burroughs	169	169-1/4
Canadian Pacific	16-3/8	16-5/8
Caterp. Tractor	49-5/8	49-5/8
Chrysler	33-1/4	33-5/8
Coca-Cola	127-1/2	127-5/8
Colgate Palmolive	64-1/8	64-7/8
Control Data	59-1/4	60-1/8
C.P.C. Int.	34-3/8	34-7/8
Dow Cheminal	83-5/8	83-3/8
Du Pont	164-5/8	169-3/4
Eastmann Kodak	108-3/4	111-5/8
Ford Motors	69-7/8	70-1/2
General Electric	61-5/8	61-5/8
General Foods	31-5/8	31-1/2
General Motors	82-3/8	83-3/8
Gillette	41-7/8	42-3/8
Goodyear	30-3/4	31-3/8
Gulf Oil	27-3/4	27-3/4
I.B.M.	376-1/4	377-1/2
Int. Nickel	33-5/8	34-1/8

	2 mars	3 mars
Int. Paper	35-1/8	35-1/4
Int. Tel. & Tel.	61-1/2	62-1/2
Kennecott	27-7/8	28-3/4
Litton	20-5/8	20-3/4
Merck	34-5/8	36
Minnesota Mining	140	141-1/8
Mobil Oil	55-1/2	55-1/4
Monsanto	49-7/8	49-5/8
National Cash	33-1/4	33-1/4
Panam	14-1/2	14-5/8
Penn Central	5	5
Philip Morris	78-3/8	78-3/4
Polaroïd	20-7/8	24
Procter Gamble	86-1/4	86-1/2
R.C.A.	42-1/8	43.—
Royal Dutch	36-3/4	36-5/8
Std Oil Calif	59-3/8	59
Std Oil New-Jersey	75-1/2	74-5/8
Texaco	32-3/4	32
T.W.A.	51	51
Union Carbide	45	45-1/2
United Aircraft	34-3/8	34-1/8
U.S. Steel	32	31-7/8
Westingh. Elec.	45-3/4	47
Woolworth	41-7/8	41-1/2
Xerox	138-7/8	140-5/8

Indice Dow Jones

industrielles	933.77	942.42
chemins de fer	257.25	258.71
services publics	113.15	114.24
volume	22.600.000	19.460.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

Cours des billets de banque étrangers du vendredi 3 mars 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.85	10.20
U.S.A. (1 $)	3.80	3.90
Canada (1 $ can.)	3.78	3.88
Allemagne (100 DM)	119.50	123.—
Autriche (100 sch.)	16.45	16.85
Belgique (100 fr.)	8.60	8.95
Espagne (100 ptas)	5.70	6.—
France (100 fr.)	75.—	78.—
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	119.50	123.—
Italie (100 lit.)	—.64	—.67
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	50.—	54.—
françaises (20 fr.)	47.—	51.—
angl. (1 souv. anc.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. nouv.)	45.—	49.—
américaines (20 $)	265.—	285.—
Lingots (1 kg)	5950.—	6050.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'annonce reflet vivant du marché

Aluminium Suisse S.A., Chippis - Zurich

Le conseil d'administration d'Aluminium Suisse S.A. a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1971. Ce dernier accuse un bénéfice net de 41.174.944 fr. contre 52.842.912 fr. l'année précédente, soit une diminution de 22 %.

L'assemblée générale aura lieu le 19 avril à Zurich. Le conseil d'administration propose de distribuer sur le capital-actions donnant droit au dividende, c'est-à-dire sur 270 millions de francs, un dividende de 12 % (18 % l'année passée). Il est prévu d'attribuer 6.000.000 fr. (inchangé) à la réserve spéciale et 3.000.000 fr. au fonds pour la participation du personnel aux résultats de la société (1970 : 3.500.000). Les bonifications statutaires ont été fixées à 600.000 fr. (1970 : 1.200.000). Le solde à reporter à nouveau s'élèvera à 8.533.774 francs (contre 7.858.830 fr. fin 1970).

Le chiffre d'affaires consolidé est passé de 2.301,1 millions de francs en 1970 à 2.050,8 millions de francs en 1971. Le compte de profits et pertes du groupe au 31 décembre 1971 boucle, compte tenu des amortissements de 151 millions de francs, par un bénéfice net de 62 millions de francs. Si l'on compare ce chiffre avec le bénéfice net consolidé de 1970, on constate que ce dernier atteignait, après déduction de 179,9 millions de francs d'amortissements, un montant de 128,5 millions de francs.

L'annonce reflet vivant du marché

HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Nous vous proposons...
Coquilles Saint-Jacques à Nantua
Fr. 9.—
Cuisses de grenouilles fraîches à la provençale
Fr. 12.—
SERVICE COMPRIS
✆ 55 29 29

Chou En-lai s'est-il rendu à Hanoï pour y présenter les propositions de Nixon ?

De l'un des correspondants de l'AFP Jean Leclerc du Sablon :

D'exceptionnelles mesures de sécurité, entourant selon de nombreuses apparences le départ discret à bord d'un avion spécial d'une importante personnalité, ont été prises vendredi soir à l'aéroport de Pékin.

Depuis le milieu de l'après-midi, un avion chinois de type « Illyouchine-18 » était stationné à l'abri des regards des curieux à plusieurs centaines de mètres de l'édifice central de l'aérogare, et les activités observées autour de l'appareil semblaient témoigner de préparatifs d'embarquement.

Peu après 18 heures locales, trois grosses limousines noires « drapeau rouge », du modèle généralement utilisé par les plus hauts dirigeants chinois, sont arrivés à l'aéroport, dont l'accès et la route qui y conduit de Pékin même, étaient strictement gardés par de nombreux policiers en civil et en uniforme, ainsi que par des soldats de l'armée populaire de libération.

Vers 19 heures, les trois automobiles étaient de retour sur la route conduisant à Pékin, et, autant que l'obscurité et les rideaux des fenêtres permettaient de voir, elles étaient presque vides. En outre, le dispositif de sécurité était levé.

Tout en se gardant d'avancer des hypothèses, certains observateurs estiment qu'il n'est pas impossible qu'un dirigeant chinois, peut-être M. Chou En-lai se soit rendu à Hanoï pour faire part aux alliés indochinois de Pékin des résultats de la visite du président Nixon.

Ces observateurs rappellent que le prince Norodom Sihanouk, ami de M. Chou En-lai, séjourne dans la capitale nord-vietnamienne où il est arrivé 10 jours avant la visite du président Nixon et où il doit rentrer prochainement.

Cette fois, c'est à Chou que les Chinois ont peut-être dit au revoir. (Téléphoto AP)

A TOKIO

Le gouvernement japonais reconnaîtra que Formose fait partie du territoire de la République populaire de Chine lorsque les rapports entre le Japon et Pékin seront normalisés.

Tel est le « point de vue gouvernemental unifié » présenté vendredi par M. Fukuda, ministre des affaires étrangères à la commission budgétaire de la Chambre des représentants.

Le ministre a précisé que le Japon n'est pas en mesure de se prononcer sur le statut légal de Formose bien qu'il comprenne pleinement les revendications territoriales de Pékin en ce qui concerne Taiwan.

Dans le même temps, cependant, dans un article publié par le « Quotidien du peuple », la Chine se livre à une attaque énergique contre le premier ministre japonais Sato, déclarant que ses initiatives agressives dirigées contre le territoire chinois de Taiwan sont condamnées à l'échec.

Pour sa part, le « Nhan-dan », journal du parti nord-vietnamien commente pour la première fois le communiqué sino-américain sous le titre « Les Assertions fallacieuses du chef impérialiste sanguinaire ».

A FORMOSE

M. Green, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires de l'est asiatique et du Pacifique, a quitté vendredi Taïpeh pour Manille, prochaine étape de sa tournée de treize pays où il doit exposer les résultats des entretiens sino-américains de Pékin.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain n'a pas été reçu par le président Tchan Kaï-chek.

Avant de quitter Taïpeh, M. Green a déclaré : « Au cours de ces réunions, j'ai souligné comme l'a fait récemment le président Nixon à plusieurs occasions, que le respect fidèle de nos engagements demeure la pierre angulaire de la politique américaine. Cette pierre angulaire est toujours aussi solide. »

Les rescarpés de Buffalo

MAN (Virginie occidentale) (AFP). — Les gardes nationaux ont découvert huit nouveaux cadavres dans la vallée du torrent Buffalo, en Virginie occidentale, ce qui porte à 84 le nombre provisoire des victimes dues à l'effondrement samedi dernier d'un crassier qui a provoqué une inondation.

Une centaine de personnes sont toujours portées disparues et de violentes pluies tombées jeudi entravent considérablement les secours. Selon la Croix-Rouge, 1119 personnes ont été blessées et 28 sont toujours hospitalisées.

Le long de la vallée, où se trouvaient avant la catastrophe, seize camps de mineurs, des tonnes de débris, maisons, arbres, se sont accumulés et on n'a pas encore eu le temps d'y rechercher d'éventuelles victimes. Et voici deux des rescapés, Marlène et Jerry Collins, qui ont réussi à atteindre une colline avant que le flot dévastateur ne les atteigne. (Téléphoto AP)

En dépit de ses promesses Chaban a reçu du nord de la France un accueil des plus frais

L'accueil des « gars de ch'Nord » au premier ministre s'est durci au second jour du voyage « d'information » de M. Chaban-Delmas dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Si, jeudi, il n'avait pas eu l'impression que la consigne « villes mortes » lancée par les syndicats des « gueules noires » et les commerçants et artisans du CID de Gérard Nicoud était suivie et s'il avait trouvé des interlocuteurs syndicalistes et élus socialistes pour « dialoguer », vendredi à Dunkerque, ville portuaire où un effort d'industrialisation est en cours, le premier ministre a pris conscience du boycott et d'une hostilité qui, la veille, semblait éclipsée par l'angoisse d'une population minière qui, vivant de la mine, se sent condamnée à mort.

A Dunkerque, plus de 20.000 ouvriers se sont mis en grève à l'appel de la CGT communiste. A la nouvelle écluse baptisée « Charles-De-Gaulle » qu'il a inaugurée, à peine deux cents personnes poussaient quelques vivats dans le vent glacé soufflant en rafales. Les ateliers qu'il a visités étaient vides.

Le premier ministre a répété ses promesses de la veille en matière d'industrialisation, de créations d'emplois et réaffirmé la volonté du gouvernement de faire de la région du Nord « un des grands pôles du développement économique national et européen », montré le « bouleversement » que provoquera la réalisation du tunnel sous la Manche. M. Chaban-Delmas a annoncé que le canal à grand gabarit qui relie Dunkerque à Lille sera prolongé vers la Belgique et la Ruhr et que le futur réseau de voies de communication routières et ferroviaires du Nord sera « sans équivalent en France ».

Après Dunkerque, le premier ministre est allé visiter les « courées » de Roubaix-Tourcoing, ces allées de demeures ouvrières vétustes construites au dix-neuvième siècle et occupées par 40.000 personnes, « courées » surpeuplées et insalubres, à propos desquelles les syndicats font remarquer dans un tract que M. Chaban-Delmas est le vingt-deuxième représentant du gouvernement qui les visite et annonce leur prompte disparition.

Jeudi, le premier ministre n'avait pas eu de véritables contacts avec la population, l'hélicoptère comme moyen de transport les a encore raréfiés vendredi. Pour des raisons qui n'ont pas été révélées, mais qui, selon certains, sont la crainte d'une contre-manifestation, le premier ministre a annulé au dernier moment la visite qu'il devait faire tôt vendredi matin à la maison natale du général De Gaulle.

Jean DANÈS

Y a-t-il « espionnite » aux usines Fiat à Turin ?

TURIN (AP). — Un juge d'instruction de Naples, qui enquête sur cette affaire depuis l'été dernier. a informé vendredi le vice-président de Fiat, M. Gaudenzio Bono, le directeur général M. Gioia, le chef du personnel, M. Cuttica, l'officier chargé des affaires politiques à la police de Turin, M. Bessone et 73 officiers de police et policiers, dont certains, à la retraite sont maintenant des employés de Fiat qu'ils sont soupçonnés d'espionnage illégal concernant les employés de l'entreprise.

Le porte-parole de la société s'est refusé à toute déclaration sur le rebondissement de l'enquête ouverte en juillet dernier à la suite des déclarations faites par un ouvrier licencié qui avait informé le juge qu'il avait été employé comme informateur de la police depuis 1953.

En août, les archives secrètes de la société avaient été mises sous scellés, et, par la suite, le parquet confia une enquête à un juge d'instruction de Naples estimant que les magistrats de Turin risquaient d'être l'objet de pressions.

A GAUCHE...

Les ouvriers communistes et gauchistes de Fiat accusent depuis longtemps les dirigeants de la société de fournir des informations à la police sur les affiliations politiques et syndicales des ouvriers. En octobre, le ministre du travail M. Carlo Donat, avait accusé les dirigeants de « Fiat » de « déformer la loi », et il avait affirmé que l'espionnage auquel ils se livrent a fait perdre « à des milliers et des milliers d'ouvriers salaires et retraites » ; il avait ajouté que Fiat apportait « des contributions » aux dirigeants syndicalistes et aux dirigeants des partis politiques.

L'heure de la misère au Bangla Desh

MOHAMMEDPUR (Bangla Desh) (AP). — Les enfants biharis du camp de secours de Mohammedpur ne paraissent pas conscients de la misère dans laquelle ils vivent.

Les mouches couvrent ceux qui dorment et la puanteur des excréments humains est insoutenable. Mais les enfants jouent dans la cour de la vieille école qui est devenue leur terrain de jeux.

Alors que les adultes font, en pleurant, aux journalistes, le récit de leurs misérables conditions de vie en tant que membres de la minorité biharie, les enfants entourent les photographes, criant de joie à l'unisson chaque fois qu'ils entendent le déclic d'un obturateur. D'autres font la queue, en souriant, devant la baraque métallique qui sert de cuisine et dans laquelle des chaudrons pleins d'une substance riche en protéine donnée par les Etats-Unis cuisent sur des réchauds.

Cet aliment, baptisé « mélange de blé et de soja », est fourni par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Il sent mauvais et son goût est pire encore, mais il est chaud pour des ventres affamés...

Et ici, ce sont des femmes qui font la queue pendant des heures pour obtenir du travail... sans grand espoir. (Téléphoto AP)

Deux membres de la bande à Baader arrêtés à Hambourg après une fusillade avec la police

HAMBOURG (AFP). —Une fusillade a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi, dans un immeuble de Hambourg, entre deux jeunes terroristes, membres de la « bande à Baader-Meinhof », et les représentants des forces de l'ordre. Un policier a été grièvement blessé ainsi que l'un des jeunes gens, Manfred Grashof, 25 ans, étudiant à l'Université de Kiel.

Son complice, Wolfgang Grundmann, 23 ans, était recherché à la suite d'une attaque de banque, en décembre dernier, à Kaiserslautern, où un policier de 32 ans avait été tué. Le butin de cette « expédition » s'était élevé à 134.000 marks (environ 162.140 fr. suisses).

La bande à Baader (organisation d'anarchistes soutenue par des groupuscules gauchistes) a déjà tué un policier en 1971 et en a blessé grièvement plusieurs autres. De son côté, la police a déjà abattu quatre membres de ce groupe, le dernier cas s'étant produit jeudi à Augsbourg où un inspecteur de la brigade spéciale, chargée de la répression du banditisme, a tué d'une balle de pistolet un suspect qui tentait de fuir.

Par ailleurs, à Berlin-Ouest, une explosion a démoli des portes et des fenêtres et endommagé deux voitures en stationnement. Les enquêteurs pensent qu'il s'agit de représailles à la suite de la mort d'un jeune gauchiste, Thomas Weisbecker, 23 ans, abattu jeudi en Bavière, au cours d'une opération de contrôle, alors qu'il était au volant d'une voiture volée.

Weisbecker, selon les autorités, était recherché par la police, notamment pour incendie criminel. Une jeune femme qui se trouvait en sa compagnie a été arrêtée.

Plusieurs attaques à main armée, et vols de voitures sont attribués à la bande à Baader, qui tire son nom d'un avocat qui s'évada alors qu'il purgeait une peine de trois ans pour incendie criminel.

Une des femmes de la bande, Marguerite Schiller. (Archives)

Que se passe-t-il avec « L'Imipramine » ?

BALE (AP). — Un porte-parole de la société pharmaceutique « Ciba-Geigy » qui produit le remède anti-dépressif « Imipramine » mis en cause par le médecin australien William Mebride, selon lequel ce remède provoquerait des malformations chez le fœtus humain, a déclaré, vendredi, qu'une mise au point formelle serait publiée la semaine prochaine par « Ciba-Geigy » après étude du rapport du praticien.

« Tout ce que nous pouvons dire dès à présent, c'est qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle affaire de Thalidomide », a-t-il dit.

Faisant allusion au fait que l'Imipramine est en vente depuis 10 ans sous le nom de « Tofranil » remède qui n'est délivré que sur prescription médicale, il a ajouté : « Il est surprenant que cette attaque de front ait lieu actuellement contre un remède relativement ancien. Mais l'affaire est trop sérieuse pour que l'on fasse une déclaration hâtive à ce sujet ».

UN FAIT PAR JOUR

A Chypre

Quelque chose ne va plus à Chypre entre le général et l'archevêque. Entre l'ethnarque et le maquisard. Entre le chef d'Etat, qui eut pendant longtemps l'ambition d'être un des chefs du tiers monde, et le baroudeur qui, au fur et à mesure qu'il vieillit, se sent encore plus Grec que le Parthénon.

Il y a des années que Grivas, champion de l'Enosis attend Makarios au virage. Il apparaît maintenant que la prochaine embuscade, sera pour lui. Mais Makarios est aussi rusé que Grivas peut être brave. Et ce n'est pas peu dire !

C'est une lutte entre les Etats-Unis et l'URSS. A fleurets mouchetés. Comme il se doit entre superpuissances, contraintes, par le fait atomique, de montrer qu'à l'occasion, elles savent encore être de bonne compagnie. Du coup, la communauté turque peut faire un petit somme. Les Grecs se déchirent entre eux. Il y a 2000 ans que cela dure.

Quand Grivas luttait contre les Anglais qui jamais ne purent le surprendre, même lorsque 40.000 Tommies faisaient le coup de feu dans l'île, on avait coutume de dire, dans les salons bien pensants d'Athènes, que Grivas ne se préoccupait que d'enrichir sa collection de timbres. Il faut dire que l'argument n'avait pas convaincu les Anglais. Le lendemain où cette explication parut dans le plus sérieux des journaux d'Athènes, les Britanniques offrirent 15.000 livres pour avoir la tête de Grivas. C'était en 1954...

Voici quelques mois, quand Grivas disparut à nouveau, les voix les plus officielles de la Grèce d'aujourd'hui, jurèrent qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir pour la raison que, grand pêcheur de truites, le général avait coutume de partir, ainsi, sans tambour ni trompette... Mais pas sans mitraillette. Pas sans complot. Pas sans un homme à chasser ou à abattre. Et voilà pourquoi à 74 ans, Grivas hante les nuits de Makarios. Car, comme disait il y a peu un de ses anciens adversaires anglais : « Ce Grivas c'est tout de même une sacrée merveille ».

Le malheur pour Makarios, avec ses amitiés pour les pays communistes, est qu'il a pris goût au pouvoir. Le malheur, est qu'après avoir brandi le drapeau du rattachement à la Grèce, l'archevêque se sent Cypriote jusqu'au haut de sa mitre. Sur la route de l'Enosis, il y a la borne Makarios et c'est cette borne que Grivas entend renverser.

Pour Grivas, Makarios a trahi son serment. Ne disait-il pas encore en mars 1971 : « Chypre est grecque depuis l'aube de son histoire. Nous la remettrons à la Grèce .» L'ennui est que Makarios ne dirait pas non à l'Enosis si la Grèce n'était pas gouvernée comme elle l'est aujourd'hui.

Par le seul fait de sa présence, Makarios fait obstacle au projet qui tient au cœur de Grivas, des colonels et des Etats-Unis. L'Enosis sans Makarios, c'est l'île sous le contrôle de l'OTAN. Le Pirée, c'est bien. Chypre, ce serait mieux encore. Mais les Turcs ? Grecs et Turcs n'ont à l'heure actuelle rien à refuser à Washington. Et ce sont les Etats-Unis qui tiennent dans des valises que l'on dit diplomatiques, le fameux projet de partage où tout le monde trouverait son compte : Grivas, la Grèce, les Turcs et les Etats-Unis.

Mais les cartes ne sont pas toutes abattues. Et Makarios a encore dans sa manche quelques atouts majeurs. Un surtout, et il est de taille : Chypre est toujours membre du Commonwealth. Il y a sur les plans commercial et économique, entre Chypre et l'Angleterre, des accords que l'on sait privilégiés... Le 20 novembre 1959, Grivas adressa à ses partisans une liste de 50 personnes à faire disparaître. En tête, il y avait le nom de Makarios. La vie dure ou un oubli ?

L. GRANGER

Je rétablis la phrase qu'une erreur typographique avait rendue inintelligible dans mon article de vendredi (3me paragraphe). Il fallait lire : « L'Union soviétique ne fera aucun effort pour faire admettre la Chine dans le concert des nations. C'est aux Etats-Unis de le faire. » Et voilà pourquoi Nixon est allé à Pékin.

L.G.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'affaire d'héroïne de Marseille

MARSEILLE (AP). — Marcel Boucan, le propriétaire et commandant du « Caprice des temps », à bord duquel on a découvert 425 kilos d'héroïne, a été amené à l'hôtel de police de Marseille.

Parallèlement à son interrogatoire, les policiers de la brigade des stupéfiants continuent à interroger sans relâche les cinq Guadeloupéens membres de l'équipage du « Caprice des temps ».

Contre la pollution

LONDRES (AP). — M. Walker, ministre de l'environnement, a déposé à la Chambre des communes, un projet de loi qui prévoit des amendes d'un montant illimité et des peines de prison pouvant atteindre cinq ans à l'encontre des personnes qui se débarrassent de déchets contenant des produits toxiques dans des décharges publiques.

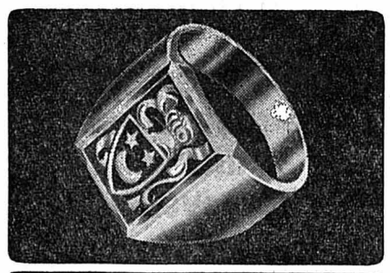

Chauffeur de taxi tué à Paris

PARIS (AFP). — C'est pour lui voler sa recette — une centaine de francs — que Natalido Zampieri, 20 ans, menuisier italien, a abattu dans la nuit de jeudi à vendredi de deux balles de revolver un chauffeur de taxi parisien. Ce dernier, Jean-Claude Lerche, 28 ans, marié, est décédé peu parès son transfert à l'hôpital sans avoir pu prononcer une parole.

L'an dernier, dans la région parisienne, quatre chauffeurs de taxi avaient été tués à leur volant et une vingtaine d'autres attaqués, la plupart pour vol. Trente chauffeurs de taxi ont trouvé la mort dans la région parisienne depuis 1945.

Fluctuations et réévaluations

VERSAILLES (AP). — L'ère des fluctuations et des réévaluations concertées des devises européennes est révolue, a déclaré le ministre français de l'économie et des finances, M. Giscard d'Estaing, au cours d'un déjeuner réunissant les dirigeants de cent des plus grandes entreprises du monde réunis depuis le 1er mars à Versailles pour discuter des problèmes monétaires et commerciaux et des investissements.

« L'ère des achats massifs de dollars par les banques centrales est également révolue », a encore déclaré le ministre.

En vue des élections italiennes

ROME (Ansa). — Les électeurs italiens domiciliés à l'étranger, qui se rendront dans leur pays à l'occasion des élections législatives qui se dérouleront le 7 mai, se verront accorder de nouvelles facilités de transport. En effet, les citoyens italiens résidant à l'étranger pour des motifs de travail auront droit au transport gratuit, par chemin de fer, de la gare frontière la plus proche de leur domicile jusqu'à la commune où ils voteront. Les éventuels trajets par mer seront également gratuits.

Conférence sur les stupéfiants à Genève

GENEVE (AP). — A partir de lundi, une conférence pour le renforcement du contrôle international des stupéfiants se tiendra à Genève, sous les auspices de l'ONU. Soixante nations y participeront.

Des propositions formulées par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et huit autres pays, sous la forme d'amendements à la convention internationale sur les stupéfiants de 1961 — déjà signée par 80 pays — seront étudiées. Les principales suggestions demandent que les pays violant la convention soient dénoncés à l'assemblée générale de l'ONU, et que l'extradition soit automatiquement applicable pour les affaires de drogue.

Mille voitures volées en Italie

TURIN (AP). — La police italienne a mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans le maquillage et la revente d'automobiles volées à des sociétés de location en Italie et dans divers pays d'Europe.

Onze personnes ont été arrêtées jeudi et six mandats d'arrêt ont été lancés. Au total, 50 personnes ont été inculpées.

Plus de 1000 automobiles auraient été volées par la bande.

Fermeture de l'Université de Rennes

RENNES (AFP). — L'Université de Haute-Bretagne à Rennes dans l'ouest de la France, a été fermée pour une durée indéterminée sur décision de son président.

En grève depuis une quinzaine de jours pour protester contre un projet de formation professionnelle des maîtres, les étudiants au nombre de 6300 avaient décidé de prolonger leur mouvement jusqu'au 6 mars par solidarité avec le jeune Pierre Overney tué dernièrement devant les usines Renault de Boulogne-Billancourt.

Pas de crise gouvernementale en Allemagne

BONN (DPA). — Le chancelier Brandt et le groupe parlementaire socialiste ont démenti les informations selon lesquelles une grave crise ébranlerait actuellement le cabinet. Ils ont assuré, au terme d'une séance extraordinaire à Bonn qu'ils soutenaient Schiller et son projet de réforme fiscale.

A l'issue de la séance, M. Schiller a déclaré qu'il avait reçu, après les « sérieuses divergences » du jour précédent, une « déclaration de solidarité » du groupe socialiste.

AMÉRIQUE

Aide militaire américaine à la Grèce

WASHINGTON (AP). — Bien que le Congrès ait interdit l'an dernier toute aide militaire à la Grèce, le président Nixon a donné l'ordre que cette aide soit reprise.

Selon la loi adoptée, le président était autorisé à reprendre l'aide à la Grèce si cette aide était justifiée par « les nécessités impérieuses de la sécurité nationale des Etats-Unis ».

Deux industriels américains poursuivis

NEW-YORK (AP). — Deux industriels américains ont été inculpés par un tribunal fédéral de violation de la loi de 1969 sur les exportations, pour avoir expédié, sans licence, dans des pays communistes d'Europe orientale via la Belgique pour 75.000 dollars d'oscilloscopes.

Selon l'accusation, ils ont livré entre le 21 décembre 1971 et le 28 février de cette année, 11 oscilloscopes à une société bruxelloise sans avoir obtenu de licence d'exportation et tout en sachant que ces appareils étaient destinés à un pays d'Europe orientale.

Les avocats d'Altmann : ce serait Barbie

LA PAZ (AFP). — Passant à l'offensive, Klaus Altmann a demandé que la Bolivie réponde négativement à la demande des juristes consultés à propos de cette démarche, les avocats d'Altmann ont tacitement admis qu'Altmann et Barbie pourraient être la même personne, et leur défense couvre les deux identités.

Dans un document, les avocats d'Altmann tirent argument de « l'inexistence de traités avec la France en matière d'extradition ». De plus, disent-ils, cette procédure n'est pas applicable en raison « du principe universel de la prescription. »